



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE  
2006-2007

En 2008, **sodexo**

change de raison sociale et rajeunit son identité visuelle.



**sodexo**

Faire de chaque jour un jour meilleur

## Avertissement

L'Assemblée Générale du 22 janvier 2008 a adopté le changement de dénomination sociale : Sodexo Alliance devient Sodexo et le Groupe modernise sa marque.

Par souci de cohérence avec le Document de référence déposé à l'AMF le 16 novembre 2007, ce changement n'a pas été pris en compte dans la présente édition.

<b>1. Faire de chaque jour un jour meilleur</b>	<b>3</b>	<b>6. Informations juridiques</b>	<b>217</b>
Deux activités dans le monde	4	Renseignements de caractère général concernant Sodexo Alliance et son capital	218
Historique	5	Organigramme juridique simplifié	225
Architecte de la Qualité de Vie	6		
Message de Pierre Bellon	7		
Entretien avec Michel Landel	9		
Vivre et Partager la Qualité de Vie	28		
		<b>7. Assemblée Générale Mixte</b>	<b>227</b>
<b>2. Gouvernement d'entreprise</b>	<b>53</b>	Rapport du Conseil d'Administration	228
Gouvernement d'entreprise	54	Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 22 janvier 2008	232
Le Conseil d'Administration	56		
Le Comité Exécutif	80		
		<b>8. Glossaire</b>	<b>245</b>
<b>3. Actionnaires - Communication financière</b>	<b>89</b>		
La communication financière	90	<b>9. Responsables du Document de référence et du contrôle des comptes</b>	<b>247</b>
L'action Sodexo Alliance	94	Responsable du Document de référence	248
Le capital	97	Responsables du contrôle des comptes	248
<b>4. Informations consolidées</b>	<b>101</b>	<b>10. Table de concordance</b>	<b>249</b>
Rapport d'activité de l'exercice 2006-2007	102		
Comptes consolidés du Groupe Sodexo au 31 août 2007	113		
Annexe aux comptes consolidés	118		
Informations sociales et environnementales	181		
<b>5. Informations sur la société mère</b>	<b>191</b>		
Comptes sociaux Sodexo Alliance	192		
Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux	210		
Informations sociales et environnementales concernant la société mère	214		



## Document de référence 2006 - 2007



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 novembre 2007 sous le n° D.07-986 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Rapports de gestion, comptes consolidés du Groupe et rapports des Commissaires aux Comptes sur les exercices clos aux 31 août 2005 et 2006

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- le rapport de gestion du Groupe, les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 août 2006 tels que présentés sur les pages 88 à 153 du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 décembre 2006 sous le n° D.06-1215 ;
- le rapport de gestion du Groupe, les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 août 2005 tels que présentés sur les pages 93-144 du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 novembre 2005 sous le n° D.05-1370.

Les informations incluses dans ces deux Documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent Document de référence.

**Des exemplaires du présent document sont disponibles sur le site Internet de la Société, [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com) ou sur celui de l'Autorité des marchés financiers, [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).**



# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

<b>Deux activités dans le monde</b>	<b>4</b>
Services de Restauration et de Facilities Management	4
Chèques et Cartes de Services	4
<b>Historique</b>	<b>5</b>
<b>Architecte de la Qualité de Vie</b>	<b>6</b>
<i>Message de Pierre Bellon</i>	7
<i>Entretien avec Michel Landel</i>	9
<i>Le Comité Exécutif</i>	10
<i>Une stratégie au service de la Qualité de Vie</i>	11
<i>Les chiffres-clés 2006-2007</i>	16
<i>Une entreprise citoyenne</i>	18
<b>Vivre et Partager la Qualité de Vie</b>	<b>28</b>
Services de Restauration et de Facilities Management	29
<i>Entreprises et Administrations</i>	29
<i>Loisirs</i>	32
<i>Défense</i>	34
<i>Établissements pénitentiaires</i>	36
<i>Santé</i>	38
<i>Seniors</i>	41
<i>Éducation</i>	44
<i>Bases-Vie</i>	47
Chèques et Cartes de Services	50

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Services de Restauration et de Facilities Management

## Services de Restauration et de Facilities Management

### → SERVICES DE RESTAURATION

#### N° 1 mondial

Santé  
Seniors  
Éducation

#### N°2 mondial

Entreprises et Administrations  
Bases-Vie\*

\* Services de Restauration et de Facilities Management.

### → SERVICES DE FACILITIES MANAGEMENT

#### Les étapes du développement dans les services de Facilities Management

- 1967 CNES Kourou (Guyane française).
- 1974 Ouverture de l'activité Bases-Vie.
- 1980-90 Création de l'offre d'hôtellerie de Santé aux États-Unis et en France.
- 1990-... Développement des Services de Facilities Management en Éducation et en Défense.

Le Groupe réalise aujourd'hui  
**18,1 %** de son chiffre d'affaires  
consolidé dans les services  
de Facilities Management.

## Chèques et Cartes de Services

#### N° 2 mondial

Source : Sodexho

# Historique

<b>1966</b>	Sodexo est créé à Marseille par Pierre Bellon. L'expérience acquise, pendant plus de 60 ans, par sa famille dans le ravitaillement maritime est mise au service des collectivités : entreprises, écoles, hôpitaux.
<b>1968</b>	Sodexo s'établit dans la région parisienne.
<b>1971-1978</b>	Première implantation internationale de Sodexo en Belgique, Italie et Espagne. Développement de l'activité Bases-Vie en Afrique, puis au Moyen-Orient. Lancement d'une nouvelle activité en Belgique et en Allemagne : les Chèques de Services.
<b>1983</b>	Introduction à la Bourse de Paris.
<b>1985-1993</b>	Implantations en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, au Japon, en Russie et en Afrique du Sud, et renforcement des positions en Europe continentale.
<b>1995</b>	Acquisitions de Gardner Merchant au Royaume-Uni et de Partena en Suède.
<b>1996</b>	Implantation de l'activité Chèques et Cartes de Services au Brésil, avec l'acquisition de Cardàpio.
<b>1997</b>	Rapprochement avec Universal Ogden Services, le leader de la gestion de Bases-Vie en Amérique du Nord. Changement de la dénomination sociale de la société holding en Sodexo Alliance.
<b>1998</b>	Fusion des activités de restauration collective de Marriott International et de Sodexo, et création aux États-Unis de la société Sodexo Marriott Services, détenue à 48,4 % par Sodexo, qui devient le n° 1 en Amérique du Nord et le n° 1 mondial de la restauration et des services. Acquisition de Luncheon Tickets, 2 <sup>e</sup> émetteur argentin de chèques de services.
<b>1999</b>	Acquisition de la société Refeicheque : Sodexo devient le n° 2 des titres de services au Brésil.
<b>2000</b>	Albert George est nommé Directeur Général Délégué de Sodexo Alliance. Universal Sodexo devient le premier groupe de gestion de Bases-Vie dans le monde.
<b>2001</b>	Sogeres (France) et Wood Dining Services (États-Unis) rejoignent le Groupe. Sodexo Marriott Services devient filiale à 100 % du Groupe sous le nom de Sodexo, Inc.
<b>2002</b>	Le 3 avril, le titre Sodexo Alliance est introduit à la Bourse de New York (New York Stock Exchange).
<b>2003</b>	Jean-Michel Dhenain et Michel Landel sont nommés Directeurs Généraux Délégués et succèdent ainsi à Albert George.
<b>2004</b>	La succession de Pierre Bellon se met en place. Le Conseil d'Administration annonce, en septembre, son intention de faire évoluer les modalités de fonctionnement de la Direction Générale de Sodexo Alliance : à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2005, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général seront dissociées.
<b>2005</b>	Michel Landel devient Directeur Général de Sodexo Alliance et succède dans cette fonction à Pierre Bellon, qui reste Président du Conseil d'Administration.
<b>2006</b>	40 ans après la création de Sodexo, Michel Landel, Directeur Général, lance un nouveau défi au Groupe : « <i>Devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie au quotidien.</i> »
<b>2007</b>	Sodexo Alliance se renforce dans le domaine des Chèques et Cartes de Services en annonçant plusieurs accords en vue de réaliser des acquisitions. Sodexo Alliance se retire du New York Stock Exchange le 16 juillet 2007.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Architecte de la Qualité de Vie

## Architecte de la Qualité de Vie

Pour construire la Qualité de Vie, Sodexo conçoit et met en œuvre une offre globale de services étudiée et adaptée aux besoins de ses clients et de ses consommateurs.

Leader sur ses marchés, Sodexo est aujourd'hui internationalement reconnu pour la qualité de ses prestations, l'efficacité de son organisation et son engagement citoyen.

Ses matériaux : l'expertise, l'innovation, la créativité, la cohésion et la motivation de ses équipes. Dans 80 pays qui couvrent 80 % de la population mondiale, ses 342 000 collaborateurs mettent la diversité de leurs cultures et de leurs savoir-faire au service d'une même vision :

**« Devenir l'expert mondial des services  
qui améliorent la Qualité de Vie au quotidien. »**



## ➔ MESSAGE DE PIERRE BELLON

### *Président-Fondateur de Sodexho*

La vocation de Sodexho c'est l'amélioration de la Qualité de Vie des 40 millions de personnes que nous servons chaque jour.

Notre objectif est que notre entreprise et notre marque soient les plus désirables et les plus attractives.

Le Conseil d'Administration va proposer à l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires, d'une part un changement de raison sociale, d'autre part un rajeunissement de l'identité visuelle c'est-à-dire du logotype.

**Le changement de raison sociale du Groupe** va se manifester par **la suppression du mot « Alliance »** et de **la lettre « h »**. Le nom du Groupe serait donc **SODEXO**.

#### *La suppression du mot « Alliance »*

De 1995 à 2000, pour renforcer notre réseau international nous avons été amenés à réaliser trois acquisitions majeures : Gardner Merchant au Royaume-Uni, Partena dans les pays scandinaves, Marriott Management Services en Amérique du Nord. Ces trois entreprises de restauration collective, beaucoup plus anciennes que Sodexho, avaient prouvé leur réussite grâce à un personnel compétent. Il ne fallait pas casser ces entités mais au contraire les aider à se développer, reconnaître leurs mérites, les accueillir sur un pied d'égalité, éviter à tout prix qu'il y ait des dominants et des dominés, des vainqueurs et des vaincus. Pour être plus clair, j'avais dit à l'époque : *« Ce n'est pas avec de l'argent que l'on achète l'histoire d'une entreprise, sa culture, ses compétences, la fierté et la motivation des femmes et des hommes qui ont fait sa réussite. »*

Progressivement, chacune de ces sociétés a souhaité adopter le nom de Sodexho. C'est pour gagner leur confiance, pour prouver que l'on fait ce que l'on dit que nous avons ajouté à la raison sociale « Sodexho » le mot « Alliance ».

Depuis nous avons, au cours de l'exercice 2005-2006, effectué une enquête d'engagement des salariés dans 35 pays où l'on a interrogé 78 000 collaborateurs, soit la totalité de l'encadrement et un échantillon de 20 % des employés de site. Plus de 80 % des collaborateurs ont montré leur attachement et leur fierté d'appartenance au Groupe et 83 % ont indiqué qu'ils n'hésiteraient pas à recommander Sodexho à un ami en recherche d'emploi.

Il nous a donc semblé que le mot « Alliance » n'était plus nécessaire.

#### *La suppression de la lettre « h »*

L'objectif de la suppression du « h » est de faciliter la prononciation de notre marque dans le monde entier et dans toutes les langues. Les études faites font ressortir que, dans certaines langues, le « x » suivi d'un « h » est difficilement prononçable.

Dès le début de l'histoire de Sodexho, l'idée de supprimer la lettre « h » avait été évoquée. Le nom de l'entreprise était déjà, à l'époque, souvent déformé, mal prononcé et mal orthographié. J'avais donc essayé de la supprimer. Les 5 000 personnes qui constituaient Sodexho à l'époque, provenaient, dans une large majorité, des métiers de l'hôtellerie et de la restauration, et considéraient que ce « h » faisait partie intégrante de leur identité. Devant l'émotion soulevée, je n'avais pas poursuivi. Mais aujourd'hui, compte tenu de la diversité actuelle et à venir de nos services, des compétences nouvelles de nos collaborateurs (en particulier dans le Facilities Management), la suppression du « h » est nécessaire et, d'après nos sondages, elle ne suscitera aucun émoi particulier au sein du Groupe.

#### *Le rajeunissement de l'identité visuelle*

Les études effectuées nous ont montré que nous avons besoin d'un logotype plus fort, plus lisible et plus moderne. Nous avons fait appel à une agence spécialisée en stratégie de marque et de design.

Voilà le résultat de ces travaux.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Architecte de la Qualité de Vie

*Nos clients, nos équipes sont dispersés sur toute la terre.  
Nous avons rêvé d'une étoile qui nous rassemble, visible des territoires  
désertiques ou glaciaires, de la Terre de feu au détroit de Bering,  
de la savane équatoriale aux steppes d'Asie centrale.*

*Les scientifiques consultés nous ont dit qu'aucune étoile ne pouvait se voir  
des quatre coins du monde. Alors nous avons inventé notre propre étoile.*

*L'étoile Sodexo, universelle, visible sur nos sites, nos uniformes,  
proche de chacun d'entre nous, nous éclaire et nous guide.  
Elle rayonne de milliers de sourires comme une passerelle  
entre toi et moi, entre nous et le monde.*

*Illuminer les matins gris. Faire briller les yeux d'un enfant.  
Serrer la main posée sur un drap. Réconforter ceux qui vivent loin de chez eux.  
Apporter à tous des petits bonheurs quotidiens...*

*L'Étoile Sodexo sera notre promesse  
« Faire de chaque jour un jour meilleur ».*

Testées sur des publics externes et internes, notre nouvelle raison sociale et notre identité visuelle rajeunie ont reçu le meilleur accueil. Il s'agit maintenant d'en faire une véritable marque mondiale.

Une marque mondiale, unique, connue et appréciée est un atout considérable pour accélérer la croissance interne de notre Groupe et améliorer sa rentabilité. C'est le ciment le plus évident qui réunit clients, consommateurs, collaborateurs et actionnaires.

Dans un monde de « surcommunication », une marque mondiale unique et forte peut être immédiatement identifiée et reconnue. A contrario, toute contre-performance, qu'elle soit au niveau d'un site, d'une région, d'un segment de clientèle ou d'un pays, peut avoir des répercussions sur l'ensemble du Groupe en entachant notamment son image.

Une marque mondiale unique impose donc une exigence de qualité de toutes les activités, entités et pays ; elle agit comme une garantie pour tous ceux qui contractent avec Sodexo. Elle nous rend encore plus responsables et solidaires dans les progrès à accomplir et les innovations à mettre en œuvre. Enfin, elle est un atout dans la compétition mondiale, elle améliore l'efficacité et la productivité des investissements en communication.

Nombreux sont ceux et, en particulier, nos collaborateurs, qui seraient fiers que notre marque soit très connue.

Pour y parvenir, nous avons des faiblesses et des atouts.

Nos faiblesses sont évidentes. Certains produits ou services à marge élevée peuvent incorporer dans leurs prix de revient des dépenses importantes de publicité. Ce n'est pas notre cas. Il va donc nous falloir déployer des

trésors d'imagination pour faire connaître Sodexo sans que cela nous coûte trop cher.

Nos atouts sont nombreux, nous sommes partis de rien et, aujourd'hui :

- nous sommes l'un des plus grands employeurs mondiaux ;
- nous avons obtenu de nombreuses récompenses et nous avons été classés 4<sup>e</sup> dans le Top 100 des meilleures entreprises mondiales de services ;
- nous sommes reconnus comme une entreprise citoyenne par les indices DJSI (Dow Jones Sustainable Indices) Europe et Monde, qui nous ont également nommés « *supersector worldwide leader* » dans notre secteur d'activité ;
- nous sommes le leader mondial sur la plupart de nos marchés ;
- nous sommes indépendants car contrôlés par ma famille ;
- nous avons des clientèles prestigieuses ; nous opérons dans des lieux aussi célèbres que la tour Eiffel, le Lido de Paris, Longchamp, Roland Garros, Ascot ou le Blenheim Palace au Royaume-Uni...

Faire de Sodexo la marque la plus désirée de sa catégorie est l'objectif que nous nous sommes fixé. Nous n'obtiendrons ce résultat que si chacun de nos dirigeants, chacun de nos collaborateurs est convaincu qu'une marque unique mondiale renforcée accélérera notre croissance interne, améliorera nos marges et nous permettra de garder nos talents et d'en attirer de nouveaux.

Pierre Bellon

## → ENTRETIEN AVEC MICHEL LANDEL

### *Directeur Général de Sodexho*

Le 15 novembre 2007

#### **Voilà maintenant deux ans que vous avez été nommé. Quelle est votre analyse des défis mondiaux que le Groupe va devoir relever ?**

Plusieurs grandes tendances marquent ce début de siècle. Le monde occidental vieillit et sa population diminue alors que les pays émergents rattrapent le niveau de vie des pays développés, s'urbanisent et adoptent ses modes de consommation. La lutte contre le réchauffement de la planète et, plus largement, la nécessité d'agir en entreprise citoyenne, deviennent partout des priorités. La sécurité énergétique est à nouveau à l'ordre du jour mondial. Quant aux « nouvelles » technologies, elles font désormais partie intégrante de la vie économique comme de la vie quotidienne. Enfin, l'innovation et le pouvoir économique commencent à se déplacer vers l'Est. Ces grands défis constituent, en réalité, des opportunités de croissance considérables pour Sodexho, tout comme une responsabilité accrue en matière de citoyenneté d'entreprise.

#### **Sodexho est-il armé pour saisir ces opportunités ?**

Depuis sa création, le développement de Sodexho a toujours été étroitement lié aux évolutions de la société civile. Notre Groupe a su anticiper les aspirations de ses clients et de ses consommateurs. Avec la volonté d'améliorer leur Qualité de Vie au quotidien – une des grandes aspirations de chacun aujourd'hui –, il est devenu le leader mondial des Services de Restauration sur les segments de l'Education, de la Santé et des Seniors. Nous soutenons aussi, depuis des années, le développement de nos clients en nous engageant à leurs côtés pour contribuer au développement durable des économies locales. Nous continuons à investir pour former nos collaborateurs et améliorer les normes de qualité, notamment dans les pays émergents. Avec les Chèques et Cartes de Services, nous proposons aux entreprises et aux pouvoirs publics des solutions innovantes pour gérer plus efficacement leur politique sociale. Autant d'exemples qui prouvent notre capacité à anticiper les grandes évolutions de nos sociétés avec un atout maître : nos 342 000 collaborateurs qui représentent, partout dans le monde, la diversité de nos clients et de nos consommateurs.

#### **Quelle est l'ambition de Sodexho pour les années à venir ?**

Pour « Devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie », nous avons lancé, il y a maintenant deux ans, notre projet d'entreprise « Ambition 2015 ». Nous avons l'ambition de doubler notre chiffre d'affaires en dix ans, avec un objectif de croissance interne moyenne annuelle de 7 %. Pour y parvenir, nous avons défini une

stratégie claire : renforcer notre leadership dans les Services de Restauration, accélérer notre développement dans les services de Facilities Management et nous imposer comme le leader mondial des Chèques et Cartes de Services.

#### **Comment allez-vous réaliser cette ambition ?**

Tout d'abord, nos performances financières sur 2006-2007 sont bonnes.

- La croissance interne atteint 8,4 % sur l'exercice, ce qui représente une amélioration de 4 % en deux ans. Tous les segments de l'activité Services de Restauration et de Facilities Management ainsi que l'activité Chèques et Cartes de Services ont contribué à cette performance.
- Grâce aux initiatives conduites pour améliorer la productivité sur les sites dans toutes nos activités et dans toutes les zones géographiques, et au redressement confirmé de Sodexho au Royaume-Uni, le résultat opérationnel progresse de presque 15 % hors effet de change.
- Enfin, les flux nets de trésorerie liés à l'activité sont de nouveau en hausse importante.

Ensuite, nous continuons à nous mobiliser sur six axes stratégiques : accélérer la croissance interne rentable, améliorer le résultat opérationnel et le cash flow, renforcer le respect des normes en améliorant notre rigueur de gestion et en échangeant les meilleures pratiques, vivre nos valeurs, faire de nos ressources humaines et de leur diversité un réel avantage concurrentiel, et faire de la marque Sodexho la référence dans les services de la Qualité de Vie. Une série d'initiatives sont progressivement mises en place dans tous ces domaines pour gagner en efficacité et en compétitivité.

Nous avons ainsi récemment décidé de faire évoluer notre raison sociale et la marque mondiale unique de notre Groupe. « Sodexho Alliance » devient « Sodexo » et notre logo rajeunit.

#### **Pourquoi faire évoluer la marque Sodexho ?**

Tout simplement pour mieux refléter la stratégie de notre Groupe. Je suis convaincu que la marque est une arme stratégique que nous pouvons mieux utiliser. Je suis donc déterminé à faire de Sodexho une grande marque mondiale et à l'utiliser comme un levier de croissance interne rentable pour le Groupe.

Engagement de qualité pour nos clients, nos consommateurs, nos collaborateurs et nos actionnaires, notre marque est aussi le ciment de cette communauté partout dans le monde. En la modernisant et en renforçant son impact, nous voulons accroître sa valorisation au bénéfice de tous.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Architecte de la Qualité de Vie

## → LE COMITÉ EXÉCUTIF

---

*Au 1<sup>er</sup> septembre 2007*

*Animé par Michel Landel, le Comité Exécutif a pour mission de faire partager une vision commune, de définir les stratégies, de veiller à leur mise en œuvre et de suivre l'évolution des performances des filiales opérationnelles. Il détermine les structures nécessaires au développement du Groupe en s'assurant que chaque dirigeant a un successeur identifié et formé. Les membres du Comité Exécutif sont aussi des ambassadeurs de la marque et participent à sa valorisation dans le monde.*

*Le Comité Exécutif s'appuie sur un Comité Opérationnel réunissant les principaux dirigeants d'activités, entités opérationnelles et pays. Ce Comité a pour rôle de décliner les axes stratégiques en plans d'actions et de mobiliser les équipes sur leur mise en place.*

*Chaque membre a également vocation à partager l'information, à faire connaître et à déployer les meilleures pratiques, et à renforcer l'adhésion aux valeurs du Groupe.*

### Michel Landel

Directeur Général Sodexho Alliance  
Président du Comité Exécutif  
Président de l'Association Sodexho STOP Hunger

### Élisabeth Carpentier

Directeur Ressources Humaines Groupe

### George Chavel

Directeur Général Adjoint Groupe  
Directeur Général Amérique du Nord,  
Services de Restauration et de Facilities Management

### Roberto Cirillo

Directeur Planification Stratégique et Innovation Groupe

### Pierre Henry

Directeur Général Adjoint Groupe  
Directeur Général de l'activité Chèques et Cartes de Services et Amérique du Sud, Services de Restauration et de Facilities Management

### Siân Herbert-Jones

Directeur Financier Groupe

### Philip Jansen

Directeur Général Adjoint Groupe  
Directeur Général Europe  
Services de Restauration et de Facilities Management

### Nicolas Japy

Directeur Général Adjoint Groupe  
Directeur Général, Bases-Vie et Asie/Australie,  
Services de Restauration et de Facilities Management

### Clodine Pincemin

Directeur Communication et Développement Durable  
Groupe

### Damien Verdier

Directeur Marketing Groupe

## → UNE STRATÉGIE AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE

Pour devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie, Sodexo a lancé, il y a deux ans, le projet « Ambition 2015 ». À cet horizon, le Groupe ambitionne de doubler son chiffre d'affaires et de rééquilibrer son portefeuille d'activités pour servir 100 millions de consommateurs contre 40 aujourd'hui.

Ce projet d'entreprise mobilise chacun autour d'une stratégie claire : renforcer le leadership de Sodexo dans les Services de Restauration, accélérer son développement dans les Services de Facilities Management et s'imposer comme le leader mondial des Chèques et Cartes de Services.

- L'offre globale de Sodexo
- Un potentiel de croissance considérable
- Trois objectifs stratégiques
- Sodexo en Chine
- Sodexo en Inde

### L'offre de Sodexo

Services de Restauration et de Facilities Management			Chèques et Cartes de Services
Services de RESTAURATION	Services « SOFT »	Services de MAINTENANCE TECHNIQUE	
Restaurants d'entreprise	Réception, conciergerie	Plomberie	Pass Restaurant
Traiteur	Services généraux	Chauffage	Pass Mobilité
Tables de Direction	Nettoyage	Génie climatique	Pass Cadeau
Distribution automatique	Pressing	Gestion des énergies	Pass Loisirs
Livraison de repas	Espaces verts	Second œuvre	Carte Livre
...	Gestion des déchets	Gestion de projet	Pass Formation
	...	...	

### Un potentiel de croissance considérable



Estimation Sodexo

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Architecte de la Qualité de Vie

## Trois objectifs stratégiques

### Renforcer le leadership de Sodexo dans les Services de Restauration

Fort d'une expérience de 40 ans et d'une expertise reconnue dans tous les domaines de son métier « historique » – gastronomie, équilibre nutritionnel, sécurité alimentaire, politique d'achats responsable, respect de l'environnement... – Sodexo dispose de tous les atouts sur un marché qui n'est encore sous-traité, en moyenne, qu'à 45 %. Les succès commerciaux de l'exercice en témoignent.

#### Les succès commerciaux de l'exercice

##### Entreprises et Administrations

- **États-Unis : Wellpoint, Inc.** confie à Sodexo les services de Restauration pour 30 000 consommateurs sur 67 sites et SodexoMagic remporte le contrat de restauration de **Disneyland** à Anaheim (Californie).

##### Loisirs

- **États-Unis :** Sodexo inaugure le « **Café St. Barts** » sur Park Avenue à New York, l'une des plus belles avenues du monde.
- **France :** Sodexo assurera les services de Restauration de la **tour Eiffel** grâce à une approche culinaire et économique originale développée en partenariat avec le Groupe Alain Ducasse.

##### Défense

- **Suède :** les **Forces armées** confient à Sodexo les services de Restauration de ses cinq camps d'entraînement de la région de Norbotten.

##### Santé

- **Royaume-Uni : Nuffield** choisit Sodexo pour assurer la restauration des patients, des visiteurs et du personnel de ses 39 hôpitaux. Ce contrat fait de Sodexo le leader national du marché hospitalier privé.

##### Éducation

- **Chili : L'université Santo Tomas de Santiago** confie à Sodexo les services de Restauration de ses 12 000 étudiants sur 6 sites.
- **Singapour :** Sodexo remporte les services de Restauration de l'**École américaine** (3 800 élèves).

#### Récompenses 2006-2007

##### États-Unis

« **Meilleur Concept** » attribué par *Food Management Magazine* pour « **Sweet Shots** », des desserts dans un mini pack permettant de manger léger sur son lieu de travail tout en se faisant plaisir.

### Accélérer son développement dans les services de Facilities Management

Placé au cœur de sa stratégie, le Facilities Management offre à Sodexo des opportunités de croissance 1,5 fois supérieures à celles de la restauration. Depuis sa création, le Groupe offre un très large éventail de services grâce à une organisation spécialisée par segment de clientèle. Ce positionnement précurseur, renforcé par la légitimité acquise auprès de ses clients dans les Services de Restauration, lui a permis de démontrer son expertise et de réaliser en 2006-2007, 18,1 % de son chiffre d'affaires consolidé dans les Services de Facilities Management.

Aujourd'hui, l'offre de Sodexo va des services de restauration en self à la maintenance des scanners ou des IRM, en passant par le traitement des déchets, la construction ou le génie climatique. Créatrices de valeur durable pour les clients, elles leur permettent de gagner en efficacité économique tout en améliorant chaque jour la Qualité de Vie de leurs consommateurs. L'expertise reconnue et la qualité certifiée de ces offres contribuent aussi à renforcer le leadership de Sodexo dans le monde.

#### Les succès commerciaux de l'exercice

##### Entreprises et Administrations

- **Australie : Westpac** délègue à Sodexo ses services de Facilities Management sur plus de 1 600 sites à travers tout le pays.
- **Espagne :** Sodexo réussit son **développement dans les Services de Facilities Management**. Choisi, en 2005, pour assurer les services de maintenance technique de grands clients comme Coca-Cola ou le Football club de Barcelone, Sodexo a doublé ses ventes dans les services de Facilities Management en 2006.
- **Pays-Bas :** Sodexo remporte l'appel d'offres lancé par **KLM** pour les services de Restauration et de Facilities Management de ses 90 immeubles de la région de Schiphol (38 000 consommateurs).

##### Défense

- **Chypre :** le **Ministère de la Défense britannique** confie à Sodexo les services de Restauration et de Facilities Management de la Base souveraine de Chypre.

##### Santé

- **Canada : le York Central Hospital de Toronto** délègue à Sodexo ses services de Restauration et de Facilities Management. Le nombre de prestations sous-traitées en fait le plus important contrat de ce type jamais mis en œuvre dans un hôpital canadien.

- **États-Unis : Moses Cone Medical Center** (Greensboro, Caroline du Nord) choisit Clinical Technology Management, service spécialisé de Sodexho, pour assurer la maintenance de 13 000 pièces de haute technologie de ses équipements de diagnostic.

#### Éducation

- **États-Unis :**
  - Sodexho remporte le contrat de services de Facilities Management de **l'université d'état de New York** à Buffalo qui accueille 27 000 étudiants ;
  - le **Recovery School District**, qui compte 8 500 élèves à la Nouvelle-Orléans (Louisiane), sous-traite à Sodexho ses services de Restauration et de Facilities Management.
- **Singapour : L'École Française**, une école internationale qui accueille 1 000 étudiants, ajoute la maintenance technique aux services de restauration et d'entretien déjà assurés par Sodexho.

#### Récompenses 2006-2007

##### International

**International Association of Outsourcing Professionals (IAOP)**, classe Sodexho (Euronext Paris FR0000121220) au **4<sup>e</sup> rang mondial des entreprises de services les plus performantes**, et en **1<sup>re</sup> position** dans sa catégorie « **Facility Services** ». Les entreprises sont classées selon 18 critères, dont la croissance du chiffre d'affaires, le nombre d'employés, les compétences et la formation des collaborateurs, les certifications professionnelles et techniques (comme ISO 9001), la qualité du management et du service aux clients.

**Brésil :** Sodexho remporte les prix « **Prêmio Top Hospitalar** » et « **Top of the Mind** ».

**États-Unis :** Sodexho est désigné « **Partenaire de l'année 2006** » (*Outstanding Business Partner of the Year*) par National Association of College Auxiliary Services (NACAS).

##### Royaume-Uni :

- **double récompense** aux trophées *Eventia Corporate Event* pour **Knebworth House** où Sodexho est nommé « Meilleur organisateur » d'événements exceptionnels et « Meilleur exploitant » de lieux d'exception ;
- le **CPIS** (*Chartered Institute of Purchasing and Supply*) décerne à **l'Armée du Salut** le prix de la « Meilleure Initiative », fruit de sa collaboration avec Sodexho.

#### S'imposer comme le leader mondial des Chèques et Cartes de Services

*En 30 ans, Sodexho s'est imposé comme le n° 2 mondial des Chèques et Cartes de Services. Sodexho propose aux entreprises et aux pouvoirs publics des offres innovantes, flexibles et sécurisées pour optimiser la gestion de leur politique sociale. La capacité d'innovation, la réactivité et l'optimisation des synergies avec les autres activités du Groupe sont les atouts maîtres de Sodexho sur ce marché en constante évolution. En 2006-2007, Sodexho a ainsi enregistré de nombreux succès commerciaux qui renforcent ses positions.*

#### Succès commerciaux de l'exercice

- **Brésil :** 4 900 fonctionnaires vont bénéficier des Pass Alimentation alloués par le **Secrétariat d'État à l'Éducation du Minas Gerais**.
- **Espagne :** Sodexho remporte un **contrat d'Assistance avec la Fondation Caixa**, huitième fondation privée dans le monde, pour son programme de lutte contre la pauvreté des enfants de moins de 16 ans. Ce contrat de quatre ans devrait concerner 100 000 familles.
- **France :** la **Ville de Marseille** confie à Sodexho la gestion des Chèques Restaurant pour ses 9 500 agents municipaux, sur 250 sites.
- **Venezuela :** 1 700 collaborateurs de **Venevision** utilisent les Pass Alimentation Sodexho.

#### Récompenses 2006-2007

**France :** Sodexho reçoit le « **Trophée de l'Action Publique/Privée** » pour le service CLARC, Chèques Culture remis aux étudiants de la région Centre.

**Luxembourg :** La convention nationale des Directeurs de Ressources Humaines décerne à Sodexho le Prix « **Meilleures solutions de stimulation et de motivation 2006** ».

**Royaume-Uni :** Sodexho remporte le prix « **Childcare Voucher Provider of the Year** » (émetteur de Chèques Garderie de l'année) décerné par le magazine *Employee Rewards and Benefits*.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Architecte de la Qualité de Vie

## Sodexo en Chine

**Le pays le plus peuplé de la planète** et qui connaît la plus forte croissance économique au monde, attire naturellement l'attention du Groupe. En 1995, Sodexo remporte son premier contrat de services de restauration et de nettoyage avec l'École Internationale Américaine de Shanghai. De 1995 à 2001, Sodexo se consacre au développement des segments des entreprises étrangères et des écoles internationales, et élargit sa gamme de services. En 2002, Sodexo signe un premier contrat de services de Restauration avec une société chinoise, Haier (Qingdao), puis ses premiers contrats publics, jusqu'à devenir le leader incontesté du marché chinois.

Le Groupe développe, parallèlement, ses activités Chèques et Cartes de Services. En mai 1999, il obtient, pour la ville de Shanghai, la première licence délivrée pour gérer des avantages en nature via une Carte Restaurant, puis lance, en 2001, la Carte Restaurant universelle pour les périodes de festivités (fête de la Lune et Nouvel An chinois), en 2003, la Carte Fidélité pour les commerçants et, en 2006, la Carte Loisirs pour les entreprises soucieuses de motiver leurs salariés.

Sodexo est aussi la première société à capitaux étrangers récompensée par le prix « Entreprise d'excellence de restauration 2007 » pour son engagement à promouvoir l'emploi et le développement durable de l'économie locale.

## Le marché chinois

**1,3 milliard** d'habitants, dont **450 millions** sont des urbains.

**80 millions** appartiennent à la classe moyenne : ils seront **700 millions** en 2020.

**Croissance moyenne annuelle du PIB** durant les 20 dernières années : **10 %**, estimée à **8 %** pour les 10 prochaines années.

**Croissance** équilibrée, qualitative et respectueuse de l'environnement pour Sodexo.

Source : Sodexo

### Sodexo – Services de Restauration et de Facilities Management

- **Taux de croissance moyen** des 5 dernières années : **26 %**.
- **13 000** collaborateurs dans **24** villes qui représentent **25 à 30 %** de la population urbaine chinoise (Beijing, Dalian, Dongguan, Foshan, Guangzhou, Hangzhou, Huizhou, Jiangmen, Jiaying, Nanjing, Qingdao, Qingyuan, Shanghai, Shenyang, Shenzhen, Suzhou, Tangshan, Tianjin, Wuhan, Wuxi, Xiamen, Yangzhou, Zhongshan, Zhuhai).
- **500 sites**, dont **88** gagnés en 2006-2007.

#### Parmi nos nouveaux clients

L'**Independent Schools Foundation** de Hong Kong a délégué à Sodexo tous ses services de Restauration et de Facilities Management et **UBS** ses services « soft » sur neuf sites (Beijing, Shanghai, Guangzhou, Shenzhen).

Tianjin **Faw Xiali Automotive** et **Tianjin Faw Toyota Motor** à Tianjin, **GE China Technology Center** et les sièges sociaux **d'Unilever China** et **d'Henkel China** à Shanghai ont confié à Sodexo leurs services de Restauration.

### Sodexo – Chèques et Cartes de Services (Shanghai)

- **Taux de croissance moyen** des 5 dernières années : **18 %**
- **12 204** clients.
- **1 000 000** de bénéficiaires.
- **3 500** affiliés.

#### Parmi nos nouveaux clients

**China Netcom** et **Shanghai Mobile Communications** adoptent le Pass Restaurant de Sodexo.



## Sodexo en Inde

En 1997, Sodexo décide de s'implanter en Inde, un pays au potentiel considérable dont la taille et la législation sont favorables au développement de l'activité Chèques et Cartes de Services. Le chèque Restaurant, puis en 1999, le chèque Cadeau trouvent leurs premiers clients. Pour répondre aux besoins des grands groupes indiens en plein essor, notamment dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, Sodexo fait jouer les synergies et remporte ses premiers contrats de services de Facilities Management en 2001. En 2002, Sodexo soutient l'implantation en Inde de ses grands clients internationaux et remporte ses premiers contrats de services de Restauration. Aujourd'hui, Sodexo accompagne à leur tour, ses grands clients indiens dans leur développement international.

N° 1 du marché indien des Chèques et Cartes de Services et des services de Facilities Management, Sodexo doit sa réussite à l'importance de ses investissements humains en formation et qualité de service, au respect des cultures locales, aux synergies entre les activités du Groupe et à la force d'une marque reconnue.

### Le marché indien

**1,1 milliard** d'habitants et **1,3 milliard** en 2020.

Une **moyenne d'âge** de **24,8** ans.

Une **classe moyenne dynamique** de **300** millions de personnes.

**10<sup>e</sup> économie mondiale.**

**Croissance** économique soutenue dans l'industrie et les services.

**Leader mondial** des technologies de l'information.

Source : Sodexo

#### Sodexo – Services de Restauration et de Facilities Management

- **Taux de croissance moyen** des 5 dernières années : **102 %**.
- **9 000** collaborateurs dans **26** villes : Mumbai, Pune, Baroda, Ahmedabad, Delhi, Gurgaon, Noida, Chandigarh, Faridabad, Kolkata, Chennai, Bangalore, Hyderabad, Bellary, Mysore, Vizag, Nagpur, Indore, Patna, Rudrapur, Surat, Pondicherry, Madurai, Coimbatore, Lucknow, Secunderabad.
- **311** sites, dont **67** gagnés en 2006-2007.
- **117** clients.

##### Parmi nos nouveaux clients

Sodexo ouvre le segment Éducation avec un premier contrat de services de restauration pour l'**American School** de Mumbai, intégrant la rénovation de la cafeteria et des cuisines. Il ouvre également le segment Santé avec un contrat de services de restauration, d'entretien et de conciergerie pour l'**hôpital Columbia Asia** de Bangalore et les services de maintenance technique des installations du **Fortis Hiranandani Health Care** de Mumbai. Sur le segment des Entreprises, **Cisco** à Bangalore délègue à Sodexo ses services de restauration, **Siemens** la maintenance technique de 17 000 m<sup>2</sup> à Mumbai, **IBM Daksh** de 12 hectares sur 12 sites.

#### Sodexo – Chèques et Cartes de Services

- **Taux de croissance moyen** des 5 dernières années : **59 %**.
- **11 villes** (Ahmedabad, Bangalore, Chennai, Coimbatore, Chandigarh, Ernakulam, Hyderabad, Kolkata, Mumbai, New Delhi, Pune).
- **5 173 clients.**
- **600 000** bénéficiaires de Chèques et Cartes Restaurant.
- **16 000** affiliés.

##### Parmi nos 1 800 nouveaux clients

La société informatique **Oracle** choisit la « Smart Card » de Sodexo, une solution clé en main numéro 1 du marché indien pour la restauration de ses 12 000 collaborateurs sur ses 21 sites.

37 400 salariés de **Bhilai Steel Plant** à Kolkata bénéficieront du Pass Cadeau de Sodexo.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Architecte de la Qualité de Vie

## → LES CHIFFRES-CLÉS 2006-2007

**13,4** milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé  
**342 000** collaborateurs sur **29 000** sites dans **80** pays

### ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

	EUR millions	USD millions*
2002-2003	11 687	12 490
2003-2004	11 494	13 855
2004-2005	11 693	14 880
2005-2006	12 798	15 676
<b>2006-2007</b>	<b>13 385</b>	<b>17 694</b>

\* Calculé au taux moyen de conversion de chaque exercice ; pour l'exercice 2006-2007 : 1 euro = 1,3219 dollar US.

La croissance interne atteint 8,4 % sur l'exercice, ce qui représente une amélioration du taux de progression de 4 % en deux ans. Tous les segments de l'activité Services de Restauration et de Facilities Management ainsi que l'activité Chèques et Cartes de Services ont contribué à cette performance.

### RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Amérique du Nord	41 %
Europe continentale	34 %
Royaume-Uni et Irlande	11 %
Reste du monde	14 %

À noter, une croissance interne du chiffre d'affaires, en 2006-2007, de plus de 15 % dans le Reste du monde, traduisant les progressions à deux chiffres de l'Amérique latine, de l'Australie, de l'Asie – et notamment de la Chine et de l'Inde –, ainsi que des Bases-Vie.

### RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ

<b>Services de Restauration et de Facilities Management</b>	<b>97 %</b>
Entreprises et Administrations	37 %
Défense	3 %
Établissements pénitentiaires	2 %
Santé	19 %
Seniors	6 %
Éducation	23 %
Bases-Vie	7 %
<b>Chèques et Cartes de Services</b>	<b>3 %</b>

La croissance interne en Entreprises et Administrations atteint le niveau élevé de 8,1 % sur l'exercice 2006-2007, notamment grâce à la forte reprise et aux efforts déployés par les équipes de Sodexho en Amérique du Nord, ainsi qu'au dynamisme du réseau international du Groupe.

En Santé et Seniors, la croissance interne atteint 9 % démontrant la solidité des positions de Sodexho sur ce marché à fort potentiel. Le Groupe dispose, dans ce domaine, d'une offre de services particulièrement complète et adaptée, tant en Restauration qu'en Facilities Management.

En Éducation, la croissance interne connaît également une forte accélération pour atteindre 7 %, une progression nettement supérieure à celle des deux exercices précédents.

### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

2002-2003	308 385
2003-2004	312 975
2004-2005	324 446
2005-2006	332 096
<b>2006-2007</b>	<b>342 380</b>

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SITES

2002-2003	23 873
2003-2004	24 866
2004-2005	26 634
2005-2006	28 234
<b>2006-2007</b>	<b>28 896</b>

### RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Amérique du Nord	35 %	119 242 collaborateurs
Europe continentale	27 %	90 705 collaborateurs
Royaume-Uni et Irlande	12 %	42 972 collaborateurs
Reste du monde	26 %	89 461 collaborateurs

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ

<b>Services de Restauration et de Facilities Management</b>	<b>99 %</b>
Entreprises et Administrations	40 %
Défense	4 %
Établissements pénitentiaires	1 %
Santé	15 %
Seniors	4 %
Éducation	25 %
Bases-Vie	8 %
Structures partagées	2 %
<b>Chèques et Cartes de Services</b>	<b>1 %</b>

## RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

	EUR millions	USD millions*
2004-2005	450	573
2005-2006	605	741
<b>2006-2007</b>	<b>640</b>	<b>846</b>

\* Calculé au taux moyen de conversion de chaque exercice ; pour l'exercice 2006-2007 : 1 euro = 1,3219 dollar US.

Grâce, en particulier, au redressement de Sodexo au Royaume-Uni et à une meilleure gestion dans le Reste du monde, le résultat opérationnel progresse, à taux de change constants de 14,5 % (si l'on exclut l'impact de la plus-value de cession de la filiale Spirit Cruises et la reprise de la provision relative au litige américain, intervenues au cours de l'exercice précédent).

## RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

	EUR millions	USD millions*
2004-2005	212	270
2005-2006	323	395
<b>2006-2007</b>	<b>347</b>	<b>459</b>

\* Calculé au taux moyen de conversion de chaque exercice ; pour l'exercice 2006-2007 : 1 euro = 1,3219 dollar US.

Le résultat net part du Groupe est en progression de 7,5 % et, hors effets de change, de 11 %. Cette augmentation résulte principalement d'une forte croissance du résultat opérationnel, d'une réduction des charges financières liée à la poursuite du désendettement du Groupe pendant l'exercice et d'une bonne maîtrise du taux effectif d'impôt au-dessous de 35 %.

## RÉSULTAT DISTRIBUÉ

	EUR millions	USD millions*
2004-2005	119	145
2005-2006	151	194
<b>2006-2007**</b>	<b>183</b>	<b>250</b>

\* Calculé au taux de clôture de chaque exercice ; pour l'exercice 2006-2007 : 1 euro = 1,3684 dollar US.

\*\* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008.

Compte tenu des bons résultats et du niveau de cash flow généré, le dividende proposé aux actionnaires (1,15 euro par action) est en augmentation de 21 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

## FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS A L'ACTIVITÉ

	EUR millions	USD millions*
2004-2005	677	862
2005-2006	488	598
<b>2006-2007</b>	<b>753</b>	<b>995</b>

\* Calculé au taux moyen de conversion de chaque exercice ; pour l'exercice 2005-2006 : 1 euro = 1,3219 dollar US.

Pour l'exercice 2006-2007, les flux nets de trésorerie liés à l'activité sont en hausse de 54 % par rapport à l'année précédente, illustrant ainsi la qualité du modèle financier du Groupe.

## ENDETTEMENT FINANCIER NET DE LA TRÉSORERIE OPÉRATIONNELLE RAPPORTÉ AUX CAPITAUX PROPRES\*

(y compris intérêts minoritaires)

2004-2005	33 %
2005-2006	21 %
<b>2006-2007</b>	<b>5 %</b>

\* Dette financière nette de la trésorerie et des actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services moins découverts bancaires.

## BÉNÉFICE NET PAR ACTION

(en euros)	
2004-2005	1,36
2005-2006	2,07
<b>2006-2007</b>	<b>2,22</b>

Compte tenu de l'absence de création d'actions nouvelles, le bénéfice par action connaît une progression comparable à celle du résultat net.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Architecte de la Qualité de Vie

## → UNE ENTREPRISE CITOYENNE

---

*Les 342 000 collaborateurs du Groupe partagent des valeurs communes et la même conception d'un monde citoyen qui prépare l'avenir des générations futures. Elles se traduisent dans les gestes individuels quotidiens, mais aussi dans les politiques et les programmes du Groupe pour Améliorer la Qualité de Vie.*

*Les engagements économiques, sociaux et environnementaux de Sodexo, formalisés dans sa charte éthique, sont reconnus et récompensés partout dans le monde où le Groupe agit quotidiennement pour faire de chaque jour un jour meilleur.*

### **Vivre nos valeurs**

- Notre philosophie
- Nos valeurs
- Nos principes éthiques
- Notre ambition

### **Améliorer la Qualité de vie des générations actuelles et futures**

- Une démarche intégrée à la stratégie
- La volonté de progresser
- Une citoyenneté reconnue

### **Nos objectifs et nos réussites**

- Progresser avec et pour nos clients
- Offrir équilibre et santé à nos consommateurs
- Valoriser les talents et les différences de nos collaborateurs
- Lutter contre la malnutrition avec STOP Hunger

## Vivre nos valeurs

**Notre philosophie est le fondement de notre réussite passée et de notre réussite à venir. Elle repose sur six piliers :**

- nos finalités ;
- notre choix de croissance interne ;
- notre vocation ;
- notre vision ;
- nos valeurs ;
- nos principes éthiques.

### Nos finalités

Notre entreprise est la communauté de ses clients, de ses consommateurs, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Notre raison d'être : satisfaire leurs attentes.

### Notre choix de croissance interne

Pour atteindre ces finalités, nous avons choisi la croissance interne de notre chiffre d'affaires et de nos résultats en contribuant au développement des pays dans lesquels nous exerçons notre activité.

### Notre vocation

Améliorer la Qualité de Vie au Quotidien.

### Notre vision

Devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie.

### Nos valeurs

#### *L'esprit de service*

- Le client et les consommateurs sont l'objet de toutes nos attentions.
- Pour bien les servir, il nous faut chaque jour, à tous les niveaux, démontrer notre disponibilité, notre capacité d'écoute, notre faculté à anticiper leurs attentes, notre sens de la convivialité, notre rapidité à réagir à leurs remarques, notre fierté à les satisfaire.
- Sodexo est devenu une grande entreprise mondiale, tout en restant une entreprise de proximité où chaque responsable sur le terrain est un véritable chef d'entreprise, proche de ses clients et autonome dans ses décisions.

#### *L'esprit d'équipe*

- Il doit exister dans toutes nos exploitations, nos entités opérationnelles et fonctionnelles, comme dans nos comités de direction.
- Les compétences des uns s'allient aux savoir-faire des autres et contribuent ainsi à assurer le succès de Sodexo. L'organisation de l'équipe est fondée sur le

respect des règles suivantes : l'écoute, la transparence, le respect des autres, la diversité, la solidarité dans la mise en œuvre des décisions majeures, le respect des règles et le soutien mutuel, particulièrement dans la difficulté.

#### *L'esprit de progrès*

Il se matérialise par :

- la volonté, mais aussi la croyance profonde que l'on peut toujours améliorer la situation présente ;
- l'acceptation de l'évaluation de ses performances et de la comparaison avec ses collègues à l'intérieur de l'entreprise, ou avec ses concurrents ;
- le refus des a priori et des faux alibis pour ne pas évoluer ;
- la remise en cause, car l'analyse des succès comme celle des échecs est la base d'une réussite durable ;
- l'équilibre entre ambition et humilité ;
- l'optimisme, la certitude que pour tout problème il existe une solution, une innovation, un progrès à réaliser.

### Nos principes éthiques

#### *La loyauté*

C'est la confiance partagée entre Sodexo et ses clients, ses collaborateurs, ses actionnaires qui garantit des rapports loyaux entre eux. La confiance est un élément fondamental du fonctionnement de notre organisation.

#### *Le respect de la personne*

L'être humain est au cœur de notre entreprise.

Quels que soient leur race, leur origine, leur âge, leur sexe, leurs croyances, leur religion, leur choix de vie, tous les collaborateurs de Sodexo ont une égalité de chances à compétences égales. Améliorer la Qualité de Vie, c'est accorder à chacun respect, dignité et considération.

#### *La transparence*

C'est un principe majeur de Sodexo et un comportement constant de tous vis-à-vis des parties prenantes de l'entreprise : clients et consommateurs, collaborateurs et actionnaires.

#### *La lutte contre la corruption et la concurrence déloyale*

Présents dans le monde entier, nous condamnons toutes les pratiques qui ne reposent pas sur l'honnêteté, l'intégrité et l'équité.

Nos clients, nos fournisseurs, nos collaborateurs sont d'ailleurs sensibilisés et encouragés à adopter avec nous cette attitude de lutte contre la corruption et la concurrence déloyale.

Le Comité Exécutif du Groupe a proposé au Conseil d'Administration d'adopter en novembre 2006, un code intitulé « Principes d'Intégrité dans la Conduite des Affaires ». Ce code formalise les convictions et les

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Architecte de la Qualité de Vie

pratiques de Sodexo dans ce domaine afin que chaque collaborateur comprenne et partage cet engagement dans la lutte contre la corruption et la concurrence déloyale.

L'ensemble de nos collaborateurs à tous les niveaux adhère à notre philosophie et ces six piliers de progrès guident chacun de nous dans notre travail quotidien.

## Notre ambition Sodexo 2015

Nous avons pour ambition de doubler le chiffre d'affaires de l'exercice 2004-2005 et de tripler le résultat opérationnel.

Pour y parvenir, la stratégie est claire :

- renforcer notre leadership dans les services de Restauration ;
- accélérer notre développement dans les services de Facilities Management ;
- nous imposer comme le leader mondial des Chèques et Cartes de Services.

## Améliorer la Qualité de Vie des générations actuelles et futures

### Une démarche intégrée à la stratégie

Dans 80 pays qui couvrent 80 % de la population mondiale, les 342 000 collaborateurs de Sodexo, de plus de 130 nationalités mettent la diversité de leurs cultures et leurs expertises au service d'une même vision : « Devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie. » « **Améliorer la Qualité de Vie au Quotidien** » exprime non seulement la volonté de Sodexo de rendre l'existence plus agréable à tous ceux qu'il sert chaque jour, mais aussi son engagement à assurer un avenir meilleur aux futures générations.

**Entreprise citoyenne**, Sodexo intègre les critères sociaux et environnementaux dans ses politiques et ses programmes. Depuis 2003, une charte éthique signée par ses dirigeants, formalise ses engagements et sa stratégie de développement durable. Inscrites dans une démarche de progrès, ses actions sur le terrain sont adaptées aux spécificités culturelles, économiques, environnementales et sociales des pays dans lesquels le Groupe est présent.

### La volonté de progresser

Sodexo forme une communauté de progrès avec ses clients, ses consommateurs, ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses actionnaires et les pays où il est présent. Son ambition : structurer sa démarche de progrès et en mesurer les performances afin de faire de chaque jour un jour meilleur. Son plan d'action fixe trois objectifs :

- développer un réseau de coordinateurs au sein du Groupe ;
- faire évoluer ses engagements et ses indicateurs ;

- mettre en place des outils communs.

En 2006, Sodexo s'est doté d'un outil de pilotage pour faciliter l'échange et le partage des meilleures initiatives en matière de développement durable et publié depuis, un Rapport de Développement durable disponible sur [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com)

## Les engagements du Groupe

### Les Principes du Global Sullivan

En 2002, Sodexo a adhéré aux Principes du Global Sullivan, une communauté d'entreprises de toutes tailles et tous secteurs qui partagent la même vision de droit et de justice. Le Groupe s'est engagé à mettre en œuvre ses principes sur la responsabilité sociétale, quelles que soient la loi et les coutumes des pays dans lesquels il est implanté.

Pour en savoir plus : [www.thesullivanfoundation.org/gsp](http://www.thesullivanfoundation.org/gsp)

### Le Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact)

Depuis 2003, Sodexo adhère au Pacte mondial et s'engage à en respecter les dix principes, témoignant ainsi de sa responsabilité à l'égard des droits de l'homme, des normes de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Pour en savoir plus : [www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org)

## Une citoyenneté reconnue

### Sodexo Alliance figure dans quatre indices spécialisés dans l'investissement socialement responsable :

- **FTSE4Good** : Sodexo Alliance a été l'une des quatre sociétés françaises à intégrer dès sa création en 2001 ([www.ftse4good.com](http://www.ftse4good.com)). Le classement 2007 la fait apparaître comme une référence dans son secteur d'activité.
- **ASPI Eurozone** : Sodexo Alliance est entré en 2004 dans l'indice sur les critères du développement durable définis par la notation Vigeo. Pour Vigeo, l'approche de Sodexo couvre tous les aspects de la citoyenneté d'entreprise avec deux points forts : sa philosophie des affaires et son engagement en faveur des communautés locales ([www.vigeo.fr](http://www.vigeo.fr)).
- Sodexo est à nouveau classé pour 2007-2008, dans le **Dow Jones Sustainability World Index** et **Dow Jones STOXX Sustainability Index** (zone Europe) ([www.sustainability-indexes.com](http://www.sustainability-indexes.com)). Pour la troisième année consécutive, Sodexo est également nommé « *Supersector worldwide leader* » de la catégorie « *Travel and Leisure* ». Sodexo est la seule entreprise dont le siège social est en France, à obtenir cette reconnaissance. Selon le Groupe SAM, agence de notation du DJSI « *Sodexo a réalisé une excellente performance générale qui témoigne d'une philosophie des affaires rigoureuse et d'une grande transparence.* »

Notre stratégie de développement durable, formalisée dans notre charte éthique, se décline par objectifs et engagements auprès de nos parties prenantes :

## Clients

OBJECTIF	ENGAGEMENT
Nouer un véritable partenariat sur le long terme	Créer de la valeur pour nos clients sur le long terme et établir ainsi des relations de partenariat.

## Consommateurs

OBJECTIF	ENGAGEMENTS
Améliorer la Qualité de Vie au Quotidien en toute sécurité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer une gamme de services qui contribue à améliorer la qualité de vie de tous ceux qui en bénéficient.</li><li>• Contribuer à réduire le risque en matière de sécurité alimentaire.</li><li>• Informer et former les générations futures sur les conditions d'une bonne alimentation.</li></ul>

## Collaborateurs

OBJECTIF	ENGAGEMENTS
Promouvoir une vie professionnelle épanouie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer le rôle « d'ascenseur social » vis-à-vis de nos collaborateurs.</li><li>• Promouvoir et respecter la diversité.</li></ul>

## Fournisseurs

OBJECTIF	ENGAGEMENTS
Construire des relations équilibrées et durables	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mener une politique d'achat garantissant l'origine des produits utilisés.</li><li>• Promouvoir nos valeurs de développement durable auprès de nos fournisseurs et de nos sous-traitants.</li></ul>

## Actionnaires

OBJECTIF	ENGAGEMENT
Assurer l'égalité de traitement des actionnaires dans l'information	Diffuser simultanément à l'ensemble de nos actionnaires une information identique, exacte, claire, régulière et transparente.

## Pays dans lesquels nous sommes présents

OBJECTIF	ENGAGEMENTS
Contribuer au développement économique et social	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contribuer au développement de l'économie locale en privilégiant le recrutement local, et dans les pays les plus défavorisés, soutenir des initiatives locales qui contribuent au développement économique.</li><li>• Généraliser un programme de lutte contre la malnutrition, STOP Hunger, dans les principaux pays où nous sommes implantés.</li><li>• Contribuer à la protection de l'environnement des pays.</li></ul>

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Architecte de la Qualité de Vie

## Nos réussites, nos objectifs

### Clients

#### Progresser avec et pour nos clients

**La fidélité de nos clients conditionne la croissance du Groupe. Elle implique des partenariats forts et durables, nourris d'échanges et de partage qui nous font progresser ensemble, jour après jour. Notre stratégie de fidélisation s'appuie sur la diversité des talents et des cultures de nos équipes, une démarche commune, Clients For Life®, et de nombreuses initiatives de développement durable.**

#### États-Unis

##### Partenariat élargi avec Stanford University Medical Center (Californie)

« Nous sommes ravis de nous associer avec un leader reconnu tel que Sodexo pour améliorer l'environnement de nos patients. Nous sommes sûrs que les nouveaux programmes, les innovations technologiques et les services de Sodexo vont renforcer notre efficacité et notre rentabilité tout en améliorant tous les aspects du séjour de nos patients. »

Paul Watkins, Administrative Director, Support Services, Stanford University Hospital & Clinics.

Depuis 25 ans, Sodexo assure les services de restauration du Stanford University Medical Center, un contrat ensuite étendu aux services environnementaux, puis au transport des patients pour lequel Sodexo met en place des solutions innovantes. Elles se traduisent par une augmentation de 300 % de la ponctualité des transports et une amélioration de 17 % de la productivité des équipes.

En mars 2007, Sodexo remporte un nouveau contrat d'ingénierie de plusieurs millions de dollars avec Stanford Hospital & Clinics, Stanford University School of Medicine et l'hôpital pour enfants Lucile Packard de Palo Alto. Sodexo prend en charge la gestion et la maintenance des installations sur près de 42 hectares et les projets de renouvellement des infrastructures. C'est le plus important contrat de ce type jamais signé par Sodexo aux États-Unis.

#### « GreenBacks » – Suède

##### Protéger l'environnement en valorisant les déchets

Le système de recyclage des déchets « GreenBacks », d'abord testé dans les bureaux de Sodexo, a été mis en place chez une dizaine de clients en partenariat avec Ragn-Sells, le leader suédois de la récupération, du recyclage et de la valorisation des déchets. En permettant à nos clients d'atteindre leurs objectifs environnementaux, cette solution contribue à leur fidélisation.

Ainsi, le siège de l'Union des Enseignants Suédois à Stockholm, dont Sodexo assure les services de restauration et de conférence depuis 1984, utilise « GreenBacks » depuis 2001. ESAB à Göteborg, qui a confié à Sodexo, en 1986, ses services de restauration, d'entretien et de conciergerie, a mis en place ce système en 2003.

#### Indicateur

##### Taux de fidélisation

**06-07 : 93,9 %**

05-06 : 93,8 %

04-05 : 93,3 %

03-04 : 92,9 %

02-03 : 92,8 %

**Objectif 2007-2008 : 95 %**



### Récompenses 2006-2007

Les pratiques de Sodexho en matière d'Hygiène, de Santé et d'Environnement sont saluées en Australie par ExxonMobil, au Chili, par l'Association chilienne pour la sécurité, Antofagasta Minerals et la société minière Anglo American, en Nouvelle-Calédonie par Goro Nickel, au Pérou par Techint, dans l'île de Sakhaline (Russie), et au Royaume-Uni avec les prix du RoSPA (Royal Society for The Prevention of Accidents) et du British Safety Council.

#### Argentine

Sodexho est classé « Émetteur de chèques de l'année » par le magazine économique *Revista Mercado*.

#### Chine

Sodexho remporte le prix « Entreprise d'excellence de restauration en Chine » décerné par l'Association des Cuisines de Chine (CCA). Sodexho est la seule société de services de restauration à capitaux étrangers à être ainsi reconnue pour ses pratiques honnêtes et loyales, ses résultats, son engagement à promouvoir l'emploi et le développement durable de l'économie locale.

#### États-Unis

Sodexho remporte le trophée 2006 « Partenaire de l'année » (*Outstanding Business Partner of the Year*) décerné par National Association of College Auxiliary Services (NACAS).

Sodexho remporte deux prix « Meilleures pratiques 2007 » pour le programme de réduction des déchets et d'économies d'énergie « *Energy Efficiency Partnership* », développé à l'université californienne UC Davis.

#### Mexique

Sodexho est la seule entreprise de services de Restauration et de Facilities Management à Mexico à recevoir, pour la troisième fois, la prestigieuse certification *Empresa Socialmente Responsable* (Entreprise socialement responsable) du *Mexican Philanthropy Center* pour son éthique professionnelle, son engagement envers ses collaborateurs et au sein de la communauté, et sa démarche de protection de l'environnement.

#### Pérou

Sodexho est nommé, pour la troisième année consécutive, « Entreprise de l'année 2006 » dans la catégorie « Services » par une association créée pour promouvoir l'esprit entrepreneurial et la qualité de service.

#### Royaume-Uni

Sodexho rejoint le groupe des « Performances d'argent » dans le Top 100 des entreprises classées dans le *Corporate Responsibility Index* (indice de responsabilité sociale de référence du Royaume-Uni), publié pour la seconde année consécutive, dans le supplément « Entreprises qui comptent » du *Sunday Times*.

## Consommateurs

### Offrir équilibre et santé

Leader mondial des services de Restauration et premier employeur de diététiciens au monde, Sodexho revendique son rôle d'acteur engagé en faveur d'une alimentation saine et équilibrée et fait de la lutte contre l'obésité, qualifiée de « pandémie » par l'OMS, l'une de ses priorités.

### Chili

#### « Atina Come Sano » : du goût pour la santé

En 2006, Sodexho a lancé "Atina Come Sano" (Atina mange sainement), un programme d'éducation nutritionnelle conçu pour donner aux enfants le goût d'une alimentation saine et diversifiée et d'une bonne hygiène de vie. Un système de « feux de signalisation » leur permet d'identifier les qualités nutritionnelles des différents plats proposés et de composer un menu équilibré. Adopté dans une trentaine d'établissements scolaires, plus de 3 000 élèves prennent ainsi de bonnes habitudes qui leur seront utiles tout au long de leur vie.

Sodexho associe les parents à cette démarche pédagogique. Ils reçoivent une lettre d'information mensuelle et peuvent consulter les recommandations affichées toutes les semaines pour les aider à préparer les repas du week-end.

Sodexho a développé un partenariat avec l'INTA (*Institute of Nutrition and Technology of Food*), de l'Université du Chili qui audite et certifie ce programme.

### International

#### Liberté, plaisir et santé avec l'offre « Vitalité »

Pour permettre à ses consommateurs d'équilibrer leurs menus tout au long de la semaine, Sodexho développe « Vitalité », une offre innovante qui conjugue goût, variété et savoir-faire avec des recettes originales révélant la richesse et les saveurs des produits locaux. Bien plus que des recettes allégées, « Vitalité » propose, dans la durée, une alimentation savoureuse et diversifiée.

Pour accompagner ses consommateurs, Sodexho va encore plus loin. Tous voudraient équilibrer leur alimentation, mais beaucoup manquent de temps et ne savent pas toujours quoi acheter ni quoi consommer tout au long de la journée. En communiquant son savoir-faire, en informant sur les qualités nutritionnelles des produits, en expliquant comment préparer des recettes goûteuses, Sodexho aide chacun à trouver l'équilibre qui lui convient.

Mise au point par la Suède avec le concours de tous les pays européens, adoptée en Suède, en Autriche et au Maroc, « Vitalité » est aujourd'hui en passe de conquérir la Finlande, la France, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et la République tchèque. Adaptée aux produits, aux habitudes alimentaires et aux cultures locales, cette offre remporte les suffrages des consommateurs : un succès mesuré par l'augmentation de la fréquentation dans les restaurants d'entreprises qui la proposent.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Architecte de la Qualité de Vie

## Indicateur

En 2006-2007, 99 % des filiales (89 % en 2005) informent et forment leurs collaborateurs sur les conditions d'une bonne alimentation.

Périmètre de consolidation : 95 % des filiales, pondération sur la valeur du chiffre d'affaires.

### Récompenses 2006-2007

#### États-Unis

L'offre végétarienne implantée dans les écoles publiques d'Atlanta (Géorgie) remporte le trophée **Golden Carrot**. Décerné par le Comité des Médecins pour une Médecine Responsable (*Physicians Committee for Responsible Medicine*), ce prix récompense une démarche d'éducation nutritionnelle innovante.

**Food Management Magazine** décerne à Sodexho son prix du « **Meilleur Concept** » pour « *Sweet Shots* ». Ces desserts basses calories conçus pour offrir un maximum de saveurs dans un mini pack, permettent au consommateur de manger léger sur son lieu de travail, tout en se faisant plaisir.

#### France

Sodexho reçoit le « **Trophée de l'Action Publique/Privée** » pour les Chèques Culture remis aux étudiants de la région Centre.

#### Royaume-Uni

Le magazine *Employee Rewards and Benefits* décerne à Sodexho le prix « **Childcare Voucher Provider of the Year** » (émetteur de l'année pour les Chèques Garderie).

## Collaborateurs

### Valoriser les talents et les différences

*La réussite de Sodexho repose sur la motivation, l'expertise et la diversité de ses collaborateurs. C'est pourquoi notre Groupe s'attache à attirer, développer, motiver et fidéliser les talents partout dans le monde. En s'engageant à promouvoir l'égalité des chances et la diversité, il s'enrichit de toutes les différences.*

### Marit Teigland

#### Vice-Président Golfe du Mexique, Bases-Vie

*« Il n'existe pas d'autres limites que celles que vous vous fixez. Osez les défis et vous découvrirez que Sodexho et le monde vous sont ouverts. »*

Femme de caractère, Marit Teigland incarne l'esprit Sodexho. Volontaire et impliquée, elle sait saisir les opportunités et les transformer en réussites.

Recrutée pour implanter une nouvelle entité spécialisée dans les services sur les bases-vie en Norvège, Marit commence sa carrière en 1997 en tant que Managing Director. Les six premiers mois sont consacrés à la prospection auprès des industries pétrolières et gazières.

En août 1998, l'équipe remporte un premier contrat pour trois plateformes offshore d'ExxonMobil. Marit poursuit le développement de l'activité qui réalise, deux ans plus tard, un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros avec 600 collaborateurs sur 20 sites offshore en Norvège.

Après s'être vue confier la direction du développement de la zone Asie-Pacifique en 2005, Marit a pris la direction des activités Bases-Vie dans le Golfe du Mexique fin 2007 et est devenue à ce titre membre du Comité de Direction de l'entité.

Passionnée par son travail, Marit souligne : « *Je suis heureuse d'exercer un métier intéressant qui me donne l'occasion de découvrir les plus beaux endroits du monde* ». Ses collègues apprécient sa capacité à relever les défis et elle est fière d'avoir réussi à s'imposer dans un monde d'hommes en gagnant le respect de ses collaborateurs et de ses clients. Marit reconnaît devoir beaucoup à tous ceux qui l'ont aidée, à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe, à gérer une activité en plein développement : « *Avec notre croissance rapide et mon expérience limitée, j'avais besoin de conseils. Je les ai trouvés auprès de mes parrains de l'industrie locale et auprès de mon équipe dirigeante.* »

Lorsqu'on lui demande quels conseils elle donnerait aux nouveaux collaborateurs de Sodexho, Marit affirme avec enthousiasme : « *Il n'existe pas d'autres limites que celles que vous vous fixez. Osez les défis et vous découvrirez que Sodexho et le monde vous sont ouverts.* »

Marit a deux enfants et trois petits-enfants. Son entrée à l'université a coïncidé avec celle de ses enfants à l'école. Ils l'ont suivie dans ses premières affectations. « *Être mère et poursuivre une carrière n'est pas si facile, admet-elle, mais c'est à vous de trouver le bon équilibre.* »

## Indicateurs

### Taux de promotion interne

2006-2007 : 20 % des postes de responsables de site ont été pourvus par la promotion d'employés et 28 % des postes de cadres par la promotion de responsables de site ou équivalents.

### Diversité des salariés

Sodexo emploie dans 80 pays des salariés de 132 nationalités différentes.

### Récompenses 2006-2007 (ascenseur social)

#### Allemagne

Sodexo est classé dans le « Top 10 » des « Employeurs 2007 » de l'étude de l'Institut Geva. Elle porte sur la stratégie des Ressources Humaines, l'organisation et les conditions de travail, les retraites et avantages sociaux dans l'entreprise, son attractivité sur le marché, les opportunités d'évolution de carrière, la pérennité de l'emploi, la fidélisation des cadres et l'esprit d'équipe.

#### France

Sodexo remporte le « Trophée d'argent » lors des premiers « Trophées du Droit Individuel à la Formation » (DIF) décernés en 2007 par le groupe Demos. Ils récompensent les entreprises ayant le mieux intégré le DIF et offrant au plus grand nombre un accès à la formation et des perspectives d'évolution professionnelle. 2 000 collaborateurs de Sodexo ont été formés en 2006 et 4 000 en 2007.

#### États-Unis

Le prix du « Meilleur concept de gestion d'entreprise » est attribué par *Food Management Magazine* pour COCE (« Circle of Customer Excellence »), un programme de formation des employés qui améliore la qualité de service, augmente les ventes et accroît la satisfaction des consommateurs. Ainsi, le taux de satisfaction des étudiants dans les établissements où ce programme a été implanté a augmenté de plus de 15 %.

International Quality and Productivity Center, une entreprise internationale de formation des dirigeants, décerne à Sodexo le prix du « Meilleur programme de recrutement » pour l'excellence de ses pratiques managériales dans quatre domaines : la résolution de problèmes, l'innovation, la force de la marque et le retour sur investissement.

### Récompenses 2006-2007 (diversité)

#### Belgique

Sodexo reçoit le label « Égalité Diversité » des Ministères fédéraux de l'Emploi et de l'Égalité des chances.

#### Canada

Sodexo obtient pour la troisième fois l'accréditation Or du PAR (*Progressive Aboriginal Relations program*) décerné par le Conseil canadien des entreprises autochtones qui reconnaît l'engagement du Groupe en faveur des communautés autochtones depuis 20 ans.

Le Réseau des femmes d'affaires du Québec a remis à Marie Line Beauchamp, *Vice President of Operations*, le prix « Femmes d'affaires du Québec 2006 » dans la catégorie Cadres des entreprises privées.

#### États-Unis

##### Sodexo est retenu :

- par HRC – Human Rights Campaign – dans son indice 2008 « Corporate Equality and Best Places to Work » avec le score parfait de 100 ;
- par *Profiles in Diversity Journal* dans le « Top 10 2007 Innovations in Diversity Award » ;
- par *DiversityInc* pour la troisième fois, comme l'une des 50 entreprises les plus impliquées dans la promotion de la diversité ;
- par *Latina Style Magazine* pour la cinquième fois, parmi les 50 entreprises offrant les meilleures opportunités aux Hispaniques et dans le « Top 60 » d'*Hispanic Business Magazine* pour son engagement envers cette communauté ;
- par *Hispanic Trends* parmi les Groupes favorisant la diversité des fournisseurs ;
- par *Black Enterprise Magazine* comme l'une des 15 meilleures entreprises pour la diversité de ses collaborateurs ;
- par *Asian Enterprises Magazine*, pour la troisième année consécutive, dans le « Top 20 » des groupes les plus engagés en faveur de la communauté américaine originaire de la zone Asie-Pacifique ;
- par *Working Mother Media* dans le « Top 20 » des meilleures entreprises en matière de multiculturalité pour les femmes.

ERE Media. Inc, décerne à Sodexo son Prix du Meilleur Programme de Recrutement favorisant la diversité.

#### France

À l'occasion du « Grand Prix de la Diversité 2006 en entreprise », Sodexo remporte le « Prix de l'Innovation » pour son engagement dans la promotion de la diversité au sein de ses équipes. Il lui a été remis lors de la cérémonie de clôture du « Tour de France de la Diversité », lancé en octobre 2006 dans 18 villes pour sensibiliser les entreprises aux enjeux de la diversité et en démontrer la richesse par des exemples concrets et des bonnes pratiques.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Architecte de la Qualité de Vie

## Pays

### Lutter contre la faim et la malnutrition

*Sodexo s'engage quotidiennement dans la lutte contre la faim et la malnutrition et refuse d'accepter que 854 millions de personnes dans le monde, dont plus de 200 millions d'enfants, en souffrent. Pour lutter contre ce fléau, le Groupe généralise son programme STOP Hunger dans les principaux pays où il est implanté, mobilise ses collaborateurs et ses partenaires, et multiplie les initiatives.*

### STOP Hunger

**En 2006-2007, les initiatives menées dans le monde, dans le cadre du programme STOP Hunger, ont permis de verser 2,7 millions d'euros aux organisations de lutte contre la faim et de servir plus de 721 000 repas aux plus démunis.**

Initié il y a plus de dix ans aux États-Unis, le programme STOP Hunger est progressivement déployé dans les pays où le Groupe est implanté. Les aides et les initiatives des collaborateurs, des consommateurs, des clients et des fournisseurs de Sodexo entrent dans quatre types d'initiatives.

- **Encourager le volontariat** : Sodexo encourage l'esprit de service de ses collaborateurs pour des actions de lutte contre la faim au sein des communautés locales.
- **Organiser des programmes d'information et de formation à l'équilibre alimentaire** : formations professionnelles pour des chômeurs ou des sans-abri, apprentissage d'une alimentation saine, équilibrée et sans gaspillage.
- **Récolter des dons alimentaires** : aliments et denrées brutes excédentaires ou plats préparés distribués à des associations de lutte contre la faim.
- **Susciter les dons financiers** : soutien et parrainage de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition.

### Indicateur

#### STOP Hunger 2006-2007

Au cours de l'exercice, **22 pays** (Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Madagascar, Maroc, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Singapour) ont mené **229 initiatives majeures** et développé des **partenariats avec 153 ONG, associations et organisations caritatives.**

## La Fondation Sodexo au Royaume-Uni

**Depuis son lancement en juin 2005, la Fondation Sodexo a donné près de 250 000 livres sterling pour lutter contre la faim et la malnutrition au Royaume-Uni où quatre millions de personnes n'ont pas les moyens de se nourrir correctement.**

Elle soutient plusieurs organisations comme Feed the Children, National Children's Homes et la Société de St. Vincent de Paul, et s'est engagée dans un partenariat de trois ans avec FareShare, une organisation caritative nationale qui distribue des surplus alimentaires aux personnes démunies.

### Partenariat FareShare – Sodexo

En 2006, la Fondation Sodexo a soutenu l'action de FareShare à hauteur de 95 000 livres qui ont permis de fournir plus de 220 000 repas. Les collaborateurs de Sodexo ont consacré 357 heures à la distribution de huit tonnes de nourriture.

En septembre 2007, Sodexo a lancé une nouvelle campagne de collecte de fonds dans toutes les divisions. La Fondation Sodexo va soutenir plusieurs initiatives caritatives locales, lancer un programme national de volontariat auprès de ses collaborateurs et inciter ses fournisseurs à s'engager à ses côtés. Sodexo utilisera aussi la possibilité de reverser une partie des taxes sur les salaires à des œuvres caritatives pour accroître sa participation.

### Tony Lowe, Chief Executive, FareShare.

*« Notre partenariat avec la Fondation Sodexo a eu un immense impact sur le développement de FareShare, une organisation indépendante depuis 2004 seulement. Grâce au fantastique soutien de Sodexo, nous pouvons aider de nombreuses organisations à assurer l'alimentation de base de milliers de personnes en situation de précarité et développer d'importants programmes de formation et d'éducation pour améliorer leur santé, leur bien-être et leur employabilité. »*

### Récompenses 2006-2007

#### États-Unis

**« Feeding Rhode Island's Future<sup>1</sup> » remporte le prix « Meilleur concept » de Food Management Magazine**

Les études montrent qu'avec un petit-déjeuner et un déjeuner, les jeunes sont plus performants, moins souvent absents ou en retard et plus attentifs en classe. Or, dans l'État de Rhode Island, de nombreux lycéens ne profitent pas du programme de restauration scolaire national (NSLP) auquel ils ont droit et qui leur permettrait de déjeuner gratuitement ou à prix réduits. Bien que leur anonymat soit préservé à la caisse du restaurant scolaire, ils préfèrent sauter leur repas de crainte d'apparaître comme « pauvres ».

Pour éradiquer ce sentiment de honte et prouver aux lycéens que les menus scolaires sont sains et savoureux, Solange Morrissette, *General Manager* de Sodexo, a organisé un événement de deux jours sur l'application du NSLP à Tolman High School et dans quinze autres établissements. Pour renforcer l'attractivité de l'événement, elle a obtenu le soutien de sponsors comme Rhode Island Credit Union et Hot 106, une radio locale très populaire. Les personnalités de Hot 106 ont dialogué avec les jeunes, participé à des jeux, joué de la musique et les ont encouragés à remplir la demande de NSLP. Le caractère intimidant de cette démarche a été balayé par la convivialité ambiante et la possibilité de gagner des places de cinéma, des CD, des tee-shirts ou des sacs de sport. Immédiatement, le nombre de lycéens déjeunant à l'école a augmenté de 18 %.

1 « Nourrir l'avenir de Rhode Island » initiative développée dans le cadre du programme STOP Hunger.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Vivre et Partager la Qualité de Vie

## Vivre et Partager la Qualité de Vie

L'offre globale Sodexo couvre les services de Restauration et de Facilities Management ainsi que les Chèques et Cartes de Services. Son objectif : créer une valeur durable pour ses clients et renforcer le bien-être de ses consommateurs partout dans le monde.

Salariés en entreprise, élèves et enseignants dans les écoles et les universités, patients et personnel médical dans les hôpitaux, détenus dans les établissements pénitentiaires, seniors dans les résidences spécialisées, personnel sur les grands chantiers à terre ou en mer... tous bénéficient de l'expertise de Sodexo et du professionnalisme d'équipes dédiées et spécifiquement formées pour **Améliorer leur Qualité de Vie au quotidien.**

### Deux activités au service de la Qualité de Vie

#### Services de Restauration et de Facilities Management

- Entreprises et Administrations
- Loisirs
- Défense
- Établissements pénitentiaires
- Santé
- Seniors
- Éducation
- Bases-Vie

#### Chèques et Cartes de Services

**3 %** du chiffre d'affaires du Groupe  
**7,5** milliards d'euros de volume d'émission  
**447** millions d'euros de CA consolidé  
**591** millions de dollars US de CA consolidé  
**310 000** clients (hors particuliers)  
**20,2** millions de bénéficiaires  
**1** million de partenaires affiliés

**97 %** du chiffre d'affaires du Groupe  
**12 946** millions d'euros de CA consolidé  
**17 114** millions de dollars US de CA consolidé

Source : Sodexo

## Services de Restauration et de Facilities Management

### → ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS

### N° 2 mondial dans les Services de Restauration

<b>4 953</b>	<b>6 546</b>	<b>37 %</b>	<b>135 982</b>	<b>15 371</b>
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites
Source : Sodexho				

### Des services « Qualité de Vie » créateurs de valeur

L'expertise de Sodexho repose sur l'anticipation des attentes de ses clients, son expérience et sa capacité à proposer une très large gamme de services. Partenaire stratégique global grâce à son implantation internationale, le Groupe construit des offres sur mesure créatrices de valeur durable pour ses clients. Attentives, ses équipes allient esprit de service et exigence de qualité, de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement pour améliorer chaque jour la Qualité de Vie des consommateurs.

### Faits marquants

#### Espagne

Sodexho réussit son **développement en Facilities Management**. Choisi, en 2005, pour assurer les services de maintenance technique de grands clients comme Coca-Cola ou le Football club de Barcelone, Sodexho a doublé ses ventes dans les services de Facilities Management en 2006-2007 et obtenu la certification ISO 14001.

#### États-Unis

**Food Management Magazine** décerne à Sodexho son **prix du « Meilleur Concept »** pour « Sweet Shots », des desserts basses calories offrant un maximum de saveurs dans un mini pack permettant de manger léger sur son lieu de travail tout en se faisant plaisir.

#### France

Le programme « **Equilibre** » destiné aux adultes en activité **obtient le label PNNS 2** (Plan National Nutrition et Santé). Sodexho est la première entreprise de services de Restauration à obtenir ce label octroyé par le Ministère de la Santé.

#### Inde

**DLF Builders** confie à Sodexho la **gestion de trois centres commerciaux** sur près de 230 000 m<sup>2</sup>, à Delhi, Gurgaon et Chandigarh.

#### Royaume-Uni

**ING** élargit la **gamme des services de Facilities Management** sous-traitée à Sodexho avec un nouveau contrat de trois ans d'un montant de 12 millions de livres, incluant la réception, l'ingénierie, le nettoyage, la sécurité, la gestion de l'espace et des déchets, et le transport.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Vivre et Partager la Qualité de Vie

## Événements

Sodexo a été le partenaire :

- de la **Coupe du Monde de Rugby 2007** en France et au Royaume-Uni et a fourni aux supporters 110 000 packages hospitalité et 185 000 packages voyages ;
- du **Rassemblement mondial des Scouts** qui a réuni, au milieu de l'été 2007, 31 000 scouts et 10 000 bénévoles à Chelmsford (Royaume-Uni) ;
- des **Jeux Olympiques Européens pour la Jeunesse** qui ont accueilli à Rome (Italie) en octobre 2007, 1 400 athlètes, 400 entraîneurs, 2 000 volontaires et 3 000 parents venus de 57 pays.

## Tendances du marché

Trois tendances dominent le marché :

- **les entreprises recherchent des partenaires** capables d'accompagner leur développement. Sodexo leur assure une gestion intégrée de tous leurs services supports et un rapport qualité/coût optimisé ;
- **pour s'implanter sur les marchés à fort potentiel de développement** et pour réduire leurs coûts, elles se tournent vers les marchés émergents : Asie, Amérique du Sud, Europe centrale et de l'Est. Grâce à sa présence mondiale, son expérience locale et son expertise en développement durable, Sodexo dispose de tous les atouts pour accompagner leur développement ;
- **la globalisation modifie le visage traditionnel du monde du travail** et confronte les entreprises à de nouveaux défis en Ressources Humaines. Sodexo et ses clients doivent attirer et retenir les talents, et gérer des équipes de plus en plus mobiles.

Les services de la Qualité de Vie offerts par Sodexo contribuent à créer un environnement de travail productif et confortable : un atout indispensable dans cette nouvelle course aux talents et à la mobilité.

Source : Sodexo

**Plus de 250** milliards d'euros

de marché total estimé\*, dont

**85** milliards d'euros en Restauration :

- taux de sous-traitance : 79 % (taux le plus élevé : États-Unis environ 97 %, parmi les taux les plus faibles : Russie : environ 30 %) ;
- taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : de + 1 % à + 2 % sur les trois prochaines années.

(\*) Marché du Facilities Management (hors Restauration) : **plus de 2 fois** celui de la Restauration.

Estimation Sodexo

## KLM – Sodexo (Pays-Bas)

« La transition est un succès et les premiers résultats disponibles montrent que Sodexo tient ses promesses. »

Roel Varossieau, Vice Président Demand Management and Real Estate – KLM.

### Transition réussie et performances garanties

**Forts d'une relation de confiance établie de longue date, KLM et Sodexo élargissent leur partenariat. Chargé des services de restauration depuis 15 ans, Sodexo gère dorénavant les services support de son client et intègre dans ses équipes 255 collaborateurs spécialisés en Facilities Management.**

### KLM externalise ses services de Facilities Management

Fin 2003, KLM décide d'externaliser ses services de Facilities Management auprès d'un prestataire unique pour en diminuer les coûts tout en améliorant leur qualité. Le contrat couvre plus de trente services pour 90 immeubles, soit 630 000 m<sup>2</sup> dans la région de Schiphol. Avec 255 collaborateurs concernés, l'aspect social de cette décision est, pour KLM, une préoccupation majeure. Le transfert de ses équipes doit être réalisé dans les meilleures conditions et la continuité des services assurée.

### Sodexo construit une offre sur mesure pour et avec KLM

Sodexo remporte ce contrat fin 2006, grâce à son expérience dans le transfert d'équipes et à sa capacité à s'engager sur la qualité des services et les réductions de coût. Il préconise la reprise de 255 collaborateurs de KLM, propose la définition conjointe d'un « Accord sur le niveau de service » et la mise en place d'une politique d'achats claire et d'un système de reporting en ligne transparent.

### Une étroite collaboration pour une transition réussie

La transition s'est réalisée en douceur grâce à une équipe projet réunissant des collaborateurs de Sodexo et de KLM. Le système de reporting a été mis en place. Sodexo bénéficie, aujourd'hui, de l'expertise des spécialistes de KLM qui l'ont rejoint. Quant aux consommateurs, ils sont assurés d'une qualité de service garantie.

**Un contrat de 250 millions d'euros sur 5 ans**  
**36 services de Restauration et de Facilities Management** dont les restaurants du personnel, la maintenance des bâtiments, le transport des équipages, la distribution des uniformes et le traitement des déchets.



## Expérience Sodexo

### Une offre de restauration sans frontières

Née de l'expertise et du savoir-faire de Sodexo, « be by Sodexo » assure à chaque client des prestations personnalisées et évolutives de grande qualité. Cette offre innovante est adaptée à ses besoins grâce à Personix™, un outil d'analyse des attentes des consommateurs et de leurs habitudes de consommation sur leur lieu de travail : au restaurant d'entreprise, à l'espace « Café » ou encore pour les produits à emporter... « be by Sodexo » conjugue traditions locales, liberté et santé en proposant des menus variés et équilibrés, sur des thèmes fréquemment renouvelés. Les menus sont adaptés selon les saisons, mais aussi en fonction des attentes régulièrement exprimées. Plébiscitée au Royaume-Uni, cette offre a ensuite été adoptée en Irlande, en Finlande et en Belgique. Appréciée par de nombreux clients comme Nokia ou Cisco, elle est aujourd'hui en cours de déploiement international.

## Parmi nos clients...

**Alcatel** : Autriche, Belgique, Canada, États-Unis, France, Corée du Sud, Maroc, Pologne.

**Axa** : Allemagne, Australie, Belgique, États-Unis, France, Royaume-Uni.

**Bristol Myers Squibb** : Argentine, Colombie, États-Unis, France, Italie, Mexique, Pays-Bas.

**Canon** : Allemagne, Belgique, Espagne, États-Unis, France, Italie, Malaisie, Norvège, Pays-Bas, Russie, Suède, Royaume-Uni.

**Cisco** : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède, Suisse.

**General Electric** : Canada, États-Unis, Finlande, Norvège, République tchèque, Russie, Suède.

**GlaxoSmithKline** : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Colombie, France, Irlande, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni.

**HSBC** : Chine, États-Unis, France, Inde, Malaisie, Royaume-Uni.

**IBM** : Chili, Colombie, Costa Rica, Danemark, États-Unis, France, Inde, Italie, Pérou, République tchèque, Russie, Suède, Royaume-Uni, Venezuela.

**Pfizer** : Belgique, Brésil, Chili, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Norvège, Pérou, Royaume-Uni, Suède, Turquie.

**Procter & Gamble** : Allemagne, Argentine, Belgique, Brésil, Chine, Colombie, France, Irlande, Italie, Pologne, Royaume-Uni, Russie.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Vivre et Partager la Qualité de Vie

## → LOISIRS

### Offrir des moments d'exception

*Prestations haut de gamme, lieux prestigieux, sens de l'événement, Sodexho conjugue créativité et expertise, raffinement et convivialité, et offre au quotidien ses moments d'exception.*

#### Faits marquants

**Belgique :** BMW et Sodexho ouvrent à Bruxelles le restaurant public « Enjoy », une escale gourmande dans un décor raffiné.

**États-Unis :** en partenariat avec l'Église Saint-Batholomé, Sodexho inaugure son premier restaurant public à New York, le « Café St. Barts », sur Park Avenue, l'une des plus prestigieuses avenues du monde.

**France :** les Bateaux Parisiens, filiale du Groupe, ouvrent le « Café Seine » sur les quais, au pied de la tour Eiffel.

**Royaume-Uni :** double récompense aux trophées *Eventia Corporate Event* pour **Knebworth House** où Sodexho est nommé « Meilleur organisateur » d'événements exceptionnels et « Meilleur exploitant » de lieux d'exception.

#### Société d'Exploitation de la tour Eiffel (SETE) – groupe Alain Ducasse – Sodexho (France)

*« Mettre l'expertise du groupe Alain Ducasse, sa créativité culinaire et son exigence de qualité au service de l'un des lieux les plus emblématiques de Paris est un très grand honneur et un défi passionnant. Sans l'expérience de Sodexho nous n'aurions pu vivre cette grande aventure. »*

Alain Ducasse

#### Un partenariat ambitieux pour la tour Eiffel

**La tour Eiffel reçoit 6,7 millions de visiteurs par an. Une clientèle diversifiée à laquelle la SETE voulait offrir une palette de restaurations à la hauteur de la notoriété du monument. En 2006, le partenariat Sodexho – Alain Ducasse remporte la concession de la restauration de la tour Eiffel grâce à une approche culinaire conceptuelle et économique.**

#### *Pour chaque étage un concept original*

Le partenariat Sodexho-Alain Ducasse déploie une offre adaptée aux attentes et au budget de chacun, qui se situe chaque fois dans le haut de gamme du segment. À tous les étages, snacking contemporain à petit prix. Le restaurant du 1<sup>er</sup> étage se métamorphose en comptoirs à thèmes le midi et en restaurant branché le soir. Au 2<sup>e</sup> étage, le mythique « Jules Verne » décline une nouvelle cuisine française en trois menus pour répondre aux attentes d'une triple clientèle : affaires le midi, touristes internationaux en début de soirée, et clientèle branchée le soir.

#### *La conjugaison des talents*

Le groupe Alain Ducasse apporte sa créativité culinaire à l'édifice, dans un décor revisité par un designer réputé, Patrick Jouin, et Sodexho ses 40 ans d'expérience de la restauration et de la gestion de sites d'exception. Dans un but commun : faire partager au plus grand nombre des moments inoubliables.

## Expérience Sodexo

### Royaume-Uni

#### Une activité « florissante »

Déjà en charge des services de restauration et d'hospitalité de deux des plus prestigieux **Flower Show** (depuis vingt ans à Chelsea et huit ans à Tatton), Sodexo se voit également confier celui d'Hampton Court Palace. C'est, pour la Société Royale d'Horticulture, la marque d'une confiance renouvelée.

## Parmi nos clients...

### Restaurants et événements de prestige

**Art Café** (restaurant du musée d'Art moderne), Strasbourg (France).

**Ascot Racecourse**, Berkshire (Royaume-Uni).

**Blenheim Palace**, Oxfordshire (Royaume-Uni).

**Château de Vaux-le-Vicomte**, région parisienne (France).

**Children's Museum of Indianapolis**, Indiana (États-Unis).

**Cincinnati Zoo and Botanical Gardens**, Ohio (États-Unis).

**Detroit Institute of Art**, Michigan (USA).

**Epsom Downs Racecourse**, Epsom (Royaume-Uni)

**Hippodromes** : Auteuil, Chantilly, Enghien, Longchamp, Maisons-Laffitte, Vincennes (France).

**Huntington Library Gardens Café**, Pasadena, Californie (États-Unis).

**L'Atelier Renault**, Paris (France).

**Le Jardin du Petit Palais**, Paris (France).

**Le Roland Garros**, Paris (France).

**Les restaurants de la tour Eiffel**, Paris (France).

**Murrayfield Stadium**, Edimbourg (Écosse).

**St. Bartholomew's Church**, New York (États-Unis).

**The Churchill Museum & Cabinet War Rooms**, Londres (Royaume-Uni).

**The John G. Shedd Aquarium**, Chicago, Illinois (États-Unis).

### Clubs, cercles et centres de conférence privés

**Black Canyon Conference Center**, Phoenix, Arizona (États-Unis).

**Centre d'Affaires Étoile Saint-Honoré**, Paris (France).

**Conference Center at NorthPointe**, Columbus, Ohio (États-Unis).

**Desert Willow Conference Center**, Phoenix, Arizona (États-Unis).

**Johnson Space Center**, Houston, Texas (États-Unis).

**La Maison des Polytechniciens**, Paris (France).

**Les Salons de la Maison des Arts et Métiers**, Paris (France).

**San Ramon Valley Conference Center**, California (États-Unis).

**Tecnológico de Monterrey** (Mexique).

**The Parkway Hotel at the Barnes Jewish Medical Center**, St. Louis, Missouri (États-Unis).

### Tables de Présidents et salons de Direction

**Bank of America**, Ottawa (Canada).

**BAT**, Londres (Royaume-Uni).

**BNP Paribas**, Siège, Paris (France).

**EADS**, Siège, Paris (France).

**ING Bank**, Londres (Royaume-Uni).

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Vivre et Partager la Qualité de Vie

## → DÉFENSE

<b>444</b>	<b>587</b>	<b>3 %</b>	<b>13 482</b>	<b>1 104</b>
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites
Source : Sodexo				

### Des services engagés

Fort de son expérience de la vie militaire en garnison ou en mission, Sodexo s'engage aux côtés des militaires et de leur famille pour faciliter leur carrière et améliorer leur Qualité de Vie. Des services de restauration aux solutions de logistique complexes, ses offres sur mesure optimisent les ressources des armées.

#### Faits marquants

**Chypre** : le **ministère de la Défense britannique** confie à Sodexo les services de Restauration et de Facilities Management de la Base souveraine de Chypre.

##### États-Unis

- Le **Département de la Défense** décerne à Sodexo le prestigieux « **Liberty Award - Pro Patria** » pour son engagement envers les militaires de la *National Guard and Reserve*.
- Greg Verone**, président de la division *Government Services* de Sodexo, Inc. est nommé au Conseil d'Administration de la prestigieuse association d'assistance aux militaires et à leur famille, **Armed Services YMCA**.

**Singapour** : pour la troisième fois, la **Défense civile** décerne à Sodexo le prix « **Partenaire d'Honneur de la Défense** » pour ses services de Restauration.

#### Tendances du marché

**Pour fidéliser les troupes tout en rationalisant les coûts**, les forces armées veulent des partenaires expérimentés et créatifs, « parties prenantes » de la communauté militaire. Sodexo dispose de cette capacité d'engagement comme en témoignent les accords de partenariat « Entreprises-Défense » conclus au Royaume-Uni, en France et aux États-Unis par lesquels Sodexo privilégie l'emploi des familles sur les bases et permet aux militaires de poursuivre dans le Groupe une carrière commencée dans l'armée.

Source : Sodexo

**Plus de 20** milliards d'euros

de marché total estimé\*,

dont **6,5** milliards d'euros

en Restauration :

- taux de sous-traitance : 35 % (taux le plus élevé : Italie environ 75 %, parmi les taux les plus faibles : Pays-Bas moins de 5 %) ;
- taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : de + 4 % à + 5 % sur les trois prochaines années.

(\*) Marché du Facilities Management (hors Restauration) : **environ 2,5 fois** celui de la Restauration.

Estimation Sodexo

## Forces armées suédoises – Sodexo (Suède)

« Nous sommes très impressionnés par les ressources de Sodexo qui en font un partenaire très sûr. »

Anitha Jansson, Client Relations, Swedish FM Logistics Directorate.

### La Qualité de Vie au meilleur coût

Pour optimiser les coûts comme la qualité de la restauration, les Forces armées suédoises confient à Sodexo les services de Restauration de la garnison de Skovde à l'est de Stockholm en 2005, puis des cinq camps d'entraînement de la région de Norbotten en 2006 et 2007.

### Mission réussie !

Retenu pour la qualité de son offre, sa capacité d'innovation, son expérience et la justesse de ses prix, Sodexo a non seulement réduit les coûts de 25 % en améliorant la qualité des prestations, mais a également proposé de rentabiliser des installations en les louant pour des manifestations civiles.

Des performances qui ouvrent aux Forces armées des perspectives d'élargissement de ce partenariat pour les années à venir.

## Expérience Sodexo

### France

#### Sodexo renforce les Forces armées françaises en opérations

Grâce aux efforts commerciaux développés depuis maintenant six ans, Sodexo a été retenu par l'Armée Française pour assurer des services de gestion de camps, dans le cadre du projet d'externalisation du soutien des Forces armées françaises en opérations extérieures.

## Parmi nos clients...

*Australian Defense Force, 6 bases (Australie).*

*Astilleros y Maestranzas de la Armada Naval Base (ASMAR), Temuco (Chili).*

*Base Souveraine Britannique, Chypre.*

*Centre d'entraînement pour le sauvetage de la Défense civile (Singapour).*

*Cercle de l'Armée de Terre (RSI), Pune et Cercle naval (NOMA), Delhi (Inde).*

*Forces de Défense suédoises, garnison de Skovde et 5 sites, Norbotten (Suède).*

*Garnisons d'Aldershot, Catterick, Colchester, Salisbury Plain, York et Forces navales de la Région Sud-Ouest (Royaume-Uni).*

*Hôpitaux navals, Concepcion, Tacalhuano, Vina (Chili).*

*Military Medical Institute, Varsovie (Pologne).*

*Ministère britannique de la Défense, Riyadh (Arabie Saoudite).*

*US Marine Corps, 55 bases (États-Unis).*

### Armées projetées

*US Defense Logistics Agency (Corée du Sud).*

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Vivre et Partager la Qualité de Vie

## → ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

<b>211</b>	<b>279</b>	<b>2 %</b>	<b>3 022</b>	<b>127</b>
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites
Source : Sodexo				

### Poser les fondations de la réinsertion

Partenaire des administrations pénitentiaires, Sodexo s'associe à des architectes, des ingénieurs, des entrepreneurs et des banquiers pour concevoir, construire et gérer des prisons et des foyers de réinsertion. Sa mission : améliorer les conditions de vie dans les établissements et contribuer aux conditions d'une réinsertion réussie, favorisée par le maintien des liens familiaux, l'accès au logement et le retour à l'emploi.

#### Faits marquants

**France : l'association Écoles du Monde, le ministère de la Justice et SIGES**, filiale du Groupe, s'investissent dans un projet humanitaire à Madagascar. Les détenus du centre de Liancourt réalisent les presses qui permettront la fabrication manuelle des briques en terre nécessaires à la construction d'habitations durables.

**Royaume-Uni : le Comité Indépendant de Surveillance des Prisons** loue « l'environnement sûr et humain » créé dès la première année à **Peterborough**, un établissement géré par Kalyx, filiale de Sodexo.

#### Tendances du marché

Par éthique, Sodexo ne fournit que des services ne nécessitant pas le port d'armes, dans les pays démocratiques ne pratiquant pas la peine de mort, et dont la finalité de l'incarcération est la réinsertion.

Sur ce marché, tandis que le nombre de détenus augmente en même temps que la demande en nouvelles prisons, la volonté d'améliorer les conditions d'incarcération et de réduire le risque de récidive s'accroît. Sodexo répond à ces attentes sociales avec des solutions efficaces et concrètes, de la conception des établissements à leur gestion opérationnelle quotidienne.

Source : Sodexo

## Ministère de la Justice – Kalyx, Groupe Sodexo (Royaume-Uni)

« Le conseil municipal de Salford est heureux de travailler avec Kalyx à la formation et à la réinsertion des détenus de la prison de Forest Bank. En les aidant à trouver des emplois stables et à s'intégrer dans notre communauté en citoyens socialement responsables, nous contribuons au développement de notre ville. »

Barbara Spicer, Chief Executive of Salford City Council.

### Réinsérer par l'emploi

À Forest Bank, Kalyx, les autorités locales et les entreprises se mobilisent pour former les détenus, leur offrir des emplois qui faciliteront leur réinsertion, et réduire ainsi le taux de récidive.

### Des entreprises engagées

Kalyx a mis en place des ateliers de formation de base aux métiers de la construction et de la restauration. En contrepartie, les entreprises s'engagent à recruter ces détenus à leur libération.

### Au bénéfice de la communauté

Les formations sont immédiatement transformées en emplois : en 2006, 371 détenus libérés ont trouvé un travail et des chances accrues de réinsertion durable. Pour les acteurs économiques locaux, Forest Bank, source de main-d'œuvre compétente, fait partie intégrante de la communauté.

## Expérience Sodexo

### Longuenesse – France

#### Un engagement citoyen pour l'emploi et la réinsertion

SIGES signe un partenariat avec le Groupement régional d'insertion dans le BTP qu'il a initié. Ce rapprochement des acteurs économiques locaux va permettre, en trois ans, à plus de 80 détenus de retrouver un travail à leur libération.

## Parmi nos clients

**Chili** (Services de Restauration et de Facilities Management)

Ministère de la Justice

3 prisons : La Serena, Alto Hospicio, Rancagua.

**Espagne** (Services de Restauration)

Gouvernement de Catalogne

4 établissements pénitentiaires.

**France** (Services de Restauration et de Facilities Management)

Ministère de la Justice

• 7 prisons dans le Nord : Bapaume, Liancourt 1, Liancourt 2, Lille-Séquedin, Longuenesse, Maubeuge, Saint-Mihiel ;

• 6 prisons dans le Sud : Aix-en-Provence, Avignon, Grasse, Salon-de-Provence, Tarascon, Toulon-La Farlède.

**Italie** (Services de Restauration)

Ministère de la Justice

16 prisons.

**Pays-Bas** (Services de Restauration)

Ministère de la Justice

46 prisons.

**Portugal** (Services de Restauration)

Ministère de la Justice

7 prisons.

**Royaume-Uni** (Gestion globale)

Home Office / Scottish Prison Service

• 4 prisons : Forest Bank, Bronzefield, Peterborough et Addiewell, Écosse (ouverture prévue fin 2008) ;

• 1 centre de réfugiés : Harmondsworth ;

• 2 foyers de réinsertion pour ex-détenus à Bristol.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Vivre et Partager la Qualité de Vie

## → SANTÉ

### N° 1 mondial dans les Services de Restauration

<b>2 578</b>	<b>3 409</b>	<b>19 %</b>	<b>51 109</b>	<b>3 324</b>
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites
Source : Sodexho				

### Soigner la Qualité de Vie

Élaborée pour répondre au projet médical de chaque établissement et proposée par un personnel spécifiquement formé, l'offre de services de Sodexho repose sur la compréhension des patients. Elle couvre la restauration, l'accueil, l'information, l'hygiène, l'environnement, le temps libre et la maintenance des équipements. En créant un environnement sécurisant pour les patients, rassurant pour les familles et motivant pour le personnel, Sodexho renforce l'attractivité et la compétitivité de ses clients.

#### Faits marquants

**Ouverture du segment en Slovaquie** avec un contrat de services de Restauration pour l'hôpital universitaire de Golnik.

#### Allemagne

**Acquisition de Gastro Kanne**, exploitant de cafétérias et de boutiques dans les hôpitaux (9 sites, 28 franchises).

#### Brésil

Sodexho remporte les prix « **Prêmio Top Hospitalar** » et « **Top of the Mind** » et obtient les **certifications JCI** (*Joint Commission International*) et **ISO 14001** - V. 2004.

#### Canada

**Le York Central Hospital de Toronto** confie à Sodexho ses services de Restauration et de Facilities Management. Le nombre de prestations sous-traitées en fait le plus important contrat de ce type jamais mis en œuvre dans un hôpital canadien.

#### États-Unis

- **Moses Cone Medical Center** (Greensboro, Caroline du Nord) choisit **Clinical Technology Management**, service spécialisé de Sodexho, pour assurer la maintenance de 13 000 pièces de haute technologie de ses équipements de diagnostic (scanners, IRM, radiologie...).
- **Sodexho ajoute à son offre deux nouveaux services** pour améliorer l'accueil et la Qualité de Vie à l'hôpital : « Première Impression et Parking » et « Conciergerie ».

#### Inde

**Columbia Asia** confie à Sodexho les services de Restauration et de Facilities Management du Fortis Hiranandani Health Care de Mumbai.

#### Royaume-Uni

**Nuffield**, une organisation à but non lucratif, choisit Sodexho pour assurer la restauration des patients, des visiteurs et du personnel de ses 39 hôpitaux. Ce contrat fait de Sodexho le leader national du marché hospitalier privé.

#### Thaïlande

**Le Centre médical de Bangkok** (5 étoiles, 550 lits) obtient la **certification JCI** (*Joint Commission International*) pour le niveau exemplaire de ses services de Restauration et de Facilities Management.



## Tendances du marché

L'allongement de la durée de vie se traduit par une augmentation des dépenses de santé. L'importance croissante des investissements dans des technologies toujours plus sophistiquées entraîne un raccourcissement de la durée des séjours, une accélération des concentrations et le développement de solutions alternatives à l'hospitalisation.

Dans ce contexte, les établissements hospitaliers sont confrontés à une concurrence de plus en plus rude et à des difficultés grandissantes pour recruter un personnel soignant et hôtelier compétent. Ils doivent aujourd'hui non seulement dispenser des soins médicaux performants, mais aussi proposer une gamme de services conçus pour le bien-être de leurs patients, de leurs visiteurs et de leur personnel.

En offrant tous les services qui améliorent la Qualité de vie dans leur établissement, Sodexo les aide à réaliser leurs objectifs, à maîtriser leurs coûts et à gagner des parts de marché.

Source : Sodexo

**Plus de 150** milliards d'euros  
de marché total estimé\*, dont  
**45** milliards d'euros en Restauration :

- taux de sous-traitance : 31 % (taux le plus élevé : Espagne environ 65 %, parmi les taux les plus faibles : Brésil environ 10 %) ;
- taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : de + 4 % à + 5 % sur les trois prochaines années.

(\*) Marché du Facilities Management (hors Restauration) : **environ 3 fois** celui de la Restauration.

Estimation Sodexo

## Nebraska Medical Center – Sodexo (États-Unis)

« Nous nous félicitons de bénéficier de l'équipe solide et innovante que Sodexo a mise au service de nos patients et de notre personnel. Ses efforts pour renforcer la qualité des services nous aident vraiment à mieux remplir notre mission : soigner avec humanité. »

Marty Carmody, Executive Director of Support Services, Nebraska Medical Center.

### Un engagement partagé au service des patients

Depuis 1986, le Nebraska Medical Center d'Omaha partage son engagement envers ses patients avec Sodexo. Sur un marché très concurrentiel, il choisit de se démarquer en renforçant ce partenariat avec un programme pilote au service des patients.

#### Les services du « bien-être »

En 2005, le Nebraska Medical Center (689 lits) devient un site pilote pour le programme « Expérience vécue du Patient » (*Patient Experience*). Sodexo met en place, pour un an, de nouveaux services, comme le Nettoyage à la Demande, et étend son programme *At Your Service-Room Service Dining*®, désormais accessible à toute heure du jour et de la nuit. Des bornes tactiles pour faciliter la communication sont également installées. Enfin, pour la première fois, les équipes de Restauration et de Facilities Management suivent une formation conjointe, dans le cadre du programme CARES<sup>2</sup>.

#### Pour faire ensemble la différence

La pertinence de l'offre de Sodexo constitue un réel facteur de différenciation pour le Nebraska Medical Center. De son côté, Sodexo a pu tester ses nouveaux services et mesurer la satisfaction des patients comme du personnel hospitalier. Sodexo fait dorénavant partie du plan stratégique de l'hôpital.

Ce programme pilote renforce un partenariat gagnant pour tous, dont Bud Tice, *Administror of Physician Relations*, souligne la valeur : « Les collaborateurs de Sodexo symbolisent la qualité et l'engagement. Ils contribuent tous au succès de Sodexo et du Nebraska Medical Center. »

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Vivre et Partager la Qualité de Vie

## Expérience Sodexo

### France

#### Choyer les mamans

Les attentes des mamans, recueillies par L'institut des Mamans, ont été analysées par Sodexo. L'offre Maternéa les décline autour de cinq attentions particulières :

- **accueillir et recevoir** avec une carte de bienvenue, une carte de félicitations, un couvert soigné... ;
- **donner le choix** avec une carte pour des menus copieux ou légers mais toujours équilibrés ;
- **combler les envies** avec un goûter et un en-cas ;
- **offrir une ambiance conviviale** et des produits festifs aux papas et aux proches ;
- **proposer des conseils nutritionnels personnalisés** par une diététicienne grâce à un numéro dédié, utilisable à la maternité comme à la maison.

Testée à la Clinique Privée Associée de Rennes, Maternéa remporte tous les suffrages si l'on en juge par la progression de 10 % du taux de satisfaction des mamans.

## Parmi nos clients...

*Aid Equipment, Stockholm County Council (Suède).*

*Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP), 7 sites (France).*

*Clinica Alemana, Santiago (Chili).*

*Ebel Fachklinik, 7 sites (Allemagne).*

*Fraser Health Authority, Colombie britannique (Canada).*

*Hôpital Albert Schweitzer, Zwijndrecht (Pays-Bas).*

*Hôpital Albert Einstein, São Paulo (Brésil).*

*Hôpital 12 de Octubre, Madrid (Espagne).*

*Johns Hopkins Hospital, Baltimore, Maryland (États-Unis).*

*Liverpool Women's Hospital, NHS Trust (Royaume-Uni).*

*Middelheim Academic Hospital, Anvers (Belgique).*

*Pantai Medical Centre, Kuala Lumpur (Malaisie).*

*Privatklinik Rudolfinerhaus, Vienne (Autriche).*

*Samitivej Sukhumvit Hospital, Bangkok (Thaïlande).*

*Universita Cattolica Policlinico Gemelli, Rome (Italie).*

→ SENIORS

## N° 1 mondial dans les Services de Restauration

<b>820</b>	<b>1 084</b>	<b>6 %</b>	<b>13 954</b>	<b>2 765</b>
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites

Source : Sodexho

### Créer les conditions du « bien vieillir »

Formées à l'écoute et à l'accompagnement des seniors, les équipes de Sodexho créent chaque jour les conditions du « bien vieillir » à domicile ou dans les établissements spécialisés. Dignité, bien-être, plaisir et convivialité sont au cœur d'offres de services adaptées à l'âge et au degré de dépendance de chacun et conçues pour redonner à tous le plaisir du goût et la joie de vivre dans un environnement chaleureux et ouvert.

### Faits marquants

#### France

Sodexho obtient la certification ISO 9001 – V. 2000 dans tous les établissements médico-sociaux pour ses services de Restauration et de Facilities Management. Cette certification récompense le travail de ses équipes, engagées depuis 1999 dans une démarche d'Engagement de services.

#### Tendances du marché

L'allongement de la durée de vie accroît le poids démographique, économique et politique des seniors. Il augmente aussi la dépendance et donc les besoins en structures d'accueils spécialisées.

Les établissements doivent renforcer leur médicalisation tout en maîtrisant leurs coûts. Ils veulent aussi combattre la dénutrition, accompagner la dépendance et rompre l'isolement affectif et social de leurs résidents, mais rencontrent des difficultés à trouver un personnel compétent et dévoué.

La connaissance de ce marché hétérogène et l'expérience de ce métier exigeant permettent à Sodexho d'accompagner efficacement les établissements dans leur projet de vie.

Source : Sodexho

**Plus de 100** milliards d'euros

de marché total estimé\*, dont

**30** milliards d'euros en Restauration :

- taux de sous-traitance : 21 % (taux le plus élevé : Japon environ 50 %, parmi les taux les plus faibles : Pays-Bas environ 5 %) ;
- taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : de + 3 % à + 4 % sur les trois prochaines années.

(\*) Marché du Facilities Management (hors Restauration) : **environ 2,5 fois** celui de la Restauration.

Estimation Sodexho

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Vivre et Partager la Qualité de Vie

## Armée du Salut – Sodexo (Royaume Uni et Irlande)

« Sodexo sait répondre à nos besoins souvent très complexes. Son équipe a parfaitement identifié nos problèmes et s'y est attaquée vite et bien. Son approche directe et franche nous a aidés à optimiser nos services. Nous recommanderions sans hésiter Sodexo à d'autres organisations. »

Mark Johnston-Wood, Directeur territorial de l'Armée du Salut au Royaume-Uni et en Irlande.

### Une mission élargie dans une éthique partagée

Depuis 1995, Sodexo assure les services de Restauration de nombreux centres sociaux de l'Armée du Salut et depuis 1998, ceux de son siège territorial. En 2005, celle-ci décide d'élargir aux services de Facilities Management le périmètre déjà sous-traité à son siège territorial et au William Booth Memorial College de Londres. Après une année test, Sodexo remporte le contrat, résultat d'une confiance et d'une éthique partagées depuis 12 ans.

### Orchestrer services, économies et éthique

Pour optimiser la gestion de ses services et rationaliser les dépenses de son siège territorial qui abrite ses services centraux, l'Armée du Salut demande à Sodexo de valider la faisabilité de son projet de sous-traitance élargie. Elle inclut dans cette démarche le William Booth Memorial College (WBC), construit en 1929 pour loger les cadets et leur famille. Points clés du cahier des charges : optimiser la qualité des services, analyser les priorités financières et opérationnelles, se conformer à la législation sur la santé et la sécurité, et refléter l'éthique de l'Armée du Salut.

### Une année test pour une transition réussie

Les relations franches et harmonieuses entre les deux équipes, l'approche éthique et environnementale de Sodexo dans ses processus, et leur mise en place progressive sont concrétisées par la signature, en juillet 2006, d'un contrat de cinq ans. En un an, les coûts sont réduits de 500 000 livres. En octobre, le CPIS (Chartered Institute of Purchasing and Supply) décerne à l'Armée du Salut le prix de « la Meilleure Initiative », fruit de sa collaboration avec Sodexo.

### En un an :

doublément du taux de recyclage :  
de **50 %** à **97,5 %** ;

**500 000** livres d'économies.

## Expérience Sodexo

### France

#### Les seniors retrouvent le goût du goûter

Dans les établissements spécialisés, Sodexo joue la carte de l'attractivité contre les problèmes de nutrition et l'isolement affectif des personnes âgées.

« Oh... goûter ! » anime l'après-midi avec une vaisselle élégante et un véritable service hôtelier.

« Oh... délices ! » va encore plus loin avec la création, de A à Z, d'un vrai salon de thé ouvert sur l'extérieur pour partager des moments de complicité avec ses proches.

Deux belles occasions de redécouvrir le plaisir de goûter à l'heure du thé !

## Personnes handicapées

### Penser « Qualité de Vie »

Améliorer la Qualité de Vie des personnes handicapées, c'est d'abord faciliter leur intégration dans la société. Activités, formations, sensibilisation du public,... Sodexo les aide à s'intégrer dans une société qui accepte la différence.

## Faits marquants

### France

- Sodexo signe l'**Accord Handicap** pour « Faire une place à toutes les compétences » avec l'objectif de doubler son taux d'emploi de personnes handicapées d'ici à 2009.
- Impliqué dans les projets de vie de 800 établissements médico-sociaux, Sodexo participe pour la dixième fois à la **Semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées**.

## Expérience Sodexo

### France

#### « Un pour tous, tous pour un »

La neuvième édition du concours national de cuisine « Un pour tous, tous pour un » a mobilisé 140 établissements médico-sociaux. Une personne handicapée, un éducateur, un cuisinier Sodexo réunis dans une même équipe imaginent et réalisent un dessert : un moment mémorable de dépassement et de partage.

## Parmi nos clients...

**Appalachian Christian Village**, Johnson City, Tennessee (États-Unis).

**Centro Medico P. Richiedei**, Palazzolo, Brescia (Italie).

**Christie Gardens**, Toronto, Ontario (Canada).

**Eichenhöhe Nursing Home (Croix Rouge)**, Hambourg (Allemagne).

**Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité**, 75 sites (France).

**Fundacion Sociosanitaria de Barcelona**, 9 sites (Espagne).

**Grand Hotel Philadelphia**, Rotterdam (Pays-Bas).

**Korian**, 104 sites (France).

**Lutheran Social Services**, York, Pennsylvanie (États-Unis).

**Maisons de retraite de la Municipalité de Stokholm** (Suède).

**Maison de Soins de Bettembourg** (Luxembourg).

**Maison Marie Immaculée**, 5 sites, Neufvilles (Belgique).

**Pension Schloss Kahlsperg in Oberalm**, Salzbourg (Autriche).

**Unitingcare Ageing-Northern Sydney Region**, Nouvelle Galles du Sud (Australie).

**Wellwood**, Newport (Royaume-Uni).

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Vivre et Partager la Qualité de Vie

## → ÉDUCATION

### N° 1 mondial dans les Services de Restauration

<b>3 068</b>	<b>4 056</b>	<b>23 %</b>	<b>86 150</b>	<b>4 824</b>
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites
Source : Sodexho				

### Donner le sens du goût et le goût de la réussite

De la maternelle à l'université, Sodexho partage les objectifs des établissements, accompagne la communauté éducative dans sa mission et crée un environnement sûr et agréable, favorable à la réussite scolaire. À l'école du goût et de la vie, les jeunes bénéficient d'offres de restauration variées conjuguant plaisir et équilibre, et de tous les services qui améliorent leur Qualité de Vie. Éducation nutritionnelle, construction et gestion des infrastructures... Sodexho prépare l'avenir.

#### Faits marquants

**Ouverture** du segment Éducation en **Inde**, en **Malaisie** et en **Thaïlande**.

##### Belgique

Sodexho lance la **charte « Plaisir des saveurs, goût du bien-être »** pour promouvoir une alimentation équilibrée auprès des enfants. Et comme la mission de Sodexho ne s'achève pas à la porte des établissements, un site dédié dispense à tous informations et conseils.

##### Chine – Hong Kong

- **L'ISF** (*The Independent School Foundation*) confie à Sodexho les services de **Restauration et de Facilities Management** de son nouvel établissement de Cyberport.
- Sodexho obtient la certification **ISO 14001** pour les services de Facilities Management à l'École Internationale de Hong Kong.

##### États-Unis – Campus Services

Sodexho remporte le trophée 2006 « **Partenaire de l'année** » (*Outstanding Business Partner of the Year*) décerné par National Association of College Auxiliary Services (NACAS).

##### Singapour

**L'École Française**, une école internationale qui accueille 1 000 étudiants, élargit la gamme des services confiée à Sodexho avec un contrat de **maintenance technique**. Le Groupe avait déjà la charge des services de restauration et d'entretien.

##### Royaume-Uni

Sodexho renouvelle sa **certification ISO 14001** pour les services de Restauration et de Facilities Management du Wiltshire County Council. Sodexho a été la première société britannique à obtenir cette certification.

## Tendances du marché

Quatre tendances caractérisent ce marché :

- **l'explosion démographique** de l'Asie va provoquer une forte hausse de la demande. En 2025, le monde devrait compter 263 millions d'étudiants (contre 97 millions en 2000), dont plus de 50 % seront Chinois ou Indiens. Ils seront 8 millions (contre 1,7 million) à suivre un cursus à l'étranger ;
- **l'utilisation croissante des nouvelles technologies** favorise le développement de l'enseignement à distance ;
- **les regroupements régionaux et l'internationalisation** s'accroissent car les établissements cherchent à réunir leurs ressources et à faciliter les échanges pour attirer le maximum d'élèves et d'étudiants ;
- **l'intensification de la concurrence** entraîne la généralisation du concept de l'Accréditation qui permet aux établissements d'être reconnus pour la qualité de l'enseignement, des infrastructures et des services qu'ils proposent.

Ces tendances poussent les établissements à rechercher un partenaire global et expérimenté, capable d'optimiser leurs coûts, de dynamiser leurs installations et de renforcer leur réputation.

Source : Sodexo

**Plus de 150** milliards d'euros

de marché total estimé\*, dont

**60** milliards d'euros en Restauration :

- taux de sous-traitance : 30 % (taux le plus élevé : Canada environ 70 %, parmi les taux les plus faibles : Japon environ 25 %) ;
- taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : de +3 % à +4 % sur les trois prochaines années.

(\*) Marché du Facilities Management (hors Restauration) : **près de 2 fois** celui de la Restauration.

Estimation Sodexo

## Université de Tampa – Sodexo (Floride, États-Unis)

« Pour l'Université de Tampa, Sodexo est bien plus qu'un simple sous-traitant. Il a fait de notre réussite sa priorité et met tout en œuvre pour que nos aspirations deviennent réalité. »

Président Ronald Vaughn – The University of Tampa.

### Ouvrir l'Université sur l'avenir

**Fondée en 1933, l'Université de Tampa accueille 5 300 étudiants venus de tous les États-Unis et d'une centaine de pays. Près de 65 % vivent sur le campus. Avec Sodexo, son partenaire depuis 1991, elle se tourne résolument vers l'avenir et offre à ses étudiants un environnement totalement repensé.**

### « Penser et vivre autrement »

Lorsqu'en 1991, elle confie à Sodexo ses services de maintenance et d'entretien des locaux et des espaces verts, l'Université de Tampa doit se tourner vers l'avenir. En 1994, elle demande à Sodexo de repenser les infrastructures et les services, et de concevoir un schéma directeur pour revitaliser le campus. Une collaboration étroite débute alors.

### Un environnement pour demain

Pour dynamiser le développement de l'Université, Sodexo propose un plan d'aménagement des infrastructures, un calendrier de construction ainsi qu'une large gamme de services de Facilities Management. En 1997, Sodexo coordonne la première construction, une nouvelle résidence pour les étudiants du campus, et remporte, en 2002, les services de restauration et de vente au détail. En 2006, Sodexo signe un contrat de services de Restauration et de Facilities Management de 15 ans.

### Sur le chemin du succès

Aujourd'hui, l'Université de Tampa loue l'expertise et l'esprit de service de Sodexo qui lui permettent de se concentrer sur sa mission première : enseigner. Son Président estime que l'expérience de Sodexo lui a permis de réaliser, au début de leur collaboration, 20 % d'économies par an, et d'offrir à ses étudiants un environnement conçu pour faciliter leur vie quotidienne et favoriser leur réussite.

**45** bâtiments sur plus de 40 hectares

**5 300** étudiants

Services de Restauration :

**141** collaborateurs Sodexo

Services de Facilities Management :

**110** collaborateurs Sodexo

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Vivre et Partager la Qualité de Vie

## Expérience Sodexo

### France

#### Séduire les lycéens avec une offre à leur image

À l'heure où les lycéens désertent leur restaurant scolaire, Sodexo réagit avec une offre de restauration très innovante qui casse la routine et table sur la diversité.

Chacun choisit son style de déjeuner : express sur des tables hautes, relax sur des sofas autour d'une table basse ou en « tribu » sur une table d'hôtes. Six pôles en libre service offrent d'innombrables possibilités pour composer un menu équilibré qui remplace les repas rapides pris à l'extérieur. Un pari en passe d'être gagné si l'on en juge par le succès du restaurant Blanche de Castille au Chesnay (Yvelines), dont le taux de fréquentation a augmenté de 18 %.

## Parmi nos clients...

**Abilene Independent School District**, Texas (États-Unis).

**Andrés Bello University**, Santiago (Chili).

**Assumption College**, Massachusetts (États-Unis).

**Australian Institute of Management**, Melbourne, Perth, Sydney (Australie).

**Brock University**, St. Catharines, Ontario (Canada).

**Campus Sainte Thérèse**, Ozoir-la-Ferrière (France).

**Chinese International School**, Hong Kong (Chine).

**Gimnasio Moderno**, Bogotá (Colombie).

**Helsinki Business College** (Finlande).

**Singapore American School** (Singapour).

**Texas A&M. University** (États-Unis, Qatar).

**The University of Economics**, Prague (République tchèque).

**Université de Bradford** (Royaume-Uni).

**Université de Cagliari** (Italie).

**Université de Stockholm** (Suède).

**University Hospital**, Buenos Aires (Argentine).

**University of Technology**, Eindhoven (Pays-Bas).

**Écoles internationales** : Bonn, Düsseldorf, Francfort, Munich, Wiesbaden (Allemagne), Black Forest Academy Kandern (Allemagne), Perth (Australie), Hong Kong International School, Western Academy of Beijing (Chine), Sotogrande (Espagne), Helsinki (Finlande), Izmir (Turquie).

**Lycées français** : Johannesburg (Afrique du Sud), Francfort (Allemagne), Riyadh (Arabie Saoudite), Buenos Aires (Argentine), Anvers (Belgique), Hong Kong (Chine), Séoul (Corée du Sud), Madrid (Espagne), Bethesda (États-Unis), Moscou (Russie), (Singapour), Istanbul, Izmir (Turquie).

**Institutions jésuites** : Colegio Antonio Viera, Pontificia Universidad Católica (Brésil), Colegio San Ignacio (Chili), Deusto University (Espagne), École de Provence (France), Creighton University, Fairfield University, Fordham University, Loyola Marymount, Loyola of Baltimore, Loyola University New Orleans, Regis University, Rockhurst University, St. Peter's College, Xavier University (États-Unis), Georgetown University (Qatar).



→ BASES-VIE

## N° 2 mondial dans les Services de Restauration et de Facilities Management

<b>872</b>	<b>1 153</b>	<b>7 %</b>	<b>27 366</b>	<b>1 381</b>
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de sites
Source : Sodexho				

### Apporter la Qualité de Vie au bout du monde

Fort d'une expérience unique, associant la maîtrise des environnements difficiles, l'expertise technique et la diversité culturelle de ses collaborateurs, Sodexho accompagne ses clients de la conception des bases-vie jusqu'à leur démobilisation, tout en contribuant au développement durable des économies locales. Avec une offre de services complète et des solutions techniques de pointe, Sodexho apporte aux hommes de l'extrême le confort et la sérénité nécessaires à la réussite de leurs missions.

#### Faits marquants

**Certification ISO 9001-V.2000** pour Sodexho en **Algérie**, en **Inde**, en **Indonésie** et en **Norvège**.

**Les pratiques de Sodexho en matière d'Hygiène, de Santé et d'Environnement** sont saluées en **Australie** par ExxonMobil, au **Chili**, par l'Association chilienne pour la sécurité, Antofagasta Minerals et la société minière Anglo American, en **Nouvelle-Calédonie** par Goro Nickel, au **Pérou** par Techint, dans **l'Île de Sakhaline** (Russie), et au **Royaume-Uni** avec les prix du RoSPA (*Royal Society for The Prevention of Accidents*) et du British Safety Council.

#### Canada, Colombie britannique

**Nova Gold** confie à Sodexho les **services de Restauration et de Facilities Management** de six camps situés sur le territoire des Tahltans, une communauté avec laquelle Sodexho a tissé des liens de confiance.

#### Laos

Pour ce premier contrat remporté en 2006, Sodexho met en place une **chaîne logistique** complète, de l'approvisionnement jusqu'au transport sur site des denrées et équipements nécessaires à la vie du camp.

#### Madagascar

Avec **Rio Tinto** et son partenaire local **QMM**, Sodexho contribue au **développement économique et social de l'île** : 100 % des achats sont réalisés localement ; 250 heures de formation par salarié ont été dispensées ; des campagnes de prévention au virus HIV sont menées régulièrement.

#### Norvège

**BP**, **ExxonMobil**, **Talisman** et **Transocean** adoptent le concept « Alimentation saine » de Sodexho.

#### Royaume-Uni, Écosse

**Double récompense** pour Sodexho avec les prix « **Responsabilité sociale** » de l'organisation caritative The Cornerstone National Charity, et « **Vie saine** » du Scottish Consumer Council.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Vivre et Partager la Qualité de Vie

## Tendances du marché

Les marchés Bases-Vie de Sodexo bénéficient de quatre tendances positives :

- **la hausse continue des prix** de l'énergie et des autres ressources naturelles incite les industries du pétrole et du gaz et les groupes miniers à investir à long terme ;
- **le phénomène de concentration** observé dans ces secteurs crée des synergies et suscite une augmentation des appels d'offres ;
- **la recherche croissante de sources d'énergies durables et peu polluantes** telles que le gaz naturel liquéfié, l'énergie hydroélectrique ou nucléaire, génère elle aussi, de grands projets d'investissement ;
- **l'explosion des projets du génie civil au Moyen-Orient et en Asie** incite les clients à rechercher un partenaire global et expérimenté, capable de mener à bien de grands chantiers dans des environnements souvent difficiles.

L'expérience de Sodexo, sa dimension internationale et l'expertise de ses équipes lui donnent tous les atouts pour accompagner avec succès le développement de ses clients.

Source : Sodexo

### Chiffres de marché

**10** milliards d'euros  
de **marché total estimé**

(Services de Restauration et de Facilities Management).

Estimation Sodexo

## BP-Sodexo (Indonésie) Camp côtier de Tangguh Papua

« BP a été particulièrement impressionné par l'engagement de Sodexo pour mener ce projet dans le respect des délais, du budget et des normes de qualité. Ses performances ont dépassé nos attentes. Sodexo est un partenaire exemplaire que je n'hésiterai pas à recommander. »

Andrew J. Vincent, Drilling Team Consultant, BP Indonesia, Jakarta.

Tangguh LNG Development Project.

### Délai record, coûts maîtrisés et normes respectées

**Pour relever le défi de l'installation du camp de Tangguh Papua, support de ses opérations de forage en mer, BP fait appel à Sodexo dont il apprécie depuis longtemps le professionnalisme. Il se félicite aujourd'hui de la réussite de ce projet en tous points conforme à son cahier des charges.**

### Un camp dans la jungle et des spécifications draconiennes

BP doit installer un camp sur la côte, en pleine jungle, à 300 km de la première ville, pour héberger 150 personnes. Il faut un partenaire capable d'assurer l'intégralité de l'opération. Le défi ne s'arrête pas là : coûts encadrés, normes Hygiène, Santé et Environnement très élevées et date de livraison impérative car BP doit être en mesure de réceptionner sa plate-forme de forage.

### Mobilisation maximale avec des partenaires locaux

Sodexo se mobilise, monte le projet avec une planification, une ingénierie et un process rigoureux. Il fait appel à un constructeur spécialisé et à un transporteur réputé pour sa fiabilité, obtient les certifications indispensables, signe des contrats de sous-traitance avec des entreprises locales pour exécuter les travaux et monte une chaîne d'approvisionnement pour assurer la gestion globale du camp.

### La Qualité de Vie plus tôt que prévu

Livré en mars 2007, avec quatre semaines d'avance et aux normes imposées, le camp de Tangguh Papua offre désormais à plus de 150 personnes tous les services qui améliorent leur confort et leur sécurité. Sodexo gère le site avec une équipe capable de répondre aux exigences opérationnelles en assurant cette « qualité » reconnue par BP.

## Expérience Sodexo

### Ile de Sakhaline – Russie

#### CTSD sécurise sa base-vie avec SoKeez

Sur l'île de Sakhaline, l'usine de liquéfaction de gaz naturel de Prigorodnoe est exploitée par - 30° en hiver. Pour renforcer la sécurité des 6 000 personnes travaillant sur le site et simplifier la gestion du camp, Sodexo a mis en place le système de contrôle d'accès SoKeez. À la fois carte d'accès, d'identification et de paiement, SoKeez offre d'autres fonctionnalités comme la surveillance en temps réel, la traçabilité des repas et des services, l'analyse des catégories de personnel, la mesure des heures travaillées sans accidents... Pour CTSD, SoKeez est une solution facile à utiliser et qui nécessite peu de maintenance. Conçue pour des conditions extrêmes, elle est adaptée aux impératifs des bases-vie.

## Parmi nos clients...

### Pétrole et gaz

**AP Moller-Maersk Group**, Congo.

**BP**, Argentine, États-Unis (Alaska et Golfe du Mexique), Indonésie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie.

**ConocoPhillips**, États-Unis (Alaska, on-shore) et Golfe du Mexique (offshore), Royaume-Uni.

**ExxonMobil**, Arabie Saoudite, Australie, Canada, États-Unis (onshore) et Golfe du Mexique (offshore), Norvège, Pays-Bas, Venezuela.

**Noble Drilling**, Danemark, Émirats Arabes Unis, Golfe du Mexique, Qatar, Royaume-Uni.

**Qatargas**, Qatar.

**Saudi Aramco**, Arabie Saoudite.

**Shell**, Gabon, Golfe du Mexique, Nigeria, Pays-Bas, Russie, Sultanat d'Oman, Venezuela.

**Sinopec**, Arabie Saoudite.

**Total**, Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Golfe du Mexique, Nigeria, Norvège, Pays-Bas, Qatar.

**Transocean, Inc.**, Golfe du Mexique, Inde, Nigeria, Norvège, Thaïlande, Vietnam.

### Mines

**Alcan, Inc.**, Australie.

**BHP Billiton**, Australie, Canada, Pérou.

**Barrick Gold**, Australie, Canada, Pérou, Tanzanie.

**INCO**, Australie, États-Unis (Alaska), Nouvelle-Calédonie.

**Pan Australian Resources (PAR)**, Laos.

**Phu Bia**, Laos.

**Rio Tinto**, Australie, Madagascar, Pérou.

### Ingénierie et construction

**Bechtel**, Qatar.

**Chiyoda**, Russie, Qatar.

**Fluor Daniel**, Arabie Saoudite, Pérou, Qatar.

**SNC Lavalin**, Nouvelle-Calédonie, Venezuela.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Vivre et Partager la Qualité de Vie

## Chèques et Cartes de Services

N° 2 mondial

<b>447</b>	<b>591</b>	<b>3 %</b>	<b>3 348</b>	<b>310 000</b>
CA en millions d'euros	CA en millions de dollars US	Part du CA du Groupe	Effectifs	Nombre de clients <sup>(1)</sup>
Source : Sodexo				

Volume d'émission : 7,5 milliards d'euros.

(1) Hors particuliers.

## Inventer une vie plus simple pour tous

Sodexo offre à ses clients, entreprises et pouvoirs publics, des solutions innovantes, flexibles, sécurisées et à forte valeur ajoutée qui en font une référence sur ses marchés. Créées sur le support le mieux adapté, chèque, carte magnétique, à puce, sans contact ou encore totalement dématérialisées, elles inventent une vie plus simple et plus agréable pour tous, dans le monde du travail comme dans la société.

### Faits marquants

**Acquisition de Tir Groupé, leader français** de l'émission de chèques cadeaux, et de **Vivaboxes**, spécialiste des coffrets cadeaux en **Belgique**. Ces opérations renforcent la présence internationale de Sodexo sur le marché du **cadeau**.

**Lancement du Pass Cadeau** au Brésil, en Indonésie et au Royaume-Uni, du **Flexi Pass** en Slovaquie, d'une **carte Restaurant** en Espagne, d'une **offre Motivation** en Roumanie et de la **carte Solidarité** en Turquie.

#### Argentine

Sodexo est classé « **Émetteur de chèques de l'année** » par le magazine économique *Revista Mercado*, dans le cadre de son baromètre BtoB.

#### Espagne

Sodexo remporte un **contrat d'Assistance avec la Fondation Caixa**, huitième fondation privée dans le monde, pour son programme de lutte contre la pauvreté des enfants de moins de 16 ans. Ce contrat d'une durée de quatre ans devrait toucher 100 000 familles.

#### France

- Sodexo reçoit le « **Trophée de l'Action Publique/ Privée** » pour le service CLARC, chèques Culture remis aux étudiants de la région Centre.
- La **Ville de Marseille** confie à Sodexo la gestion des **Chèques Restaurant** pour ses 9 500 agents municipaux, sur 250 sites.

#### Luxembourg

La convention nationale des Directeurs de Ressources Humaines décerne à Sodexo le Prix « **Meilleures solutions de stimulation et de motivation 2006** ».

#### Royaume-Uni

Sodexo remporte le prix « **Childcare voucher Provider of the Year** » (émetteur de l'année pour les Chèques Garderie) décerné par le magazine *Employee Rewards and Benefits*.

## Tendances du marché

Plusieurs facteurs influencent ce marché.

- **L'accélération de la croissance** dans des pays comme l'Inde, l'Argentine, le Brésil ou le Venezuela, ouvre d'importantes perspectives de développement.
- **Les problématiques de motivation et de fidélisation du personnel** deviennent également une priorité pour les PME. Elles attendent des solutions adaptées à leur structure, qui apportent à leurs salariés un meilleur équilibre vie professionnelle/ vie privée.
- **Parallèlement, gouvernements et collectivités** cherchent à déléguer la gestion et le contrôle de leurs programmes d'aide sociale à un prestataire spécialisé. Leurs attentes : la traçabilité des aides et la compression maximale du délai entre la décision de l'allocation et la distribution effective auprès des populations ciblées.

Source : Sodexho

### Chiffres de marché

Plus de **70** milliards d'euros  
de marché total estimé

**20,2** millions de bénéficiaires.

**15,5** millions de salariés profitent  
des solutions Vie Quotidienne

**3,6** millions de salariés utilisent  
les solutions Motivation et Fidélisation

**1,1** million de citoyens bénéficient des aides  
publiques via les solutions de Sodexho

**1** million de partenaires affiliés

Estimation Sodexho

## Oracle-Sodexho (Inde)

### L'expérience fait la différence

**La société informatique Oracle emploie plus de 12 000 personnes sur 21 sites dans tout le pays. Son système de coupons repas ne répondant plus aux besoins d'une société en plein développement, Oracle choisit la « Smart Card » de Sodexho, une solution clés en main, numéro 1 du marché indien.**

### *D'un système complexe et contraignant...*

Pour financer l'accès au restaurant d'entreprise prévu par ses conventions collectives, Oracle met à la disposition de ses collaborateurs des carnets mensuels de coupons repas à tarif unique. Ce système manuel est lourd et complexe à gérer. Il est aussi doublement contraignant pour les salariés. Leur liberté de choix est limitée par le montant du coupon et ils ne peuvent se restaurer que sur leur site d'origine alors que nombre d'entre eux se déplacent régulièrement. Pour accompagner son développement, Oracle recherche donc une solution fiable et souple, utilisable par tous, sur tous ses sites.

### *... à la solution pour aujourd'hui et demain*

Numéro 1 de la Carte Restaurant en Inde, Sodexho propose de mettre au point et de tester une solution personnalisée. Son équipe analyse alors les modes de fonctionnement et les contraintes de l'entreprise, et propose la carte à puce « Smart Card ». Simplicité et efficacité pour la société, liberté de choix, facilité et rapidité de paiement pour le bénéficiaire, Oracle et ses collaborateurs adoptent la Smart Card en moins de six mois. Ils savent que si elle répond à leurs attentes aujourd'hui, elle s'adaptera aussi à leur évolution demain.

**12 000** bénéficiaires sur 21 sites.

# 1. Faire de chaque jour un jour meilleur

Vivre et Partager la Qualité de Vie

## Expérience Sodexo

### France

#### Synergies dans le chèque cadeau avec Tir Groupé

En octobre 2007, Sodexo a finalisé l'acquisition de « Tir Groupé », pionnier et n° 1 français des chèques cadeaux multi-enseignes pour les entreprises et les collectivités. Une alliance prometteuse pour les deux parties : Tir Groupé accède aux clients de Sodexo et accélère son développement, Sodexo renforce sa présence internationale dans l'activité en se positionnant sur un marché français en forte croissance. Cette alliance lui ouvre également un nouveau canal de distribution pour le Chèque Restaurant®.

#### Tir Groupé

**35 000** clients

**200** collaborateurs

**7** agences régionales

**325** enseignes nationales

(5 000 commerces de proximité et 180 sites e-commerce).

## Parmi nos clients...

### Banque et Assurance

**BNP Paribas**, Allemagne, Autriche, Chili, Espagne, Pologne, République tchèque, Tunisie, Turquie.

**Citigroup**, Belgique, Chili, Colombie, Espagne, République tchèque, Philippines, Slovaquie.

**ING Group**, Chili, Espagne, Pologne, République tchèque, Slovaquie.

**Société Générale**, Espagne, Mexique, Pologne, République tchèque.

### Informatique et Électronique

**Hewlett-Packard**, Belgique, Colombie, Inde, Philippines, Pologne, République tchèque, Turquie.

**Microsoft**, Colombie, Inde, Philippines, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Venezuela.

**Samsung Electronics**, Allemagne, Argentine, Colombie, Mexique, Pérou, Philippines, Pologne, République tchèque, Slovaquie.

### Biens de consommation

**Coca-Cola**, Autriche, Belgique, Hongrie, Luxembourg, Philippines, Pologne, République tchèque, Slovaquie.

**Nokia**, Autriche, Chili, Colombie, Hongrie, Pérou, Philippines, Pologne, Turquie, Venezuela.

**Unilever**, Argentine, Belgique, Chili, Espagne, Hongrie, Philippines, Pologne, République tchèque, Slovaquie.

### Industrie et Énergie

**Exxon Mobil**, Autriche, Colombie, Hongrie, République tchèque, Tunisie.

**Merck**, Autriche, Chine, Colombie, Mexique, Philippines, Pologne, République tchèque, Turquie.

**Michelin**, Belgique, Hongrie, Philippines, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Turquie.

**Renault Group**, Argentine, Autriche, Belgique, Colombie, Luxembourg, Mexique, Pologne, République tchèque.

**Sanofi-Aventis**, Autriche, Belgique, Chili, Colombie, Mexique, Philippines, République tchèque.

**Siemens**, Allemagne, Autriche, Chili, Colombie, France, Hongrie, Philippines, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Tunisie, Turquie.

### Services publics

**Chemins de fer nationaux**, MÁV (Hongrie), SNCB (Belgique).

**Pouvoirs publics**, Banco de Brasilia (Brésil), Comunidad de Madrid, Generalitat de Catalunya (Espagne), Steel Authority (Inde), Her Majesty's Government (Royaume-Uni).

**Services postaux nationaux**, La Poste (Belgique), La Poste (France), Magyar Posta Rt. (Hongrie), Poczta Polska (Pologne).

# 2. Gouvernement d'entreprise

<b>Gouvernement d'entreprise</b>	<b>54</b>
<i>Description de l'entreprise</i>	54
<b>Le Conseil d'Administration</b>	<b>56</b>
1. <i>Composition du Conseil d'Administration au 31 août 2007</i>	56
2. <i>Renseignements concernant les administrateurs</i>	57
3. <i>Rémunérations des membres du Conseil d'Administration</i>	63
4. <i>Conformité aux règles de gouvernement d'entreprise en vigueur</i>	64
5. <i>Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil et sur les procédures de contrôle interne</i>	66
<i>Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président</i>	75
6. <i>Gestion des risques</i>	76
7. <i>Honoraires des Commissaires aux comptes</i>	79
<b>Le Comité Exécutif</b>	<b>80</b>
1. <i>Directeur Général</i>	80
2. <i>Rémunérations des dirigeants du Groupe au cours de l'exercice 2006-2007</i>	81
3. <i>Politique d'attribution des stock-options</i>	82

# Gouvernement d'entreprise

Sodexo respecte les principes de gouvernement d'entreprise en vigueur et prend en compte les recommandations des rapports Viénot et Bouton.

Le Conseil d'Administration compte quatorze membres dont dix de nationalité française, deux Américains, un Canadien et un Britannique. Six administrateurs peuvent être qualifiés d'indépendants au regard des critères en vigueur.

## → DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

---

### Activités

Sodexo Alliance offre à ses clients des services dans deux activités, les Services de **Restauration et de Facilities Management** d'une part, et les **Chèques et Cartes de Services** d'autre part.

Dans l'activité Services de Restauration et de Facilities Management, le Groupe opère dans les grandes zones géographiques suivantes :

- **Amérique du Nord ;**
- **Europe continentale ;**
- **Royaume-Uni et Irlande ;**
- **Reste du monde** (incluant **l'Amérique du Sud, l'Asie-Océanie, l'Afrique** et le segment **Bases-Vie**).

L'activité **Chèques et Cartes de Services** et les différentes entités géographiques de l'activité Services de Restauration et de Facilities Management constituent les entités opérationnelles du Groupe.

### Organisation

Sodexo Alliance est administrée par un Conseil d'Administration présidé par Monsieur Pierre Bellon.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général ont été dissociées et Monsieur Michel Landel a succédé à Monsieur Pierre Bellon en qualité de Directeur Général de Sodexo Alliance. Le règlement intérieur du Conseil d'Administration a défini leurs rôles respectifs :

- **rôle du Président du conseil d'Administration :**

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil, il organise et dirige ses travaux, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.



- **rôle du Directeur Général :**

Le Directeur Général assume la Direction Générale du Groupe et a autorité sur toutes les directions opérationnelles et fonctionnelles du Groupe. Les pouvoirs du Directeur Général sont assortis de limites, fixées par le Conseil d'Administration sur proposition du Président. En particulier, ce dernier doit obtenir l'autorisation préalable du Conseil pour consentir des garanties sur les biens sociaux ou pour engager la Société au-delà de certains montants relatifs, notamment, à des investissements, des cessions ou des emprunts. Il doit également soumettre à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration les décisions relatives au démarrage d'activités nouvelles. Ces limitations sont inopposables aux tiers, le Directeur Général étant investi, vis-à-vis d'eux, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société.

Pour assumer la Direction Générale de Sodexo Alliance, Monsieur Michel Landel s'appuie sur un Comité Exécutif composé de dix membres. Il comprend les quatre Directeurs Généraux Adjointes responsables des Entités Opérationnelles du Groupe et les responsables des Directions fonctionnelles Groupe en charge du Plan

Stratégique et Innovation, du Marketing, des Ressources Humaines, des Finances et de la Communication et du Développement Durable. Ce comité se réunit une fois par mois. Il constitue l'organe clé du management du Groupe. Son rôle est double, le Comité doit d'une part, débattre et proposer des stratégies au Conseil d'Administration et d'autre part, suivre la mise en œuvre des stratégies, arrêtées par le Conseil. Dans ce contexte, le Comité Exécutif suit l'évolution des plans d'actions, les performances des différentes Entités Opérationnelles, les opportunités de développement et les risques inhérents aux activités.

Par ailleurs, un Comité Opérationnel composé des membres du Comité Exécutif auxquels s'ajoutent les principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels du Groupe, se réunit au moins deux fois par an. Ce comité a pour vocation de :

- partager une vision commune ;
- réfléchir aux risques et aux opportunités qui se présentent au Groupe au niveau mondial ;
- se mobiliser autour des axes stratégiques majeurs ;
- améliorer les échanges d'informations entre les différentes entités du Groupe.

## Le Conseil d'Administration

Les règles et modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration sont définies par la loi, les statuts de la Société et le règlement intérieur du Conseil. Par ailleurs, des Comités spécialisés prévus par ce règlement (voir Rapport du Président) ont été mis en place.

S'agissant des administrateurs, les statuts de la Société présentent peu de particularités par rapport aux standards légaux.

Des dispositions particulières concernent la durée du mandat d'administrateur, la limite d'âge, le nombre d'actions dont chaque administrateur doit être propriétaire.

### 1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 AOÛT 2007

		Entrée en fonction	Expiration du mandat AGO
Pierre Bellon	Président	14/11/74	2010
Rémi Baudin	Vice-Président	25/02/83	2010
Robert Baconnier*	Président de l'ANSA	08/02/05	2008**
Patricia Bellinger*	Administrateur de sociétés	08/02/05	2008**
Astrid Bellon	Membre du Directoire de Bellon SA	26/07/89	2010
Bernard Bellon	Président du Conseil d'Administration de Finadvance	26/02/75	2009
François-Xavier Bellon	CEO de Bright Yellow Group Plc	26/07/89	2010
Sophie Clamens	Président du Directoire de Bellon SA	26/07/89	2010
Paul Jeanbart*	Directeur Général de Rolaco	13/02/96	2008**
Charles Milhaud	Président du Directoire du CNCE	04/02/03	2009
François Périgot*	Président d'honneur du Medef International	13/02/96	2008**
Nathalie Szabo	Membre du Directoire de Bellon SA	26/07/89	2010
Peter Thompson*	Administrateur de sociétés	08/02/05	2008**
Mark Tompkins*	Administrateur de sociétés	05/02/02	2008**

\* Administrateur indépendant.

\*\* Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008 le renouvellement de ces mandats pour trois ans.

## 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ADMINISTRATEURS

### Pierre Bellon

Né le 24 janvier 1930.  
Marié, 4 enfants.  
Nationalité française.  
Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC).

*Adresse professionnelle :*  
Sodexo Alliance  
3, avenue Newton – 78180 – Montigny-le-Bretonneux (France).

### Carrière

Entré en 1958 à la Société d'Exploitations Hôtelières, Aériennes, Maritimes et Terrestres comme Attaché de Direction, il y exerce ensuite successivement les fonctions de Directeur Général, puis de Président-Directeur Général.

Il fonde, en 1966, Sodexo SA, devenue en 1997 Sodexo Alliance SA, société dont il a été Président-Directeur Général jusqu'au 31 août 2005. À cette date, il est remplacé par Michel Landel comme Directeur Général et reste Président du Conseil d'Administration, fonction qu'il exerce aujourd'hui.

Président-Directeur Général de Bellon SA, holding familial de contrôle de Sodexo Alliance, depuis 1988, il en devient ensuite Président du Directoire de 1996 à 2002. Il est, depuis février 2002, Président du Conseil de Surveillance de Bellon SA.

Il est depuis 1976, membre du Conseil Exécutif du CNPF, devenu ensuite le MEDEF.

Il a été, par ailleurs :

- Vice-Président du CNPF, puis du MEDEF de 1980 à 2005 ;
- Président National du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises (ex-Centre des Jeunes Patrons) de 1968 à 1970 ;
- Président du Syndicat National des Chaînes d'Hôtels et de Restaurants de 1972 à 1975 ;
- Membre du Conseil Économique et Social de 1969 à 1979.

### Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Président du Conseil de Surveillance) ;
- PPR (membre du Conseil d'Administration) ;
- CMA CGM (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Sobelnat SCA (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Il est également administrateur de différentes sociétés du Groupe Sodexo.

### Autres fonctions

- Président fondateur de l'Association Progrès du Management (APM) ;
- Administrateur de l'Association Nationale des Sociétés par Actions (ANSA).

Nombre d'actions Sodexo Alliance détenues : 12 900.

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- L'Air Liquide (membre du Conseil de Surveillance).

### Robert Baconnier

Né le 15 avril 1940 à Lyon.  
Marié, 3 enfants.  
Nationalité française.  
Licencié es lettres, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et ancien élève de l'École Nationale d'Administration (1965-1967).

*Adresse professionnelle :*  
ANSA  
39, rue de Prony – 75017 – Paris (France).

### Carrière

Robert Baconnier commence sa carrière en 1967 en qualité d'Administrateur civil au ministère de l'Économie et des Finances, affecté à la Direction Générale des Impôts (DGI). De 1977 à 1979, il est Conseiller technique au Cabinet du ministre délégué à l'Économie et aux Finances, puis Directeur Adjoint du Cabinet du ministre du Budget. De 1979 à 1983 il est Directeur Adjoint chargé de la Sous-Direction Internationale au Service de la Législation Fiscale et devient en 1983, Chef du service du Contentieux à la DGI puis en 1986, Directeur Général des Impôts. De 1990 à 1991, il est Payeur Général du Trésor.

En 1991, il intègre le Bureau Francis Lefebvre, dont il devient Président du Directoire jusqu'en 2004.

Il est actuellement Président et Délégué Général de l'ANSA (Association Nationale des Sociétés par Actions).

### Autres mandats sociaux

- Membre du Conseil d'Administration de la société Lafarge Ciments ;
- Membre du Conseil de Surveillance de la société ELS (Éditions Lefebvre Sarrut).

### Autres fonctions

- Censeur et membre du Comité d'Audit de la société Siparex associés ;
- Membre du Conseil des Prélèvements Obligatoires.

Nombre d'actions Sodexo Alliance détenues : 410.

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Président du Comité Fiscal du MEDEF.

## Rémi Baudin

Né le 19 octobre 1930.  
Marié, 4 enfants.  
Nationalité française.  
Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC).

*Adresse professionnelle :*  
Sodexho Alliance  
3, avenue Newton – 78180 – Montigny-le-Bretonneux (France).

### Carrière

Après de nombreuses missions à l'étranger, de 1957 à 1965, au sein de la SEMA (société de conseil en organisation), Rémi Baudin participe à la création de Sodexho aux côtés de Pierre Bellon.

Il réorganise et gère le secteur avitaillement maritime (1965-1969), puis crée une joint-venture avec Sonatrach (Gestion de Bases-Vie) et dirige la filiale commune avec Sonatrach en Algérie (1969-1970). Il prend ensuite la Direction de la Restauration Collective France et implante Sodexho en Belgique (1971-1976), puis la Direction France et Afrique avec l'ouverture du Cameroun, du Nigeria, de la Côte-d'Ivoire, de l'Angola, du Bénin, de la Guinée, de l'Algérie et de la Libye (1977-1982). Il assure ensuite la Direction Restauration Collectivités France et Europe (1982-1992). Il devient, en 1996, Président du Conseil de Surveillance de Bellon SA, dont il est depuis 2002, le Vice-Président.

### Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- Octofinances SA (Président du Conseil de Surveillance).

### Autres fonctions

- Président Fondateur du FERCO, Syndicat Européen de la Restauration Collective.

*Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 4 016.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

## Patricia Bellinger

Née le 24 mars 1961 dans le Connecticut (États-Unis).  
Mariée, 2 enfants.  
Nationalité américaine et britannique.  
Bachelor of Arts de l'Université de Harvard.

*Adresse professionnelle :*  
Sodexho Alliance  
3, avenue Newton – 78180 – Montigny-le-Bretonneux (France).

### Carrière

Patricia Bellinger commence sa carrière en 1986 en créant une agence de casting à Madrid, puis elle occupe plusieurs fonctions dans les médias et la communication en Espagne. En 1995, elle retourne aux États-Unis pour intégrer, dans l'industrie pharmaceutique, la société Bristol Myers Squibb (BMS). Successivement Directeur Adjoint de la Communication, puis des Affaires publiques, elle devient en 1998 Directeur de la Culture et de la Diversité. Elle rejoint le groupe BP à Londres en 2000 en tant que Directeur de la Diversité et de l'Intégration. Elle est nommée Group Vice Président et Directeur du BP Leadership Academy jusqu'en 2007.

### Autres fonctions

- Membre du *Executive Leadership Council* (Washington, DC – États-Unis) ;
- Membre du Breakthrough Breast Cancer Generations Appeal Board (Royaume-Uni) ;
- Membre du Diversity Advisory Board of Organizational Resources Council (ORC).

*Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 400.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Membre du Conseil de Surveillance du *Leadership Centre du Morehouse College* (Atlanta, Georgie – États-Unis).

## Astrid Bellon

Née le 16 avril 1969.  
Diplômée de ESLSCA.  
Nationalité française.  
*Master of Arts in Cinema Studies* à New York City.

*Adresse professionnelle :*  
Bellon SA  
3, avenue Newton – 78180 – Montigny-le-Bretonneux (France).

### Carrière

Astrid Bellon est membre du Directoire de la société Bellon SA.

### Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Membre du Directoire) ;
- Sofrane SAS (Président) ;
- Sobelnat SCA (représentant permanent de Sofrane SAS, Gérant).

*Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 36 723.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

## Bernard Bellon

Né le 11 août 1935.  
Marié, 5 enfants.  
Nationalité française.  
Diplômé en Lettres Modernes.  
IAE Aix-Marseille

*Adresse professionnelle :*  
14, rue Saint Jean – 1260 – Nyon (Suisse).

### Carrière

D'abord Directeur de la Compagnie Hôtelière du Midi (Groupe de la Compagnie de Navigation Mixte) de 1962 à 1970, il occupe diverses fonctions de direction bancaire au sein du Groupe CIC-Banque de l'Union Européenne, de 1970 à 1988. Il fonde la société de capital-risque Finadvance SA dont il assure la Présidence depuis sa création, en 1988.

### Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Membre du Conseil de Surveillance) ;
- Finadvance SA (Président du Conseil d'Administration) ;
- Copelia (Administrateur).

*Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 323 732.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Perfin SA (Administrateur-Délégué) ;
- Jefco (Administrateur) ;
- Allios Industries (Administrateur) ;
- CIC France (Censeur).

## François-Xavier Bellon

Né le 10 septembre 1965.  
Marié, 4 enfants.  
Nationalité française.  
Diplômé de l'European Business School.

*Adresse professionnelle :*  
Bright Yellow Group Plc  
20-22 Richfield Avenue, Reading Berkshire RG1 8EQ,  
Royaume-Uni.

### Carrière

Il commence sa carrière dans l'activité de travail temporaire, comme Chef d'agence à Adia France (1990-1991), puis à Barcelone à Ecco Espagne de 1992 à 1995 où il est Chef d'agence, puis Directeur Commercial et Directeur Régional Catalogne de 1993 à 1995.

Il rejoint le Groupe en septembre 1995 en tant que Responsable de secteur, puis Responsable de Développement dans le segment de la Santé en France. En 1999, il devient Directeur Général de Sodexho Mexique. Il est nommé en janvier 2004, Chief Executive des activités au Royaume-Uni, avant de démissionner de cette fonction

quelques mois plus tard et d'assurer de décembre 2004 à décembre 2006 les fonctions de Directeur Commercial de la division Travail Temporaire du Groupe Adecco. Depuis août 2007, il a créé sa propre société et racheté une société anglaise spécialisée dans l'assistance à domicile pour personnes âgées : Bright Yellow Group Plc.

### Autres mandats sociaux

- Bellon SA (membre du Directoire) ;
- Bright Yellow Group Plc (Chief Executive) ;
- Footprint Ltd (Director).

### Autres fonctions

- Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

*Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 36 383.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

## Sophie Clamens

Née le 19 août 1961.  
Mariée, 4 enfants.  
Nationalité française.  
Diplômée de l'École des Hautes Études Commerciales du Nord (EDHEC).

*Adresse professionnelle :*  
Sodexho Alliance  
3, avenue Newton – 78180 – Montigny-le-Bretonneux  
(France).

### Carrière

Sophie Clamens commence sa carrière aux États-Unis en 1985 comme conseil en fusions-acquisitions au Crédit Lyonnais pour la clientèle française de la banque à New York. En 1994, elle rejoint Sodexho Alliance comme chargée de mission auprès de la Direction Financière. En 2001, elle est nommée Chef de Projet, Contrôle de Gestion Stratégique à la Direction du Plan Groupe pour développer et mettre en place les indicateurs clés de performance Groupe. Au-delà de la mise en place et du suivi de ces indicateurs, elle travaille à l'identification et à la diffusion des meilleures pratiques ; elle déploie, en particulier, la stratégie de fidélisation des clients au niveau mondial. Depuis septembre 2005, elle se consacre entièrement à cette mission en tant que Directeur Fidélisation Clients Groupe.

### Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Présidente du Directoire depuis 2002) ;
- Holding Altys SA (Administrateur) ;
- Baumira Sarl (Gérante).

*Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 7 964.*

**Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années**

Aucun.

**Paul Jeanbart**

Né le 23 août 1939.

Marié, 3 enfants.

Nationalité canadienne.

Ingénieur civil.

*Adresse professionnelle :*

Rolaco Holding SA

28, boulevard du Pont d'Arve – 1205 – Genève (Suisse).

**Carrière**

Co-fondateur, partenaire et dirigeant du Groupe Rolaco depuis 1967.

**Autres mandats sociaux**

- Oryx Finance Limited, (Président) (Grand Cayman) ;
- Hôtels Intercontinental Genève (Président du Conseil d'Administration) (Suisse) ;
- Rolaco Holding SA (Administrateur-Délégué) et ses filiales ou affiliés du Groupe Rolaco (membre du Conseil d'Administration) (Luxembourg) ;
- Semiramis Hotel Co. (membre du Conseil d'Administration) (Égypte) ;
- Luxury Brand Development SA (Président du Conseil d'Administration) (Luxembourg) ;
- Club Méditerranée SA (membre du Conseil de Surveillance) (France).

*Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 400.*

**Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années**

- XL Capital Ltd (membre du Conseil d'Administration) ;
- Orfèvrerie Christofle SA (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Delta International Bank (membre du Conseil d'Administration) ;
- Nasco Insurance Group (membre du Conseil d'Administration).

**Charles Milhaud**

Né le 20 février 1943.

Marié, 2 enfants.

Nationalité française.

Diplômé d'Études Supérieures de Mathématiques, Physique et Chimie.

*Adresse professionnelle :*

CNCE (Groupe Caisse d'Épargne)

50, avenue Pierre Mendès France – 75201 – Paris Cedex 13 (France).

**Carrière**

Entré à la Caisse d'Épargne en 1964, il devient Directeur Général de la Caisse d'Épargne des Bouches-du-Rhône et de la Corse en 1983 et, également entre au Conseil de Surveillance du Centre National des Caisses d'Épargne (CENCEP). En 1995, il est nommé Vice-Président du Conseil d'Administration de la Caisse Centrale des Caisses d'Épargne. En 1999, lors de la fusion de ces deux entités, il devient Président du Directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE).

**Autres mandats sociaux**

- Financière Oceor (Président du Conseil de Surveillance) ;
- CNP Assurances (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Banque de Tahiti (représentant permanent de la CNCE – Administrateur) ;
- Banque de Nouvelle-Calédonie (représentant permanent de la CNCE – Administrateur) ;
- Sopassure (Administrateur) ;
- Sas Erixel (Président) ;
- Sogima (Administrateur de par sa présidence à GCE Participations, représentant permanent) ;
- Centre National d'Enseignement à Distance (Président du Conseil d'Administration) ;
- Banque des Mascareignes (Administrateur) ;
- SCA Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux (membre du Conseil de Surveillance) ;
- SAS GCE Maroc (Président de la SAS et du Conseil d'Administration) ;
- Massira Capital Management (Administrateur) ;
- SAS GCE Participations (représentant permanent de la CNCE – Président) ;
- SAS IDF Tele (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Natixis (Président du Conseil de Surveillance) ;
- Crédit Immobilier et Hôtelier (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- Coface (Administrateur) ;
- Europacorp (Membre du Conseil de Surveillance) ;
- GCE Domaines (Président du Conseil d'Administration) ;
- Nexity (Vice-Président du Conseil d'Administration).

**Autres fonctions**

- Groupement Européen des Caisses d'Épargne (Vice-Président) ;
- Fédération Bancaire Française (membre du Comité Exécutif) ;
- Groupement National de la Coopération (membre du Conseil d'Administration) ;
- Fondation Belem (Trésorier) ;
- Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité (Président).

*Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 400.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Caisse des Dépôts Développement (Administrateur) ;
- Cetelem (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Écureuil Participations (Administrateur) ;
- Société Nouvelle d'Exploitation de la Tour Eiffel (Administrateur) ;
- Université René Descartes (Paris V) (Administrateur) ;
- SICP (Président du Conseil d'Administration) ;
- CDC Finance-CDC Ixis (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- Université du Groupe Caisse d'Épargne (Président) ;
- GCE Immobilier (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- Perexia (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- IXIS Corporate & Investment Bank (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Ixis Asset Management Group (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Natixis Global Asset Management (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Crédit Foncier de France (Président du Conseil de Surveillance) ;
- CDC Entreprise (membre du Conseil de Surveillance) ;
- GCE Habitat (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Issoria (Président du Conseil de Surveillance) ;
- Banque de la Réunion (représentant permanent de la CNCE - Administrateur).

### François Périgot

Né le 12 mai 1926.

Marié.

Nationalité française.

Diplômé d'Études Supérieures de Droit et de l'Institut d'Études Politiques de Paris.

*Adresse professionnelle :*

MEDEF International  
9, avenue Frédéric Le Play -75007 – Paris (France).

### Carrière

Président-Directeur Général de Thibaud Gibbs et Compagnie de 1968 à 1970, il prend ensuite les fonctions de Président-Directeur Général du Groupe Unilever en Espagne, puis de Président-Directeur Général d'Unilever en France (1971-1986).

Président de la Compagnie du Plâtre (1986 à 1998), il est nommé Vice-Président, puis Président de l'UNICE (Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs d'Europe) (1988-1998).

Il a été, par ailleurs :

- Président de l'Institut de l'Entreprise (1983-1986) ;
- Président du Conseil National du Patronat Français (1986-1994) ;
- membre du Comité Directeur de la Chambre de Commerce Internationale (1987-1989) ;
- membre du Conseil Économique et Social (1989-1999) ;
- Président du MEDEF International (1997-2005) ;
- Président de la Chambre de Commerce Franco-Néerlandaise (1996-2002) ;
- Président de l'Organisation Internationale des Employeurs (2001-2006).

Il est Président d'honneur du MEDEF et du MEDEF International depuis 2005.

### Autres mandats sociaux

- OENEO (Administrateur).

*Nombre d'actions Sodexo Alliance détenues : 400.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Marine Wendel (Administrateur) ;
- Astra Calvé (Administrateur) ;
- Lever (Administrateur) ;
- CDC Participations (Administrateur) ;
- Radoux (Administrateur) ;
- Unilever France Holdings (Administrateur).

### Nathalie Szabo

Née le 26 janvier 1964.

Mariée, 3 enfants et 2 neveux à charge.

Nationalité française.

Diplômée de l'European Business School.

*Adresse professionnelle :*

Sodexo Prestige-L'Affiche  
19, rue de Sèvres – 92100 – Boulogne (France).

### Carrière

Elle commence sa carrière en 1987 dans la restauration commerciale. À partir de 1989, elle est Responsable commerciale de Scott Traiteur, puis Directrice commerciale du Pavillon Royal.

Elle rejoint le Groupe Sodexo en mars 1996 comme Directrice commerciale de Sodexo Prestige en France, puis Chef de secteur en 1999. En septembre 2003, elle devient Directrice de Sodexo Prestige et Directrice de l'Affiche en janvier 2006.

**Autres mandats sociaux**

- Bellon SA (membre du Directoire) ;
- SEGSMHI - Société du Lido (membre du Conseil de Surveillance).

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 1 147.

**Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années**

Aucun.

**Peter Thompson**

Né le 15 septembre 1946 à Melbourne (Australie).

Marié, 3 enfants.

Nationalité américaine.

Diplômé en Langues Modernes de l'Université d'Oxford et MBA obtenu à l'Université de Columbia.

Adresse professionnelle :

Thompson Holdings LLC

11 Broad Road – Greenwich, CT 06830 (États-Unis).

**Carrière**

Peter Thompson commence sa carrière en 1970 dans le marketing, puis il devient Chef de Produit en 1974 chez General Foods Corp. Il rejoint Grand Metropolitan Plc en 1984 pour assumer différents postes de direction (Géant Vert, Häagen-Dazs, Pillsbury...) et, en 1992, il est nommé Président-Directeur Général de Grand Met Foods Europe, basé à Paris. En 1994, il intègre le groupe PepsiCo pour devenir Président de Walkers Crisps au Royaume-Uni, puis Directeur Général de Frito-Lay International (Europe, Afrique, Moyen-Orient) et, de 1996 à 2004, Directeur Général de Pepsi-Cola International.

Il est actuellement investisseur privé et administrateur de Syngenta AG.

**Autres mandats sociaux**

- Syngenta AG (Administrateur et membre du Comité d'Audit).

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 400.

**Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années**

- Pepsi-Cola International (Directeur Général) – (États-Unis) ;
- Pepsi Gemex SA de CV (Administrateur) – (Mexique) ;
- Stanwich School (Président du Conseil d'Administration) – (États-Unis).

**H. J. Mark Tompkins**

Né le 2 novembre 1940.

Marié, 3 enfants.

Nationalité britannique.

Maîtrise de Sciences Naturelles et d'Économie à l'Université de Cambridge et MBA obtenu à l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires).

Adresse professionnelle :

Thurloe Capital Partners Ltd

15 Cromwell Road – London SW7 (Royaume-Uni).

**Carrière**

Il commence sa carrière en 1964 dans le secteur de la banque d'investissement chez Samuel Montagu & Company (devenu HSBC). De 1965 à 1971, il effectue pour Booz Allen & Hamilton des missions de conseil en management au Royaume-Uni, en Europe continentale et aux États-Unis. Il rejoint, en 1972, le groupe Slater Walker Securities et devient Président-Directeur Général de la Compagnie Financière Haussmann, cotée à Paris. À partir de 1975, il se spécialise dans le secteur de l'investissement immobilier résidentiel et commercial au Moyen-Orient, en Europe (Allemagne, Espagne, France) et aux États-Unis. À partir de 1987, il s'oriente vers l'investissement dans des sociétés non cotées et le capital développement dans des entreprises cotées, notamment dans les secteurs de la santé et de la biopharmacie, du tourisme et des loisirs, et de différentes sociétés industrielles.

**Autres mandats sociaux**

Il est également membre du Conseil d'Administration des entreprises :

- Allied Healthcare International, Inc. (États-Unis) ;
- Healthcare Enterprise Group Plc (Royaume-Uni) ;
- Kingkaroo (Pty) Ltd (Afrique du Sud) ;
- Samara Private Game Reserve (Pty) Ltd (Afrique du Sud).

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 400.

**Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années**

- Original investments Ltd (membre du Conseil d'Administration) ;
- Baobaz SA (membre du Conseil d'Administration) ;
- Partners Holdings Plc (membre du Conseil d'Administration) ;
- Calcitech Ltd (membre du Conseil d'Administration).



### 3. RÉMUNÉRATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration

Les jetons de présence ont été calculés et versés aux administrateurs conformément au Règlement Intérieur du Conseil et suivant les critères suivants :

- **16 000** euros pour chaque administrateur au titre de sa part fixe ;

- **1 600** euros par présence effective aux séances du Conseil ;
- **5 000** euros pour les membres de chaque comité au titre de leur part fixe ;
- **700** euros par présence effective aux séances des comités.

Pour l'exercice 2006-2007, le montant global des jetons de présence versés aux administrateurs s'est élevé à 455 200 euros pour un montant maximum de 472 500 euros autorisé par l'Assemblée Générale du 30 janvier 2007.

#### Montant des rémunérations et avantages de toutes natures versés aux membres du Conseil d'Administration (art. L. 225-102-1 du Code de commerce)

(en euros)	Total	Total	Sodexho Alliance	Bellon SA <sup>(2)</sup>
	2005-2006 <sup>(1)</sup>	2006-2007 <sup>(1)</sup>	Jetons de Présence	
Pierre Bellon	272 703 <sup>(3)</sup>	240 000 <sup>(3)</sup>	40 000	200 000
Robert Baconnier	29 900	40 000	40 000	
Rémi Baudin	40 900	44 100	42 100	2 000
Patricia Bellinger	34 000	39 300	39 300	
Astrid Bellon	94 296	95 896	25 600	70 296
Bernard Bellon	32 300	35 600	33 600	2 000
François-Xavier Bellon	92 796	97 496	27 200	70 296
Sophie Clamens	202 673	216 208	30 000	101 776
Paul Jeanbart	21 000	25 600	25 600	
Charles Milhaud	16 500	19 200	19 200	
François Périgot	36 100	40 700	40 700	
Nathalie Szabo	181 203	189 020	32 900	81 628
Peter Thompson	24 000	25 600	25 600	
Mark Tompkins	28 700	33 400	33 400	

(1) Total incluant les jetons de présence versés par Sodexho Alliance et les rémunérations de toutes natures versées pour des fonctions exercées dans les sociétés Bellon SA, Sodexho Alliance et/ou les sociétés du Groupe Sodexho.

(2) Rémunérations de toutes natures versées pour des fonctions exercées dans la société Bellon SA.

(3) Pierre Bellon ne perçoit pas de rémunération au titre de sa fonction de Président du Conseil de Sodexho Alliance ; il bénéficie néanmoins d'une voiture de fonction, d'un bureau et d'une assistante.

## 4. CONFORMITÉ AUX RÈGLES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR

Jusqu'au 16 juillet 2007, les titres Sodexo Alliance étaient cotés au NYSE.

Compte tenu de la présence de Sodexo Alliance sur deux marchés boursiers jusqu'à cette date, les dispositions relatives au gouvernement d'entreprise intègrent les dispositions légales françaises et celles des États-Unis, ainsi que les règles édictées par les autorités boursières de ces deux pays. En conséquence, le Groupe considère que son application du gouvernement d'entreprise est appropriée et fidèle aux meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise en vigueur en France et aux États-Unis.

Les liens familiaux existant au sein des membres des organes d'administration et de direction générale sont les suivants :

- Mesdames Astrid Bellon, Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Monsieur François-Xavier Bellon, Administrateurs, sont les enfants de Monsieur Pierre Bellon, Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Bernard Bellon, Administrateur, est le frère de Monsieur Pierre Bellon.

Il n'existe aucun autre lien familial entre les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Exécutif de Sodexo Alliance.

Aucun prêt, ni garantie n'est accordé ou constitué en faveur de mandataires sociaux par la Société ou une société de son Groupe.

Aucun actif nécessaire à l'exploitation n'appartient à un mandataire social, ni à sa famille.

Il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels, à l'égard de Sodexo Alliance, entre des membres des organes d'administration et de direction générale et leurs intérêts privés. Il est précisé que :

- Monsieur Pierre Bellon et ses enfants contrôlent à 68,5 % la Société Bellon SA, propriétaire de 36,83 % du capital de Sodexo Alliance ;

- Monsieur Bernard Bellon détient, avec d'autres membres de sa famille, 13 % des actions de la Société Bellon SA ;
- Monsieur Charles Milhaud est Président du Directoire de la CNCE. Cet établissement a accordé en juin 2004 à la société Bellon SA, société mère de Sodexo Alliance, un prêt de 413 millions d'euros, remboursable en juillet 2012, qui annule et remplace l'émission obligataire de 400 millions d'euros souscrite en mai 2001. Par ailleurs, le Groupe a signé, en France, des accords cadres avec la Fondation des Caisses d'Épargne concernant la gestion d'une cinquantaine de sites.

Durant l'exercice, la Société n'a été notifiée d'aucune intervention des administrateurs sur les titres Sodexo Alliance.

À notre connaissance, au cours des cinq dernières années :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée contre un membre du Conseil d'Administration, ni aucun membre de la Direction Générale ;
- aucun de ces membres n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre ces membres par des autorités statutaires ou réglementaires.

Par ailleurs, à notre connaissance, aucun de ces membres n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

### Mesures prises en vue d'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive

Dans un souci de transparence et d'information du public, Sodexo Alliance a mis en place un ensemble de mesures s'inspirant des recommandations du rapport AFEP-MEDEF d'octobre 2003 sur « le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » ainsi que de certaines règles édictées par la *Securities Exchange Commission* aux États-Unis.

À cet égard, citons par exemple :

- la présence de six administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration, composé de 14 membres ;
- l'existence de trois comités, dont deux comprennent certains de ces administrateurs indépendants (Comité des Nominations et Comité des Rémunérations). Le Comité d'Audit est composé de 100 % d'administrateurs indépendants ;
- la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Direction Générale. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005, Monsieur Michel Landel, qui n'est ni membre de la famille de Monsieur Pierre Bellon, ni mandataire social de la société Bellon SA, a succédé à Monsieur Pierre Bellon en qualité de Directeur Général de Sodexo Alliance. Ce dernier a conservé ses fonctions de Président du Conseil d'Administration ;
- les relations entre Sodexo Alliance et la société Bellon SA sont décrites dans ce Document de référence. Elles concernent d'une part, le contrat de prestations mentionné ci-dessous, et dont la rémunération fait l'objet de la procédure d'approbation des conventions réglementées et d'autre part, la participation de Bellon SA dans Sodexo Alliance et son évolution dont les détails sont précisés page 223 de ce Document de référence.

### Conventions réglementées

- En date du 31 décembre 1991, la société Bellon SA et Sodexo Alliance ont conclu un contrat de prestations, relatif à la fourniture par Bellon SA à Sodexo Alliance et aux sociétés de son Groupe, directement et avec l'aide d'experts qualifiés, d'une assistance et de conseils dans différents domaines tels que la stratégie, la finance, la comptabilité et la bourse. En contrepartie de ses prestations de services, Bellon SA reçoit une rémunération approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de Sodexo Alliance conformément aux dispositions légales en vigueur.

Messieurs Pierre Bellon, Rémi Baudin, Bernard Bellon, François-Xavier Bellon et Mesdames Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Mademoiselle Astrid Bellon sont mandataires communs aux deux sociétés liées par ce contrat de prestations. Pour l'exercice 2006-2007, la société Bellon SA a facturé à Sodexo Alliance la somme de 8 126 800 euros HT.

- En date du 13 septembre 2005, la société Bellon SA et Michel Landel ont précisé certains termes de son contrat de travail. La société Bellon SA s'est engagée à verser à Michel Landel diverses indemnités en cas de rupture de contrat, en complément des éventuelles indemnités conventionnelles ou légales.

La société Bellon SA s'est également engagée à faire bénéficier Monsieur Michel Landel, en complément du régime de retraite obligatoire, du régime de retraite des dirigeants du Groupe Sodexo. Les cotisations versées au titre de l'exercice 2006-2007 se sont élevées à 128 664 euros.

- En date du 18 juin 2007, les deux opérations d'apport de titres suivantes ont eu lieu :
  - (1) la société Sodexo Alliance SA a apporté la totalité des titres de la société Excel SAS, en échange des titres de la société Sofinsod SAS puis ;
  - (2) la société Sofinsod SAS a apporté la totalité des titres Excel SAS à la société Loisirs Développement SAS, en échange de titres de la société Loisirs Développement SAS.

Il n'existe pas, à notre connaissance, d'autre contrat de service liant les mandataires sociaux à la Société ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

## 5. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

« Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le présent rapport vous est présenté, en complément du rapport de gestion, afin de vous informer sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en œuvre par la Société. »

### 5.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

#### Le fonctionnement du Conseil d'Administration

En complément des statuts de la Société, le Conseil d'Administration a adopté un Règlement Intérieur qui précise sa mission, fixe le nombre d'administrateurs, établit la charte de l'administrateur, prévoit le nombre minimum de réunions et la répartition des jetons de présence. Ce Règlement Intérieur fixe les critères d'évaluation du fonctionnement du Conseil, il organise les pouvoirs de la Direction Générale et définit également la politique en matière de délivrance des garanties.

#### Mission du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration définit, notamment, la stratégie de l'entreprise, désigne les mandataires sociaux chargés de gérer celle-ci, contrôle la gestion, évalue les procédures de contrôle interne et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations très importantes.

Conformément aux dispositions de la loi, il arrête les comptes, propose le dividende, décide des investissements et de la politique financière.

Chaque administrateur reçoit, au moins trois jours à l'avance, les dossiers présentés à chaque Conseil, pour qu'il puisse procéder à l'étude ou aux investigations nécessaires sur les sujets traités.

Les principaux dirigeants opérationnels du Groupe sont conduits à exposer aux administrateurs la situation du marché, la stratégie, les moyens mis en place dans leurs activités respectives et les plans d'action leur permettant d'atteindre les objectifs.

Le Conseil d'Administration procède périodiquement à l'examen des comptes au cours de séances approfondies, avec la participation, chaque fois que cela s'avère nécessaire, des responsables opérationnels, financiers et de l'audit interne de la Société, ainsi que des Commissaires aux Comptes.

Enfin, le Conseil d'Administration est régulièrement informé des questions, remarques ou critiques formulées par les actionnaires, tant au cours des réunions d'actionnaires que par courrier, courriel ou appel téléphonique.

#### La charte de l'administrateur

Chaque administrateur doit être actionnaire à titre personnel et posséder un nombre minimum de 400 actions Sodexo Alliance.

Sauf cas de force majeure, tout administrateur de Sodexo Alliance a l'obligation d'assister aux assemblées générales des actionnaires.

L'administrateur a l'obligation de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante.

Lorsqu'il reçoit, dans le cadre de ses fonctions, des informations non publiées, tout administrateur de Sodexo Alliance doit se considérer tenu au secret professionnel. À ce titre, toute opération sur des valeurs mobilières de Sodexo Alliance est interdite pendant :

- la période comprise entre les trente jours calendaires qui précèdent le Conseil d'Administration arrêtant les comptes consolidés semestriels du Groupe et les deux jours ouvrés qui suivent la date de publication de ces comptes semestriels ;
- la période comprise entre le 1<sup>er</sup> septembre et les deux jours ouvrés qui suivent la date de publication des comptes consolidés annuels du Groupe.

Les transactions effectuées par les administrateurs font l'objet d'un communiqué public. À cet effet, les administrateurs sont tenus d'informer le Directeur Financier ou le Secrétaire Général des transactions qu'ils ont effectuées sur les titres Sodexo Alliance.

## Les réunions du Conseil d'Administration durant l'exercice

Le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois au cours de l'exercice 2006-2007, en conformité avec le règlement intérieur prévoyant au minimum quatre réunions par an.

Date	Points principaux à l'ordre du jour	Taux de participation
12/09/2006	Approbation des budgets 2006-2007 Point sur les achats présenté par le Directeur Marketing Groupe	93 %
14/11/2006	Arrêté des comptes de l'exercice 2005-2006 Arrêté des termes du rapport de gestion Convocation de l'Assemblée Générale Mixte	86 %
16/01/2007	Adoption d'un nouveau plan d'options d'achat d'actions	100 %
30/01/2007	Point sur l'activité des premiers mois de l'exercice	93 %
30/01/2007	Nomination du Président	93 %
14/03/2007	Point sur l'activité des cinq premiers mois de l'exercice Point sur l'impact des normes IFRS Présentation de l'activité Chèques et Cartes de Services	79 %
24/04/2007	Arrêté des comptes consolidés du premier semestre de l'exercice 2006-2007 Point sur le schéma directeur de communication et sur la marque	100 %
06/06/2007	Point sur les projets d'investissement	86 %

Au cours de l'exercice 2006-2007, le taux moyen de participation a été de 91 %.

## Composition du Conseil d'Administration

La liste des Administrateurs composant le Conseil d'Administration est donnée en page 56 de ce Document de référence.

Le Conseil d'Administration compte quatorze membres dont quatre femmes. Parmi les administrateurs, dix sont de nationalité française, deux de nationalité américaine, un de nationalité canadienne et un de nationalité britannique.

Outre leur capacité à prendre en compte les intérêts de tous les actionnaires, les administrateurs sont aussi choisis pour leurs compétences, leur expérience et leur maîtrise des enjeux stratégiques des marchés où intervient le Groupe.

La composition du Conseil doit ainsi refléter, autant que possible, le poids géographique des zones du Groupe, inclure des compétences techniques différentes et compter parmi ses membres des administrateurs connaissant bien les activités du Groupe.

À ce jour, en France, la notion d'administrateur indépendant n'a fait l'objet d'aucune définition légale. Le rapport Bouton précise :

*« dans un esprit de simplification, la définition de l'administrateur indépendant s'énonce de la manière suivante :*

*Un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ».*

Dans l'esprit de cette déclaration, le Conseil considère que tous les administrateurs de Sodexo Alliance sont indépendants.

En effet, le Conseil d'Administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble

des actionnaires et qui impose à chaque membre du Conseil l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt de tous ses actionnaires et dans l'intérêt social de l'entreprise.

Néanmoins, pour se conformer aux différents usages, le Comité des Nominations propose périodiquement au Conseil d'Administration « la liste des administrateurs » dits indépendants.

Au cours de l'exercice 2006-2007, six membres du Conseil d'Administration ont été qualifiés d'Administrateurs indépendants.

La durée du mandat des administrateurs est de trois ans.

## Les Comités spécialisés

Pour l'aider dans ses réflexions, le Conseil d'Administration a créé trois comités, dotés chacun d'une charte, qui ont pour mission générale d'étudier des sujets spécifiques pour préparer certaines délibérations du Conseil, lui transmettre des avis et des recommandations sur les décisions à prendre et enfin élaborer des propositions.

### Le Comité d'Audit

Il est présidé par Monsieur Robert Baconnier, en qualité d'« Expert financier ». Les autres membres sont Messieurs Mark Tompkins et François Périgot. Madame Sophie Clamens et Monsieur Rémi Baudin sont invités à assister à toutes les réunions du comité sans en être membres.

Ce comité s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables en vigueur dans la Société, il veille à la mise en œuvre effective des procédures de contrôle interne et examine périodiquement le rapport de la Direction Générale sur les risques encourus et les principes de prévention de ces risques.

Il examine les candidatures des Commissaires aux Comptes dont la nomination est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Il examine également, chaque année, les honoraires des Commissaires aux Comptes de la Société et de l'ensemble des filiales du Groupe, et apprécie les conditions de leur indépendance.

Pour exercer son rôle, le comité s'appuie sur la Direction Générale, le Directeur Financier, le Directeur de l'Audit Interne et les auditeurs externes. Il peut également demander à entendre toute personne de la Société et faire appel à des experts extérieurs.

Monsieur Michel Landel, Directeur Général de la Société, Madame Siân Herbert-Jones, Directeur Financier Groupe, et le Directeur de l'Audit Interne Groupe ont été régulièrement invités à présenter leurs travaux et à répondre aux questions du comité lors de ses séances.

Le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois pendant l'exercice, avec un taux moyen de participation de 100 %.

Il a procédé à l'examen de différents points tels que :

- l'approbation du Plan d'Audit Interne pour l'exercice 2006-2007 ;
- l'examen des principales règles comptables appliquées par le Groupe ;
- l'organisation des structures financières du Groupe ;
- les rapports des missions de la Direction de l'Audit Interne et le suivi de ses recommandations ;
- le suivi du projet d'évaluation des procédures de contrôle interne existantes (Projet CLEAR), notamment dans le cadre de la loi américaine Sarbanes-Oxley et de la loi française de sécurité financière ;
- la revue du rapport *Form-20F* pour l'exercice 2005-2006 déposé auprès des autorités boursières américaines ;
- la supervision de l'indépendance et des missions des Commissaires aux Comptes. Il a également approuvé les missions et les honoraires des Commissaires aux Comptes de la Société et des filiales du Groupe dans le cadre de la certification des comptes consolidés et celui de l'évaluation des procédures de contrôle interne pour l'exercice 2006-2007. Par ailleurs, il a approuvé, préalablement, toute autre mission effectuée par les Commissaires aux Comptes de la Société et des membres de leur réseau.

Le Comité d'Audit a également examiné les comptes annuels consolidés de l'exercice 2005-2006, ainsi que les comptes semestriels consolidés de l'exercice 2006-2007. Enfin, au-delà des quatre réunions formelles du Comité d'Audit, le Président a été amené à rencontrer à plusieurs reprises au cours de l'année, le Directeur Général, le Directeur de l'Audit Interne, le Directeur Financier du Groupe et les Commissaires aux Comptes.

### **Le Comité des Nominations**

Il est présidé par Monsieur François Périgot et les autres membres sont Mesdames Patricia Bellinger et Nathalie Szabo, Messieurs Pierre Bellon et Rémi Baudin.

Ce comité est chargé d'une part, d'examiner les propositions du Président du Conseil et de formuler un avis au Conseil sur la nomination des Administrateurs, du Directeur Général et le cas échéant du ou des Directeurs Généraux Délégués et d'autre part :

- d'examiner les propositions du Directeur Général et de formuler un avis au Conseil sur les nominations et plans de succession des membres du Comité Exécutif et des principaux dirigeants du Groupe ;
- s'assurer que le Directeur Général est en mesure à tout moment de proposer au Conseil des solutions de succession en cas de vacances imprévisibles, même si celles-ci doivent demeurer confidentielles.

Le comité examine la situation des candidats aux fonctions d'administrateur, préalablement à leur nomination. Il évalue également à tout moment, s'il le juge utile, la situation des administrateurs au regard des critères relatifs à la composition du Conseil, définis dans les lois applicables à la Société et dans le Règlement Intérieur. Par ailleurs, pour se conformer aux différents usages, le Comité des Nominations propose périodiquement au Conseil d'Administration la liste des administrateurs dits indépendants.

Au cours de l'exercice, le Comité des Nominations s'est réuni formellement deux fois afin d'étudier les plans de succession des membres du Comité Exécutif du Groupe. Il s'est notamment prononcé sur le remplacement de Richard Macedonia (Directeur Général Adjoint Groupe, Directeur Général Amérique du Nord, Services de Restauration et de Facilities Management) par George Chavel à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007.

Le taux moyen de participation a été de 100 %.

### **Le Comité des Rémunérations**

Il est présidé par Monsieur Rémi Baudin et les autres membres sont Madame Patricia Bellinger, Messieurs Pierre Bellon et Bernard Bellon.

Ce comité est chargé de proposer la rémunération des mandataires sociaux, la politique générale de rémunération des principaux dirigeants du Groupe, la politique d'intéressement des dirigeants aux performances de l'entreprise et, en particulier, la politique des plans de souscription ou d'achat d'actions ainsi que la mise en place de plans d'épargne d'entreprise dans le Groupe.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni trois fois pendant l'exercice pour faire des recommandations au Conseil d'Administration dans des domaines tels que l'opportunité du lancement d'un nouveau Plan d'Épargne International, la mise en place d'un nouveau plan d'options d'achat d'actions et de son règlement, la revue des outils d'intéressement des dirigeants ainsi que les rémunérations du Président et du Directeur Général. Il a ainsi proposé au Conseil d'attribuer au titre du Plan 2007, 1,5 million d'options d'achat d'actions pour 450 dirigeants et formulé un avis sur les propositions d'attributions individuelles établies par le Directeur Général.

Au cours de l'exercice 2006-2007, le taux moyen de participation a été de 83 %.

### Groupe de travail Projets PPP (Partenariats Public Privé)

Le Conseil d'Administration a également créé un groupe de travail afin d'étudier de façon approfondie les projets d'investissements du Groupe qui lui sont présentés dans le cadre de partenariats Public Privé ou du *Private Finance Initiative*. Ce groupe de travail fait des recommandations au Conseil d'Administration afin que ce dernier puisse se prononcer sur l'autorisation d'investissement et éventuellement, l'émission de garanties dans le cadre de ces projets.

Le groupe de travail est composé d'administrateurs (Madame Sophie Clamens et Messieurs Robert Baconnier, Pierre Bellon et Mark Tompkins), du Directeur Général Monsieur Michel Landel, du Directeur Financier Madame Siân Herbert-Jones, et de certains membres de la Direction Financière du Groupe ; il est présidé par Madame Siân Herbert-Jones.

### Évaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration

À la suite de l'évaluation du fonctionnement du Conseil conduite par un administrateur au cours de l'exercice 2003-2004, il a été procédé à certaines améliorations dans le Règlement Intérieur du Conseil lors de l'exercice suivant (conditions de tenue du Conseil telles que lieu et durée, principe de réunions thématiques). En 2005-2006, les administrateurs ont exprimé le souhait de rencontrer périodiquement les membres du Comité Exécutif du Groupe et un calendrier organisant ces entretiens a été établi.

Par ailleurs, en septembre 2006, le Conseil a décidé de procéder à une nouvelle évaluation formelle de son fonctionnement. Les résultats de cette évaluation seront présentés au Conseil au cours de l'exercice 2007-2008.

## 5.2 Les procédures de contrôle interne mises en œuvre par la Société

La Direction Générale du Groupe a montré sa volonté de renforcer le contrôle interne de ses activités en lançant au cours de l'exercice 2003-2004 au sein du Groupe, une démarche ambitieuse baptisée **CLEAR** (*Controls for Legal requirements and to Enhance Accountability and Reporting*). Cette démarche a notamment abouti à la certification Sarbanes-Oxley durant l'exercice 2005-2006, confirmée par ses auditeurs externes.

Le Conseil d'Administration de Sodexho Alliance a décidé le 24 avril 2007 de se retirer de la cote du New York Stock Exchange (NYSE) et de se « désenregistrer » du marché financier américain. En dépit de cette décision, Sodexho a confirmé son engagement à poursuivre le travail sur l'efficacité des procédures de contrôle interne dans le Groupe dans la mesure où l'amélioration permanente du contrôle interne et des procédures de gestion demeure une priorité essentielle pour le Groupe. La Direction Générale s'est ainsi engagée à réinvestir durablement

une partie des économies réalisées par le retrait du New York Stock Exchange, dans l'amélioration significative de ses structures de contrôle interne.

### L'organisation générale des procédures de contrôle interne au sein de la Société

Le **contrôle interne** a pour principaux objectifs de :

- veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et les règlements applicables, ainsi que par les normes et règles internes à l'entreprise ;
- vérifier que les informations financières communiquées aux organes sociaux et aux marchés financiers reflètent avec sincérité la situation du Groupe et fournissent une appréciation raisonnable des risques éventuels de toutes natures auxquels l'entreprise est susceptible de faire face.

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur **les valeurs et les politiques** du Groupe définies par la Direction Générale de Sodexho Alliance et dont l'application doit être mise en œuvre par chaque entité en fonction des spécificités locales.

*Sodexho est au service de ses clients, de son personnel et de ses actionnaires.*

*Sa vocation « Améliorer la Qualité de Vie au quotidien ».*

*Sa signature « Faire de chaque jour un jour meilleur ».*

*Ses valeurs : l'esprit de service, l'esprit d'équipe, l'esprit de progrès.*

*Ses principes éthiques, au nombre desquels figurent la loyauté, le respect de la personne, la transparence et la lutte contre la corruption et la concurrence déloyale.*

*Participer au développement économique et social des pays où Sodexho est implanté.*

Les membres du Comité Exécutif ainsi que ceux du Comité Opérationnel du Groupe ont signé leur adhésion aux **Principes éthiques du Groupe** et au **Contrat de Développement durable**. Ils se sont également engagés à faire respecter ces principes au sein de leur organisation.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place un Code de Conduite qui a été signé par les membres du Comité Exécutif ainsi que les principaux responsables financiers du Groupe.

De plus, le Comité Exécutif du Groupe a proposé au Conseil d'Administration d'adopter en novembre 2006, un code intitulé « Principes d'Intégrité dans la Conduite des Affaires ». Ce code formalise les convictions et les pratiques de Sodexho dans ce domaine afin que chaque collaborateur comprenne et partage cet engagement dans la lutte contre la corruption et la concurrence déloyale.

*Le Groupe a depuis longtemps mis en place des politiques précises visant à s'assurer que les risques sont évalués et gérés aux niveaux appropriés de l'organisation.*

Les **Politiques du Groupe** sont largement diffusées au sein de l'entreprise ; elles sont disponibles sur le site intranet du Groupe, auquel ont accès un grand nombre de collaborateurs.

Ces politiques recouvrent les choix des orientations stratégiques de l'entreprise ainsi que les règles applicables à différents domaines tels que, par exemple, la fidélisation des clients, les Ressources Humaines, les Achats, les Finances, les Systèmes d'Information, la Communication et le Développement Durable.

La Direction Générale du Groupe, dans le domaine des **Ressources Humaines**, a défini en priorité des politiques relatives au choix et au développement des compétences des femmes et des hommes qui dirigent l'entreprise, c'est-à-dire des principaux dirigeants du Groupe, membres des Comités de Direction des principales filiales de Sodexo Alliance. Ces politiques s'appuient sur l'objectif du Groupe de faire de ses ressources humaines un réel avantage concurrentiel en attirant, développant, motivant et fidélisant les meilleurs talents et en promouvant l'égalité des chances et la diversité, à chaque échelon de l'entreprise. Elles encadrent des domaines tels que l'organisation des structures, le recrutement, la formation, les plans d'accompagnement et de succession, ou les rémunérations fixes et variables.

Les **Politiques Financières du Groupe** rappellent que l'entreprise a fait le choix d'activités dont la croissance interne ne demande pas ou peu d'investissements et qui sont génératrices de liquidités.

Ces politiques financières établissent des règles applicables à des domaines tels que les procédures d'approbation des investissements, la réduction du besoin en fonds de roulement, la gestion de la trésorerie et de l'endettement ou la distribution des résultats des filiales du Groupe.

Elles sont destinées à assurer une maîtrise financière de la croissance et à développer la génération de liquidités suffisantes pour financer le développement du Groupe, rémunérer les actionnaires et rembourser les emprunts.

Ces politiques prévoient également les conditions de la tenue de la comptabilité. Elles soulignent l'importance de la mise en place des procédures pour fiabiliser les prévisions et elles imposent que chaque responsable d'un centre de profit de l'entreprise soit garant de l'ensemble des informations issues de l'entité dont il a la charge, y compris en ce qui concerne les informations prévisionnelles. Il est précisé que chaque responsable doit s'assurer de l'exactitude de ces informations, du respect des délais d'établissement et de diffusion ; il doit sensibiliser son personnel à cet impératif et recourir aux contrôles nécessaires au respect de ces différents objectifs.

Le respect des délais de production de l'information et le respect de sa qualité et de sa fiabilité, sont des éléments de l'appréciation de la performance de l'encadrement et, en particulier, de celle des Directeurs de filiales et de leurs Directeurs Financiers.

En matière d'endettement, les politiques financières du Groupe précisent que les décisions concernant tout financement externe doivent être prises selon le montant concerné ou la nature, par le Directeur Financier du Groupe, le Directeur Général ou le Conseil d'Administration.

Ainsi :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à des taux fixes ou converti en taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- le risque de change en matière d'endettement du Groupe et sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert.

Par ailleurs, les politiques financières arrêtées par le Groupe sont conçues pour éviter des prises de position spéculative et tout risque en matière de financement et de gestion de la trésorerie.

Une description de toutes les transactions prévues sur instruments dérivés, complétée d'analyses financières et économiques, est soumise pour approbation au Directeur Financier du Groupe, au Directeur Général et, le cas échéant, au Conseil d'Administration. Des informations concernant l'utilisation actuelle par le Groupe des instruments de taux et de change sont présentées dans les comptes consolidés.

La **Direction des Systèmes et Technologies de l'Information** met en place une nouvelle organisation centralisée en 2007-2008 pour accélérer les synergies, réduire les coûts des infrastructures techniques et garantir une meilleure cohérence dans les développements des systèmes d'information de Sodexo. La nouvelle structure renforce les ressources de gestion des projets, la visibilité sur les investissements réalisés, leur justification économique, le suivi de leur mise en œuvre, la gestion des ressources humaines de ce domaine, et vise également à optimiser l'efficacité des systèmes d'information.

Le Comité Exécutif pour la Gouvernance des Systèmes et Technologies de l'Information approuve les investissements, s'assure du bon avancement des projets et effectue les arbitrages coûts-performance en matière de normes de sécurité et de plans de secours.

En complément de ces principes et politiques, le Directeur Général émet à intervalle régulier **Leadership Orientations**, lettre adressée aux 200 principaux dirigeants du Groupe. Le Directeur Général utilise ce vecteur pour informer les dirigeants du Groupe sur les grandes orientations et les aider à mobiliser leurs équipes autour d'objectifs communs. Cette lettre constitue un véritable outil pédagogique qui précise les stratégies du Groupe et les axes de progrès prioritaires.

Dans les deux numéros diffusés au cours de l'exercice 2006-2007, ce document a permis de commenter les résultats du Groupe pour 2005-2006 et le premier semestre 2006-2007 ainsi que les objectifs de l'exercice 2006-2007. Il a également permis de partager les axes stratégiques et les objectifs prioritaires de la Carte Stratégique de Sodexo et de faire le point sur certaines initiatives significatives (promotion de la diversité et de l'intégration, « agir en entreprise citoyenne », avec en particulier le programme



« STOP Hunger » ; « Principes d'Intégrité dans la Conduite des Affaires », point sur le projet CLEAR – développé dans ce document page 73) et conclusions de l'Enquête d'engagement des salariés réalisée dans 35 pays où 78 000 collaborateurs ont été interrogés. Plus de 80 % de ces collaborateurs ont montré leur attachement et leur fierté d'appartenance au Groupe et 83 % ont indiqué qu'ils n'hésiteraient pas à recommander Sodexo à un ami en recherche d'emploi.

Les principes et politiques sont également complétés par des **Descriptions de poste**, des **Fiches d'objectifs annuels** et, pour les principaux dirigeants, des **Délégations** clairement définies, qui font l'objet d'une revue annuelle et d'une communication formalisée aux différents responsables par leur supérieur hiérarchique.

Les délégations s'appliquent dans les domaines du développement de la gestion des ressources humaines, de la finance et de l'environnement.

Ainsi, par exemple :

- tous les nouveaux contrats significatifs doivent être approuvés par un membre du Comité Exécutif ;
- tout contrat international significatif dans le domaine des achats est approuvé par le Directeur Marketing Groupe ;
- les projets d'investissement importants ou les cessions d'activités significatives ou de filiales doivent être soumis à l'approbation du Comité d'Investissement Groupe, composé du Directeur Général et du Directeur Financier du Groupe et, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- le choix des principaux partenaires bancaires locaux doit être validé par le Directeur Financier du Groupe ;
- seul le Directeur Général, par délégation du Conseil et dans certaines limites, est habilité à délivrer des garanties financières et des garanties de performance au nom de Sodexo Alliance. Les garanties données par les filiales du Groupe doivent avoir obtenu l'accord préalable du Directeur Financier du Groupe.

*La délégation dans le Groupe se réalise essentiellement au travers des contrats de responsabilités que sont le Plan à moyen terme et celui à un an. Cette délégation doit s'établir dans le respect des politiques générales du Groupe.*

À l'occasion de l'élaboration du **Plan à moyen terme**, la stratégie et les objectifs du Groupe sont discutés annuellement. Il est présenté par le Directeur Général au Conseil d'Administration. Ce plan à trois ans a pour but de déterminer le potentiel de chaque Entité opérationnelle du Groupe et les moyens de parvenir, au mieux, à son objectif. Le processus inclut la définition des objectifs à moyen terme de l'Entité opérationnelle et les allocations de ressources nécessaires pour y parvenir. L'élaboration du plan fait l'objet d'une interaction et d'un dialogue entre le Comité Exécutif du Groupe et les Entités opérationnelles qui lui sont rattachées.

Le Plan et le plan d'action adoptés se traduisent par un **Budget** soumis à l'approbation du Conseil d'Administration. Les éléments financiers de la première année du Plan à

moyen terme constituent l'essentiel du budget de l'exercice fiscal à venir.

Les responsables de chaque budget ont alors l'autorité d'accepter et de signer tous les frais de fonctionnement correspondant à leur budget approuvé.

Des indicateurs de performance opérationnelle (fidélisation des clients, croissance sur sites existants et développement commercial) sont intégrés dans l'élaboration des plans. Ils sont ensuite utilisés pour mesurer mensuellement ou trimestriellement les performances. La **Direction Financière** du Groupe est chargée de la coordination et du suivi des indicateurs de performance opérationnelle à travers un tableau de bord.

La **Direction Juridique** au niveau du Groupe et les responsables des affaires juridiques au niveau local doivent intervenir en amont auprès des équipes opérationnelles. Ils veillent au respect des dispositions légales. Ils s'assurent également que les négociations contractuelles sont menées de façon équilibrée ; que les risques ne concernent que le respect des obligations contractuelles en matière de prestations et qu'ils sont limités en valeur et dans le temps ; que des couvertures d'assurance appropriées sont mises en place ou que toute autre mesure adéquate est prise pour préserver les intérêts du Groupe.

La **Direction de l'Audit Interne** du Groupe revoit de manière indépendante les procédures de contrôle interne, sachant qu'aussi bien conçues et rigoureusement appliquées soient-elles, celles-ci ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et ne peuvent constituer une garantie absolue.

La Direction de l'Audit Interne est rattachée au Président du Conseil d'Administration afin de garantir son indépendance au sein de l'organisation et lui rend compte de l'activité lors d'une réunion mensuelle. Le Directeur de l'Audit Interne travaille en étroite collaboration avec le Président du Comité d'Audit et lui rend compte de l'activité, lors de réunions plus informelles (environ six fois par an).

L'Audit Interne intervient auprès des différentes entités du Groupe selon un programme d'audit pré-établi. Une revue des risques potentiels par le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, le Directeur Financier et le Directeur de l'Audit interne, prenant en compte les remarques formulées par les auditeurs externes et après consultation du Comité Exécutif, permet d'établir annuellement une liste des structures, filiales et sujets qui pourraient faire l'objet d'un audit interne. Le Comité d'Audit se prononce sur ce programme annuel d'audit.

Parmi ses missions, la Direction de l'Audit Interne doit :

- s'assurer que les plans de délégations et procédures ont été établis et communiqués à l'ensemble des hiérarchies, et vérifier l'application qui en est faite ;
- participer à l'évaluation des procédures de contrôle interne mises en place au sein des filiales, préconiser des actions correctives pour les faiblesses de contrôle identifiées et suivre l'évolution de leur mise en place par les entités concernées.

Par ailleurs, la Direction de l'Audit Interne peut être conduite à réaliser des missions spéciales à la demande du Président du Conseil, du Comité d'Audit, du Directeur Général ou du Comité Exécutif.

Les principales missions du Plan d'Audit Interne, approuvé par le Comité d'Audit en début d'exercice 2006-2007, ont été réalisées sur l'exercice. La Direction de l'Audit Interne Groupe, dotée d'un effectif moyen d'environ vingt-trois personnes, a effectué pendant l'exercice 81 missions dans 30 pays. En plus de cette équipe centrale, environ cinquante auditeurs internes sont rattachés à des filiales, dont la moitié environ travaille aux États-Unis. La Direction de l'Audit Interne Groupe coordonne l'action de ces équipes et lui apporte l'aide technique.

La Direction de l'Audit Interne assure un suivi régulier, auprès des sociétés du Groupe ayant fait l'objet d'un audit, de l'exécution du plan de « remédiation » (actions correctrices). Une synthèse de l'état d'achèvement et des progrès réalisés est régulièrement mise à jour et présentée deux fois par an au Directeur Général et au Directeur Financier, au Président du Conseil d'Administration et au Comité d'Audit. Il convient de noter que le Comité d'Audit n'admet pas qu'une filiale puisse refuser d'appliquer une recommandation de la Direction de l'Audit Interne. Ainsi pour les exercices 2005-2006 et 2006-2007, plus de 95 % des recommandations ont été appliquées ou matérialisées par un plan d'action préparé par les dirigeants des filiales.

La Direction de l'Audit Interne joue, par ailleurs, un rôle significatif dans la démarche **CLEAR** (*Controls for Legal requirements and to Enhance Accountability and Reporting*) (voir page 73 de ce rapport) et évalue de manière indépendante et objective l'efficacité des contrôles identifiés, documentés et effectués par le management.

Enfin, la Direction de l'Audit Interne coordonne les missions des Commissaires aux Comptes. Elle revoit également chaque année les honoraires des Commissaires aux Comptes (concernant les missions de contrôle légal des comptes et les autres missions), avant approbation par le Comité d'Audit. Annuellement, les Commissaires aux Comptes du Groupe définissent, en accord avec la Direction Financière du Groupe et la Direction de l'Audit Interne, les instructions d'audit envoyées à l'ensemble des auditeurs externes des filiales.

### Descriptif du dispositif de contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière

La **Direction Financière** du Groupe assure d'une part, la fiabilité des informations financières et comptables et d'autre part, la gestion des risques financiers en actualisant périodiquement la cartographie des risques qu'elle présente au Comité Exécutif et au Comité d'Audit.

La production et l'analyse de l'information financière s'appuient sur un ensemble de procédures mises en place aussi bien au niveau des sites d'exploitation qu'au niveau des directions financières des filiales et du Groupe.

À partir des informations transmises par chacun des sites d'exploitation, les directions financières des filiales établissent :

- **mensuellement**, un compte de résultat, cumulé depuis le début de l'exercice social, un bilan, ainsi qu'un compte de résultat et un bilan prévisionnel pour l'exercice ;
- **trimestriellement**, un compte de résultat, cumulé depuis le début de l'exercice social, un bilan et un tableau de financement ;
- **semestriellement**, les comptes établis au 28 février, retracent six mois d'activité et font l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes pour les filiales les plus significatives ;
- **annuellement**, des comptes sociaux établis conformément aux règles comptables en vigueur localement, ainsi que des états financiers retraités selon les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des Entités Opérationnelles s'engagent sur la fiabilité de ces états financiers, sur lesquels les auditeurs externes des principales filiales expriment une opinion dans le cadre de leur mission référée par les auditeurs du Groupe.

Les directions financières de chaque filiale identifient et analysent mensuellement les sources d'écart sur les résultats par rapport au budget ainsi que leurs incidences sur les résultats de l'exercice en cours. Cette démarche vise à communiquer les analyses aux Directeurs Généraux des filiales et à prendre les mesures correctives au niveau approprié. Ces résultats, ainsi que les écarts, sont transmis à la Direction Financière du Groupe sous la forme d'un **reporting mensuel**, pour validation, consolidation et analyse.

Le Directeur Financier du Groupe présente chaque mois ce reporting (réel et estimé) au Comité Exécutif du Groupe.

Par ailleurs, des **Revue trimestrielles** avec chacune des Entités Opérationnelles du Groupe permettent au Directeur Général et au Directeur Financier du Groupe, avec l'aide du Directeur Général et du Directeur Financier de chacune des Entités Opérationnelles, d'apprécier, à partir des éléments financiers du reporting trimestriel et d'éléments opérationnels, l'évolution de l'activité de la ou des filiales dont ces derniers ont la charge.

La Direction Financière du Groupe veille à l'application par toutes les filiales des traitements comptables conformément aux règles du Groupe.

Une **consolidation des comptes** est réalisée trimestriellement.

Avant chaque consolidation, des instructions précises concernant les états à envoyer, les hypothèses communes, les points particuliers à prendre en compte, ainsi qu'un calendrier détaillé de transmission des informations, sont adressées aux Directeurs Financiers des filiales. D'autres outils d'aide sont également mis à leur disposition sur l'Intranet Finance, notamment le manuel de principes comptables du Groupe en IFRS, le manuel de consolidation et le plan de comptes détaillé du Groupe.

Les filiales présentent des états financiers retraités selon les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des analyses de postes permettant de préparer les

états financiers consolidés et les notes annexes publiés semestriellement et annuellement.

Les instructions d'audit définies semestriellement et annuellement par les Commissaires aux Comptes du Groupe, en accord avec la Direction Financière du Groupe et la Direction de l'Audit Interne, précisent notamment les axes d'attention particuliers à l'occasion de l'examen des comptes de l'exercice et les attentes du Groupe en matière d'examen des comptes. À la clôture de l'exercice, une synthèse des points relevés par les Commissaires aux Comptes est présentée à la Direction Générale, puis au Comité d'Audit.

Le Groupe a mis en place des procédures pour identifier ses **Engagements hors bilan**. Les éléments dits « hors bilan » rassemblent tous les droits et obligations pouvant avoir immédiatement ou à terme un impact financier sur la situation du Groupe, autres que ceux devant être inscrits au bilan et au compte de résultat, ou qui n'y figurent que de façon incomplète. Ils regroupent notamment les nantissements d'actifs, toutes les garanties liées soit aux contrats opérationnels (garantie de soumission « *bid bonds* » ou de bonne fin « *performance bonds* »), soit à l'endettement ou à des contentieux, mais également les contrats de location non activés au bilan et les engagements relatifs à des promesses de vente ou d'achat de titres, etc.

Les procédures d'identification de ces engagements incluent :

- l'examen périodique des procès-verbaux d'Assemblées Générales et de Conseils d'Administration de la filiale pour ce qui concerne les engagements contractuels, le suivi des litiges et les autorisations et cessions d'actifs ;
- l'examen avec les responsables de la gestion des risques, les agents et courtiers des compagnies d'assurance auprès desquelles la filiale a contracté des assurances pour couvrir les risques relatifs à ses obligations conditionnelles ;
- la revue avec les banques et établissements financiers des sûretés et des garanties ;
- la revue avec les conseils juridiques internes et externes des litiges et procédures, ainsi que de l'évaluation des passifs éventuels y afférant ;
- l'examen des transactions avec les parties liées pour ce qui concerne les garanties et autres engagements donnés ou reçus.

Chaque filiale est tenue de préciser de manière exhaustive la liste de ses Engagements hors bilan.

Sur la base des informations transmises dans le cadre du reporting mensuel et de la consolidation des comptes, le Directeur Général, avec l'aide de la Direction Financière du Groupe, prépare la communication financière. Le Directeur Général s'appuie également sur la base d'informations opérationnelles requises lors de l'élaboration du Document de référence.

Afin de permettre à la Direction Générale de diffuser une information qui reflète fidèlement la situation

\* Définition dans le glossaire

du Groupe, la communication financière fait l'objet d'une revue par le **Comité de l'Information Financière** (*Disclosure Committee*), qui regroupe des représentants des directions fonctionnelles du Groupe, notamment des responsables de la consolidation, des normes comptables, de la communication financière, de la direction juridique, des ressources humaines et de la Communication et du Développement Durable.

### L'analyse des procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne, décrites ci-dessus et mises en place par la Direction Générale du Groupe, font partie d'une démarche continue d'identification, d'évaluation et de gestion des risques de l'entreprise.

La démarche CLEAR, fermement soutenue par le Directeur Général et le Directeur Financier du Groupe, a reçu l'approbation du Conseil d'Administration et de son Comité d'Audit et le support du Comité Exécutif ainsi que du Comité Opérationnel du Groupe. Depuis son lancement, CLEAR a mobilisé plus de 700 personnes dans les différentes filiales et fonctions du Groupe.

Cette démarche vise en priorité le progrès continu dans l'identification des risques et la mise en place d'un contrôle interne efficace. Le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration ainsi que les différents organes de direction du Groupe et les Commissaires aux Comptes ont été régulièrement informés de l'avancement de cette démarche et des choix méthodologiques.

Elle traite en particulier :

- de la structure de contrôle qui dans la pratique couvre les cinq composantes du COSO (*Committee of Sponsoring Organizations*)\* : Environnement de contrôle (intégrité, éthique, compétences, etc.), Évaluation des risques (identification, analyse et gestion des risques), Activités de contrôle (normes et procédures), Information et Communication (recueil et échange d'informations) et Pilotage (suivi et modifications éventuelles des processus) ;
- de sa déclinaison auprès des filiales en termes de contrôles opérationnels.

Des programmes ont été mis en œuvre pour les filiales les plus significatives du Groupe, tant pour les contrôles attachés aux cinq composantes du COSO que pour les contrôles opérationnels.

Dans le cadre de ce projet CLEAR, un référentiel a été développé par le Groupe, en s'inspirant de celui établi par le COSO. À l'intérieur de ce cadre, les activités du Groupe ont été segmentées en onze processus significatifs qui sont décrits succinctement ci-après.

Le processus relatif aux **Revenus et Comptes Clients** comprend les activités concernant le processus de commercialisation des services de Restauration et de Facilities Management, comprenant notamment la fixation du prix, l'offre, la gestion du client et du contrat, la facturation et le paiement.

Le processus d'**Achat et Comptes Fournisseurs** comprend les activités relatives à l'approvisionnement, au choix du

# 2.

## Gouvernement d'entreprise

### Le Conseil d'Administration

fournisseur, à la livraison, au traitement des factures, aux dettes fournisseurs et à la réalisation du paiement.

Les **Ressources Humaines** couvrent tous les aspects relatifs à la gestion du personnel, tels que la création de fichiers et leur mise à jour, les transferts de personnel, la résiliation des contrats, la paye, les rémunérations variables, les avantages sociaux ou la participation.

Le processus concernant la **Trésorerie** englobe la gestion des liquidités et les financements.

En ce qui concerne les **Stocks**, les activités traitées sont notamment la gestion physique du stockage, la gestion des fichiers, les mouvements d'inventaire et leur évaluation.

Les **Immobilisations corporelles et incorporelles** concernent le suivi des immeubles et des équipements, ainsi que les survalueurs ou les actifs incorporels.

Le processus **juridique et réglementaire** couvre les domaines légaux tels que le respect du droit des sociétés, celui du travail et ceux liés à la pratique commerciale ou aux assurances.

Le processus des **Systèmes et Technologies de l'Information** s'intéresse à la sécurité des systèmes, au développement et à la maintenance des systèmes, à la permanence des opérations et aux applications de contrôles.

Les **Finances** rassemblent des processus de reporting et de consolidation tels que les budgets, les plans, le reporting des filiales, les arrêtés comptables, la consolidation, la réconciliation des états financiers dans des normes comptables différentes (normes comptables locales vis-à-vis des normes IFRS) et la fiscalité.

Les **Opérations de Chèques et Cartes de Services** couvrent tous les processus spécifiques à cette activité, incluant les relations avec les clients et les affiliés, les contrats de services, la gestion des commandes, la facturation, l'émission des chèques et la gestion de la trésorerie.

Enfin les enjeux dits **corporate**, concernent des processus tels que les délégations de pouvoirs, les indicateurs de performance du Groupe, la réalisation du Document de référence et d'autres documents enregistrés ou non auprès des autorités réglementaires.

Pour chacun de ces processus ou sous-processus, la démarche CLEAR a permis d'identifier les risques correspondants et une centaine de propositions de contrôle, qui ont été rassemblés dans le Sodexho COSO.

Le Sodexho COSO a été élaboré avec la participation des responsables des directions fonctionnelles du Groupe et celle d'un grand nombre de cadres des différentes entités du Groupe, tels que les membres du Comité Opérationnel et les équipes opérationnelles de plus de quinze pays dans lesquels le Groupe développe des activités significatives.

Ce référentiel a été distribué à plus d'une trentaine de filiales qui ont effectué des travaux pour revoir, formaliser et actualiser selon le cas, les processus et les contrôles applicables à leur organisation. La définition des contrôles a été revue et validée par chaque responsable de processus et selon la configuration locale et les risques identifiés, ces responsables opérationnels ont effectué les contrôles

dans le cadre du Sodexho COSO ou si nécessaire ont créé et effectué les contrôles nécessaires concernant des risques plus localisés. Les principales filiales testent annuellement (voire plus souvent pour certains contrôles) les contrôles relatifs à la production d'états financiers afin de s'assurer de leur fiabilité. Un questionnaire d'auto-évaluation des composantes du COSO est distribué aux filiales les plus significatives du Groupe. Les directeurs généraux et les directeurs financiers des principales filiales doivent confirmer annuellement que le contrôle interne est correctement conçu, efficacement appliqué et adapté à leur organisation. En outre, ils ont identifié le cas échéant, les plans d'amélioration appropriés. L'objectif de ces évaluations est d'améliorer de façon permanente le contrôle interne du Groupe.

Le Groupe met progressivement en place une procédure particulière approuvée par le Conseil d'Administration donnant la possibilité à tout employé de l'entreprise de signaler à la Direction Générale de l'entité concernée, même de façon anonyme, toute anomalie relative à la comptabilité et au contrôle interne ou aux questions d'audit externe. Cette procédure vise à protéger tous les salariés du Groupe qui portent plainte de bonne foi.

Le Groupe continue à renforcer les compétences des équipes financières dans ses filiales ainsi qu'au niveau de la Direction Financière. Ce renforcement inclut le nombre des ressources humaines dotées d'une expertise technique dans le domaine du reporting financier. Le Groupe fait également appel à des spécialistes externes sur les sujets complexes pour s'assurer de la bonne application des normes comptables.

Le 16 juillet 2007, Sodexho a finalisé son processus de retrait du New York Stock Exchange (NYSE) et a « désenregistré » ses actions au regard de la réglementation boursière américaine (*U.S. Securities Exchange Act* de 1934) et, de ce fait, n'a plus l'obligation de déposer son rapport annuel sous la forme intitulée « *Form 20-F* » à la *Securities and Exchange Commission* (SEC) aux États-Unis.

Sodexho a confirmé son engagement à poursuivre le travail sur l'efficacité des procédures de contrôle interne dans le Groupe. En effet, l'amélioration permanente du contrôle interne et des procédures de gestion demeure une priorité essentielle pour le Groupe. C'est pourquoi la démarche CLEAR qui s'inscrit dans la durée, couvre un périmètre de filiales sans cesse élargi. La Direction Générale s'est engagée à réinvestir durablement une partie des économies réalisées par le retrait du New York Stock Exchange, dans l'amélioration significative de ses structures de contrôle interne.

Le présent rapport décrit d'une part, le fonctionnement du Conseil d'Administration et d'autre part, les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe à la date du 13 novembre 2007 ; il sera présenté aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008. La gestion des risques et le renforcement du contrôle interne correspondant s'inscrivent en permanence dans les axes de progrès prioritaires du Groupe.

Pierre Bellon  
Président du Conseil d'Administration

## → RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Sodexho Alliance SA, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

### Exercice clos le 31 août 2007

Aux Actionnaires

SODEXHO ALLIANCE SA  
3, avenue Newton  
78180 Montigny-le-Bretonneux

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Sodexho Alliance SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel françaises. Celles-ci requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris - La Défense, le 16 novembre 2007

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis Pierre Schneider



**KPMG Audit**

Département de KPMG SA

Patrick-Hubert Petit



## 6. GESTION DES RISQUES

### 6.1. Facteurs de risques

#### 6.1.1 Risques particuliers liés à l'activité

##### *Risques liés aux caractéristiques des contrats dans l'activité Services de Restauration et de Facilities Management*

Dans l'activité Services de Restauration et de Facilities Management, les relations contractuelles peuvent être globalement classées en deux grandes catégories : le contrat de forfait et le contrat de mandat. Ces deux types de contrat se différencient par le niveau de risque commercial pris par le prestataire.

Dans les contrats de forfait, le prestataire perçoit la contre-valeur des services rendus et prend en charge l'ensemble des coûts liés à sa prestation. Les contrats de forfait disposent généralement de clauses d'indexation périodique. L'absence de dispositions contractuelles permettant de répercuter une augmentation importante des coûts opérationnels (coût du personnel, coûts denrées) pourrait avoir un effet significatif sur la rentabilité de ces mêmes contrats.

Dans les contrats de mandat, le client prend à sa charge, soit directement, soit par remboursement, la totalité des coûts relatifs à la réalisation de la prestation quelle que soit la fréquentation. La rémunération du prestataire est versée sous forme de commission fixe ou variable.

Dans la pratique, les contrats de Sodexho comportent des caractéristiques propres à chacune de ces deux catégories.

##### *Fidélisation des clients*

L'activité de Sodexho dépend de sa capacité à conserver et renouveler les contrats avec les clients existants et à obtenir et négocier avec succès de nouveaux contrats. Cette capacité repose généralement sur divers facteurs – dont la qualité, le coût et l'adéquation des services – ainsi que sur la capacité à fournir des services compétitifs et qui se différencient de ceux des concurrents.

De plus, la croissance dans l'activité Chèques et Cartes de Services dépend de l'expansion géographique, du développement de nouveaux services, d'une marque reconnue et de solides réseaux d'affiliés.

##### *Risques liés à la concurrence*

Le nombre de concurrents présents au niveau international est assez réduit. Cependant dans chacun des pays où le Groupe est implanté, Sodexho doit faire face à une importante concurrence composée d'acteurs internationaux, nationaux et parfois locaux.

Il existe également des clients et des prospects qui se déterminent pour des solutions internes et décident de ne pas sous-traiter les Services de restauration et de Facilities Management.

##### *Risques liés à une éventuelle dépendance*

Bien que l'activité du Groupe dépende de sa capacité à renouveler ses contrats et à en signer de nouveaux, aucun des clients de Sodexho ne représente plus de 2 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

Par ailleurs, aucun fournisseur industriel de Sodexho ne représente plus de 3 % du volume total des achats du Groupe.

L'activité du Groupe ne dépend d'aucun brevet particulier, ni de licence de marques dont il n'aurait pas la propriété.

##### *Risques liés à la sécurité alimentaire*

Sodexho sert chaque jour un nombre considérable de repas dans le monde et engage sa responsabilité sur la qualité sanitaire de ses produits et de ses services. Afin de se prémunir contre d'éventuelles défaillances dans ce domaine, Sodexho a mis en place des procédures préventives et de contrôle pour assurer le strict respect des réglementations applicables. Les politiques de formation et de sensibilisation du personnel sont appliquées dans chacun des pays où le Groupe est implanté.

Néanmoins, si la responsabilité du Groupe devait être engagée de façon significative dans une de ses exploitations, elle aurait des effets sur ses activités, ses résultats et son image.

##### *Risques liés au Facilities Management*

Bien que les services de Facilities Management aient depuis longtemps fait partie des activités du Groupe, sa stratégie intègre une accélération du développement en Facilities Management et par conséquent, une part plus importante du chiffre d'affaires généré par les services de Facilities Management. Ces services requièrent un personnel qualifié, notamment dans les domaines tels que la maintenance de bâtiments, les systèmes électriques, la plomberie, le chauffage ou la climatisation. Le Groupe doit donc faire face aux risques opérationnels et à des besoins en ressources humaines qualifiées relatifs à ces domaines.

La connaissance de ses marchés et la capacité du Groupe à détecter, attirer et former en permanence du personnel adapté lui permettent de se développer dans cet environnement d'experts.

### 6.1.2 Risques sociaux

La qualité des prestations du Groupe repose en grande partie sur la capacité de Sodexo à attirer, développer, motiver et fidéliser les meilleurs talents, et à maintenir un niveau de formation permettant d'améliorer sans cesse ses normes. En conséquence, le Groupe poursuit sa politique de formation à tous les échelons de l'entreprise et insiste particulièrement sur la prévention et la sécurité.

La diversité des origines, des cultures et des expertises des collaborateurs de Sodexo constitue un véritable défi mais aussi une grande opportunité pour le Groupe. Il s'efforce de capitaliser sur cette diversité afin de créer un avantage concurrentiel et se doter d'une véritable dimension mondiale, de sorte qu'à tous les niveaux les collaborateurs reflètent la diversité des clients et des consommateurs.

À notre connaissance, le Groupe n'est pas exposé à des risques sociaux particuliers autres que ceux pouvant intervenir dans la vie sociale normale d'entreprises de taille comparable et implantées mondialement.

### 6.1.3 Risques liés à l'environnement

Sodexo est conscient des impacts que son activité peut avoir sur l'environnement. Loin de minimiser leur importance, le Groupe met tout en œuvre pour maîtriser ces impacts, afin d'être en mesure de les réduire.

Ils sont essentiellement provoqués par :

- la consommation d'eau et d'énergie servant au fonctionnement des installations de restauration, à la production des repas et au nettoyage ;
- la production de déchets ménagers dus à la production des repas et au nettoyage (emballages, matières organiques, déchets gras et résidus lessiviels).

### 6.1.4 Risques réglementaires

La nature des activités du Groupe et son implantation internationale le soumettent à un ensemble de réglementations très variées : droit du travail, droit de la concurrence, droit des sociétés, droit de l'hygiène, de la santé et de l'environnement.

Le Groupe a mis en place les structures juridiques nécessaires aux niveaux appropriés pour assurer le respect de ces réglementations.

Par ailleurs, un changement de loi ou de réglementation pourrait avoir un impact direct sur l'activité et/ou les prestations réalisées. Ainsi par exemple, l'activité Chèques et Cartes de Services est tributaire des réglementations fiscale et sociale dans chaque pays. Un bouleversement notable des dispositions permettant l'émission de titres de services peut ouvrir de nouvelles opportunités de contrats ou remettre en cause les contrats existants.

### 6.1.5 Risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change

Sodexo exerçant des activités dans 80 pays, tous les éléments constitutifs des états financiers subissent l'influence des effets de conversion des devises en euro et en particulier les fluctuations enregistrées sur le dollar américain. Toutefois, ces fluctuations monétaires n'entraînent pas de risque opérationnel dans la mesure où les chiffres d'affaires et les coûts des filiales sont libellés dans les mêmes devises.

Sodexo Alliance a recours aux instruments dérivés dans le cadre de sa gestion de ses risques de taux d'intérêt et de change.

Pour plus d'informations relatives à ces risques, veuillez vous reporter aux notes 5.1. et 5.2. des comptes consolidés dans ce Document de référence.

## 6.2. Gestion des risques

Sodexo mène une politique active de gestion de ses risques ayant pour objectif de renforcer la protection de ses salariés, de ses clients et de préserver le patrimoine de l'entreprise et de ses actionnaires.

Le Groupe a mis en place des politiques précises visant à s'assurer que les risques sont évalués correctement et gérés aux niveaux appropriés de l'organisation. Ainsi, une cartographie des risques est élaborée chaque année par le Comité Exécutif du Groupe et présentée au Comité d'Audit.

Dans ce contexte, la politique de gestion des risques et assurances consiste en collaboration avec les structures internes des filiales à :

- identifier et évaluer les principaux risques qui pèsent sur le Groupe, en restant attentif à l'émergence de nouveaux facteurs de risques liés à l'évolution de ses activités, en particulier dans les domaines du Facilities Management ;
- développer une politique de réduction des risques contractuels au travers, notamment, de clauses de limitation de responsabilité ou de pactes de garantie ;
- arbitrer entre la conservation (autoassurance) au sein du Groupe des conséquences financières qui résulteraient de la survenance de ces risques et leur transfert au marché de l'assurance.

### 6.2.1 Couvertures des risques

#### *Assurances souscrites*

La politique générale du Groupe est de transférer au marché de l'assurance les risques non conservés, en particulier les risques d'intensité\*, Sodexo veillant particulièrement à contracter ces programmes auprès d'assureurs de qualité ayant une excellente solidité financière.

\* Définition dans le Glossaire.

# 2.

## Gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'Administration

Les principaux programmes d'assurances mis en place concernent :

- les assurances de responsabilité qui garantissent les dommages corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers. Ces assurances couvrent notamment la responsabilité civile exploitation, produit, après livraison ainsi que la responsabilité civile professionnelle ;
- ces garanties sont souscrites pour des montants qui tiennent compte de la nature des activités de Sodexho, des pays où il opère et des capacités disponibles sur le marché de l'assurance ;
- les assurances de dommages qui couvrent principalement les risques d'incendie / explosion, dégâts des eaux, événements naturels ainsi que, dans certains pays, les risques d'attentat et de terrorisme ; en règle générale, les assurances de dommages sont souscrites à hauteur des montants en risque ; elles peuvent parfois faire l'objet de limitations contractuelles d'indemnité négociées avec les assureurs ;
- les risques liés aux accidents du travail : dans les pays où il n'existe pas de couverture des accidents du travail dans le cadre d'organismes publics, des programmes d'assurances spécifiques sont souscrits (*Workers Compensation*). C'est notamment le cas aux États-Unis, au Canada et en Australie.

Les niveaux de couverture sont conformes aux obligations légales imposées par les différents États.

### 6.2.2 Rétention des risques

Le Groupe conserve à sa charge les risques de fréquence (risques qui se produisent de façon courante) par le biais de l'autoassurance.

Les risques conservés dans certains pays concernent principalement la responsabilité de l'employeur (*Employer's Liability*), les accidents du travail (*Workers Compensation*) ainsi que la responsabilité civile automobile et les dommages aux biens.

Hors Amérique du Nord, les franchises varient, en règle générale, de 50 000 à 150 000 euros par événement.

En Amérique du Nord, les risques conservés vont de 300 000 dollars à 1 000 000 dollars par événement et sont, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2006, gérés au sein d'une société d'assurance captive.

### 6.2.3 Placement et coût global

Lors des renouvellements de ses polices d'assurance, Sodexho a tiré parti des conditions plus favorables du marché de l'assurance en fin d'exercice 2006-2007 pour améliorer l'étendue de ses couvertures *Employer's Liability* et *Punitive damages* et pour augmenter les niveaux de garanties dont bénéficie le Groupe, en particulier pour les couvertures des risques liés aux activités de Facilities Management.

Le coût total des principaux programmes d'assurances et de conservation des risques (hors accidents du travail) des sociétés consolidées par intégration globale s'élève à environ 40 millions d'euros, inférieur à 0,35 % du chiffre d'affaires.



## 7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	PwC				KPMG			
	Montant		%		Montant		%	
	2005-2006	2006-2007	2005-2006	2006-2007	2005-2006	2006-2007	2005-2006	2006-2007
Audit Services								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	5,2	4,5	52 %	77 %	3,9	3,4	57 %	68 %
Sarbanes Oxley et autres missions d'audit accessoires	4,5	1,2	45 %	21 %	2,7	1,6	40 %	30 %
<b>Sous-total Audit</b>	<b>9,7</b>	<b>5,7</b>	<b>97 %</b>	<b>98 %</b>	<b>6,6</b>	<b>5,0</b>	<b>97 %</b>	<b>98 %</b>
<b>Autres prestations (juridiques, fiscales, sociales, autres)</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>3 %</b>	<b>2 %</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>3 %</b>	<b>2 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10,0</b>	<b>5,8</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>6,8</b>	<b>5,1</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Afin d'assurer une cohérence et un standard de qualité dans le contrôle des comptes et de centraliser les relations avec les auditeurs externes au niveau de la Direction Générale et du Comité d'Audit, ce dernier a établi pour la quasi-totalité des différentes filiales du Groupe, un plan de nomination de l'un ou l'autre des deux cabinets internationaux mandatés par Sodexo Alliance (PricewaterhouseCoopers et KPMG). Ce plan est progressif et s'étalera jusqu'en 2008, compte tenu des contraintes légales des pays dans lesquels les filiales du Groupe sont implantées.

Les honoraires versés par les filiales du Groupe aux cabinets d'audits autres que PricewaterhouseCoopers, KPMG ou aux membres de leur réseau, dans le cadre de la certification de leurs comptes, s'élèvent à 0,3 million d'euros pour l'exercice 2006-2007.

L'évolution du montant des honoraires sur l'exercice a été particulièrement marquée par :

- le retrait en fin d'exercice de la cote de New-York du titre Sodexo Alliance, libérant ainsi le Groupe de ses obligations au regard de la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley, ce qui conduit naturellement à une baisse des honoraires liés, mais non à leur disparition en raison des travaux déjà réalisés avant l'annonce ;
- la mise en place de certaines procédures d'évaluation du contrôle interne par les Commissaires aux Comptes, illustrant la volonté de la Direction Générale du Groupe de maintenir un environnement de contrôle interne satisfaisant. Ces honoraires sont présentés sur la ligne « Sarbanes Oxley et autres missions d'audit accessoires ».

Les missions des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2006-2007 ont fait l'objet d'une approbation préalable par le Comité d'Audit.

Celui-ci a par ailleurs établi une politique, et mis en place les procédures d'approbation des prestations d'audit et missions accessoires, ainsi que de pré-approbation des autres prestations à fournir par les Commissaires aux Comptes.

# Le Comité Exécutif

## 1. DIRECTEUR GÉNÉRAL

---

### Michel Landel

Né le 7 novembre 1951.  
Marié, 3 enfants.  
Nationalité française.  
Diplômé de l'European Business School.

*Adresse professionnelle :*  
Sodexo Alliance  
3, avenue Newton – 78180 – Montigny-le-Bretonneux (France).

### Carrière

Il débute sa carrière en 1977 à la Chase Manhattan Bank puis devient, en 1980, Directeur d'une usine de produits BTP au sein du Groupe Poliet.

Recruté en 1984 comme Responsable des Opérations pour l'Afrique de l'Est et du Nord, il est promu dès 1986 Directeur Afrique pour les activités Bases-Vie et prend, en 1989, la responsabilité des activités nord-américaines. Il participe, notamment, au rapprochement en 1998 avec Marriott Management Services et à la création de Sodexo Marriott Services. Dès 1999, il devient Chief Executive Officer de Sodexo Marriott Services, devenu depuis Sodexo, Inc.

En février 2000, Michel Landel est nommé Vice-Président du Comité Exécutif de Sodexo Alliance.

De juin 2003 à août 2005, Michel Landel assume la fonction de Directeur Général Délégué Groupe, en charge de l'Amérique du Nord, du Royaume-Uni et de l'Irlande, ainsi que des activités Bases-Vie.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005, il est Directeur Général de Sodexo Alliance.

### Autres mandats sociaux

- Sodexo, Inc. (Administrateur) ;
- Sodexo Holdings Ltd (Administrateur).

### Autres fonctions

- Président de l'Association STOP Hunger en France ;
- Président de la Fondation Sodexo aux États-Unis ;
- membre du Conseil de Direction de Sodexo Pass International SAS.

*Nombre d'actions Sodexo Alliance détenues : 34 120.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

## 2. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2006-2007

### La Direction Générale

Au cours de l'exercice 2006-2007, Michel Landel a exercé les fonctions de Directeur Général.

Les montants des rémunérations et avantages de toutes natures versés au Directeur Général ont été les suivants :

(en euros)	Total <sup>(1)</sup>	Salaire fixe	Primes variables	Avantages en nature <sup>(2)</sup>	Retraite complémentaire <sup>(3)</sup>
2005-2006	1 516 065	843 447	567 943	4 224	100 451
2006-2007	2 213 807	925 967	1 155 794	3 382	128 664

(1) Total incluant le montant brut des rémunérations de toutes natures versées au cours de l'exercice pour des fonctions exercées dans les sociétés Bellon SA, Sodexho Alliance et/ou les sociétés du Groupe Sodexho.

(2) Montant incluant la voiture de fonction, les frais de logement et les frais non-récurrents...

(3) Contribution à un plan de retraite complémentaire durant l'exercice.

### Le Comité Exécutif Groupe

Au 31 août 2007, le Comité Exécutif se composait des dix dirigeants suivants :

- Michel Landel, Directeur Général Sodexho Alliance ;
- Élisabeth Carpentier, Directeur Ressources Humaines Groupe ;
- Richard Macedonia ; Directeur Général Adjoint Groupe, Directeur Général Amérique du Nord, Services de Restauration et de Facilities Management ;
- Roberto Cirillo, Directeur Plan Stratégique et Innovation Groupe ;
- Pierre Henry, Directeur Général Adjoint Groupe, Directeur Général de l'activité Chèques et Cartes de Services et Amérique du Sud, Services de Restauration et de Facilities Management ;
- Siân Herbert-Jones, Directeur Financier Groupe ;
- Philip Jansen, Directeur Général Adjoint Groupe, Directeur Général Royaume-Uni et Irlande, Europe Continentale, Services de Restauration et de Facilities Management ;
- Nicolas Japy, Directeur Général Adjoint Groupe, Directeur Général de l'activité Bases-Vie et Asie/Australie, Services de Restauration et de Facilities Management ;
- Clodine Pincemin, Directeur Communication et Développement Durable Groupe ;
- Damien Verdier, Directeur Marketing Groupe.

Le montant global des rémunérations versées par le Groupe aux membres du Comité Exécutif en fonction au 31 août 2007, s'élevait à 9 202 402 euros. Ce montant comprend une part fixe de 5 036 276 euros et une part variable de 4 166 126 euros, incluant également les avantages en nature et de compléments de retraite.

La rémunération des membres du Comité Exécutif comprend le salaire de base, la prime d'objectifs annuelle et la prime d'intéressement à moyen terme, la valeur des avantages de toutes natures et les compléments de retraite versés par la Société ou toute société du Groupe.

La prime d'objectifs annuelle, part variable de la rémunération des dirigeants, représente, selon les dirigeants, entre 50 et 80 % de leur salaire de base, lorsque les objectifs fixés en début d'exercice ont été atteints.

Les performances financières réalisées, au cours de l'exercice écoulé, par le Groupe ou par l'entité opérationnelle dont le dirigeant a la responsabilité, contribuent jusqu'à un maximum de 70 % de cette prime et le solde dépend de la réalisation d'objectifs personnels fixés en début d'exercice, y compris des objectifs relatifs à des indicateurs tels que la fidélisation des clients, la diversité ou la gestion des ressources humaines au sein de l'entité du dirigeant.

La prime est calculée et payée à l'issue de la clôture de l'exercice et après audit des comptes.

### 3. POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES STOCK-OPTIONS

La politique d'intéressement des dirigeants du Groupe Sodexo a pour double objectif :

- de lier les intérêts financiers des dirigeants à ceux des actionnaires ;
- d'attirer et de retenir les entrepreneurs dont le Groupe a besoin pour se développer et conforter sa position de leader.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'est consentie en faveur des administrateurs de la Société.

#### 3.1 Options portant sur des titres de Sodexo Alliance, conférées au personnel sur les actions de la Société

Les plans attribués par Sodexo Alliance, encore en vigueur, sont présentés dans ce tableau ; ils ont été autorisés par les Assemblées Générales Extraordinaires des 21 février 2000, 4 février 2003, 3 février 2004 et 31 janvier 2006.

Date du Conseil d'Administration attribuant le Plan d'options d'achat	Nombre total d'options attribuées	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options non levées au 31/08/2007 après départs de bénéficiaires
11/01/2002 (B)	1 186 542	11/01/2006	10/01/2008	47,00	304 075
17/09/2002	12 000	01/04/2006	31/03/2008	47,00	0
10/10/2002 (A)	1 820	10/10/2006	09/10/2007	21,87	585
10/10/2002 (B)	1 400	10/10/2006	09/10/2007	21,87	350
27/01/2003 (A)	1 147 100	27/01/2004	26/01/2009	24,00	275 711
27/01/2003 (B)	1 713 950	27/01/2004	26/01/2009	24,00	397 034
27/01/2003 (C)	56 750	27/01/2004	26/01/2009	24,00	10 150
12/06/2003 (B)	84 660	27/01/2004	26/01/2009	24,00	3 000
20/01/2004 (A)	483 350	20/01/2005	19/01/2010	24,50	360 303
20/01/2004 (B)	518 633	20/01/2005	19/01/2010	24,50	213 860
20/01/2004 (C)	7 700	20/01/2005	19/01/2010	24,50	6 350
18/01/2005 (A)	537 100	18/01/2006	17/01/2011	23,10	436 228
18/01/2005 (B)	466 000	18/01/2006	17/01/2011	23,10	305 068
18/01/2005 (C)	6 900	18/01/2006	17/01/2011	23,10	6 400
16/06/2005 (B)	20 000	16/06/2006	15/06/2011	26,04	20 000
13/09/2005 (B)	10 000	13/09/2006	12/09/2011	28,07	10 000
10/01/2006 (A1)	369 604	10/01/2007	09/01/2012	34,85	333 679
10/01/2006 (A2)	192 996	10/01/2007	09/01/2012	34,85	171 035
10/01/2006 (B)	399 802	10/01/2007	09/01/2012	34,85	340 541
10/01/2006 (C)	5 050	10/01/2007	09/01/2012	34,85	5 050
16/01/2007 (A1)	502 600	16/01/2008	15/01/2014	47,85	501 900
16/01/2007 (A2)	337 600	16/01/2008	15/01/2013	47,85	334 100
16/01/2007 (B)	500 000	16/01/2008	15/01/2013	47,85	496 400
16/01/2007 (C)	4 500	16/01/2008	15/01/2013	47,85	4 500
24/04/2007 (A1)	20 000	24/04/2008	23/04/2014	55,40	20 000
24/04/2007 (A2)	1 600	24/04/2008	23/04/2013	55,40	1 600

[A] Plan réservé aux salariés non américains.

[A1] Plan réservé aux salariés résidents en France.

[A2] Plan réservé aux salariés non-résidents en France.

[B] Plan réservé aux salariés résidant aux États-Unis.

[C] Plan réservé aux salariés américains ne résidant pas aux États-Unis.

Par ailleurs, des plans d'options (*Stock Incentive Plans*) attribués par Sodexo Marriott Services (*SMS Plans*) entre 1997 et 2001 à ses salariés en Amérique du Nord, et

repris par Sodexo Alliance en 2001 par l'intermédiaire de sa filiale Sodexo Awards détenue à 100 % (voir note 4.23.4 de l'Annexe des comptes consolidés) sont encore en vigueur :

Date d'attribution du plan d'options d'achat	Nombre total d'options reprises	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Prix d'exercice en USD	Nombre d'options non levées au 31/08/2007 après départs de bénéficiaires
06/11/1997	112 648	06/11/1998	06/11/2012	30,0100	26 199
08/06/1998	478 507	08/10/1999	08/06/2008	38,8195	86 424
22/09/1998	10 999	22/09/1999	22/09/2008	37,8075	1 671
08/02/1999	13 722	08/02/2000	08/02/2009	31,9498	2 096
22/11/1999	1 155 008	22/11/2000	22/11/2009	22,3391	211 760
19/07/2000	13 764	19/07/2001	19/07/2010	23,0135	354
15/12/2000	702 817	15/12/2001	15/12/2010	28,1557	137 000
05/01/2001	2 966	05/01/2002	05/01/2011	27,5656	2 966
02/04/2001	19 281	02/04/2002	02/04/2011	39,7080	3 708

### 3.2 Attributions et levées d'options, portant sur des titres de Sodexo Alliance, des membres du Comité Exécutif Groupe

Les options attribuées ou levées par des membres du Comité Exécutif dans le cadre des plans d'options attribués par Sodexo Alliance et mentionnés pages 82-83 sont les suivantes :

			Elisabeth Carpentier	Roberto Cirillo	Pierre Henry	Siân Herbert-Jones
Date plan	11/01/2002	options attribuées	10 000		3 400	15 000
Prix d'exercice en euros	47,00	options exercées pendant l'exercice	10 000		3 400	15 000
Date d'expiration	10/01/2007	options non encore levées	0		0	0
Date plan	11/01/2002	options attribuées				
Prix d'exercice en euros	47,00	options exercées pendant l'exercice				
Date d'expiration	10/01/2008	options non encore levées				
Date plan	27/01/2003	options attribuées	35 000		7 300	40 000
Prix d'exercice en euros	24,00	options exercées pendant l'exercice	30 000		5 400	
Date d'expiration	26/01/2009	options non encore levées	5 000		1 900	40 000
Date plan	12/06/2003	options attribuées				
Prix d'exercice en euros	24,00	options exercées pendant l'exercice				
Date d'expiration	26/01/2009	options non encore levées				
Date plan	20/01/2004	options attribuées	35 000		5 000	40 000
Prix d'exercice en euros	24,50	options exercées pendant l'exercice				
Date d'expiration	19/01/2010	options non encore levées	35 000		5 000	40 000
Date plan	18/01/2005	options attribuées	35 000		10 000	40 000
Prix d'exercice en euros	23,10	options exercées pendant l'exercice				
Date d'expiration	17/01/2011	options non encore levées	35 000		10 000	40 000
Date plan	10/01/2006	options attribuées	35 000		35 000	40 000
Prix d'exercice en euros	34,85	options exercées pendant l'exercice				
Date d'expiration	09/01/2012	options non encore levées	35 000		35 000	40 000
Date plan	16/01/2007	options attribuées			50 000	
Prix d'exercice en euros	47,85	options exercées pendant l'exercice				
Date d'expiration	15/01/2013	options non encore levées			50 000	
Date plan	16/01/2007	options attribuées	45 000			50 000
Prix d'exercice en euros	47,85	options exercées pendant l'exercice				
Date d'expiration	15/01/2014	options non encore levées	45 000			50 000
Date plan	24/04/2007	options attribuées		20 000		
Prix d'exercice en euros	55,40	options exercées pendant l'exercice				
Date d'expiration	23/04/2014	options non encore levées		20 000		

			Philip Jansen	Nicolas Japy	Michel Landel
Date plan	11/01/2002	options attribuées		2 500	
Prix d'exercice en euros	47,00	options exercées pendant l'exercice		2 500	
Date d'expiration	10/01/2007	options non encore levées		0	
Date plan	11/01/2002	options attribuées			30 000
Prix d'exercice en euros	47,00	options exercées pendant l'exercice			
Date d'expiration	10/01/2008	options non encore levées			30 000
Date plan	27/01/2003	options attribuées		15 000	60 000
Prix d'exercice en euros	24,00	options exercées pendant l'exercice		15 000	
Date d'expiration	26/01/2009	options non encore levées		0	60 000
Date plan	12/06/2003	options attribuées			
Prix d'exercice en euros	24,00	options exercées pendant l'exercice			
Date d'expiration	26/01/2009	options non encore levées			
Date plan	20/01/2004	options attribuées		10 000	45 000
Prix d'exercice en euros	24,50	options exercées pendant l'exercice		7 500	
Date d'expiration	19/01/2010	options non encore levées		2 500	45 000
Date plan	18/01/2005	options attribuées	8 000	15 000	60 000
Prix d'exercice en euros	23,10	options exercées pendant l'exercice			
Date d'expiration	17/01/2011	options non encore levées	8 000	15 000	60 000
Date plan	10/01/2006	options attribuées	20 000	30 000	63 000
Prix d'exercice en euros	34,857	options exercées pendant l'exercice			
Date d'expiration	09/01/2012	options non encore levées	20 000	30 000	63 000
Date plan	16/01/2007	options attribuées	50 000		
Prix d'exercice en euros	47,85	options exercées pendant l'exercice			
Date d'expiration	15/01/2013	options non encore levées	50 000		
Date plan	16/01/2007	options attribuées		40 000	90 000*
Prix d'exercice en euros	47,85	options exercées pendant l'exercice			
Date d'expiration	15/01/2014	options non encore levées		40 000	90 000
Date plan	24/04/2007	options attribuées			
Prix d'exercice en euros	55,40	options exercées pendant l'exercice			
Date d'expiration	23/04/2014	options non encore levées			

\* En application des dispositions de la loi de Finances entrée en vigueur le 31 décembre 2006, dites Amendement Balladur, concernant l'adoption de dispositions spécifiques visant soit à interdire aux mandataires sociaux de lever leurs options pendant toute la durée de leur mandat ou, à défaut, les obliger à conserver tout ou partie des actions issues des levées d'options qui leur auront été attribuées après cette date ; le Conseil d'Administration a décidé que Michel LANDEL, seul mandataire social bénéficiaire d'options, devra conserver, pendant toute la durée de son mandat social, un nombre d'actions issues des levées d'options attribuées lors du plan du 16 janvier 2007, équivalant à 30 % de son salaire de base à la date de la levée desdites options.

## 2.

## Gouvernement d'entreprise

Le Comité Exécutif

			Richard Macedonia	Clodine Pincemin	Damien Verdier
Date plan	11/01/2002	options attribuées		6 500	2 500
Prix d'exercice en euros	47,00	options exercées pendant l'exercice		6 500	2 500
Date d'expiration	10/01/2007	options non encore levées		0	0
Date plan	11/01/2002	options attribuées	26 000		
Prix d'exercice en euros	47,00	options exercées pendant l'exercice	26 000		
Date d'expiration	10/01/2008	options non encore levées	0		
Date plan	27/01/2003	options attribuées	40 000	19 000	12 000
Prix d'exercice en euros	24,00	options exercées pendant l'exercice	40 000	19 000	12 000
Date d'expiration	26/01/2009	options non encore levées	0	0	0
Date plan	12/06/2003	options attribuées	15 000		
Prix d'exercice en euros	24,00	options exercées pendant l'exercice	15 000		
Date d'expiration	26/01/2009	options non encore levées	0		
Date plan	20/01/2004	options attribuées	35 000	10 000	8 000
Prix d'exercice en euros	24,50	options exercées pendant l'exercice	26 250		
Date d'expiration	19/01/2010	options non encore levées	8 750	10 000	8 000
Date plan	18/01/2005	options attribuées	35 000	10 000	7 000
Prix d'exercice en euros	23,10	options exercées pendant l'exercice	17 500		
Date d'expiration	17/01/2011	options non encore levées	17 500	10 000	7 000
Date plan	10/01/2006	options attribuées	27 500	12 000	20 000
Prix d'exercice en euros	34,857	options exercées pendant l'exercice	6 875		
Date d'expiration	09/01/2012	options non encore levées	20 625	12 000	20 000
Date plan	16/01/2007	options attribuées	35 000		
Prix d'exercice en euros	47,85	options exercées pendant l'exercice			
Date d'expiration	15/01/2013	options non encore levées	35 000		
Date plan	16/01/2007	options attribuées		18 000	35 000
Prix d'exercice en euros	47,85	options exercées pendant l'exercice			
Date d'expiration	15/01/2014	options non encore levées		18 000	35 000
Date plan	24/04/2007	options attribuées			
Prix d'exercice en euros	55,40	options exercées pendant l'exercice			
Date d'expiration	23/04/2014	options non encore levées			



Par ailleurs, les options attribuées ou levées par des membres du Comité Exécutif dans le cadre des plans d'options (*Stock Incentive Plans*) attribués par Sodexo Marriott Services (*SMS Plans*) entre 1997 et 2001 et mentionnés pages 82-83 sont les suivantes :

			Michel Landel	Richard Macedonia
Date plan	08/06/1998	solde des options attribuées	17 609	4 036
Prix d'exercice en USD	38,8195	options exercées pendant l'exercice		4 036
Date d'expiration	08/06/2008	options non encore levées	17 609	0
Date plan	22/11/1999	solde des options attribuées	55 607	0
Prix d'exercice en USD	22,3391	options exercées pendant l'exercice		0
Date d'expiration	22/11/2009	options non encore levées	55 607	0
Date plan	15/12/2000	solde des options attribuées	29 657	0
Prix d'exercice en USD	28,1557	options exercées pendant l'exercice		0
Date d'expiration	15/12/2010	options non encore levées	29 657	0

### 3.3 Attributions et levées d'options, portant sur des titres de Sodexo Alliance, intervenues au cours de l'exercice, concernant les 10 salariés non-mandataires dont le nombre d'options attribuées ou levées est le plus élevé

Nombre d'options attribuées pendant l'exercice	Prix d'exercice en euros	Date de levée	Date du Plan d'options	Nombre d'options levées pendant l'exercice
	47,85		16/01/2007	
361 000	55,40	16/01/2008-23/04/2014	24/04/2007	
	47,00		11/01/2002	
	24,00	11/2006-04/2007	27/01/2003	290 950



# 3. Actionnaires – Communication financière

<b>La communication financière</b>	<b>90</b>
<i>Les moyens mis en œuvre dans notre communication financière</i>	90
<i>Le Rapport Annuel</i>	91
<i>L'Assemblée Générale</i>	92
<i>Des rencontres périodiques et des contacts permanents</i>	92
<i>Retrait du New York Stock Exchange</i>	92
<i>Les avantages de l'inscription au nominatif</i>	93
<b>L'action Sodexo Alliance</b>	<b>94</b>
<b>Le capital</b>	<b>97</b>
1. <i>Sodexo : un Groupe indépendant</i>	97
2. <i>Actionnariat de contrôle au 31 août 2007</i>	98
3. <i>Informations boursières</i>	99

## La communication financière

### À l'écoute de nos actionnaires et de la communauté financière

Pour mieux répondre aux attentes de ses actionnaires individuels ou institutionnels, Sodexo Alliance s'attache à améliorer en permanence l'efficacité de sa communication financière, qu'il s'agisse des différentes sources d'information mises à leur disposition ou des relations directes lors de rencontres ponctuelles.

#### La politique de communication financière de Sodexo Alliance s'articule autour de principes fondamentaux :

- **l'égalité** : les communiqués financiers sont diffusés simultanément, en temps réel, à tous ses publics, en français et en anglais ;
- **la régularité** : le calendrier des publications est établi et porté à la connaissance de la communauté financière un an à l'avance ; il est mis à jour sur le site Internet [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com) ;
- **l'accessibilité** : l'Assemblée Générale et les réunions de présentation des résultats sont retransmises en direct sur le site Internet de Sodexo (*webcast*) et archivées sur son site internet. Les chiffres d'affaires trimestriels font l'objet de réunions téléphoniques qui permettent à la communauté financière d'accéder plus rapidement à l'information et d'échanger avec la Direction Générale sur les performances du Groupe. Ces conférences

téléphoniques devraient également faire l'objet d'un « webcast audio » et d'un archivage sur le site internet du Groupe dans le courant de l'exercice 2007-2008 ;

- **la transparence** : l'ensemble des informations concernant la vie du Groupe : statuts, document de référence, rapport annuel, rapport de développement durable, rapport ressources humaines, rapport semestriel, communiqués de presse, dossier de présentation du Groupe et l'évolution du cours de l'action sont également disponibles sur [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com).

Sodexo met à la disposition de la communauté financière un ensemble complet de supports d'information, dédiés et interactifs. Sodexo diffuse également, régulièrement, en France et à l'étranger, les communiqués financiers par voie de presse et, par courrier électronique.

### ➔ LES MOYENS MIS EN ŒUVRE DANS NOTRE COMMUNICATION FINANCIÈRE

Afin de remplir l'objectif de transparence que le Groupe s'est fixé et de se conformer aux réglementations en vigueur sur sa place de cotation : NYSE-Euronext Paris, Sodexo Alliance et toutes les parties prenantes à sa communication financière se sont engagés à respecter des principes garantissant un traitement équitable de tous les actionnaires.

#### Porte-parole du Groupe

Seuls le Président, le Directeur Général et les membres du Comité Exécutif du Groupe sont autorisés à assurer la communication financière. Le Directeur Général nomme également, avec des délégations spécifiques, le Directeur de la Communication Financière en tant que porte-parole du Groupe.

## Préparation de la communication financière

Un Comité de l'Information Financière composé de membres de la Direction Financière, de la Communication et du Développement Durable et des Ressources Humaines émet un avis sur toute communication financière de la Société avant sa publication.

## Publication de l'information financière

Sauf exception, les informations susceptibles d'influencer le cours de bourse sont diffusées avant l'ouverture de NYSE-Euronext Paris.

Après approbation des informations par le Directeur Général, le Directeur Financier ou le Conseil d'Administration, selon leur nature, ces dernières sont transmises au marché par un communiqué diffusé simultanément à l'ensemble de

la communauté financière. Les autorités de marché sont informées concomitamment.

L'information financière est disponible sur [www.sodexho.com](http://www.sodexho.com).

Sodexho Alliance ne communique plus d'informations financières un mois avant la publication de ses comptes semestriels et annuels.

## Code de Conduite des Cadres Dirigeants

Pour souligner l'importance de l'engagement de Sodexho Alliance dans la transparence et le respect des réglementations en vigueur, le Conseil d'Administration a adopté, en 2003, un Code de Conduite à l'usage de ses cadres dirigeants. Les membres du Comité Exécutif du Groupe et les principaux responsables financiers de Sodexho ont formellement adhéré à ce Code et se sont engagés à le respecter.

## Comment obtenir l'information

### Sur le site Internet de Sodexho Alliance

[www.sodexho.com](http://www.sodexho.com)

### Par audiotel

n° +33 0 8 91 67 19 66 (0,225 euro la minute)

### Par téléphone ou télécopie

Communication Financière/Relations Investisseurs

Tél. : +33 1 30 85 72 03

Fax : +33 1 30 85 50 88

### Par courriel

[communication.financiere@sodexhoalliance.com](mailto:communication.financiere@sodexhoalliance.com)

### Par écrit

Sodexho Alliance, Communication Financière  
B.P. 100, 78883 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.

### Nouvelles coordonnées à partir d'avril 2008

voir page 253.

## → LE RAPPORT ANNUEL

Le Rapport annuel est publié sous la forme d'un Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), conformément à son Règlement général, il est disponible sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), ainsi que sur [www.sodexho.com](http://www.sodexho.com).

Sodexho Alliance n'étant plus coté depuis le 16 juillet 2007 au NYSE, le Groupe n'est plus soumis à la publication

d'un *Annual Report on Form 20-F* en anglais, soumis au *Securities Exchange Act* de 1934 section 13 et déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* (SEC). Toutefois les « 20-F » des exercices précédents (jusqu'à l'exercice 2005-2006 inclus) sont consultables par tous, dans leur intégralité, sur le site EDGAR de la SEC ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)) et sur le site internet du Groupe ([www.sodexho.com](http://www.sodexho.com)).

## → L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale, rendez-vous annuel avec les actionnaires, fait l'objet d'une publication spécifique par avis officiels dans la presse et dans le BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) en France.

Le dossier de convocation est disponible en français et en anglais au moins 30 jours avant l'Assemblée. Il est adressé aux actionnaires inscrits au nominatif et est envoyé à tous les autres actionnaires qui en font la demande.

L'Assemblée Générale de Sodexo Alliance est retransmise en direct sur Internet, permettant ainsi aux actionnaires qui ne peuvent pas se déplacer de poser des questions et de suivre le vote des résolutions et les délibérations. Il a également été décidé de procéder à un vote électronique à compter de l'Assemblée Générale de janvier 2009.

## → DES RENCONTRES PÉRIODIQUES ET DES CONTACTS PERMANENTS

Afin de nouer et maintenir un véritable dialogue, Sodexo Alliance multiplie les occasions de rencontres avec ses actionnaires et l'ensemble de la communauté financière.

Pour la publication des résultats semestriels et des résultats annuels, ainsi que pour l'Assemblée Générale, trois grands rendez-vous sont prévus. Le Groupe organise également pour les analystes financiers des conférences téléphoniques trimestrielles animées par le Directeur Général et le Directeur Financier.

Par ailleurs, le Directeur Général et le Directeur Financier rencontrent régulièrement les investisseurs à des réunions privées ou en groupes en Europe (en particulier à Paris, à Londres et à Francfort) et aux États-Unis (en particulier à New York et à Boston), qui sont autant d'occasions de dialoguer librement. Ils proposent périodiquement aux analystes des réunions thématiques pour leur permettre de mieux comprendre la réalité opérationnelle du Groupe (« Journées Analystes et Investisseurs »). Sodexo Alliance participe également à des présentations et séminaires sectoriels organisés par des sociétés de bourse.

## → RETRAIT DU NEW YORK STOCK EXCHANGE

Le Conseil d'Administration de Sodexo Alliance a approuvé la recommandation faite par la Direction Générale du Groupe de procéder au retrait volontaire de la cote de ses ADR (*American Depositary Receipts*) du NYSE (New York Stock Exchange) et du désenregistrement volontaire au regard de la législation américaine (*U.S. Securities Law* de 1934).

Cette décision a été essentiellement motivée par un volume de transactions des ADR demeuré très bas depuis 2002 et qui n'a représenté qu'environ 1 % du volume total des actions négociées sur les cinq dernières années et environ 3 % du volume moyen des douze derniers mois.

De plus, Sodexo ayant adopté les nouvelles normes comptables internationales dites *International Financial*

*Reporting Standards* (IFRS), il n'apparaissait plus nécessaire de procéder à une réconciliation des comptes consolidés avec un second référentiel comptable dans la mesure où Sodexo offre aux investisseurs un niveau et une qualité d'information globalement équivalents.

Sodexo a maintenu son programme d'ADR (*American Depositary Receipts*) sous la forme « level one », traités sur le marché hors cote (OTC- *Over the Counter*).

Enfin, Sodexo s'était déjà mis en conformité avec les critères de la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley lors de l'enregistrement de son document 20F au titre de l'exercice clôturé le 31 août 2006. Sodexo s'est engagé à poursuivre ses objectifs d'amélioration des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

## Vos Rendez-vous

<i>Chiffre d'affaires du premier trimestre</i>	<i>9 janvier 2008</i>
<i>Assemblée Générale</i>	<i>22 janvier 2008</i>
<i>Paiement du dividende</i>	<i>4 février 2008</i>
<i>Chiffre d'affaires du premier semestre</i>	<i>2 avril 2008</i>
<i>Résultats semestriels</i>	<i>17 avril 2008</i>
<i>Chiffre d'affaires à neuf mois</i>	<i>2 juillet 2008</i>
<i>Chiffre d'affaires de l'exercice</i>	<i>1<sup>er</sup> octobre 2008</i>
<i>Résultats annuels</i>	<i>7 novembre 2008</i>
<i>Assemblée Générale</i>	<i>20 janvier 2009</i>

Ces dates sont données à titre purement indicatif et sont susceptibles de modification sans notification d'aucune sorte. Le calendrier est régulièrement actualisé sur le site Internet **www.sodexho.com**.



## LES AVANTAGES DE L'INSCRIPTION AU NOMINATIF

L'inscription des titres Sodexho Alliance au nominatif permet à ses actionnaires de ne pas payer de droits de garde, d'être automatiquement conviés aux assemblées générales et d'être informés directement et régulièrement sur la vie du Groupe.

Le service des titres de Sodexho Alliance est assuré par la Société Générale qui est, en outre, mandatée par Sodexho Alliance pour la gestion des comptes nominatifs purs.

## Vos contacts

*Pour tout renseignement, téléphonez à :*

*Société Générale Nantes : +33 2 51 85 52 47*

*Sodexho Alliance : +33 1 30 85 72 03.*

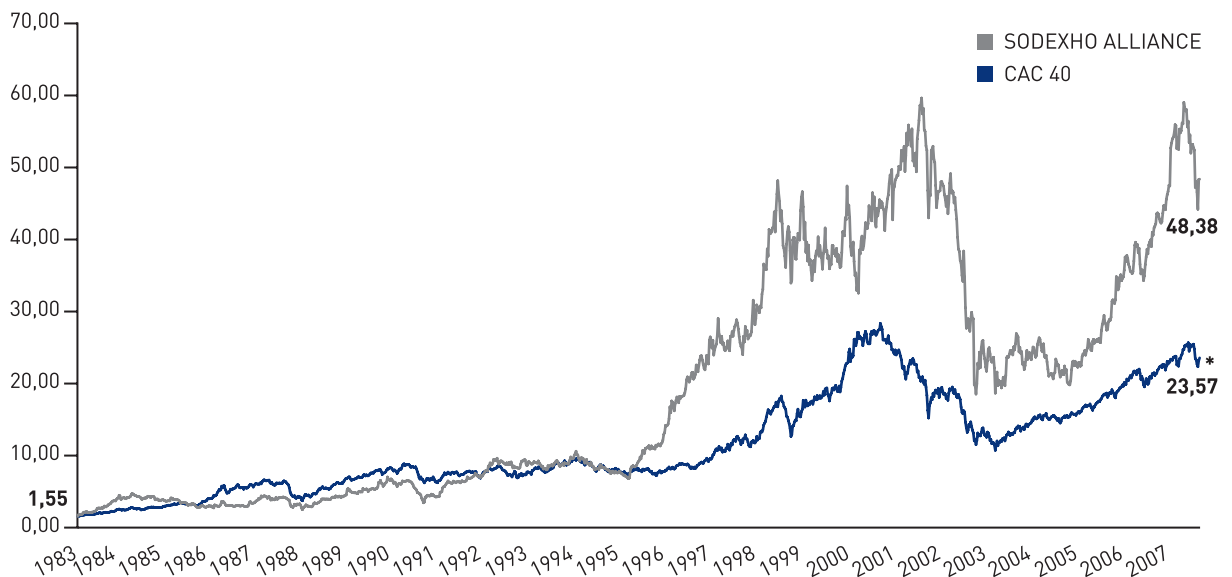
*Et connectez-vous sur le site Internet de la Société Générale : [www.nominet.socgen.com](http://www.nominet.socgen.com).*

## L'action Sodexo Alliance

L'action Sodexo Alliance est cotée sur le Compartiment A d'Eurolist sur NYSE-Euronext Paris (code Euroclear : FR 0000121220) et fait partie de l'indice Next 20. Par ailleurs, depuis son retrait volontaire du New York Stock Exchange Sodexo a maintenu ses *American Depositary Receipts* (ADR) négociés de gré à gré (OTC – *Over the Counter*) sous le ticker SDXAY, chaque ADR représentant une action Sodexo Alliance.

### ÉVOLUTION DU COURS AJUSTÉ DE L'ACTION SODEXHO ALLIANCE

Depuis sa cotation en bourse jusqu'au 31 août 2007 (en euros)



\* Évolution du cours de l'action Sodexo Alliance si le cours avait suivi l'évolution de l'indice CAC 40.

Source Sodexo

La première cotation a eu lieu le 2 mars 1983 au cours ajusté de 1,55 euro. Au 31 août 2007, l'action cotait 48,38 euros en clôture (séance du 31 août 2007). La valeur de l'action a donc été multipliée par 31, alors que sur la même période, le CAC 40 a été multiplié par 15,2 soit

une progression de Sodexo Alliance de plus de deux fois supérieure à celle du CAC 40.

Depuis son introduction en bourse, le titre Sodexo Alliance a connu une croissance annuelle moyenne, hors dividende, de 15,1 %.



## ÉVOLUTION DU COURS AJUSTÉ DE L'ACTION SODEXHO ALLIANCE

du 01/09/2006 au 31/08/2007 (en euros)



\* Évolution du cours de l'action Sodexo Alliance si le cours avait suivi l'évolution de l'indice CAC 40.  
Source Sodexo

Au cours du dernier exercice social, l'action Sodexo Alliance a progressé de 16,4 % alors que sur la même période, le CAC 40 progressait de 9,6 %. Au 31 août 2007, la capitalisation boursière de Sodexo Alliance atteignait 7,7 milliards d'euros.

### COURS AJUSTÉ DE L'ACTION SODEXHO ALLIANCE

du 01/09/06 au 31/08/07 (en euros)

Cours au 01/09/2006	41,57
Cours extrêmes : plus bas	40,61
plus haut	59,71
Cours au 31/08/2007	48,38

### VOLUME MOYEN DES TRANSACTIONS SUR L'ACTION SODEXHO ALLIANCE PAR SÉANCE

Titres	488 574
Capitaux (en euros)	24 761 000

Source Euronext

### COURS DE L'ADR\* SODEXHO ALLIANCE

du 01/09/06 au 31/08/07 (en USD)

Cours au 01/09/2006	53,20
Cours extrêmes : plus bas	52,51
plus haut	80,73
Cours au 31/08/2007	65,75

### VOLUME MOYEN DES TRANSACTIONS SUR L'ADR SODEXHO ALLIANCE PAR SÉANCE

Titres	18 821
Capitaux (en USD)	1 319 890

Source Bank of New York Mellon

\* Les ADR ont été cotés au New York Stock Exchange du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 15 juillet 2007. Ils sont traités depuis au marché hors-cote (OTC-over the counter).

**DIVIDENDE**

<i>En euros</i>	<b>31/08/2007</b>	<b>31/08/2006</b>	<b>31/08/2005</b>	<b>31/08/2004</b>
Distribution globale	182 880 375 *	151 075 092	119 269 810	111 318 489
Nombre d'actions donnant droit au dividende	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 026 413
Dividende net par action	1,15 *	0,95	0,75	0,70

\* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008.

**BÉNÉFICE NET PAR ACTION<sup>(1)</sup>****DIVIDENDE NET PAR ACTION<sup>(2)</sup>**

<i>En euros</i>	<b>2006-2007</b>	<b>2005-2006</b>	<b>2004-2005</b>	<b>2003-2004</b>
Bénéfice net par action	2,22 *	2,07 *	1,36 *	1,15 **
Dividende net par action	1,15	0,95	0,75	0,70

(1) Calculé sur un nombre moyen d'actions (moyenne trimestrielle).

(2) Calculé sur le nombre d'actions au 31 août de chaque année.

\* Calculé en normes IFRS.

\*\* Calculé en normes françaises.

**DIVIDENDE DE L'EXERCICE 2006-2007 ET RENDEMENT**

<b>Dividende*</b>	<b>EUR</b>
Taux de rendement global sur le cours au 31/08/2007	2,4 %

\* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008.

Le délai de prescription des dividendes est de cinq ans à compter de la date de mise en paiement. Les dividendes, dont le paiement n'a pas été demandé, sont reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

# Le capital

## TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL

du 01/09/2006 au 15/11/2007

	Nombre d'actions	Montant du capital (en euros)
Capital au 01/09/2006	159 026 413	636 105 652
Capital au 15/11/2007	159 026 413	636 105 652

## 1. SODEXHO : UN GROUPE INDÉPENDANT

Sodexo demeure un Groupe indépendant.

Au 31 août 2007, Sodexo Alliance comptait 52 675 actionnaires, dont 27 284 adhérents à des plans d'actionnariat salarié.

Société Bellon SA	36,8 %
Salariés	0,7 %
Actions autodétenues	1,9 %
Actionnaires français	24 %
<i>Individuels</i>	4 %
<i>Institutionnels</i>	20 %
Actionnaires étrangers	37 %

### ACTIONNAIRES CONNUS AU 31 AOÛT 2007

	Nombre de titres	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Bellon SA	58 572 917	36,83	79 539 208	43,78
Arnhold and S. Bleichroeder Advisers	9 917 266	6,24	9 917 266	5,46
Caisse des Dépôts et Consignations	4 389 190	2,76	6 702 118	3,69
Salariés	1 135 449	0,71	2 135 809	1,18
Autodétention	3 089 613	1,94	0	0
Public	81 921 978	51,52	83 365 351	45,89
<b>TOTAL</b>	<b>159 026 413</b>	<b>100,00</b>	<b>181 659 752</b>	<b>100,00</b>

La différence observée entre les pourcentages de détention du capital et celle des droits de vote tient au fait :

- que les statuts de la Société confèrent un droit de vote double aux actions détenues depuis quatre ans au moins et sous la forme nominative ;
- que la loi supprime le droit de vote pour les actions autodétenues par la Société.

Les mandataires sociaux détiennent, ensemble et directement, moins de 0,5 % du capital social de Sodexo Alliance.

Au cours de l'exercice, aucun mandataire social n'a déclaré à la Société être intervenu, directement ou au travers des personnes qui lui sont liées, sur les titres de Sodexo Alliance, à l'exception des transactions mentionnées à la page 64.

À la date du présent Document de référence, il n'existe, à la connaissance de Sodexo Alliance :

- aucun autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert 2,50 % ou plus du capital ou des droits de vote de Sodexo Alliance ;

### 3. Actionnaires – Communication financière

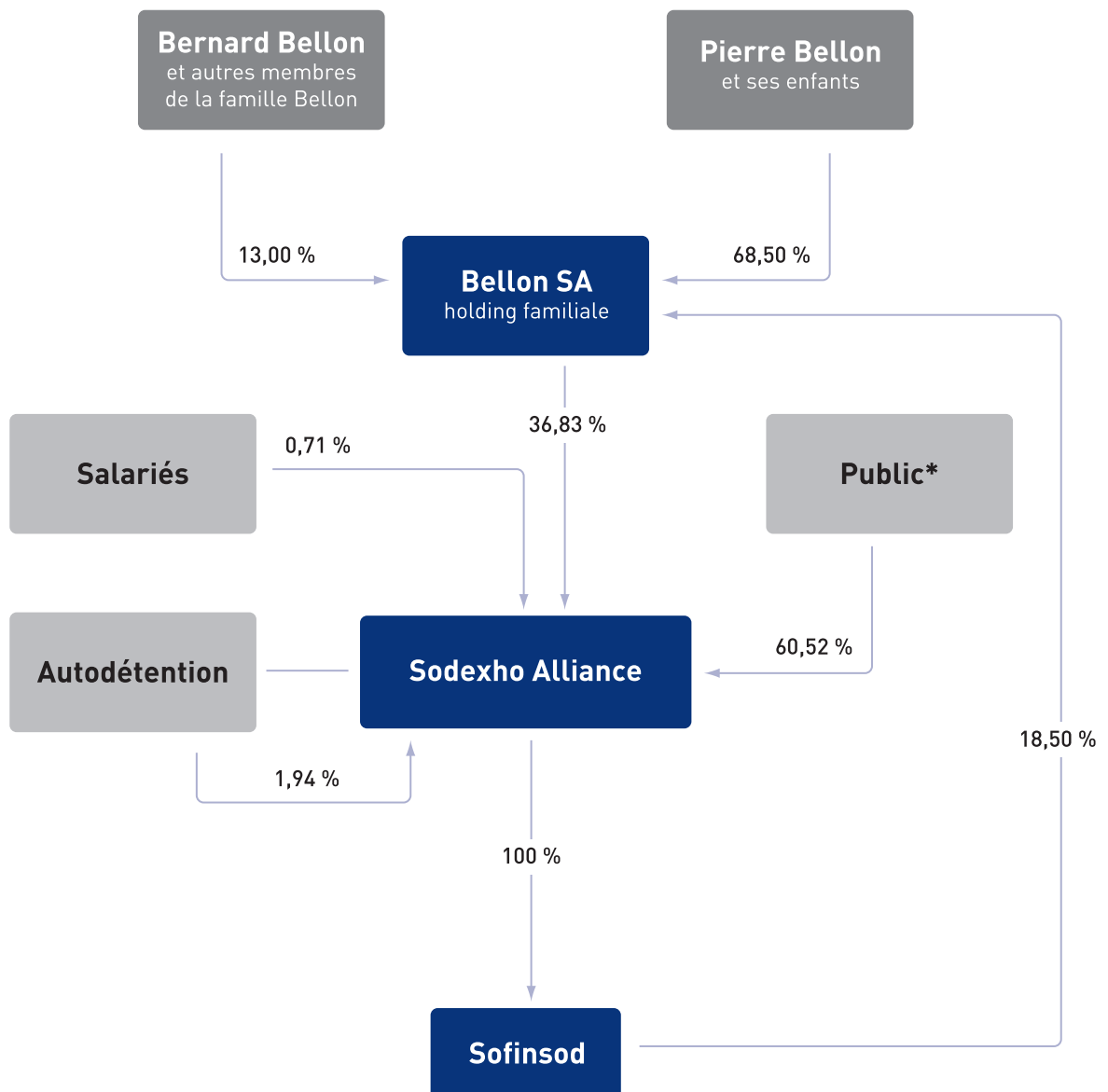
Le capital

- aucun pacte d'actionnaires, ni aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de Sodexo Alliance.

Les conventions conclues entre la Société et l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires détenant

une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou la société Bellon SA et qui ne présentent pas le caractère d'opérations courantes conclues à des conditions normales, sont présentées page 65 du Document de référence.

## 2. ACTIONNARIAT DE CONTRÔLE AU 31 AOÛT 2007



\* Incluant Arnhold and S. Bleichroeder Advisers 6,24 % et la Caisse des Dépôts et Consignations 2,76 %.

### 3. INFORMATIONS BOURSIÈRES

#### L'action Sodexo Alliance

Les actions Sodexo Alliance sont cotées au Compartiment A d'Eurolist sur NYSE-Euronext Paris sous le code Euroclear FR 0000121220 et négociables par unité.

Au 31 août 2007, la notation attribuée à Sodexo Alliance par la société Standard & Poor's était « BBB+ /A-2 ».

#### VOLUME DES TRANSACTIONS ET ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION SODEXHO ALLIANCE

Date	Cours (en euros)			Moyenne quotidienne des transactions (en milliers d'euros)
	+ haut	+ bas	moyen*	
<b>2006</b>				
Mai	39,75	34,05	36,75	20 170
Juin	37,85	33,11	35,36	15 723
Juillet	40,00	37,01	38,58	19 426
Août	42,09	38,60	40,35	12 506
Septembre	44,65	40,61	42,60	16 184
Octobre	44,15	41,48	42,86	13 751
Novembre	45,10	41,65	43,69	15 060
Décembre	47,59	43,59	45,79	16 769
<b>2007</b>				
Janvier	55,45	47,09	51,52	31 748
Février	56,82	50,35	54,93	41 060
Mars	55,89	51,21	53,61	23 603
Avril	59,71	54,61	56,22	29 546
Mai	59,00	54,94	57,15	23 730
Juin	56,53	50,60	53,55	28 216
Juillet	55,07	47,10	51,95	28 501
Août	49,26	42,50	47,07	29 556
Septembre	50,28	45,01	47,65	24 472
Octobre	51,94	46,20	48,68	25 172

\* Moyenne mensuelle des derniers cours cotés.



# 4. Informations consolidées

<b>Rapport d'activité de l'exercice 2006-2007</b>	<b>102</b>
<i>Faits marquants de l'exercice</i>	102
1. <i>Chiffres de l'exercice 2006-2007</i>	104
2. <i>Situation financière du Groupe au 31 août 2007</i>	110
3. <i>Perspectives 2007-2008 et à moyen terme</i>	111
<b>Comptes consolidés du Groupe Sodexo au 31 août 2007</b>	<b>113</b>
1. <i>Compte de résultat consolidé</i>	113
2. <i>Bilan consolidé</i>	114
3. <i>Tableau de flux de trésorerie consolidé</i>	116
4. <i>État des profits et pertes comptabilisés</i>	117
<b>Annexe aux comptes consolidés</b>	<b>118</b>
<i>Rapport des Commissaires aux Comptes</i>	177
<i>Informations supplémentaires</i>	178
<b>Informations sociales et environnementales</b>	<b>181</b>
1. <i>Informations sociales</i>	181
2. <i>Informations environnementales</i>	187

# Rapport d'activité de l'exercice 2006-2007

Lors du Conseil d'Administration du 13 novembre 2007, Michel Landel a présenté aux Administrateurs les bonnes performances réalisées par le Groupe au cours de l'exercice 2006-2007.

## → FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Pour devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie, Sodexho a lancé, il y a deux ans, le projet « Ambition 2015 ». En ligne avec l'ambition de doubler en dix ans son chiffre d'affaires par rapport à celui de l'exercice 2004-2005, l'exercice a été marqué par des progrès importants dans la mise en œuvre des axes stratégiques du Groupe.

### Accélérer la croissance interne rentable

La croissance interne atteint 8,4 % sur l'exercice, ce qui représente une amélioration de quatre points en deux ans. Tous les segments de l'activité Services de Restauration et de Facilities Management et l'activité Chèques et Cartes de Services ont contribué à cette performance.

### Améliorer le résultat opérationnel, la marge et le cash flow

Grâce notamment au redressement de Sodexho au Royaume-Uni, à une gestion améliorée dans le Reste du monde et à une forte croissance du volume d'émission dans l'activité Chèques et Cartes de Services, le résultat opérationnel progresse, à taux de change constants, de 14,5 % si on exclut l'impact de la plus-value de cession de la filiale de tourisme fluvial Spirit Cruises et la reprise définitive de la provision pour le litige américain intervenues au cours de l'exercice précédent.

Les initiatives conduites pour améliorer la productivité sur les sites (gestion des coûts denrées et frais de personnel) dans toutes les zones géographiques ont permis à la fois des réinvestissements, notamment en ressources humaines, destinés à assurer le développement futur du Groupe et une amélioration de la marge opérationnelle consolidée.

Les flux nets de trésorerie liée à l'activité s'élèvent à 753 millions d'euros, en hausse de 54,3 % par rapport à l'exercice 2005-2006, ce qui démontre, une nouvelle fois, l'excellent modèle financier du Groupe.

### Vivre nos valeurs

De nombreuses initiatives, globales et locales, ont été prises pour renforcer l'adhésion des collaborateurs aux valeurs (l'esprit de service, l'esprit d'équipe et l'esprit de progrès) qui fondent la réussite de Sodexho.

Sodexho continue à agir en entreprise citoyenne et a également intégré les critères sociaux et environnementaux dans ses politiques et ses programmes. Ainsi, en France, **Sodexho a obtenu la certification ISO 9001 - V. 2000** dans tous les établissements médico-sociaux qu'il gère pour ses services de Restauration et de Facilities Management et sur ses Bases-Vie en Algérie, en Inde, en Indonésie et en Norvège. Par ailleurs, Sodexho a obtenu la certification **ISO 14001** pour les services de Facilities Management à l'École Internationale de Hong Kong.

Depuis 2006, Sodexho publie chaque année **un rapport de Développement durable** disponible sur [www.sodexho.com](http://www.sodexho.com).

En 2006-2007, Sodexho Alliance a figuré ainsi dans **quatre indices spécialisés dans l'investissement socialement responsable** : FTSE4Good, ASPI Eurozone, Dow Jones Sustainability World Index et Dow Jones STOXX Sustainability Index (zone Europe).

Pour la troisième année consécutive, Sodexho a également été nommé « **Supersector worldwide leader** » de la catégorie « *Travel and Leisure* » : selon le groupe SAM, agence de notation du DJSI, « Sodexho a réalisé une excellente performance générale qui témoigne d'une philosophie des affaires rigoureuse et d'une grande transparence. »



## Renforcer le respect des normes en améliorant notre rigueur de gestion et en échangeant les meilleures pratiques

Grâce à l'initiative baptisée **CLEAR** (*Controls for Legal Requirements to enhance Accountability and Reporting*) lancée en 2003, Sodexho est l'un des premiers groupes non-américains, à établir en début d'exercice un rapport sur le contrôle interne des états financiers au sein du Groupe. Cette initiative a été poursuivie tout au long de l'exercice et élargie à de nombreuses filiales en termes de contrôles opérationnels.

Les pratiques de Sodexho en matière d'**Hygiène, de Santé et d'Environnement** ont été saluées en Australie par ExxonMobil, au Chili, par l'Association chilienne pour la sécurité, Antofagasta Minerals et la société minière Anglo American, en Nouvelle-Calédonie par Goro Nickel, au Pérou par Techint, dans l'île de Sakhaline (Russie) et au Royaume-Uni avec les prix du RoSPA (*Royal Society for The Prevention of Accidents*) et du *British Safety Council*.

Par ailleurs, les **échanges de meilleures pratiques** se sont multipliés au sein du Groupe. À titre d'exemple, « *Click and Buy* », un outil web destiné à améliorer les performances achats est déployé ou en cours de déploiement dans six pays en Europe continentale ; dont, notamment, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Dans le domaine de l'offre alimentaire du Groupe, « Vitalité », une offre innovante conjugue goût, variété et savoir-faire avec des recettes originales révélant la richesse et les saveurs des produits locaux. Mise au point par Sodexho en Suède, elle a été adoptée en Autriche, au Maroc, et va être déployée en Finlande, en France, en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal et en République tchèque.

## Faire de nos ressources humaines et de leur diversité un réel avantage concurrentiel

L'objectif de Sodexho est de devenir une entreprise reconnue pour sa capacité à attirer, développer, motiver et fidéliser les talents, et pour son engagement en faveur de la diversité et de l'intégration. De nombreuses initiatives globales et locales sont développées au sein du Groupe. À titre d'exemples :

- le programme de formation « **Fondamentalement Sodexho** » destiné aux 250 principaux dirigeants de l'entreprise, s'est poursuivi avec le déploiement d'un deuxième module d'une semaine. Axé sur le marketing stratégique et le management des ressources humaines, ce module a été conçu par le Sodexho Management Institute, en partenariat avec University of Chicago Graduate School of Business ;
- en février 2007, plus de 50 femmes dirigeantes ont participé au premier **Sodexho Global Women's Summit**,

pour partager leur vision sur la diversité, sur la place des femmes dans l'entreprise et les moyens de la renforcer. Des recommandations d'actions de progrès ont été présentées au Comité Exécutif du Groupe et un plan d'actions arrêté ;

- Sodexho aux États-Unis poursuit son **programme de « mentoring »**. Ce programme a pour objectif de permettre aux collaborateurs qui souhaitent évoluer de se faire accompagner par un tuteur interne pendant un an. En 2006-2007, 105 collaborateurs ont bénéficié de ce programme, qui va être déployé dans d'autres pays et pour les collaborateurs expatriés ;
- Sodexho en France a mis en place des **parcours de formations qualifiantes** auxquels près de 500 collaborateurs ont été inscrits cette année. Ces « périodes de professionnalisation » permettent aux salariés d'obtenir un certificat de qualification professionnelle. Sodexho Formation est le seul organisme du secteur de la Restauration Collective accrédité pour délivrer cette formation.

Enfin, Michel Landel a également proposé en fin d'exercice 2006-2007 d'ajouter un sixième axe stratégique au Groupe, « Faire de la marque Sodexho la référence dans les services de Qualité de Vie ». Le Groupe réaffirme son intention de poursuivre la réalisation de ses axes stratégiques au cours des prochaines années.

## Retrait du New York Stock Exchange

Le 16 juillet 2007, Sodexho s'est retiré du New York Stock Exchange (ses ADR étant désormais négociés « *Over the counter* »). Cette décision a été motivée par les facteurs suivants :

- Sodexho est coté sur Euronext (qui fait maintenant partie intégrante de NYSE-Euronext) sur lequel le volume moyen des négociations a représenté environ 97 % des échanges sur les douze derniers mois. Le volume de transaction des ADRs de Sodexho est demeuré très bas depuis 2002 et n'a représenté qu'environ 1 % du volume total des actions négociées sur les cinq dernières années.
- Sodexho ayant adopté les nouvelles normes comptables internationales, *International Financial Reporting Standards* (IFRS), il n'apparaît désormais plus nécessaire de procéder à une réconciliation des comptes consolidés avec un second référentiel comptable dans la mesure où Sodexho offre aux investisseurs un niveau et une qualité d'information globalement équivalents.

Enfin, Sodexho s'était déjà mis en conformité avec les critères de la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley lors de l'enregistrement de son document 20F au titre de l'exercice clôturé le 31 août 2006. Le Groupe a pris l'engagement de poursuivre l'amélioration de ses procédures de contrôle interne et de gestion des risques, à travers des initiatives ciblées.

## 1. LES CHIFFRES DE L'EXERCICE 2006-2007

Les 28 896 sites du Groupe se répartissent de la façon suivante :

- 16 602 entreprises et administrations (dont établissements de Loisirs, Défense et Établissements pénitentiaires) ;
- 4 824 écoles et universités ;
- 3 324 établissements de santé ;
- 2 765 résidences pour seniors ;
- 1 381 bases-vie.

Sodexo est implanté dans 80 pays et employait, au 31 août 2007, 342 380 personnes.

### 1.1 L'évolution du compte de résultats consolidés

Les comptes de l'exercice 2006-2007 ont été arrêtés selon les normes IFRS.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Exercice 2006-2007</b>	<b>Exercice 2005-2006</b>	<b>Variation à taux de change courants</b>	<b>Variation à taux de change constants</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13 385</b>	<b>12 798</b>	<b>4,6 %</b>	<b>8,3 %</b>
Coût des ventes	(11 396)	(10 957)		
<b>Marge brute</b>	<b>1 989</b>	<b>1 841</b>	<b>8,1 %</b>	<b>11,2 %</b>
Charges commerciales	(174)	(159)		
Charges administratives	(1 181)	(1 104)		
Autres produits et charges opérationnels	6	27		
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>640</b>	<b>605</b>	<b>5,7 %</b>	<b>9,2 %</b>
Charges et produits financiers	(100)	(108)		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	7	8		
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>547</b>	<b>505</b>	<b>8,3 %</b>	<b>12,0 %</b>
Impôt sur les résultats	(184)	(172)		
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>363</b>	<b>333</b>		
Part revenant aux minoritaires	16	10		
<b>Part revenant au Groupe</b>	<b>347</b>	<b>323</b>	<b>7,5 %</b>	<b>11 %</b>
<b>Résultat part du Groupe par action (en euros)</b>	<b>2,22</b>	<b>2,07</b>	<b>7,5 %</b>	<b>11 %</b>

L'écart de change est déterminé en appliquant les taux de change moyens de l'exercice précédent aux montants de l'exercice en cours. Sur l'exercice 2006-2007, l'impact de la variation du taux de change dollar US / euro a été de

[434] millions d'euros sur le chiffre d'affaires, (17) millions d'euros sur le résultat opérationnel et (9) millions d'euros sur le résultat net part du Groupe.

### 1.1.1 Variation du périmètre

Les principales variations récentes du périmètre du Groupe ont été les suivantes :

- cession en août 2006 de Spirit Cruises, une société de tourisme fluvial et portuaire aux États-Unis ;
- acquisition aux États-Unis, en octobre 2006, de 100 % d'OCND (Off Campus Dining Network), une entreprise qui propose des services adaptés aux étudiants des campus universitaires ;
- acquisition en janvier 2007 de 54 % de Gastro-Kanne en Allemagne, une entreprise de restauration spécialisée sur le segment santé ;
- acquisition de 100 % de Vivaboxes en juin 2007, une société belge créatrice d'un concept innovant de chèques cadeaux.

### 1.1.2 Le chiffre d'affaires : accélération de la croissance

Le chiffre d'affaires consolidé de Sodexho s'est apprécié de 587 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 13 385 millions d'euros.

L'augmentation du chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante :

- croissance interne : + 8,4 % ;
- effets de change : - 3,7 % ;
- variations de périmètre : - 0,1 %.

Au cours de l'exercice, le Groupe a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie. Ainsi :

- le taux de fidélisation des clients atteint 93,9 % (+ 0,1 %), soit un niveau comparable à celui de l'exercice précédent ; une bonne progression, en Amérique du Nord, supérieure à l'objectif Groupe de 95 %. Des progrès ont également été réalisés en Europe continentale. Toutefois, ces effets positifs ont été compensés par des fins de chantiers dans les Bases-Vie et un taux encore trop faible au Royaume-Uni ;
- la croissance sur les sites existants dépasse 5 %, dont environ les deux tiers proviennent d'une application des clauses contractuelles d'indexation, notamment en Amérique du Nord et en Amérique latine ;
- le développement commercial reste supérieur à 9 %, traduisant les bonnes performances dans toutes les zones géographiques.

Ces performances permettent à Sodexho d'enregistrer de nombreux progrès en croissance interne dans les Services de Restauration et de Facilities Management, avec :

- un rebond de la croissance interne en Amérique du Nord (+ 8,8 %) résultant d'une accélération dans tous les segments ;
- un développement important dans les services de Facilities Management en Europe continentale, permettant une progression de 5,1 % ;
- la confirmation du retour à la croissance des activités au Royaume-Uni (+ 6,1 %) ;
- la poursuite du niveau élevé d'activité dans le Reste du monde (+ 15,3 %) avec des progressions en Amérique latine, en Asie, en Australie et dans les Bases-Vie.

Par ailleurs, l'activité Chèques et Cartes de Services confirme son dynamisme en enregistrant une croissance interne de 20,1 % de son chiffre d'affaires.

### 1.1.3 Progression du résultat opérationnel

À 640 millions d'euros, le résultat opérationnel progresse de 5,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Il convient de rappeler que le résultat opérationnel de l'exercice précédent comprenait :

- une plus-value de 21 millions d'euros sur la cession de la société américaine de tourisme fluvial et portuaire Spirit Cruises ;
- une reprise de provision de 7 millions d'euros sur le litige américain, consécutive à son règlement définitif.

En excluant ces éléments, le résultat opérationnel est en hausse de 10,9 % à taux de change courants et de 14,5 % à taux de change constants, dépassant ainsi les objectifs du Groupe fixés en début d'exercice.

La marge opérationnelle atteint 4,8 %, à comparer à une marge de 4,7 % pour l'exercice 2005-2006 ou de 4,5 % si l'on raisonne hors plus-value de cession de Spirit Cruises et impact de la reprise de provision sur le litige américain, intervenus lors de l'exercice précédent.

## 1.2 Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel par activité

Chiffre d'affaires par activité (en millions d'euros)	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006	Variation à taux de change courants	Variation à taux de change constants
<b>Services de Restauration et de Facilities Management</b>				
Amérique du Nord	5 492	5 479	0,2 %	8 %
Europe continentale	4 388	4 148	5,8 %	5,6 %
Royaume-Uni et Irlande	1 475	1 370	7,7 %	6,1 %
Reste du monde	1 591	1 434	10,9 %	15,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>12 946</b>	<b>12 432</b>	<b>4,1 %</b>	<b>7,9 %</b>
<b>Chèques et Cartes de Services</b>	<b>447</b>	<b>373</b>	<b>19,7 %</b>	<b>22,3 %</b>
<b>Élimination du chiffre d'affaires interne</b>	<b>(8)</b>	<b>(6)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>13 385</b>	<b>12 798</b>	<b>4,6 %</b>	<b>8,3 %</b>

Résultat opérationnel par activité (en millions d'euros)	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006	Variation à taux de change courants	Variation à taux de change constants
<b>Services de Restauration et de Facilities Management</b>				
Amérique du Nord	253	277	(8,7) %	(1,6) %
Europe continentale	214	203	5,1 %	4,9 %
Royaume-Uni et Irlande	72	42	72,6 %	70,0 %
Reste du monde	41	28	49,1 %	59,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>580</b>	<b>550</b>	<b>5,4 %</b>	<b>9,3 %</b>
<b>Chèques et Cartes de Services</b>	<b>135</b>	<b>113</b>	<b>19,3 %</b>	<b>22,6 %</b>
<b>Frais de direction générale</b>	<b>(75)</b>	<b>(58)</b>	<b>(29,5 %)</b>	<b>(36 %)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>640</b>	<b>605</b>	<b>5,7 %</b>	<b>9,2 %</b>

Pour l'exercice 2006-2007, les activités situées hors de la zone Euro ont représenté 70 % du chiffre d'affaires (dont 40 % en dollars US) et 82 % du résultat opérationnel (dont 40 % en dollars US).

### 1.2.1 Services de Restauration et de Facilities Management

Cette activité représente 96,7 % du chiffre d'affaires consolidé et 81,1 % du résultat opérationnel consolidé avant frais de Direction Générale.

Le chiffre d'affaires atteint 12 946 millions d'euros. L'année confirme le leadership du Groupe avec une intensification du développement (+ 8,1 %), bénéficiant notamment de :

- la progression toujours très nette en Santé et Seniors, + 9,0 % ;
- la croissance accentuée en Entreprises et Administrations, + 8,1 % ;
- la bonne tenue en Éducation, + 7,0 %.

Le résultat opérationnel atteint 580 millions d'euros, en croissance de 5,4 % à taux de change courants et 9,3 % à taux de change constants.

### Analyse par zone géographique

#### Amérique du Nord

Le chiffre d'affaires en **Amérique du Nord** atteint 5,5 milliards d'euros. L'évolution défavorable du taux moyen du dollar US par rapport à l'euro d'un exercice à l'autre, ne représente qu'un effet de conversion et n'entraîne pas de risque d'exploitation, mais elle masque les progrès substantiels réalisés sur l'exercice. En effet, la croissance interne est en forte progression, passant de 5,0 % en 2005-2006 à 8,8 % en 2006-2007.

La comparaison du chiffre d'affaires de l'exercice 2006-2007 avec celui de l'exercice précédent inclut l'effet d'une 53<sup>e</sup> semaine d'activité sur l'exercice 2006-2007. En effet, Sodexo opère selon une base calendaire 52/53 semaines, conforme aux usages de la profession en Amérique du Nord. L'impact de cette 53<sup>e</sup> semaine sur la croissance du chiffre d'affaires en 2006-2007 est estimé à environ 1,2 %.

Par ailleurs, la démarche « Clients for Life » menée avec rigueur en Amérique du Nord depuis plusieurs années, porte ses fruits : Sodexo enregistre un taux record de fidélisation des clients et ce, dans la plupart des segments.

Le segment **Entreprises et Administrations** (+ 8,9 %) a bénéficié de nombreux éléments favorables :

- une importante progression du taux de fidélisation des clients ;
- un bon développement commercial, tant dans les services de Restauration que de Facilities Management. Plusieurs contrats importants ont été remportés durant l'exercice, dont Pfizer, Sanofi-Aventis, Houston Zoo, et Wellpoint, Inc ;
- le démarrage en fin d'exercice d'un contrat significatif au Canada dans le secteur minier avec Nova Gold.

La croissance interne de + 10,1 % en **Santé et Seniors** traduit essentiellement :

- l'excellent niveau de fidélisation des clients ;
- le développement du chiffre d'affaires sur les sites existants, grâce à une offre globale particulièrement adaptée aux attentes des clients, des patients et des visiteurs et à la montée en puissance de contrats remportés lors des exercices précédents (Memorial Hermann Healthcare System et New York City Health and Hospital Corporation) ;
- parmi les succès commerciaux de l'exercice, on citera notamment York Central Hospital en Ontario (Canada, Restauration et Facilities Management), Stanford University Medical Center (Palo Alto, Californie, Facilities Management), Moses Cone Health Center (Greensboro, Caroline du Nord, Restauration et Facilities Management), St John's Hospital (Springfield, Illinois) et McAllen Medical Center (McAllen, Texas).

Enfin, le segment **Éducation** en croissance interne de + 7,6 % continue à bénéficier de l'augmentation régulière de la fréquentation des universités, d'une fidélisation des clients qui reste à un niveau très élevé et de la demande en Services de Facilities Management.

Plusieurs contrats importants ont été remportés en 2006-2007. On citera, notamment, celui de University of Illinois à Chicago, State University of New York (Buffalo, New York, Facilities Management), Gary Community School Corporation (Gary, Indiana), Rensselaer Polytechnic Institute (Troy, New York, Facilities Management), Northern Arizona University Conference Center (Flagstaff, Arizona) et Recovery School District (La Nouvelle-Orléans, Louisiane, Facilities Management).

En outre, parmi les nombreuses récompenses reçues par Sodexo, on retiendra le prestigieux « *Liberty Award -Pro Patria* » décerné par le Département de la Défense et le « *Freedom Award* » par le gouvernement fédéral. Sodexo a également été finaliste du Spirit Award 2007 « *for Recruitment, Development and Retention* » attribué par National Restaurant Association Educational Foundation.

Le résultat opérationnel atteint 253 millions d'euros en retrait de 1,6 % à taux de change constants par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, en excluant la plus-value de Spirit Cruises et la reprise de provision relative au litige américain, le résultat opérationnel affiche une progression de 9,6 % à taux de change constants. La marge opérationnelle ressort à 4,6 %.

Malgré des gains de productivité enregistrés sur les frais de personnel, notamment dans les segments Entreprises et Éducation, et une amélioration des performances opérationnelles en Défense, la progression a été limitée par :

- l'impact d'une 53<sup>e</sup> semaine d'activité qui n'a pas eu d'effet significatif sur le résultat opérationnel, compte tenu des coûts de mise en route liés au calendrier de la rentrée universitaire ;
- une inflation importante des prix de certains produits alimentaires.

Fort de ces performances, **Richard Macedonia**, Directeur Général de Sodexo en Amérique du Nord, a pris sa retraite le 31 août 2007, après 39 années au service de l'entreprise. **George Chavel**, jusqu'alors Président de la Division Santé et Seniors, est nommé Directeur Général de Sodexo, Services de Restauration et de Facilities Management en Amérique du Nord à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2007.

#### Europe continentale

En Europe continentale, le **chiffre d'affaires** atteint 4,4 milliards d'euros et la croissance interne ressort à 5,1 %.

L'exercice 2006-2007 a été marqué par deux importants succès commerciaux (un contrat de services de Facilities Management avec KLM aux Pays-Bas et les services de restauration de la Tour Eiffel à Paris), ainsi que par une nouvelle progression significative des activités en Europe centrale.

Sodexo s'est vu décerner deux prix importants pour sa contribution à la promotion de la diversité dans le monde professionnel : le « Prix de l'Innovation », dans le cadre du « Grand Prix de la Diversité 2006 en entreprise » décerné par le gouvernement français et le « Label-Egalité Diversité » attribué par le gouvernement fédéral de Belgique.

Parmi d'autres récompenses et marques de reconnaissance, citons également le Trophée d'Argent 2007 du groupe Demos pour son action dans le cadre du Droit Individuel à la Formation en France, la certification ISO 9001 aux Pays-Bas pour les activités de Facilities Management et le classement dans les « 10 Premiers Employeurs 2007 » en Allemagne par l'Institut Geva.

La croissance interne du segment **Entreprises et Administrations** est de + 4,3 %. Elle reflète :

- la poursuite d'une bonne croissance tant en Restauration qu'en Facilities Management, en Espagne, en Europe centrale et dans le segment Défense en Suède ;
- les performances plus modérées dans certains pays (Italie et Pays-Bas notamment) dues à l'environnement économique et à l'application rigoureuse de la politique commerciale de croissance rentable ;
- le chiffre d'affaires provenant des deux contrats importants remportés par le Groupe, KLM (36 services de Restauration et de Facilities Management pour les 90 immeubles du site de l'aéroport de Schiphol aux Pays-Bas) et l'ensemble des services de restauration de la Tour Eiffel à Paris.

Parmi les autres contrats significatifs de l'exercice, on mentionnera IBM en République tchèque et au Danemark, Nordea au Danemark, BMS en Italie, Volvo Cars et la Garnison d'Eksjö en Suède, BPS Westpoint aux Pays-Bas, Les Galeries Lafayette, le BHV et la Délégation Générale pour l'Armement en France.

La croissance interne de + 6,6 % en **Santé et Seniors** reflète :

- la richesse de l'offre de services ;
- le fort niveau de développement commercial de l'exercice passé.

Parmi les succès commerciaux, on citera UZ Gand en Belgique, Hospital Del Sureste en Espagne et le Pôle Santé Léonard de Vinci en France.

La croissance du **segment Éducation** (+ 6,0 %) résulte, en grande partie, des progrès réalisés en matière de fidélisation des clients, alors que Sodexho continue à rester sélectif sur les marchés publics.

Parmi les nouveaux clients de l'exercice 2006-2007 figurent la Technical University de Delft et l'Avans Hogeschool aux Pays-Bas, Dresden Fraichaud CCS en Allemagne et les écoles de Troyes en France.

Le résultat opérationnel de l'Europe continentale s'élève à 214 millions d'euros, en progression de 4,9 % hors effet de change. De nouveaux efforts de productivité dans le domaine des achats et des frais de personnel ont permis de compenser l'inflation constatée sur certains produits alimentaires. Par ailleurs, l'exercice a été marqué par une intensification des investissements en ressources humaines en vue d'accélérer le développement à moyen terme. La marge opérationnelle ressort à 4,9 %, un niveau équivalent à celui constaté en 2005-2006.

### Royaume-Uni et Irlande

Au Royaume-Uni et en Irlande, le chiffre d'affaires atteint 1,5 milliard d'euros et la croissance interne s'améliore, à 6,1 % contre 4,8 % en 2005-2006. Ces performances confirment le retour à la croissance de la filiale.

La croissance interne (+ 6,8 %) du segment **Entreprises et Administrations** tient à plusieurs facteurs :

- une activité relativement stable auprès des entreprises ;
- l'effet en année pleine des contrats remportés en Défense au cours de l'exercice précédent tels que la Garnison de Catterick et Royal Navy (« Support logistique ») ;
- un secteur « événementiel et loisirs » particulièrement actif au cours de l'été 2007.

Parmi les contrats remportés au cours de l'exercice, il convient de citer GSK (Ware), Dell (Glasgow), United Biscuits, Astrium, World Scouts Jamboree (Chelmsford) et la base souveraine de Chypre.

En toute fin d'exercice, les équipes Loisirs de Sodexho au Royaume-Uni se sont mobilisées pour le démarrage, le 7 septembre, du contrat d'hospitalité de la Coupe du Monde de Rugby, un événement qui aura un impact sur le premier trimestre 2007-2008.

**En Éducation** Sodexho a notamment remporté les contrats avec University of Bedfordshire et Altrincham Girls School (Altrincham).

Enfin, la croissance interne de + 7,9 % en **Santé et Seniors** s'explique par :

- l'amélioration de la fidélisation des clients ;
- la montée en puissance de contrats démarrés en 2006. Il faut noter que ces derniers contrats gagnés dans le cadre du *Private Finance Initiative* (PFI) ont désormais atteint leur niveau normal d'activité ;
- l'accélération du développement commercial avec, notamment, la signature d'importants contrats avec les hôpitaux du North Staffordshire en Facilities Management et avec le groupe Nuffield (leader dans le segment des hôpitaux privés) en Restauration.

Le résultat opérationnel s'établit à 72 millions d'euros et la marge opérationnelle ressort à 4,9 %, contre 3 % en 2005-2006. La marge opérationnelle du Royaume-Uni et de l'Irlande rejoint désormais la moyenne du Groupe, conformément aux objectifs du calendrier de redressement annoncé il y a trois ans.

Cette excellente performance reflète l'efficacité des actions entreprises depuis plusieurs années : rigueur de gestion accrue sur les sites, notamment dans la gestion des coûts denrées et des frais de personnel ; stricte application de la politique *Right Clients Right Terms* dans le cadre du développement commercial ; et bonne maîtrise des frais administratifs avec, notamment, la mise en place d'un Centre de Services Partagés.

## Reste du Monde

Dans le Reste du monde, le chiffre d'affaires ressort à 1,6 milliard d'euros. La croissance interne de + 15,3 % provient essentiellement :

- des taux de développement à deux chiffres dans toutes les zones géographiques (Amérique latine, Asie, Australie) et dans les activités Bases-Vie ;
- de la bonne tenue du prix des matières premières qui a continué à contribuer au bon développement du chiffre d'affaires sur les sites existants, notamment au Moyen-Orient, en Afrique et en Australie, et dans le secteur minier en Amérique latine.

Les principaux événements de l'année ont été le gain du contrat IBM en Inde en Facilities Management, les succès de l'Académie de Management Sodexo en Chine, les progrès réalisés par l'Amérique latine dans le domaine de la productivité alimentaire (programme *Five Star*) et la contribution des équipes Bases-Vie au développement économique de Madagascar à travers des projets de développement durable de nos clients.

Sodexo a remporté en 2006-2007 de nombreux nouveaux contrats tels que Glencore en Colombie, Dubai World, Red Sea Housing Services en Arabie Saoudite et Peabody (North Goonyella Coal Mines) en Australie, Unilever et Petrobras Revap (Sao José dos Campos) au Brésil, CMPC Celulosa au Chili, Procter & Gamble à Medellin en Colombie, Pluspetrol au Pérou, Universidad Santo Tomas Santiago au Chili et Singapore American School.

Enfin, en Chine et en Inde, le Groupe a poursuivi son expansion à un rythme élevé, tant en services de Restauration que de Facilities Management. Parmi les principaux contrats remportés, citons :

- en Chine, Dow Chemical R & D Center, General Electric (China Technology Center), Johnson Health Tech.Co à Shanghai, Tianjin Faw Toyota Motor, Takaoka Lioho Tianjin Industries Co et Qingheyuan Cherish-Yearn Seniors Home et Nokia (Beijing) ;
- et en Inde, IBM India (11 sites), FLAME à Pune et Cisco Systems à Bangalore.

Le Groupe a été récompensé de nombreuses reprises : à Singapour, par le « *Distinguished Defence Partner Award* » décerné par Singapore Civil Defence Authority, au Brésil avec le *Prémio Top Hospitalar* 2006, au Pérou par le titre de « Meilleure entreprise péruvienne de services de l'année » attribué par The Civil Association et enfin, en Chine, par le prix « *Companies of Excellence* » décerné par la très prestigieuse China Cuisine Association.

La progression de plus de 50 % du résultat opérationnel à 41 millions d'euros s'est traduite par une amélioration de la marge opérationnelle, qui est passée de 1,9 % en 2005-2006 à 2,6 %. Cette réussite s'explique notamment par une rigueur de gestion accrue dans les activités Bases-Vie.

Sodexo continue à investir dans les ressources humaines et fonctions support en Chine et en Inde pour soutenir son fort développement. Citons, par exemple, des initiatives telles que l'Académie de Management Sodexo en Chine qui a déjà permis de former près de 650 collaborateurs.

Enfin, il convient de rappeler qu'une dépréciation d'actifs liée à l'exploitation du contrat du stade olympique de Sydney en Australie, avait pesé sur le résultat opérationnel de l'exercice précédent.

## 1.2.2 Chèques et Cartes de Services

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2006-2007 se monte à 447 millions d'euros avec une croissance interne de 20,1 %. Porté notamment par l'Amérique latine et, en particulier, par le Venezuela, le volume d'émission (valeur faciale multipliée par le nombre de chèques et cartes émis) s'est élevé sur l'exercice, à 7,5 milliards d'euros, en progression de 18,5 %, hors effets de change et de périmètre.

La demande pour les services traditionnels (Pass Restaurant et Pass Alimentation) reste très vive en Amérique latine. La croissance dans cette région a été, une nouvelle fois, supérieure à 20 % grâce à l'augmentation de la valeur faciale et du nombre de bénéficiaires.

L'exercice 2006-2007 a également été marqué par la construction d'une position d'environ 800 millions d'euros de volume d'émission sur le marché en pleine expansion des Chèques Cadeaux, notamment en Europe, et par le gain du prestigieux contrat Fundació La Caixa en Espagne. Huitième fondation privée dans le monde, elle agit contre la pauvreté des enfants de moins de 16 ans. Ce contrat de quatre ans s'inscrit dans le cadre d'un programme donnant les moyens aux familles de subvenir aux besoins des jeunes en produits (nourriture, vêtements) et en services (baby-sitting, garde d'enfants, aide psychologique). Il devrait toucher 100 000 familles.

Parmi les succès commerciaux de l'exercice citons, Coca-Cola (Pass Alimentation) en Argentine, KBC Bank (Pass Alimentation) en Belgique, Secretaria Municipal de Saude (Chèques Cadeaux) et Secretaria de Estado da Educaçao de Minas Gerais (Pass Alimentation) au Brésil, Microsoft (Pass Alimentation) en Chine, Adecco (Chèques Cadeaux) en France, le siège de l'Office national des Douanes (Pass Alimentation) en Hongrie, Oracle (Chèque Restaurant) en Inde, Hewlett Packard (Chèques Cadeaux) aux Philippines, Coca-Cola (Chèques Cadeaux) en Pologne et Venevision au Venezuela (Pass Alimentation).

Le résultat opérationnel atteint 135 millions d'euros, en progression de 22,6 % à taux de changes constants. La marge opérationnelle ressort à 30,3 %, un niveau équivalent à celui de l'exercice 2005-2006, ce qui traduit :

- la forte croissance du volume d'émission, notamment en Amérique latine ;
- la résolution d'un contentieux avec un fonds, à la suite de la liquidation, en 2003, d'une banque en Amérique latine ;
- et, enfin, des décisions d'investissements dans le développement : études stratégiques et renforcement du marketing et de l'innovation.

### 1.2.3 Frais de Direction Générale

Les frais de Direction Générale s'élèvent à 75 millions d'euros, en hausse de 17 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Ils représentent 0,5 % du chiffre d'affaires consolidé ce qui est très faible pour un groupe de la taille de Sodexo.

Cette progression résulte des choix de la Direction Générale afin de :

- tirer parti de la taille du Groupe, en mutualisant certaines dépenses liées au marketing de l'offre, au développement auprès de grands clients internationaux, aux achats et à la formation ;
- mettre en place de nouveaux outils internet de mesure des progrès opérationnels et de reporting financier.

### 1.3 Résultat financier

Le résultat financier est négatif de 100 millions d'euros contre 108 millions d'euros au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 7,4 %. Cette évolution provient essentiellement d'une amélioration des charges financières (6 millions d'euros) liée à la poursuite de notre désendettement.

La couverture des charges d'intérêt nettes par le résultat opérationnel atteint un ratio de 7,2 contre un ratio de 6,3 en 2005-2006.

### 1.4 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 184 millions d'euros. Le taux effectif d'impôt s'inscrit à 34,2 % contre 34,6 % au 31 août 2006. Ce taux, bas pour la deuxième année consécutive par rapport au taux connu habituellement par le Groupe, tient compte de certains remboursements de retenues à la source dans le cadre de conventions internationales.

### 1.5 Hausse importante du résultat net part du Groupe

À 347 millions d'euros, le résultat net part du Groupe est en hausse de 7,5 % et, hors effet de change, de 11 % (ou 17,6 % hors impact Spirit Cruises et litige américain en 2005-2006).

Cette augmentation significative résulte principalement de :

- la forte croissance du résultat opérationnel ;
- la réduction des charges financières, liée à la poursuite du désendettement du Groupe au cours de l'exercice ;
- la bonne maîtrise du taux effectif d'impôt en-dessous de 35 %.

### 1.6 Progression du bénéfice net par action

Le bénéfice net par action s'établit à 2,22 euros pour l'exercice 2006-2007 contre 2,07 euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 7,5 %.

## 2. SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE AU 31 AOÛT 2007

Le tableau suivant présente les éléments des flux de trésorerie.

	Exercice clos au 31 août	
	2007	2006
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	753	488
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(221)	(210)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(144)	(179)
Flux nets de trésorerie	388	99



Les flux nets de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à 753 millions d'euros en 2006-2007 contre 488 millions d'euros en 2005-2006. Cette augmentation de 265 millions par rapport à l'exercice précédent s'explique, notamment, par :

- la progression du résultat opérationnel de 35 millions d'euros ;
- et par une forte amélioration de la variation du besoin en fonds de roulement de 188 millions d'euros grâce à une réduction du crédit client d'environ deux jours, aux avances reçues sur les commandes liées au contrat de la Coupe du Monde de Rugby 2007 et à l'important volume d'émission en Chèques et Cartes de Services dans les derniers mois de l'exercice.

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité ont permis :

- des investissements nets (corporels et incorporels) et des investissements clients de 208 millions d'euros, soit 1,5 % du chiffre d'affaires ;
- des opérations de croissance externe (nettes des cessions et de la trésorerie dans les filiales) pour un total de 15 millions d'euros. Il s'agit essentiellement de l'acquisition de 100 % d'OCDN (Off Campus Dining Network), une société offrant des services aux étudiants sur les campus universitaires aux États-Unis et de 100 % de Vivaboxes en Belgique, qui développe et commercialise un nouveau concept de chèques et coffrets cadeaux.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement comprennent le paiement des dividendes pour 159 millions d'euros.

Au 31 août 2007, les dettes financières s'élèvent à 1 950 millions d'euros et comprennent principalement trois emprunts obligataires en euros pour 1 814 millions d'euros, dont 500 millions provenant du refinancement intervenu le 30 mars 2007 qui avait pour objectif le

rallongement de la maturité de l'endettement du Groupe et une économie de taux d'intérêt. Cette nouvelle émission obligataire a servi à rembourser des concours bancaires existants. Le financement par divers concours bancaires et par crédit-bail, ainsi que les instruments financiers dérivés constituent le solde de l'endettement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires s'élèvent à 1 377 millions d'euros. Les placements sur des supports à plus de trois mois et les fonds réservés de l'activité Chèques et Cartes de Services atteignent 454 millions d'euros.

La trésorerie opérationnelle du Groupe (qui comprend également ses placements et les fonds réservés de l'activité Chèques et Cartes de Services) s'élève à 1 831 millions d'euros dont 966 millions d'euros pour l'activité Chèques et Cartes de Services.

Ainsi, au 31 août 2007, l'endettement net de la trésorerie opérationnelle atteint 119 millions d'euros et représente 5 % des capitaux propres du Groupe, contre 21 % à la fin de l'exercice précédent.

À la clôture de l'exercice, les emprunts à taux fixe représentent 97 % de l'endettement et le coût d'intérêt moyen est de 5,6 %. Le Groupe dispose de lignes de crédit bancaire non utilisées de 889 millions d'euros.

Il convient de rappeler que les acquisitions annoncées récemment et encore en cours de finalisation (VR au Brésil et Tir Groupé en France) et celle de Circles dans le domaine des services de conciergerie aux États-Unis, seront financées par le Groupe à partir de sa trésorerie et de sa ligne de crédit disponible.

Par ailleurs, au 31 août 2007, les engagements hors bilan du Groupe (voir annexe aux comptes consolidés note 4.25) s'élèvent à 770 millions d'euros, soit 34 % des capitaux propres, part du Groupe.

### 3. PERSPECTIVES 2007-2008 ET À MOYEN TERME

Lors du Conseil d'Administration du 13 novembre 2007, Michel Landel, Directeur Général de Sodexo Alliance, a présenté les perspectives pour l'exercice 2007-2008.

Il a indiqué au Conseil d'Administration que l'exercice 2007-2008 avait bien démarré compte tenu de :

- de la réussite du contrat d'hospitalité géré par Sodexo dans le cadre de la Coupe du monde de rugby en septembre et octobre 2007 ;
- l'attribution récente d'importants nouveaux contrats, tels que Nokia en Inde en Facilities Management, Adventist Bolingbrook Medical, Centennial Hills Hospital et Sanofi-Pasteur en Amérique du Nord, le contrat de Facilities Management pour la nouvelle tour Société Générale à La Défense et le contrat de titres services en Belgique signé avec l'ONEM dans l'activité Chèques et Cartes de Services.

Par ailleurs, Sodexo est confiant dans sa capacité à maîtriser les conséquences de la forte augmentation récente des prix de certains produits alimentaires au niveau mondial. Cette confiance est en effet motivée par la recherche de nouvelles sources d'approvisionnements, par une modification de ses menus et enfin, par une amélioration de la productivité de ses achats (par exemple la réduction du nombre de fournisseurs, la rationalisation de la logistique, etc.).

Le changement de dénomination sociale, le lancement d'un Plan d'Épargne International et le renforcement du déploiement des systèmes d'information et de technologie de communication nécessiteront, en 2007-2008, des investissements supplémentaires.

Sodexo se fixe, donc, les objectifs suivants pour l'exercice 2007-2008 :

- **une croissance interne du chiffre d'affaires supérieure à 7 % ;**
- **un résultat opérationnel en progression de l'ordre de 12 % à taux de change constants.**

« Ces objectifs s'inscrivent dans la ligne du projet « Ambition 2015 », visant à doubler le chiffre d'affaires du Groupe. Dans cette perspective, les collaborateurs de Sodexo sont pleinement mobilisés pour réaliser de nouveaux progrès dans la mise en œuvre des six axes stratégiques :

- accélérer la croissance interne rentable ;
- améliorer le résultat opérationnel, la marge et le cash flow ;
- vivre les valeurs de Sodexo ;
- faire de la marque Sodexo la référence dans les services de la Qualité de Vie ;
- renforcer le respect des standards et la maîtrise des risques en améliorant notre rigueur de gestion et en échangeant les meilleures pratiques ;
- faire de nos ressources humaines et de leur diversité un réel avantage compétitif .

En tant qu'entreprise citoyenne, Sodexo contribue au développement économique et social des pays dans lesquels il exerce ses activités. Ces efforts sont d'ailleurs récompensés puisque pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, Sodexo est la seule entreprise française à avoir été nommée « Supersector leader » dans le classement du DJSI (Dow Jones Sustainable Index).

*En tant qu'acteur mondial de la restauration, Sodexo attache une importance toute particulière à l'équilibre nutritionnel des menus et des recettes tout en proposant une meilleure hygiène de vie à ses consommateurs.*

*Enfin, parce que Sodexo refuse d'accepter que 850 millions de personnes dans le monde, dont 200 millions d'enfants, souffrent de malnutrition, le Groupe a généralisé dans 22 pays son programme STOP Hunger lancé il y a plus de dix ans en partenariat avec de nombreuses ONG et associations caritatives. »*

*Compte tenu des performances réalisées au cours de l'exercice 2006-2007, je reste très confiant dans la capacité de Sodexo à atteindre son Ambition 2015, à s'imposer comme le leader mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie et à réaliser son objectif de croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires de 7 %.*

*Je tiens enfin à remercier les clients pour leur fidélité, les actionnaires pour leur confiance et les 342 000 collaborateurs du Groupe pour les progrès réalisés au cours de l'exercice 2006-2007 ; garants de la qualité du service rendu destiné à améliorer la qualité de vie, ils contribuent à : « Faire de chaque jour un jour meilleur ».*

Michel Landel  
Directeur Général

# Comptes consolidés du Groupe Sodexho au 31 août 2007

## 1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2006-2007	2005-2006	2004-2005
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2.22. et 3.</b>	<b>13 385</b>	<b>12 798</b>	<b>11 693</b>
Coût des ventes	4.1.	(11 396)	(10 957)	(10 033)
<b>Marge brute</b>		<b>1 989</b>	<b>1 841</b>	<b>1 660</b>
Charges commerciales	4.1.	(174)	(159)	(141)
Charges administratives	4.1.	(1 181)	(1 104)	(1 002)
Autres produits opérationnels	4.1.	24	42	7
Autres charges opérationnelles	4.1.	(18)	(15)	(74)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3.</b>	<b>640</b>	<b>605</b>	<b>450</b>
Produits financiers	4.2.	78	54	60
Charges financières	4.2.	(178)	(162)	(172)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	3. et 4.9	7	8	(6)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>547</b>	<b>505</b>	<b>332</b>
Impôt sur les résultats	4.3.	(184)	(172)	(111)
Résultat net d'impôt sur activités abandonnées		-	-	-
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>363</b>	<b>333</b>	<b>221</b>
Part revenant aux minoritaires		16	10	9
<b>PART REVENANT AU GROUPE</b>		<b>347</b>	<b>323</b>	<b>212</b>
<b>Résultat part du Groupe par action (en euros)</b>	<b>2.23. et 4.4.</b>	<b>2,22</b>	<b>2,07</b>	<b>1,36</b>
<b>Résultat part du Groupe dilué par action (en euros)</b>	<b>2.23. et 4.4.</b>	<b>2,19</b>	<b>2,05</b>	<b>1,36</b>

## 2. BILAN CONSOLIDÉ

### ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/08/07	31/08/06	31/08/05
<b>Actif non courant</b>				
Immobilisations corporelles	2.6., 2.7., 2.8. et 4.5.	440	430	406
Écarts d'acquisition	2.4., 2.8. et 4.6.	3 515	3 623	3 705
Autres immobilisations incorporelles	2.5., 2.8. et 4.7.	122	126	87
Investissements clients	2.9 et 4.8	149	146	138
Participations mises en équivalence	2.3.2. et 4.9.	37	36	32
Actifs financiers non courants	2.12. et 4.11.	88	75	74
Autres actifs non courants	4.13.	13	18	18
Impôts différés	2.20. et 4.21.	136	241	224
<b>Total actif non courant</b>		<b>4 500</b>	<b>4 695</b>	<b>4 684</b>
<b>Actif courant</b>				
Actifs financiers courants	2.12. et 4.11.	11	17	7
Instruments financiers dérivés	2.12. et 4.17.	0	42	40
Stocks	2.10. et 4.12.	185	168	176
Créances d'impôt		48	17	19
Clients et autres créances	4.13.	2 089	1 909	1 750
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services	2.12. et 4.11.	454	423	326
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.13. et 4.14.	1 410	1 042	949
<b>Total actif courant</b>		<b>4 197</b>	<b>3 618</b>	<b>3 267</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>8 697</b>	<b>8 313</b>	<b>7 951</b>

**PASSIF**

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/08/07	31/08/06*	31/08/05*
<b>Capitaux propres</b>				
Capital		636	636	636
Primes d'émission		1 186	1 186	1 186
Résultats non distribués		633	668	708
Réserves		(178)	(361)	(497)
Capitaux propres – Part du Groupe		2 277	2 129	2 033
Intérêts minoritaires		23	17	18
<b>Total capitaux propres</b>	<b>2.15., 2.19. et 4.15.</b>	<b>2 300</b>	<b>2 146</b>	<b>2 051</b>
<b>Passif non courant</b>				
Emprunts et dettes financières	2.12, 2.14 et 4.16.	1 839	1 852	1 891
Avantages au personnel	2.17. et 4.18.	232	349	309
Autres passifs non courants	4.20.	79	101	80
Provisions	2.16. et 4.19.	53	68	53
Impôts différés	2.20. et 4.21.	35	75	80
<b>Total passif non courant</b>		<b>2 238</b>	<b>2 445</b>	<b>2 413</b>
<b>Passif courant</b>				
Découverts bancaires		33	36	21
Emprunts et dettes financières	2.12, 2.14. et 4.16.	111	68	85
Instruments financiers dérivés	2.12. et 4.17.	1	2	2
Dettes d'impôt		57	80	84
Provisions	2.16. et 4.19.	49	40	97
Fournisseurs et autres dettes	4.20.	2 618	2 369	2 197
Chèques et Cartes de Services à rembourser	2.18.	1 290	1 127	1 001
<b>Total passif courant</b>		<b>4 159</b>	<b>3 722</b>	<b>3 487</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>8 697</b>	<b>8 313</b>	<b>7 951</b>

\* Y compris l'effet des impôts différés passifs décrits en note 4.15.

### 3. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Le détail du tableau de flux de trésorerie est exposé en note 4.22.

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2006-2007	2005-2006	2004-2005
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité opérationnelle</b>				
Résultat opérationnel des sociétés intégrées		640	605	450
<b>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>				
Amortissements		186	164	168
Provisions		(1)	(34)	62
Résultat net d'impôt des cessions et autres		3	(21)	5
Produits des participations		4	1	0
<b>Variation du BFR lié à l'activité</b>		<b>188</b>	<b>40</b>	<b>231</b>
Variation des stocks		(21)	2	(14)
Variation des clients et autres créances		(210)	(189)	(59)
Variation des fournisseurs et autres dettes		284	203	162
Variation des Chèques et Cartes de Services à rembourser		161	131	123
Variation des actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services		(26)	(107)	19
Intérêts payés		(113)	(114)	(122)
Intérêts encaissés		30	18	19
Impôts payés		(184)	(171)	(136)
<b>Flux nets de trésorerie liés à l'activité</b>		<b>753</b>	<b>488</b>	<b>677</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'immobilisations	3.	(229)	(192)	(143)
Cessions d'immobilisations		32	17	16
Variation des investissements clients	4.8 et 3.	(11)	(15)	(19)
Variation des actifs financiers		2	(15)	5
Acquisitions de filiales		(18)	(30)	(3)
Cessions de filiales		3	25	(3)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(221)</b>	<b>(210)</b>	<b>(147)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	4.15	(149)	(117)	(109)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	4.15	(10)	(10)	(8)
Variation des capitaux propres		(61)	(4)	(13)
Émissions d'emprunts et dettes financières	4.22	524	23	464
Remboursements d'emprunts et dettes financières	4.22	(448)	(71)	(718)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(144)</b>	<b>(179)</b>	<b>(384)</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>		<b>388</b>	<b>99</b>	<b>146</b>
Incidence des différences de change et autres		(17)	(21)	23
Trésorerie à l'ouverture		1 006	928	759
<b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>4.14.</b>	<b>1 377</b>	<b>1 006</b>	<b>928</b>

## 4. ÉTAT DES PROFITS ET PERTES COMPTABILISÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2006-2007</b>	<b>2005-2006</b>	<b>2004-2005</b>
Instruments financiers	5	(6)	8
Écarts de conversion	(110)	(92)	10
Écarts actuariels relatifs aux avantages au personnel	74	(30)	7
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	(31)	(128)	25
Résultat de la période	363	333	221
Total des produits / charges comptabilisés au titre de la période	332	205	246
Attribuable aux :			
Porteurs de capitaux propres de la société mère	317	196	237
Intérêts minoritaires	15	9	9

## Annexe aux comptes consolidés

<b>1. FAITS MARQUANTS</b>	<b>119</b>	<b>4. NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2007</b>	<b>133</b>
<b>2. PRINCIPES COMPTABLES</b>	<b>119</b>	4.1 Charges opérationnelles par nature	133
2.1 Bases de préparation des états financiers	119	4.2 Charges et produits financiers	133
2.2 Recours à des estimations	120	4.3 Impôts sur le résultat	134
2.3 Principes et méthodes de consolidation	120	4.4 Résultat par action	135
2.4 Regroupement d'entreprises	121	4.5 Immobilisations corporelles	136
2.5 Immobilisations incorporelles	122	4.6 Écarts d'acquisition	138
2.6 Immobilisations corporelles	122	4.7 Immobilisations incorporelles	139
2.7 Contrats de location	122	4.8 Investissements clients	140
2.8 Dépréciation d'actifs	123	4.9 Participations mises en équivalence	140
2.9 Investissements clients	123	4.10 Dépréciation d'actifs	142
2.10 Stocks	123	4.11 Actifs financiers	143
2.11 Créances clients et autres créances	124	4.12 Stocks	145
2.12 Instruments financiers	124	4.13 Créances clients et autres créances	145
2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie	125	4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie	145
2.14 Coûts d'emprunt	125	4.15 Variation des capitaux propres	146
2.15 Actions propres Sodexo Alliance	125	4.16 Emprunts et dettes financières	148
2.16 Provisions	125	4.17 Instruments financiers	150
2.17 Avantages au personnel	125	4.18 Avantages à long terme au personnel	152
2.18 Chèques et Cartes de Services à rembourser	126	4.19 Provisions	156
2.19 Paiements fondés sur des actions	126	4.20 Dettes fournisseurs et autres dettes	157
2.20 Impôts différés	126	4.21 Impôts différés	157
2.21 Dettes fournisseurs et autres dettes	127	4.22 Tableau de flux de trésorerie	158
2.22 Compte de résultat	127	4.23 Paiements fondés sur des actions	160
2.23 Modalités de calcul du résultat par action	127	4.24 Regroupements d'entreprises	163
2.24 Tableau de flux de trésorerie	127	4.25 Engagements et éventualités	164
<b>3. INFORMATION SECTORIELLE</b>	<b>128</b>	4.26 Informations sur les parties liées	165
3.1 Par secteur d'activité	128	4.27 Effectifs	167
3.2 Par zone géographique	132	4.28 Litiges	167
		4.29 Événements postérieurs à la clôture	167
		<b>5. OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS</b>	<b>168</b>
		5.1 Exposition aux risques sur les taux de change et d'intérêt	168
		5.2 Exposition aux risques de liquidité	169
		<b>6. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION</b>	<b>170</b>



Sodexo Alliance est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Montigny-le-Bretonneux.

Les comptes consolidés du Groupe Sodexo ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 13 novembre 2007.

## 1. FAITS MARQUANTS

Le 16 juillet 2007, Sodexo a finalisé son processus de retrait volontaire du New York Stock Exchange (NYSE) et a « désenregistré » ses actions au regard de la réglementation boursière américaine (*U.S. Securities Exchange Act* de 1934). De ce fait, Sodexo, n'a plus d'obligation de déposer son rapport annuel sous la forme intitulée « *Form 20-F* » à la *Securities and Exchange Commission* (SEC) aux États-Unis.

Afin d'allonger la maturité de la dette existante du Groupe et de bénéficier de l'évolution favorable des taux sur le marché, Sodexo Alliance a refinancé une partie de la dette du Groupe en émettant le 30 mars 2007 un emprunt obligataire de 500 millions d'euros d'une durée de sept ans et d'un taux d'intérêt annuel de 4,5 %.

## 2. PRINCIPES COMPTABLES

### 2.1 Bases de préparation des états financiers

#### 2.1.1 Base de préparation des informations financières 2006-2007

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Sodexo ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standard Board* (IASB) et adoptées par le comité de la réglementation comptable européenne à la date de clôture de la période. Les exercices comparatifs présentés (2004-2005 et 2005-2006) ont été établis selon les mêmes principes.

En outre, les comptes consolidés du Groupe Sodexo sont également conformes aux normes IFRS publiées par l'IASB. En effet, les dates d'application des IFRS telles qu'approuvées par l'Union Européenne ont été les mêmes que celles des IFRS de l'IASB au cours des trois derniers exercices, compte tenu de la date de clôture de la société. Ainsi, les éventuelles différences entre les deux référentiels liées au décalage dans le temps de l'approbation par l'Union Européenne ont été sans incidence compte tenu de la date d'application des normes ou interprétations concernées.

Dans le cadre de la première adoption des IFRS au 1<sup>er</sup> septembre 2004, le Groupe a retenu les options suivantes conformément à la norme IFRS 1 :

- non-utilisation de l'option offerte par IFRS 1 selon laquelle les immobilisations corporelles et incorporelles peuvent être comptabilisées à leur juste valeur dans le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> septembre 2004 ;
- non-retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> septembre 2004 ;
- reclassement des réserves de conversion au 1<sup>er</sup> septembre 2004 en réserves consolidées ;

- application de la norme IFRS 2 uniquement aux plans de stock-options octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;
- comptabilisation des pertes et gains actuariels relatifs aux retraites et avantages assimilés existants au 1<sup>er</sup> septembre 2004 en capitaux propres.

Par ailleurs, le Groupe a pris en compte par anticipation, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2004, les impacts liés à l'application des normes IAS 39 et IAS 32 relatives aux instruments financiers.

Le Groupe a également décidé d'appliquer par anticipation sur l'exercice 2004-2005 l'amendement d'IAS 19 applicable à compter de l'exercice 2006-2007 permettant d'opter pour la comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels générés chaque année.

De plus, le Groupe a analysé l'impact sur les comptes consolidés de l'interprétation d'IFRIC 4 applicable à compter de l'exercice 2006-2007, mais n'a procédé à aucun retraitement eu égard au caractère non significatif des montants concernés.

#### 2.1.2 Nouvelles normes et interprétations applicables

Les amendements de la norme IAS 39 et les interprétations ci-après sont d'application obligatoire pour le Groupe à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2006 et n'ont pas fait l'objet d'application anticipée au cours d'exercices antérieurs. L'application de ces amendements et interprétations n'a pas eu d'impact sur les comptes du Groupe au 31 août 2007 :

- amendements à IAS 39 :
  - « option juste valeur »,
  - « couverture de flux de trésorerie sur les transactions intragroupes futures »,
  - « contrats de garanties financières » ;
- IFRIC 8 - « Champs d'application d'IFRS 2 » ;
- IFRIC 9 - « Réévaluation des dérivés incorporés ».

### 2.1.3 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes, révisions de normes et interprétations suivantes, approuvées par l'Union européenne au 31 août 2007 et applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 :

- IFRS 7 – « Instruments financiers : information à fournir » ;
- IAS 1 – « Présentation des états financiers – informations sur le capital ».

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

Par ailleurs le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif de l'application d'IFRIC 10 « Informations financières intermédiaires » et d'IFRIC 11 « Actions propres et transactions intra groupe » applicable également à partir de l'exercice 2007-2008.

Le Groupe étudie également les impacts sur les comptes consolidés des normes, interprétations et amendements suivants publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union européenne :

- IFRS 8 – « Segments opérationnels », applicable à l'exercice 2009-2010 pour le Groupe Sodexho ;
- IFRIC 12 – « Accords de concession de services », applicable à l'exercice 2008-2009 ;
- IFRIC 13 – « Programmes de fidélisation clients », applicable à l'exercice 2008-2009 ;
- IFRIC 14 – « IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction », applicable à l'exercice 2008-2009 ;
- amendement à IAS 23 – « Coûts d'emprunts », applicable à l'exercice 2009-2010.

## 2.2 Recours à des estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction du Groupe et des filiales ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent :

- les provisions pour litiges (cf. notes 4.19. et 4.28.) ;
- les actifs et passifs des régimes de retraite (cf. note 4.18.) ;
- la dépréciation des actifs courants et non courants (cf. note 4.13.) ;
- les impôts différés (cf. note 4.21.) ;
- les écarts d'acquisition (cf. note 4.24.) ;
- et les paiements fondés sur des actions (cf. note 4.23.).

## 2.3 Principes et méthodes de consolidation

### 2.3.1 Transactions intragroupe

Les transactions intragroupe, les soldes ainsi que les pertes et profits latents entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

### 2.3.2 Méthode de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par Sodexho Alliance, directement ou indirectement. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels, qui sont actuellement exerçables ou convertibles, sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les sociétés dans lesquelles Sodexho Alliance exerce, directement ou indirectement, une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, sont consolidées par mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée et jusqu'à la date à laquelle elle prend fin. Cette influence est présumée lorsque le Groupe détient entre 20 % et 50 % des droits de vote.

Le Groupe détient plusieurs participations dans des sociétés-projets créées dans le cadre de contrats de Partenariat Public Privé (PPP). Ces contrats PPP permettent aux gouvernements de faire appel au secteur privé pour concevoir, construire, financer et gérer des infrastructures publiques (hôpitaux, écoles, garnisons, établissements pénitentiaires) avec des critères de performance très précis.

Le Groupe n'intervient dans ces projets en tant qu'investisseur en capital et en dette subordonnée que dans la mesure où il est prestataire de service de la société-projet. Le détail des sociétés consolidées au 31 août 2007 est présenté en note 4.9.

Une analyse est conduite pour chacune de ces entités afin de déterminer si le Groupe la contrôle ou y exerce une influence notable au regard des critères exposés par IAS 27, IAS 28 et SIC 12.

### 2.3.3 Conversion

Les taux de change retenus proviennent des cotations à la Bourse de Paris et sur les grandes places financières internationales.

#### *Transactions en devises étrangères*

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de change provenant de cette conversion sont enregistrés en charges et produits financiers.

Les actifs et passifs non monétaires en devises étrangères comptabilisés au coût historique sont convertis au cours de change de la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Les transactions de la période sont converties au cours de change de la date de transaction.

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net dans une entreprise étrangère consolidée, sont inscrites dans les capitaux propres consolidés jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net.

#### *États financiers libellés en devises étrangères*

##### **Pays à monnaie stable**

Les états financiers individuels de chaque société consolidée sont présentés en fonction de l'environnement économique local (monnaie fonctionnelle) dans lequel opère chacune de ces entreprises.

Afin de présenter des états financiers consolidés, tous les actifs et passifs en devise étrangère des sociétés consolidées sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe Sodexo (l'euro) au cours de clôture et le compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les écarts de change en résultant sont classés dans les capitaux propres dans la rubrique « réserve de conversion ».

Les corrections monétaires d'ordre réglementaire ont été maintenues dans les comptes des filiales des pays ayant été en hyperinflation : Argentine, Chili, Colombie, Mexique, Turquie et Venezuela. Les écarts de conversion résiduels entre l'application de la correction monétaire et l'utilisation du cours de clôture sont portés dans les capitaux propres.

##### **Pays à forte inflation**

Pour les pays à forte inflation, l'écart entre le résultat converti au cours moyen et le résultat converti au cours de clôture est porté en charges et produits financiers.

Au 31 août 2007, aucun des pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités ne répond aux critères de pays à forte inflation.

### 2.3.4 Transactions avec les minoritaires

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à un dégagement de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un écart d'acquisition.

## 2.4 Regroupement d'entreprises

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorés des coûts directement imputables à l'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une filiale ou participation, le Groupe évalue l'ensemble des éléments identifiables acquis à leur juste valeur à cette date. Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise.

Conformément à IFRS 3, les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Si l'avantage potentiel des reports de pertes fiscales ou d'autres actifs d'impôts différés d'une entreprise acquise ne satisfait pas aux critères de comptabilisation initiale lors de l'acquisition, mais y satisfait à quelque moment que ce soit ultérieurement lors de leur utilisation, la valeur comptable de l'écart d'acquisition est réduite au montant qui aurait été comptabilisé si cet actif d'impôt différé avait été comptabilisé dès l'acquisition.

L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence.

### 2.4.1 Écart d'acquisition positif

L'écart résiduel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition, sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la société acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sur la ligne « Écarts d'acquisition ».

Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices

de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont décrites ci-après en note 2.8. Le cas échéant, les pertes de valeurs constatées au compte de résultat sont irréversibles.

#### 2.4.2 Écart d'acquisition négatif

Il représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et passifs éventuels identifiables de la société acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition

## 2.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût conformément à la norme IAS 38. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultant de droits légaux ou contractuels sont comptabilisées à leur juste valeur séparément de l'écart d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur constatées.

Les immobilisations incorporelles autres que les marques sont des immobilisations à durée d'utilité déterminée et sont amorties selon le mode linéaire sur les durées suivantes en fonction de leur durée d'utilité prévue :

Progiciels de gestion intégrés	5 ans
Logiciels	3-4 ans
Brevets et licences	2-10 ans
Autres incorporels	3-5 ans
Relations clientèle	3-20 ans

Les coûts liés à l'acquisition de licences et logiciels sont inscrits à l'actif sur la base de coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

## 2.6 Immobilisations corporelles

En application de la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur, à l'exception des terrains figurant au coût diminué des pertes de valeur. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien et le coût estimé

de l'obligation de remise en état d'une partie de l'actif le cas échéant.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou reconnus comme un composant séparé, le cas échéant, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont alors immobilisés.

Les immobilisations corporelles sont amorties, selon l'approche par composant, sur leur durée d'utilité et en tenant compte de leur valeur résiduelle. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

Les durées généralement retenues pour le Groupe sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Installations générales et agencements	3 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 8 ans
Véhicules à moteur	4 ans
Bateaux et pontons flottants (selon les composants)	5 à 15 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs corporels sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il existe un quelconque indice qu'un actif corporel a subi une perte de valeur.

## 2.7 Contrats de location

Lorsque Sodexo a conclu des contrats de location en tant que locataire, ils sont analysés conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Les contrats de location financement qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés comme suit :

- l'actif du bilan au commencement du contrat de location est évalué à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location ;
- la dette correspondante est enregistrée en dettes financières ;
- les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement sont amortis sur la plus courte de leur durée

d'utilité et de la durée du contrat si le Groupe n'a pas une assurance raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire jusqu'à échéance du contrat.

## 2.8 Dépréciation d'actifs

### 2.8.1 Dépréciation des actifs à durée d'utilité déterminée

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'il existe des indices objectifs de pertes de valeur. Ces pertes de valeurs comptabilisées en compte de résultat sont réversibles.

### 2.8.2 Dépréciation des actifs à durée d'utilité indéterminée

Les écarts d'acquisition ont une durée d'utilité indéterminée et font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, au cours du dernier trimestre de l'exercice. Les résultats sont ensuite confortés par la réalisation de l'analyse sur la base des données au 31 août.

#### Unités Génératrices de Trésorerie

Les immobilisations, qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes permettant de les tester individuellement, sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les tests de valorisation sont réalisés par UGT déterminées comme étant généralement le croisement activité / pays. Les actifs de l'UGT incluent alors l'écart d'acquisition, les actifs immobilisés et le besoin en fonds de roulement net.

#### Indices de pertes de valeur

Les principaux indices de perte de valeur retenus sur les unités génératrices de trésorerie portent sur la baisse significative du chiffre d'affaires et de la marge brute de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que sur les évolutions du marché.

#### Méthode de détermination de la valeur recouvrable

Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat quand la valeur comptable de l'actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre :

- sa juste valeur diminuée des coûts de la vente correspondant au montant auquel une filiale serait en mesure de vendre l'actif (après coûts de cession) dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes ;
- et sa valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés provenant de l'utilisation continue et de la cession *in fine* d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

La valeur d'utilité des UGT est déterminée sur la base des flux de trésorerie après impôts qui ressortent de plans d'activité généralement établis à trois ans par le management et étendus au-delà de cet horizon.

La Direction du Groupe et de ses filiales a budgété la marge brute en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe. Le taux de croissance retenu au-delà de la période de ces plans correspond au taux de croissance du secteur d'activité et de la zone géographique concernée.

L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital.

Les taux de croissance et d'actualisation retenus pour les tests de dépréciation de la période sont décrits en note 4.10.

#### Comptabilisation des pertes de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

### 2.8.3 Reprise de perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a un changement dans les estimations réalisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

## 2.9 Investissements clients

Dans le cadre de certains contrats, le Groupe participe au financement de matériels et aménagements de locaux des clients, nécessaires à la réalisation de ses prestations. Ces actifs sont amortis sur la durée de la prestation.

Dans le tableau de flux de trésorerie, la variation du montant net des investissements clients est présentée dans les flux d'investissements.

## 2.10 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ils sont valorisés selon la méthode du FIFO – premier entré premier sorti.

## 2.11 Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur à la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué éventuellement du montant des pertes de valeur enregistrées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues n'est pas recouvrable.

## 2.12 Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les justes valeurs des actifs financiers et instruments dérivés sont déterminées sur la base des cotations de marché ou d'évaluations réalisées par les établissements financiers dépositaires.

### 2.12.1 Actifs financiers

Pour les besoins de l'évaluation et de la comptabilisation, les actifs financiers sont classés en trois grandes catégories définies par IAS 39 :

- **les actifs financiers disponibles à la vente** regroupent les participations non consolidées, les valeurs mobilières de placement sur des supports à plus de trois mois et les fonds réservés. Ils sont mesurés à la juste valeur et les variations de juste valeur sur de tels actifs sont comptabilisées directement sur une ligne spécifique des capitaux propres. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés dans les capitaux propres est porté au compte de résultat. Lorsque la juste valeur de ces actifs financiers n'est pas déterminable de manière fiable, ils sont comptabilisés à leur coût ;
- **les prêts et créances** regroupent les dépôts et cautionnements et les prêts consentis à des sociétés non consolidées. Ces actifs financiers sont enregistrés au bilan au coût amorti, ce qui équivaut à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais significatifs. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une

dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée ;

- **les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat** incluent les autres actifs financiers détenus à des fins de transaction et acquis en vue d'être vendus à court terme. Toute variation ultérieure de juste valeur de ces actifs est enregistrée en résultat financier. Des pertes de valeur peuvent être comptabilisées sur les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. Ces pertes de valeur peuvent être reprises si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

### 2.12.2 Instruments dérivés

La politique du Groupe est de financer des acquisitions dans la monnaie de la société acquise en privilégiant les taux fixes.

Pour l'essentiel des emprunts négociés à taux variable, des swaps de taux sont mis en place et, dans la plupart des cas où des emprunts ont été souscrits dans une monnaie différente, des swaps de devises ont été contractés.

Comme requis par la norme IAS 39, ces instruments financiers dérivés sont initialement reconnus dans le bilan en actifs et passifs financiers courants à leur juste valeur.

Les variations ultérieures de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat sauf pour ceux remplissant les critères d'éligibilité à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Pour ces instruments de couverture de flux de trésorerie, la documentation nécessaire a été mise en place dès l'origine et mise à jour à chaque clôture. La juste valeur de ces instruments est enregistrée en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et sa reconnaissance dans le compte de résultat est différée jusqu'à la réalisation du sous-jacent.

La part inefficace est comptabilisée directement en résultat.

Le Groupe fait appel à des organismes spécialisés pour la détermination de la juste valeur de ces instruments dérivés.

### 2.12.3 Engagements de rachat d'intérêts minoritaires

Le Groupe a consolidé les engagements donnés et reçus concernant des rachats de participations minoritaires par constatation d'une dette financière en application de la norme IAS 32. En l'absence de norme IFRS ou d'interprétation spécifique traitant de la contrepartie de cette dette financière, le Groupe a opté pour l'annulation des minoritaires correspondants dans les capitaux propres et pour la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire pour le solde de l'engagement enregistré au passif.

Les engagements fermes de rachat d'intérêts minoritaires ont donc été consolidés en IFRS de la façon suivante :

- la dette relative à ces engagements est reconnue en dette financière pour la valeur actuelle de l'engagement de rachat ;
- l'écart d'acquisition prévisionnel est enregistré au bilan ;
- la quote-part des minoritaires dans le résultat est reclassée en part du Groupe ;
- la variation de la valeur relative à la désactualisation de la dette est comptabilisée en charges financières.

Les variations de prix ultérieures sont enregistrées par contrepartie de l'écart d'acquisition.

Les principes décrits ci-dessus pourront être revus en fonction des conclusions des travaux en cours de l'IASB.

### 2.12.4 Emprunts bancaires et obligataires

Tous les emprunts, incluant également les lignes de crédit utilisées et les découverts bancaires, sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à celle-ci.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux permettant d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier après actualisation des flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance. Ce calcul prend en compte les frais d'émission et les différences entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et les valeurs de remboursement.

## 2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements ont une maturité inférieure à trois mois à la souscription ou sont disponibles à tout moment pour leur valeur nominale sans risque important de changement de valeur.

## 2.14 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont :

- incorporés dans le coût de l'actif sous-jacent s'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif immobilisé conformément à l'option prévue par IAS 23 ;
- déduits de l'emprunt au passif et amortis selon la méthode du coût amorti sur la durée de l'emprunt correspondant s'ils ne sont pas directement rattachables à un actif conformément à IAS 39.

## 2.15 Actions propres Sodexo Alliance

Les actions de la société Sodexo détenues par Sodexo Alliance et/ou par les sociétés du Groupe sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition.

Le résultat des acquisitions / cessions éventuelles des actions autodétenues est directement imputé dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat de la période.

## 2.16 Provisions

Une provision est comptabilisée si la société a une obligation juridique ou implicite à la clôture, s'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources et si son montant peut être estimé de façon fiable.

Elles comprennent, notamment, des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature commerciale, sociale ou fiscale liés à l'exploitation. Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

### Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

## 2.17 Avantages au personnel

### 2.17.1 Avantages à court terme

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les 12 mois qui suivent le service rendu par le salarié.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes.

### 2.17.2 Avantages à long terme postérieurs à l'emploi

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages à long terme postérieurs à l'emploi sont celles édictées par la norme IAS 19. En conséquence :

- les coûts des régimes à cotisations définies sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;

- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles.

La méthode actuarielle retenue par le Groupe pour évaluer ces engagements est la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société.

Le calcul des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux d'augmentation des salaires et du taux de rotation des salariés, et suppose la prise en compte des hypothèses macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère (telles que le taux d'inflation, le taux de rendement des actifs ou le taux d'actualisation).

Sodexo a opté pour l'application par anticipation au 31 août 2005 de la norme IAS 19 révisée. Les écarts actuariels générés à chaque clôture annuelle sont donc imputés en capitaux propres nets d'impôts différés, et aucun amortissement au titre de ces écarts actuariels n'est comptabilisé au compte de résultat.

Lors de la modification du niveau de prestation d'un régime existant ou de la création d'un nouveau régime à prestation définie, la part acquise des coûts des services passés est reconnue en résultat, la part des engagements non acquis fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée moyenne restante d'acquisition des droits.

Pour les régimes à prestations définies, la comptabilisation des différents éléments relatifs aux plans est la suivante :

- l'obligation nette des actifs de couverture est comptabilisée en non courant au passif du bilan lorsque les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture et aux coûts des services passés non reconnus.

Les montants relatifs aux plans sont comptabilisés en non courant à l'actif du bilan lorsque la valeur des actifs de couverture est supérieure aux engagements. Un excédent d'actif n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le montant net total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime ;

- la charge comptabilisée au compte de résultat comprend :
  - les coûts des services rendus au cours de l'exercice, l'amortissement du coût des services passés ainsi que les effets éventuels de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel,
  - l'effet d'actualisation et le rendement attendu des actifs qui sont comptabilisés en résultat financier.

Le Groupe participe à des plans multi-employeurs (notamment en Suède et aux États-Unis). Les organismes

gestionnaires de ces plans ne sont pas en mesure de communiquer les informations nécessaires pour les comptabiliser comme des plans à prestations définies ; ces plans sont donc comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à cotisations définies.

### 2.17.3 Autres avantages à long terme au personnel

Les autres avantages à long terme au personnel sont évalués selon IAS 19. Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés en passif non courant tout au long de la période d'activité du salarié dans l'entreprise. Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement dans le compte de résultat.

## 2.18 Chèques et Cartes de Services à rembourser

Les Chèques et Cartes de Services à rembourser sont comptabilisés en passif courant et à leur juste valeur, qui correspond à la valeur faciale des titres en circulation ou retournés à Sodexo mais non encore remboursés aux affiliés.

## 2.19 Paiements fondés sur des actions

Certains salariés du Groupe reçoivent une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est fondé sur des actions.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 1, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel.

Les services reçus qui sont rémunérés par ces plans sont comptabilisés en charges, en contrepartie directe d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La charge comptabilisée au titre de chaque période est déterminée par référence à la juste valeur des options selon le modèle binomial à la date d'octroi.

À chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options potentiellement exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

## 2.20 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.



Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un impôt différé :

- les écarts d'acquisition non déductibles fiscalement ;
- la comptabilisation initiale d'un actif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs résiduels sur reports déficitaires (après imputation des impôts différés passif) ne sont constatés que si leur récupération a été jugée probable.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

## 2.21 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti.

## 2.22 Compte de résultat

### 2.22.1 Présentation du compte de résultat par destination

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par destination.

Le résultat opérationnel se compose donc des éléments suivants :

- la marge brute ;
- les charges commerciales ;
- les charges administratives ;
- et les autres produits et charges opérationnels.

### 2.22.2 Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18, le chiffre d'affaires du Groupe résulte de la vente de prestations de services liées aux activités ordinaires des filiales consolidées :

- en Services de Restauration et Facilities Management, il s'agit de l'ensemble des revenus prévus dans les contrats en tenant compte de notre qualité de principal (la majeure partie des cas) ou d'agent ;
- sur l'activité Chèques et Cartes de Services, le chiffre d'affaires comprend les commissions reçues des clients, les commissions reçues des affiliés, les produits financiers provenant des placements des fonds dégagés par l'activité et les gains réalisés sur les chèques et cartes non remboursés.

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie attendue / reçue, net des rabais, remises et ristournes ainsi que de la TVA et autres taxes. De plus, il est enregistré lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie des coûts encourus ou à encourir associés à la prestation.

Dans le cas de prestations de services de restauration, le chiffre d'affaires est reconnu au moment où le service est rendu.

### 2.23 Modalités de calcul du résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est déterminé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, net d'actions autodétenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le dénominateur est majoré du nombre d'actions qui pourraient potentiellement être créées et le numérateur est ajusté de tout dividende, intérêts comptabilisés au cours de la période et de tout autre changement dans les produits ou charges qui résulterait de la conversion des actions ordinaires potentielles dilutives.

### 2.24 Tableau de flux de trésorerie

Il est présenté selon la norme IAS 7.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau de flux de trésorerie, est définie comme étant le solde net de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque remboursables à vue et faisant partie intégrante de la gestion de trésorerie.

### 3. INFORMATION SECTORIELLE

Au 31 août 2007, le Groupe était structuré à l'échelle mondiale en deux principaux secteurs d'activité de premier niveau : « Services de Restauration et de Facilities Management » et « Chèques et Cartes de Services ». Au sein de l'activité « Services de Restauration et de Facilities Management », les structures sont organisées par grandes zones géographiques :

- Amérique du Nord ;
- Europe continentale ;
- Royaume-Uni et Irlande ;
- Reste du monde.

L'activité « Services de Restauration et Facilities Management » détaillée par zone géographique et

l'activité « Chèques et Cartes de Services » constituent avec l'activité des « Holdings » les segments d'activité primaires du Groupe.

Pour l'essentiel, les autres activités du Groupe sont rattachées au secteur « Services de Restauration et de Facilities Management ». Elles comprennent essentiellement la vente de prestations d'installation de cuisine, quelques activités événementielles ainsi que les activités de « Bases Vie » incluse dans le sous-secteur « Services de Restauration et de Facilities Management – Reste du Monde ». Aucune de ces activités ne constitue à elle seule un secteur d'activité devant donner lieu à une information spécifique.

#### 3.1 Par secteur d'activité

##### 3.1.1 Information relative au compte de résultat

Au 31 août 2007	Services de Restauration et de Facilities Management (RFM)				Total (RFM)	Chèques et Cartes de Services	Holding	Éliminations	Total
	RFM Amérique du Nord	RFM Europe continentale	RFM Royaume-Uni et Irlande	RFM Reste du monde					
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 492	4 388	1 475	1 591	12 946	439	0	0	13 385
Ventes interactivités (Groupe)	0	0	0	0	0	8	0	(8)	0
<b>Total</b>	<b>5 492</b>	<b>4 388</b>	<b>1 475</b>	<b>1 591</b>	<b>12 946</b>	<b>447</b>	<b>0</b>	<b>(8)</b>	<b>13 385</b>
Résultat opérationnel sectoriel	253	214	72	41	580	135	(67)	(8)	640
Part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence	1	0	2	4	7	0	0	0	7
Résultat financier									(100)
Impôts									(184)
Part revenant aux minoritaires									16
<b>Résultat net part du Groupe</b>									<b>347</b>
Dotations aux amortissements des actifs sectoriels	47	68	37	18	170	10	6	0	186
Autres charges sans impact en trésorerie	6	2	0	1	9	1	3	0	13
Dotations pour dépréciations d'actifs	0	2	0	0	2	0	0	0	2
Reprises de dépréciations d'actifs	0	0	0	4	4	0	0	0	4

Au 31 août 2006	Services de Restauration et de Facilities Management (RFM)				Total (RFM)	Chèques et Cartes de Services	Holding	Élimi- nations	Total
	RFM Amérique du Nord	RFM Europe conti- nentale	RFM Royaume- Uni et Irlande	RFM Reste du monde					
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 479	4 148	1 370	1 434	12 431	367	0	0	12 798
Ventes interactives (Groupe)	0	0	0	0	0	6	0	(6)	0
<b>Total</b>	<b>5 479</b>	<b>4 148</b>	<b>1 370</b>	<b>1 434</b>	<b>12 431</b>	<b>373</b>	<b>0</b>	<b>(6)</b>	<b>12 798</b>
Résultat opérationnel sectoriel	277	203	42	28	550	113	(52)	(6)	605
Part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence	1	0	5	2	8	0	0	0	8
Résultat financier									(108)
Impôts									(172)
Part revenant aux minoritaires									10
<b>Résultat net part du Groupe</b>									<b>323</b>
Dotations aux amortissements des actifs sectoriels	46	66	20	17	149	10	5	0	164
Autres charges sans impact en trésorerie	4	3	0	1	8	0	2	0	10
Dotations pour dépréciations d'actifs	0	1	0	4	5	0	0	0	5
Reprises de dépréciations d'actifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Au 31 août 2005	Services de Restauration et de Facilities Management (RFM)				Total (RFM)	Chèques et Cartes de Services	Holding	Élimi- nations	Total
	RFM Amérique du Nord	RFM Europe conti- nentale	RFM Royaume- Uni et Irlande	RFM Reste du monde					
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 004	3 922	1 302	1 166	11 394	299	0	0	11 693
Ventes interactivités (Groupe)	0	0	0	0	0	6	0	(6)	0
<b>Total</b>	<b>5 004</b>	<b>3 922</b>	<b>1 302</b>	<b>1 166</b>	<b>11 394</b>	<b>305</b>	<b>0</b>	<b>(6)</b>	<b>11 693</b>
Résultat opérationnel sectoriel	160	199	16	35	410	78	(32)	(6)	450
Part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence	1	0	(8)	1	(6)	0	0	0	(6)
Résultat financier									(112)
Impôts									(111)
Part revenant aux minoritaires									9
<b>Résultat net part du Groupe</b>									<b>212</b>
Dotations aux amortissements des actifs sectoriels	51	65	22	14	152	10	5	0	167
Autres charges sans impact en trésorerie	4	3	0	1	8	0	2	0	10
Dotations pour dépréciations d'actifs	0	2	0	0	2	2	0	0	4
Reprises de dépréciations d'actifs	0	1	0	0	1	0	0	0	1

### 3.1.2 Information relative au bilan

Au 31 août 2007	Services de Restauration et de Facilities Management (RFM)				Total (RFM)	Chèques et Cartes de Services	Holding	Élimi- nations	Total
	RFM Amérique du Nord	RFM Europe conti- nentale	RFM Royaume- Uni et Irlande	RFM Reste du monde					
Actifs sectoriels	3 006	1 956	1 213	622	6 797	1 027	329	(230)	7 923
Participations dans les sociétés mises en équivalence	8	0	9	20	37	0	0	0	37
Actifs financiers (y compris instruments dérivés)									553
Actifs d'impôts									184
<b>Actif total</b>									<b>8 697</b>
Passifs sectoriels	937	1 174	451	424	2 986	1 413	185	(230)	4 354
Passifs financiers									1 951
Passifs d'impôts									92
Capitaux propres									2 300
<b>Passif total</b>									<b>8 697</b>
Investissements de la période	62	93	46	21	222	16	3	(1)	240

Au 31 août 2006	Services de Restauration et de Facilities Management (RFM)				Total (RFM)	Chèques et Cartes de Services	Holding	Élimi- nations	Total
	RFM Amérique du Nord	RFM Europe conti- nentale	RFM Royaume- Uni et Irlande	RFM Reste du monde					
Actifs sectoriels	3 142	1 885	1 116	560	6 703	852	104	(197)	7 462
Participations dans les sociétés mises en équivalence	8	0	5	23	36	0	0	0	36
Actifs financiers (y compris instruments dérivés)									557
Actifs d'impôts									258
<b>Actif total</b>									<b>8 313</b>
Passifs sectoriels	899	1 130	481	362	2 872	1 231	184	(197)	4 090
Passifs financiers									1 922
Passifs d'impôts*									155
Capitaux propres*									2 146
<b>Passif total</b>									<b>8 313</b>
Investissements de la période	68	67	38	21	194	13	1	(1)	207

\* Y compris l'effet des impôts différés passifs décrits en note 4.15.

Au 31 août 2005	Services de Restauration et de Facilities Management (RFM)				Total (RFM)	Chèques et Cartes de Services	Holding	Élimi- nations	Total
	RFM Amérique du Nord	RFM Europe conti- nentale	RFM Royaume- Uni et Irlande	RFM Reste du monde					
Actifs sectoriels	3 166	1 820	1 003	495	6 484	801	110	(166)	7 229
Participations dans les sociétés mises en équivalence	8	0	1	23	32	0	0	0	32
Actifs financiers (y compris instruments dérivés)									447
Actifs d'impôts									243
<b>Actif total</b>									<b>7 951</b>
Passifs sectoriels	949	1 154	375	302	2 780	1 082	62	(166)	3 758
Passifs financiers									1 978
Passifs d'impôts*									164
Capitaux propres*									2 051
<b>Passif total</b>									<b>7 951</b>
Investissements de la période	59	59	16	16	150	8	4	0	162

\* Y compris l'effet des impôts différés passifs décrits en note 4.15.

### 3.2 Par zone géographique

L'analyse sectorielle par zone géographique présente les principales zones géographiques opérationnelles du Groupe, toutes activités confondues.

Au 31 août 2007	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde	Holdings	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 492	4 601	1 484	1 816	0	(8)	13 385
Actifs sectoriels	3 006	2 393	1 251	1 174	329	(230)	7 923
Investissements de la période	62	100	47	29	3	(1)	240

Au 31 août 2006	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde	Holdings	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 479	4 330	1 378	1 617	0	(6)	12 798
Actifs sectoriels	3 142	2 274	1 141	998	104	(197)	7 462
Investissements de la période	68	73	39	27	1	(1)	207

Au 31 août 2005	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde	Holdings	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 004	4 087	1 308	1 300	0	(6)	11 693
Actifs sectoriels	3 166	2 213	1 032	874	110	(166)	7 229
Investissements de la période	59	63	16	20	4	0	162

## 4. NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2007

### 4.1 Charges opérationnelles par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Dotations aux amortissements et dépréciations	(176)	(188)	(171)
Charges de personnel			
- Salaires	(4 854)	(4 656)	(4 207)
- Autres charges de personnel <sup>(1)</sup>	(1 453)	(1 385)	(1 330)
Achats consommables et variations de stocks	(4 334)	(4 165)	(3 833)
Autres natures de charges <sup>(2)</sup>	(1 928)	(1 799)	(1 702)
<b>TOTAL</b>	<b>(12 745)</b>	<b>(12 193)</b>	<b>(11 243)</b>

(1) Inclut principalement les charges sociales mais également les charges relatives aux plans à prestations définies (note 4.18) et aux stock-options (note 4.23).

(2) Les autres charges comprennent principalement les charges de location simple (262 millions d'euros), les honoraires, les autres achats consommés, les autres frais de sous-traitance et frais de déplacements.

<b>Dont :</b>	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Coût des ventes	(11 396)	(10 957)	(10 033)
Charges commerciales	(174)	(159)	(141)
Charges administratives	(1 181)	(1 104)	(1 002)
Autres produits et charges opérationnels	6	27	(67)
<b>TOTAL</b>	<b>(12 745)</b>	<b>(12 193)</b>	<b>(11 243)</b>

### 4.2 Charges et produits financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Coût de l'endettement net	(89)	(95)	(104)
Écarts de change nets : gains (+) pertes (-)	0	(2)	1
Variation nette des dépréciations : dotations (-) reprises (+)	1	(1)	0
Rendement attendu des actifs de régime	29	26	23
Charge d'actualisation des obligations de régime	(32)	(27)	(27)
Variation de juste valeur des instruments dérivés	(2)	(4)	2
Autres	(7)	(5)	(7)
<b>Charges et produits financiers, net</b>	<b>(100)</b>	<b>(108)</b>	<b>(112)</b>

### 4.3 Impôts sur le résultat

#### Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

(en millions d'euros)	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Résultat avant impôt	547	505	332
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	7	8	(6)
<b>Résultat comptable avant impôt</b>	<b>540</b>	<b>497</b>	<b>338</b>
Taux d'impôt de Sodexo Alliance	34,43 %	34,43 %	34,93 %
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(186)</b>	<b>(171)</b>	<b>(118)</b>
Différence de taux d'impôt pour les résultats obtenus par l'activité exercée dans d'autres pays que celui de l'entreprise consolidante	17	9	8
Charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	(9)	(5)	2
Autres impositions (-) et remboursements d'impôts (+)	2	(4)	(8)
Reports déficitaires utilisés ou activés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu au cours des exercices précédents à la comptabilisation d'un impôt différé actif	2	6	7
Reports déficitaires générés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif	(5)	(6)	(1)
<b>Charge d'impôt réelle</b>	<b>(179)</b>	<b>(171)</b>	<b>(110)</b>
Retenues à la source	(5)	(1)	(1)
<b>TOTAL IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>(184)</b>	<b>(172)</b>	<b>(111)</b>

(en millions d'euros)	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Charge d'impôt exigible	(145)	(157)	(112)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	1	(1)	(1)
Provisions pour risques fiscaux	4	(2)	(1)
Utilisation de crédit d'impôt, déficit fiscal, différence temporelle reportable	(13)	(15)	(38)
<b>Sous-total impôts exigibles</b>	<b>(153)</b>	<b>(175)</b>	<b>(152)</b>
Impôts différés liés à la naissance ou au renversement de différences temporelles	(20)	6	42
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	(5)	0	0
Utilisation de crédit d'impôt, déficit fiscal, différence temporelle reportable	(1)	(2)	0
<b>Sous-total impôts différés</b>	<b>(26)</b>	<b>4</b>	<b>42</b>
<b>CHARGE D'IMPÔT RÉELLE</b>	<b>(179)</b>	<b>(171)</b>	<b>(110)</b>

Les actifs d'impôts différés générés par les sociétés en pertes fiscales sur la période ou les périodes précédentes représentent 1 million d'euros.

Les retenues à la source sur dividendes à recevoir sont provisionnées dans les comptes du Groupe pour un montant de 7 millions d'euros à la clôture.

Le taux effectif d'impôt, calculé sur la base du résultat avant impôt et hors quote-part dans les résultats des entreprises associées, passe de 34,65 % au 31 août 2006 à 34,15 % au 31 août 2007.



## 4.4 Résultat par action

Le nombre d'actions avant et après dilution se détaille comme suit :

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Nombre moyen pondéré d'actions en capital social – de base	156 113 136	156 050 771	155 869 510
Impact moyen de la dilution liée aux plans de stock-options <sup>(1)</sup>	2 078 347	1 432 620	333 165
Nombre moyen pondéré d'actions de la période – dilué	158 191 483	157 483 391	156 202 675

*(1) Les effets de la dilution d'un exercice sur l'autre se sont accrus d'environ 0,6 million d'actions ; ceci est dû, essentiellement, à l'augmentation du cours de bourse de l'action Sodexho Alliance sur l'exercice 2006-2007.*

Le tableau ci-dessous détaille le calcul du résultat par action de base et dilué :

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Résultat net part du Groupe	347	323	212
Nombre moyen de titres en circulation – de base	156 113 136	156 050 771	155 869 510
<b>Résultat par action – de base</b>	<b>2,22</b>	<b>2,07</b>	<b>1,36</b>
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	158 191 483	157 483 391	156 202 675
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>2,19</b>	<b>2,05</b>	<b>1,36</b>

Deux plans de stock-options n'ont pas d'effet dilutif sur l'exercice 2006-2007 mais pourraient en avoir un à l'avenir en fonction de l'évolution du cours de bourse de l'action Sodexho Alliance.

## 4.5 Immobilisations corporelles

### 4.5.1 Détail des immobilisations corporelles

Ces tableaux intègrent les immobilisations corporelles financées par des contrats de location financement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
<b>Valeurs nettes au 31 août 2005</b>	<b>76</b>	<b>270</b>	<b>60</b>	<b>406</b>
Augmentations de l'exercice	6	138	40	184
Diminutions de l'exercice	(1)	(11)	(5)	(17)
Actifs classés comme destinés à être cédés	1			1
Entrées de périmètre		5		5
Sorties de périmètre		(11)		(11)
Dotations aux amortissements	(8)	(109)	(14)	(131)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(3)		(3)
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat				0
Écarts de change		(3)	(1)	(4)
Autres variations	1	14	(15)	0
<b>Valeurs nettes au 31 août 2006</b>	<b>75</b>	<b>290</b>	<b>65</b>	<b>430</b>
Augmentations de l'exercice	6	133	43	182
Diminutions de l'exercice	(3)	(17)	(8)	(28)
Actifs classés comme destinés à être cédés				0
Entrées de périmètre		1		1
Sorties de périmètre	(1)	(1)		(2)
Dotations aux amortissements	(7)	(117)	(15)	(139)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat				0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat		3		3
Écarts de change		(4)	(2)	(6)
Autres variations	1	19	(21)	(1)
<b>Valeurs nettes au 31 août 2007</b>	<b>71</b>	<b>307</b>	<b>62</b>	<b>440</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2007	31 août 2006	au 31 août 2005
Valeurs brutes	1 207	1 184	1 110
Amortissements et dépréciations cumulés	(767)	(754)	(704)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>440</b>	<b>430</b>	<b>406</b>

Au cours de l'exercice 2006-2007, 22 millions d'euros de dépenses ont été capitalisés en immobilisations en cours contre 25 millions d'euros au cours de l'exercice 2005-2006.

Aucun actif corporel n'est donné en nantissement de passifs.

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat sont enregistrés en résultat opérationnel, en coûts des ventes, en charges administratives et en coûts des services commerciaux.

#### 4.5.2 Détail des immobilisations corporelles en location financement

Les immobilisations en location financement du Groupe sont constituées de très nombreux contrats de location

dans un grand nombre de sites dans le monde entier. Ces contrats portent essentiellement sur des locations de cuisines et de leurs équipements ainsi que de matériel de bureau... Les dispositions de ces contrats sont négociées localement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
<b>Valeurs nettes au 31 août 2005</b>	<b>25</b>	<b>39</b>	<b>9</b>	<b>73</b>
Augmentations de l'exercice	3	14	2	19
Diminutions de l'exercice		(2)		(2)
Actifs classés comme destinés à être cédés				0
Entrées de périmètre				0
Sorties de périmètre				0
Dotations aux amortissements	(4)	(15)	(3)	(22)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat				0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat				0
Écarts de change				0
Autres variations				0
<b>Valeurs nettes au 31 août 2006</b>	<b>24</b>	<b>36</b>	<b>8</b>	<b>68</b>
Augmentations de l'exercice	1	8	3	12
Diminutions de l'exercice	(2)	(4)		(6)
Actifs classés comme destinés à être cédés				0
Entrées de périmètre				0
Sorties de périmètre				0
Dotations aux amortissements	(3)	(11)	(2)	(16)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat				0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat				0
Écarts de change				0
Autres variations		(1)	1	0
<b>Valeurs nettes au 31 août 2007</b>	<b>20</b>	<b>28</b>	<b>10</b>	<b>58</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Valeurs brutes	191	211	218
Amortissements et dépréciations cumulés	(133)	(143)	(145)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>58</b>	<b>68</b>	<b>73</b>

#### Échéancier des paiements minimaux actualisés et non actualisés des locations financement au 31 août 2007

<i>(en millions d'euros)</i>	Dettes non actualisées	Dettes actualisées
Moins de 1 an	22	18
De 1 à 5 ans	37	31
Plus de 5 ans	10	9
<b>TOTAL DES PAIEMENTS MINIMAUX</b>	<b>69</b>	<b>58</b>

## 4.6 Écarts d'acquisition

<i>(en millions d'euros)</i>		Montants au 31 août 2006	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Écarts de change	Autres variations	Montants au 31 août 2007
RFM Amérique du Nord	Brut	2 139	9		(127)	1	2 022
	Dépréciations	0					0
RFM Royaume-Uni et Irlande	Brut	685			(5)		680
	Dépréciations	0					0
RFM Europe continentale	Brut	591	8		(1)		598
	Dépréciations	(3)	(2)			1	(4)
RFM Reste du monde	Brut	102			(2)		100
	Dépréciations	0					0
Chèques et Cartes de Services	Brut	109	9			1	119
	Dépréciations	(2)					(2)
Holdings	Brut	2					2
	Dépréciations	0					0
<b>TOTAL</b>	<b>BRUT</b>	<b>3 628</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>(135)</b>	<b>2</b>	<b>3 521</b>
	<b>DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>(5)</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>(6)</b>

RFM : Services de Restauration et de Facilities Management.

Au cours de l'exercice 2006-2007, de nouveaux écarts d'acquisition ont été constatés à la suite de l'acquisition des sociétés OCDN aux États-Unis (9,2 millions d'euros), Vivaboxes International sur l'activité Chèques et Cartes de Services (8,9 millions d'euros) et Gastro-Kanne en Allemagne (5,5 millions d'euros) (cf. note 4.24).

Par ailleurs, suite à l'augmentation du pourcentage de détention du Groupe dans la société Le Lido, un nouvel écart d'acquisition a été constaté pour 1,8 million d'euros. (cf. note 4.24.).

<i>(en millions d'euros)</i>		Montants au 31 août 2005	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Écarts de change	Autres variations	Montants au 31 août 2006
RFM Amérique du Nord	Brut	2 259	1		(114)	(7)	2 139
	Dépréciations	0					0
RFM Royaume-Uni et Irlande	Brut	677			8		685
	Dépréciations	0					0
RFM Europe continentale	Brut	574	16		1		591
	Dépréciations	(2)	(1)				(3)
RFM Reste du monde	Brut	105			(3)		102
	Dépréciations	0					0
Chèques et Cartes de Services	Brut	92	17				109
	Dépréciations	(2)					(2)
Holdings	Brut	2					2
	Dépréciations	0					0
<b>TOTAL</b>	<b>BRUT</b>	<b>3 709</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>(108)</b>	<b>(7)</b>	<b>3 628</b>
	<b>DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(5)</b>

RFM : Services de Restauration et de Facilities Management.

## 4.7 Immobilisations incorporelles

Les tableaux ci-dessous détaillent l'évolution des immobilisations incorporelles au cours des exercices 2005-2006 et 2006-2007.

<i>(en millions d'euros)</i>	Licences et logiciels	Autres incorporels	Total
<b>Valeurs nettes au 31 août 2005</b>	<b>72</b>	<b>15</b>	<b>87</b>
Augmentations de l'exercice	17	46	63
Immobilisations générées en interne	2		2
Diminutions de l'exercice	(1)	(2)	(3)
Actifs classés comme destinés à être cédés			0
Entrées de périmètre		11	11
Sorties de périmètre			0
Dotations aux amortissements	(31)	(2)	(33)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat	(1)		(1)
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat			0
Écarts de change			0
Autres variations			0
<b>Valeurs nettes au 31 août 2006</b>	<b>58</b>	<b>68</b>	<b>126</b>
Augmentations de l'exercice	23	8	31
Immobilisations générées en interne	6		6
Diminutions de l'exercice	(2)		(2)
Actifs classés comme destinés à être cédés			0
Entrées de périmètre		6	6
Sorties de périmètre			0
Dotations aux amortissements	(30)	(17)	(47)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat			0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat	1		1
Écarts de change	(1)		(1)
Autres variations	2		2
<b>Valeurs nettes au 31 août 2007</b>	<b>57</b>	<b>65</b>	<b>122</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Valeurs brutes	298	266	200
Amortissements et dépréciations cumulés	(176)	(140)	(113)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>122</b>	<b>126</b>	<b>87</b>

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat sont enregistrés en résultat opérationnel, en coûts des ventes, en charges administratives et en coûts des services commerciaux.

## 4.8 Investissements clients

(en millions d'euros)	2006-2007	2005-2006	2004-2005
<b>Investissements au 1<sup>er</sup> septembre</b>	<b>146</b>	<b>138</b>	<b>120</b>
Augmentations de l'exercice	41	44	43
Diminutions de l'exercice	(30)	(29)	(24)
Écarts de change	(8)	(7)	0
Autres variations	0	0	(1)
<b>Investissements au 31 août</b>	<b>149</b>	<b>146</b>	<b>138</b>

## 4.9 Participations mises en équivalence

Au cours des exercices 2006-2007 et 2005-2006, les quotes-parts détenues par le Groupe dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence ont évolués comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2006	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2007
Doyon Universal Services <sup>(1)</sup>	14,7	1,2	(0,9)		(0,9)	14,1
BAS	5,5	1,4	(0,7)		(0,2)	6,0
BAS 2	3,2			(2,9)	(0,3)	0,0
NANA	8,1	1,2	(1,1)		(0,5)	7,7
RMPA Holdings Ltd	2,5	0,1			0,7	3,3
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	1,4	0,6	(1,0)		0,8	1,8
Addiewell Prison (Holdings) Ltd <sup>(2)</sup>					0,9	0,9
Peterborough Prison Management Holdings Ltd <sup>(2)</sup>		0,3			0,6	0,9
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	0,2	0,7				0,9
Mercia Healthcare (Holdings) Ltd	0,1	0,4			0,1	0,6
Autres	0,6	0,2			0,2	1,0
<b>TOTAL</b>	<b>36,3</b>	<b>6,1</b>	<b>(3,7)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>1,4</b>	<b>37,2</b>

(1) Dont un écart d'acquisition d'un montant de 5,8 millions d'euros au 31 août 2007.

(2) Sociétés faisant l'objet d'une provision pour situation nette négative au 31 août 2006.

(en millions d'euros)	Au 31 août 2005	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2006
Doyon Universal Services <sup>(1)</sup>	15,0	1,0	(0,5)		(0,8)	14,7
BAS	4,8	0,7				5,5
BAS 2	3,2					3,2
NANA	7,6	0,9			(0,4)	8,1
RMPA Holdings Ltd	1,2	0,4			0,9	2,5
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd <sup>(2)</sup>		2,3	(0,2)		(0,7)	1,4
Autres	0,3	0,8	(0,4)	0,2		0,9
<b>TOTAL</b>	<b>32,1</b>	<b>6,1</b>	<b>(1,1)</b>	<b>0,2</b>	<b>(1,0)</b>	<b>36,3</b>

(1) Dont un écart d'acquisition d'un montant de 5,8 millions d'euros au 31 août 2006.

(2) La situation nette de South Manchester (Holdings) Ltd était négative au 31 août 2005 et faisait l'objet d'une provision.

Les quotes-parts de capitaux propres négatifs dans les sociétés mises en équivalence font l'objet d'une provision enregistrée au passif du bilan (cf. note 4.19.)

Le détail de cette provision pour situations nettes négatives est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2006	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2007
SERCO Sodexho Defence Services	(3,6)	1,6				(2,0)
Peterborough Prison Management Holdings Ltd <sup>(1)</sup>	(1,2)				1,2	0,0
Agecroft Prison Management Ltd	(2,9)	(0,1)				(3,0)
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd	(3,0)	0,3			0,6	(2,1)
Ashford Prison Services Holdings Ltd	(1,5)				1,4	(0,1)
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	(1,9)	(0,7)				(2,6)
Enterprise Healthcare Holdings Ltd	(0,7)				0,2	(0,5)
Addiewell Prison (Holdings) Ltd <sup>(1)</sup>	(1,1)				1,1	0,0
Autres	(0,3)	(0,1)		0,2	0,1	(0,1)
<b>Provision pour capitaux propres négatifs</b>	<b>(16,2)</b>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>4,6</b>	<b>(10,4)</b>

(1) Sociétés présentant une situation nette positive au 31 août 2007.

(en millions d'euros)	Au 31 août 2005	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2006
SERCO Sodexho Defence Services	(4,4)	0,7			0,1	(3,6)
Peterborough Prison Management Holdings Ltd	(3,3)	1,2			0,9	(1,2)
Agecroft Prison Management Ltd	(2,9)					(2,9)
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd	(2,8)	0,2			(0,4)	(3,0)
Ashford Prison Services Holdings Ltd	(2,2)				0,7	(1,5)
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	(1,5)	(0,4)				(1,9)
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd <sup>(1)</sup>	(1,5)				1,5	0,0
Enterprise Healthcare Holdings Ltd	(0,7)					(0,7)
Addiewell Prison (Holdings) Ltd					(1,1)	(1,1)
Autres	(0,4)	(0,1)			0,2	(0,3)
<b>Provision pour capitaux propres négatifs</b>	<b>(19,7)</b>	<b>1,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1,9</b>	<b>(16,2)</b>

(1) La situation nette de South Manchester (Holdings) Ltd était négative au 31 août 2005 et faisait l'objet d'une provision.

Les agrégats financiers des principales sociétés mises en équivalence sont les suivants (en millions d'euros sur la base des comptes retraités pour la consolidation aux normes du Groupe – Ces agrégats ne tiennent pas compte de la quote-part détenue par le Groupe) :

(en millions d'euros)	Pays d'activité	% de détention	Actifs	Passifs	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
RMPA Holdings Ltd*	UK	14 %	1 006	983	23	283	1
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd*	UK	25 %	607	603	4	112	3
Healthcare Support (North Staffs) Holdings Ltd*	UK	25 %	485	485	0	90	0
Catalyst Healthcare (Romford) Holdings Ltd*	UK	25 %	398	398	0	43	0
BAS (Chili)*	Chili	33,33 %	219	201	18	21	4
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd*	UK	25 %	146	156	(10)	19	(3)
Peterborough Prison Management Holdings Ltd*	UK	33,33 %	136	133	3	32	1
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd*	UK	25 %	133	126	7	26	2
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd*	UK	25 %	126	134	(8)	13	1
Mercia Healthcare (Holdings) Ltd*	UK	25 %	117	115	2	10	2
Addiewell Prison (Holdings) Ltd*	UK	33,33 %	102	99	3	64	0
Ashford Prison Services Holdings Ltd*	UK	33,33 %	99	99	0	25	0
Enterprise Healthcare Holdings Ltd*	UK	10 %	72	78	(6)	16	0
Agecroft Prison Management Ltd*	UK	50 %	71	77	(6)	28	0
Pinnacle Schools (Fife) Holdings Ltd*	UK	10 %	69	68	1	9	1
Enterprise Education Holdings Conwy Ltd*	UK	10 %	62	59	3	5	0
NANA (Sodexo, Inc.)	USA	43,6 %	48	26	22	118	5
Enterprise Civic Buildings (Holdings) Ltd*	UK	10 %	39	37	2	2	0
Doyon Universal services JV	USA	49,9 %	26	2	24	53	3
Serco Sodexo Defence Services PTY	Australie	50 %	25	29	(4)	100	3

\* Sociétés-projets de type PPP (cf. note 2.3.2.).

## 4.10 Dépréciation d'actifs

### Pertes de valeur constatées au cours des exercices 2005-2006 et 2006-2007

(en millions d'euros)	Au 31 août 2006	Dotations	Reprises	Autres	Au 31 août 2007
Écarts d'acquisitions	5	2		(1)	6
Immobilisations incorporelles	1		(1)		0
Immobilisations corporelles	4		(3)		1
<b>Dépréciations d'actifs</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>7</b>

(en millions d'euros)	Au 31 août 2005	Dotations	Reprises	Autres	Au 31 août 2006
Écarts d'acquisitions	4	1			5
Immobilisations incorporelles	0	1			1
Immobilisations corporelles	1	3			4
<b>Dépréciations d'actifs</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>

Les pertes de valeurs comptabilisées en résultat sont enregistrées en résultat opérationnel, en coûts des ventes, en charges administratives et en coûts des services commerciaux.

Les tests de dépréciation de valeur des actifs à durée d'utilité indéterminée ont été réalisés au 31 août 2007 suivant les principes définis en note 2.8.2. de la présente annexe.



Les principales hypothèses qui ont été retenues sont les suivantes :

	RFM France	RFM États-Unis	RFM Royaume-Uni	RFM Suède
Taux d'actualisation	8,3 %	8,3 %	8,3 %	8,3 %
Taux de croissance à long terme	2 %	2,5 %	2,5 %	2 %

Pour les autres pays et l'activité Chèques et Cartes de Services, le taux d'actualisation des flux de trésorerie a été fixé à 8,3 % (avec une majoration pour les pays à risque pouvant atteindre 65 %), et le taux de croissance à long terme utilisé pour extrapoler la valeur terminale à partir des chiffres de l'année 3 des plans du management a été fixé à 2 % (avec une majoration pour les filiales dans des pays en développement).

### Analyse de sensibilité

Le Groupe a procédé aux analyses de sensibilité des résultats des tests de dépréciation en fonction de différentes hypothèses de taux de croissance à long terme.

Ces analyses de sensibilité n'ont pas d'impact sur les conclusions des tests de dépréciation.

Par ailleurs, le Groupe s'est assuré que l'utilisation d'un taux d'actualisation avant impôt appliqué aux flux de trésorerie avant impôt n'avait pas d'impact sur la détermination des pertes de valeurs éventuelles et sur les résultats obtenus.

## 4.11 Actifs financiers

Non courants <i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>			
<b>Titres de participation</b>			
Valeurs brutes	39	43	41
Dépréciations	(1)	(6)	(1)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>40</b>
<b>Autres titres immobilisés</b>			
Valeurs brutes	0	0	0
Dépréciations	0	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Prêts et créances</b>			
<b>Créances rattachées à des participations</b>			
Valeurs brutes	34	26	22
Dépréciations	(1)	(1)	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>33</b>	<b>25</b>	<b>22</b>
<b>Prêts et dépôts</b>			
Valeurs brutes	14	13	12
Dépréciations	0	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>12</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat</b>			
<b>Autres actifs financiers à la juste valeur</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS</b>			
Valeurs brutes	90	82	75
Dépréciations	(2)	(7)	(1)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>88</b>	<b>75</b>	<b>74</b>

### Principaux titres de participation

Le Groupe détient 18,50 % de Bellon SA, société mère de Sodexo Alliance, pour un montant de 32,4 millions d'euros. Cet actif financier disponible à la vente représente une participation dans une société qui n'a pas de cotation sur un marché actif d'une part, et dont la valeur ne peut être déterminée de manière fiable, d'autre part. Il convient par

ailleurs de noter que ces titres ne sont pas représentatifs d'une créance liquide. En conséquence, cette participation est évaluée à son coût d'acquisition.

Le Groupe possède 9,3 % de Leoc Japan Co pour 2,3 millions d'euros ; cette participation est valorisée sur la base de son cours de bourse.

<b>Courants</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>Au 31 août 2007</b>	<b>Au 31 août 2006</b>	<b>Au 31 août 2005</b>
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>			
<b>Valeurs mobilières à plus de 3 mois</b>			
Valeurs brutes	0	0	1
Dépréciations	0	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services</b>			
Valeurs brutes	454	423	326
Dépréciations	0	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>454</b>	<b>423</b>	<b>326</b>
<b>Prêts et créances</b>			
<b>Prêts et dépôts</b>			
Valeurs brutes	13	19	6
Dépréciations	(2)	(2)	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>11</b>	<b>17</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>			
Valeurs brutes	467	442	333
Dépréciations	(2)	(2)	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>465</b>	<b>440</b>	<b>333</b>

Les fonds réservés, inclus pour 293 millions d'euros dans les fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services, correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (193 millions d'euros) et en Roumanie (49 millions d'euros), aux fonds de garantie des affiliés au Mexique (9 millions d'euros) et aux garanties contractuelles données aux clients publics au Venezuela (23 millions d'euros).

Sur la période, la perte nette comptabilisée directement en capitaux propres sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente représente (2) millions d'euros.

Le montant des gains et pertes repris des capitaux propres pour être comptabilisés en résultat financier est non significatif sur l'exercice 2006-2007.

### Variation des actifs financiers courants et non courants

<i>(en valeur nette)</i>	<b>Au 31 août 2006</b>	<b>Aug./ Dim. de l'exercice</b>	<b>Dépréciations</b>	<b>Variations de périmètre</b>	<b>Écarts de change et autres</b>	<b>Au 31 août 2007</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	460	27			5	492
Prêts et créances	55	1			2	58
Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat	0				3	3
<b>TOTAL</b>	<b>515</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>553</b>

## 4.12 Stocks

(en millions d'euros)	Au 31 août 2006	Variations de l'exercice	Variations de périmètre	Écart de change et autres	Au 31 août 2007
Valeur brute	169	21	0	(4)	186
Dépréciations	(1)				(1)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>168</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>(4)</b>	<b>185</b>

Les stocks sont principalement constitués de denrées alimentaires et de matières consommables ayant un taux de rotation élevé. La variation des stocks est enregistrée en résultat en coût des ventes, en charges commerciales

ou en charges administratives en fonction de la nature des stocks concernés.

Aucun stock n'est donné en nantissement de passifs.

## 4.13 Créances clients et autres créances

(en millions d'euros)	Valeurs brutes au 31 août 2007	Dépréciations au 31 août 2007	Valeurs nettes au 31 août 2007	Valeurs nettes au 31 août 2006	Valeurs nettes au 31 août 2005
Actifs nets de retraite*	2	0	2	0	2
Autres actifs non courants	11	0	11	18	16
<b>Total autres actifs non courants</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	6	0	6	9	5
Clients et comptes rattachés	1 841	(66)	1 775	1 645	1 508
Autres créances d'exploitation	165	(5)	160	173	175
Charges constatées d'avance	145	0	145	78	57
Créances diverses hors exploitation	1	0	1	2	5
Actifs détenus en vue d'être cédés	2	0	2	2	0
<b>TOTAL CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES</b>	<b>2 160</b>	<b>(71)</b>	<b>2 089</b>	<b>1 909</b>	<b>1 750</b>

\* Les actifs nets de retraite sont repris en note 4.18. Avantages à long terme au personnel.

## 4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Valeurs mobilières de placement	705	373	433
Disponibilités	705	669	516
<b>Sous-total trésorerie active</b>	<b>1 410</b>	<b>1 042</b>	<b>949</b>
Concours bancaires	(33)	(36)	(21)
<b>TOTAL</b>	<b>1 377</b>	<b>1 006</b>	<b>928</b>

Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 705 millions d'euros et se décomposent en :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Bons de caisse	139	97	199
Dépôts à terme	377	117	97
Obligations cotées	27	31	45
SICAV et autres	162	128	92
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>705</b>	<b>373</b>	<b>433</b>

Les SICAV et autres fonds communs de placements sont adossés à des placements essentiellement dans la zone Euro.

## 4.15 Variation des capitaux propres

	Actions émises			Écarts de conversion	Résultats non distribués	Actions auto-détenues		Coût des paiements en actions	Autres réserves	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
	Nombre	Capital	Prime d'émission			Nombre	Actions propres					
<b>Capitaux propres au 31 août 2005*</b>	<b>159 026 413</b>	<b>636 1 186</b>	<b>10</b>	<b>(416)</b>	<b>708</b>	<b>(3 435 900)</b>	<b>(112)</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>2 033</b>	<b>18</b>	<b>2 051</b>
Augmentation de capital										0		0
Dividendes versés (net d'autocontrôle)					(117)					(117)	(10)	(127)
Résultat N-1 de Sodexho Alliance SA					(77)	77				0		0
Résultat de l'exercice					323					323	10	333
Entrées et sorties de périmètre										0		0
(Achat) / Vente d'actions auto-détenues							350 115	(3)		(3)		(3)
Coût des paiements en actions								8		8		8
Impôts sur coût des paiements en actions								11		11		11
Variation de l'écart de conversion et autres variations				(91)						(91)	(1)	(92)
Opérations directement affectées en capitaux propres									(35)	(35)		(35)
<b>Capitaux propres au 31 août 2006*</b>	<b>159 026 413</b>	<b>636 1 186</b>	<b>(81)</b>	<b>(170)</b>	<b>668</b>	<b>(3 085 785)</b>	<b>(115)</b>	<b>29</b>	<b>(24)</b>	<b>2 129</b>	<b>17</b>	<b>2 146</b>
Augmentation de capital										0		0
Dividendes versés (net d'autocontrôle)					(149)					(149)	(10)	(159)
Résultat N-1 de Sodexho Alliance SA					(114)	114				0		0
Résultat de l'exercice					347					347	16	363
Entrées et sorties de périmètre										0	1	1
(Achat) / Vente d'actions auto-détenues							(3 828)	(49)		(49)		(49)
Coût des paiements en actions								13		13		13
Impôts sur coût des paiements en actions								16		16		16
Variation de l'écart de conversion et autres variations				(109)						(109)	(1)	(110)
Opérations directement affectées en capitaux propres									79	79		79
<b>Capitaux propres au 31 août 2007</b>	<b>159 026 413</b>	<b>636 1 186</b>	<b>(190)</b>	<b>63</b>	<b>633</b>	<b>(3 089 613)</b>	<b>(164)</b>	<b>58</b>	<b>55</b>	<b>2 277</b>	<b>23</b>	<b>2 300</b>

\* Au cours de l'exercice 2006-2007, le Groupe a identifié 26 millions d'euros d'impôts différés passifs devant être reconnus dans le bilan de transition aux normes IFRS au 1<sup>er</sup> septembre 2004, relatifs à des écarts d'acquisition déductibles aux États-Unis. Les impôts différés passifs et les capitaux propres du Groupe au 31 août 2006 et au 31 août 2005 ont été ajustés afin de refléter ce montant.

- Le Groupe détient 2 878 313 titres Sodexo Alliance pour un montant de 146,6 millions d'euros destinés à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés du Groupe. Ces actions autodétenues sont enregistrées en moins des capitaux propres conformément à la norme IAS 32.
- Sur la période, le Groupe a acheté pour 212 millions d'euros et a livré pour un montant de 151 millions d'euros d'actions Sodexo Alliance dans le cadre de l'exercice d'options d'achat par les salariés et dans le cadre du contrat de liquidité.
- Le Groupe détient également 211 300 titres Sodexo Alliance pour un montant de 10,6 millions d'euros dans le cadre du contrat de liquidité signé le 10 juillet 2006 avec la société de bourse ODDO. Ces actions autodétenues sont enregistrées en moins des capitaux propres conformément à la norme IAS 32.

La valeur nominale des titres Sodexo Alliance est de 4 euros par action.

Le montant total des dividendes versés au cours de l'exercice s'élève à 149 millions d'euros, soit un dividende par action de 0,95 euro.

Les opérations impactant directement les capitaux propres se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Variation de juste valeur des instruments financiers	Variation liée aux avantages au personnel	Autres	Total autres réserves
<b>Capitaux propres au 31 août 2005</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>11</b>
Opérations directement affectées en capitaux propres	(7)	(42)	0	(49)
Impôt sur opérations directement affectées en capitaux propres	1	12	1	14
<b>Capitaux propres au 31 août 2006</b>	<b>(1)</b>	<b>(24)</b>	<b>1</b>	<b>(24)</b>
Opérations directement affectées en capitaux propres	8	103	0	111
Impôt sur opérations directement affectées en capitaux propres	(3)	(29)	0	(32)
<b>Capitaux propres au 31 août 2007</b>	<b>4</b>	<b>50</b>	<b>1</b>	<b>55</b>

## 4.16 Emprunts et dettes financières

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2007		31 août 2006		31 août 2005	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants
<b>Emprunts obligataires</b>						
Euros	39	1 775	30	1 297	30	1 295
<b>Emprunts auprès des organismes financiers*</b>						
Dollars US	37	1	6	480	3	487
Euros	8	12	4	15	2	44
Autres monnaies	2	0	4	5	8	4
	<b>47</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>500</b>	<b>13</b>	<b>535</b>
<b>Emprunts sur location-financement</b>						
Dollars US	0	0	0	0	1	1
Euros	15	34	19	44	24	50
Autres monnaies	3	6	3	5	3	4
	<b>18</b>	<b>40</b>	<b>22</b>	<b>49</b>	<b>28</b>	<b>55</b>
<b>Autres emprunts</b>						
Euros	7	9	1	4	12	4
Autres monnaies	0	2	1	2	2	2
	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>	<b>1 839</b>	<b>68</b>	<b>1 852</b>	<b>85</b>	<b>1 891</b>

\* Hors incidence des swaps décrits en note 4.17.

Sur les emprunts autres que les emprunts obligataires, la comptabilisation au coût amorti équivaut à la comptabilisation au coût historique dans la mesure où les frais sur ces emprunts ne sont pas significatifs.

## Emprunts obligataires

	Au 31 août 2006	Augmen- tations	Rembour- sements	Actua- lisation	Écarts de change	Au 31 août 2007
<b>Emprunt 300 millions d'euros – 1999</b>						
Nominal	300		(13)			287
Frais sur emprunts	(1)					(1)
Intérêts courus	6					6
<b>TOTAL</b>	<b>305</b>	<b>0</b>	<b>(13)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>292</b>
<i>Taux effectif</i>	4,787 %					4,794 %
<b>Emprunt 1 milliard d'euros – 2002</b>						
Nominal	1 000		(10)			990
Frais sur emprunts	(4)			1		(3)
Intérêts courus	26					26
<b>TOTAL</b>	<b>1 022</b>	<b>0</b>	<b>(10)</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1 013</b>
<i>Taux effectif</i>	6,035 %					6,037 %
<b>Emprunt 500 millions d'euros – 2007</b>						
Nominal		500				500
Frais sur emprunts		(1)				(1)
Intérêts courus		10				10
<b>TOTAL</b>		<b>509</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>509</b>
<i>Taux effectif</i>						4,551 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 327</b>	<b>509</b>	<b>(23)</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1 814</b>

### Emprunt de 300 millions d'euros

Le 16 mars 1999, Sodexho Alliance a émis un emprunt obligataire de 300 millions d'euros.

Ces obligations sont remboursables au pair le 16 mars 2009 et portent intérêt à un taux annuel de 4,625 %, le coupon étant payable le 16 mars de chaque année.

Le 30 mars 2007, Sodexho Alliance a procédé à un rachat partiel pour un montant nominal de 12,7 millions d'euros sur cet emprunt obligataire.

### Emprunt de 1 000 millions d'euros

Le 25 mars 2002, Sodexho Alliance a émis un emprunt obligataire de 1 000 millions d'euros remboursable au pair le 25 mars 2009.

Cet emprunt porte intérêt à un taux annuel de 5,875 %, le coupon est payable le 25 mars de chaque année.

Le 30 mars 2007, Sodexho Alliance a procédé à un rachat partiel pour un montant nominal de 9,7 millions d'euros sur cet emprunt obligataire.

### Emprunt de 500 millions d'euros

Le 30 mars 2007, Sodexho Alliance a émis un emprunt obligataire de 500 millions d'euros remboursable au pair le 30 mars 2014 et portant intérêt à un taux annuel de 4,50 %. Le coupon est payable le 28 mars de chaque année.

Ces emprunts obligataires ne comportent pas de covenants financiers.

## Autres emprunts

### Ligne de crédit confirmé multidevises d'avril 2005

Le 29 avril 2005, Sodexho Alliance et Sodexho, Inc. ont signé une ligne de crédit confirmé multidevises d'un montant maximum de 460 millions d'euros plus 700 millions de dollars. Cette ligne a une échéance fixée initialement au 29 avril 2010, cette échéance pouvant être prolongée à la demande de Sodexho Alliance et sous réserve de l'accord des prêteurs jusqu'au 29 avril 2011, puis au 26 avril 2012. Les prêteurs ont accepté le 27 mars 2006 de prolonger une première fois le terme du crédit en le portant au 29 avril 2011. Le 18 avril 2007, Sodexho a également obtenu des organismes prêteurs le prolongement jusqu'au 26 avril 2012 de cette ligne de crédit.

Au 31 août 2007, aucun tirage n'était en cours sur cette ligne qui était utilisée uniquement pour émettre des garanties bancaires à hauteur de 113 millions de dollars US (83 millions d'euros).

Cette ligne de crédit ne comporte pas de covenants financiers mais implique le respect par l'emprunteur de clauses généralement prévues dans ce type de crédit syndiqué. En cas de non-respect de ces clauses, les banques, à une majorité des deux tiers du crédit alloué, sont autorisées à demander le remboursement anticipé du solde du crédit syndiqué. Le remboursement anticipé de ce crédit donnerait le droit aux porteurs des obligations de 1 milliard d'euros de mars 2002 et de 500 millions d'euros

de mars 2007 de demander également le remboursement anticipé.

### Taux de financement

Afin de respecter la politique du Groupe en matière de financement, l'essentiel de la dette est à taux fixe et, dans

le cas d'emprunts tirés dans une devise différente de celle de la société acquise, ces emprunts sont couverts par des swaps de change.

Au 31 août 2007, 97 % de l'endettement consolidé du Groupe est à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établit à 5,6 %.

## Échéancier des emprunts et dettes financières

Au 31 août 2007	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires	39	1 276	499	1 814
Emprunts auprès des organismes financiers*	47	7	6	60
Emprunts sur location financement	18	31	9	58
Autres emprunts	7	11	0	18
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>	<b>1 325</b>	<b>514</b>	<b>1 950</b>

\* Hors incidence des swaps décrite en note 4.17.

Au 31 août 2006	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires	30	1 297	0	1 327
Emprunts auprès des organismes financiers*	14	494	6	514
Emprunts sur location financement	22	37	12	71
Autres emprunts	2	4	2	8
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>1 832</b>	<b>20</b>	<b>1 920</b>

\* Hors incidence des swaps décrite en note 4.17.

## 4.17 Instruments financiers

### Instruments financiers adossés à des prêts intragroupes en devises

(en millions d'euros)	31 août 2007	31 août 2006	31 août 2005
Instruments financiers Actif	0	42	40
Instruments financiers Passif	1	2	2
<b>Instruments financiers nets</b>	<b>(1)</b>	<b>40</b>	<b>38</b>



<b>Au 31 août 2007</b>						
<i>(équivalent en millions d'euros)</i>	Note	Emprunts en EUR	Emprunts en USD	Emprunts en GBP	Emprunts en autres devises	Total
<b>Emprunt Royaume-Uni (83 millions GBP)</b>	(1)					
Dû à la banque 83 M GBP				122		122
Dû par la banque 123 M EUR		(123)				(123)
Ajustement de juste valeur						0
<b>Emprunt Sodexho Skandinavian Holding AB (150 millions SEK)</b>	(2)					
Dû à la banque 150 M SEK					16	16
Dû par la banque 16 M EUR		(16)				(16)
Ajustement de juste valeur						0
<b>Emprunt Sodexho, Inc. (550 millions USD)</b>	(3)					
Dû à la banque 550 M USD			403			403
Dû par la banque 403 M EUR		(403)				(403)
Ajustement de juste valeur		1				1
<b>Emprunts autres filiales (non détaillés)</b>			6		(5)	1
<b>TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		<b>(541)</b>	<b>409</b>	<b>122</b>	<b>11</b>	<b>1</b>

<b>Au 31 août 2006</b>						
<i>(équivalent en millions d'euros)</i>	Note	Emprunts en EUR	Emprunts en USD	Emprunts en GBP	Emprunts en autres devises	Total
<b>Emprunt Royaume-Uni (83 millions GBP)</b>	(1)					
Dû à la banque 83 M GBP				123		123
Dû par la banque 123 M EUR		(123)				(123)
Ajustement de juste valeur						0
<b>Emprunt Sodexho Skandinavian Holding AB (198,6 millions SEK)</b>	(2)					
Dû à la banque 198,6 M SEK					21	21
Dû par la banque 21 M EUR		(21)				(21)
Ajustement de juste valeur						0
<b>Emprunt Sodexho, Inc. (111,7 millions USD)</b>	(3)					
Dû à la banque 114,9 M USD			89			89
Dû par la banque 129,6 M EUR		(130)				(130)
Ajustement de juste valeur		(1)				(1)
<b>Emprunts autres filiales (non détaillés)</b>		<b>(10)</b>	<b>12</b>		<b>0</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		<b>(285)</b>	<b>101</b>	<b>123</b>	<b>21</b>	<b>(40)</b>

- 1) Un swap de devises (83 millions de livres sterling contre 123 millions d'euros) a été mis en place, couvrant un prêt intragroupe de 83 millions de livres sterling. Il vient à échéance le 28 février 2008.
- 2) Des swaps de devises (150 millions de couronnes suédoises contre 16 millions d'euros) ont été négociés couvrant intégralement des prêts intragroupe de même montant accordés à Sodexho Scandinavian Holding AB. Ce swap est à échéance au 29 août 2008.
- 3) Le swap de taux et de devises mis en place en mars 2002 (6,325 % contre 6,5775 % en euros contre

dollars US) est arrivé à échéance le 25 mars 2007. Le prêt intragroupe de 550 millions de dollars accordé par Sodexho Alliance à Sodexho, Inc. est désormais couvert par des swaps de taux et de devises à échéance du 28 février 2008 pour un montant total de 550 millions de dollars contre 403 millions d'euros.

Le Groupe Sodexho n'a pas de swap de taux d'intérêt significatifs traités en couverture de flux de trésorerie.

Par ailleurs, aucun dérivé incorporé n'a été identifié lors des recherches effectuées par le Groupe.

## Valeur de marché des instruments financiers

<b>Au 31 août 2007</b>			
<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur comptable nette	Valeur de marché	Écart
<b>Actifs financiers</b>			
Titres de participation	38	38	0
Créances rattachées à des participations	33	33	0
Autres titres immobilisés	0	0	0
Prêts et dépôts	14	14	0
Autres actifs financiers non courants	3	3	0
<b>Total Actifs financiers non courants</b>	<b>88</b>	<b>88</b>	<b>0</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>0</b>
<b>Instruments dérivés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Prêts et autres actifs financiers courants</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>0</b>
<b>Actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services</b>	<b>454</b>	<b>454</b>	<b>0</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>705</b>	<b>705</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>1 295</b>	<b>1 295</b>	<b>0</b>
<b>Passifs financiers</b>			
<b>Emprunts obligataires</b>			
Emprunt 500 millions d'euros (2007)	509	491	(18)
Emprunt 1 milliard d'euros (2002)	1 013	1 034	21
Emprunt 300 millions d'euros (1999)	292	294	2
<b>Sous-Total</b>	<b>1 814</b>	<b>1 819</b>	<b>5</b>
<b>Emprunts auprès d'organismes financiers</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>0</b>
<b>Instruments dérivés</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Banques créditrices</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>0</b>
<b>Autres emprunts et dettes financières</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>1 926</b>	<b>1 931</b>	<b>5</b>

## 4.18 Avantages à long terme au personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
<b>Actif net de retraite *</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>(2)</b>
Plans à prestations définies	134	260	224
Autres avantages à long terme au personnel	98	90	86
<b>Avantages au personnel</b>	<b>232</b>	<b>350</b>	<b>310</b>

\* Inclus dans les « autres actifs non courants » à l'actif du bilan.

#### 4.18.1 Avantages postérieurs à l'emploi

##### Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure (l'organisme se charge en effet de verser aux salariés les montants qui leur sont dus).

Les paiements du Groupe sont comptabilisés en charge de la période à laquelle ils se rapportent.

##### Régimes à prestations définies

Les caractéristiques des principaux plans à prestations définies au sein du Groupe sont les suivantes :

- En France, les engagements sont essentiellement constitués par des indemnités de fin de carrière, payables lors du départ en retraite de l'employé s'il fait encore partie de la société. Ces engagements sont couverts par les dettes constituées à cet effet au bilan.
- Au Royaume-Uni, les engagements, couverts partiellement par des fonds externes, correspondent à un service de retraite complémentaire calculé :
  - pour le personnel d'encadrement affecté au secteur privé, sur une quote-part du salaire de base de fin de carrière,
  - pour le personnel d'encadrement affecté au secteur public, sur des prestations comparables à celles prévues dans ce secteur.

Il a été décidé de fermer le régime aux nouveaux salariés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003 et d'augmenter les cotisations afin de résorber le déficit.

- En Europe continentale (hors France), les principaux plans à prestations définies concernent :
    - les Pays-Bas où des compléments de retraite ou préretraite sont accordés à certains salariés,
    - l'Italie où il s'agit d'un engagement légal de versement d'une indemnité de cessation de contrat de travail (TFR). Jusqu'au 31 août 2006, les droits définitivement acquis par les salariés sont valorisés et actualisés selon les conditions légales et intégralement comptabilisés en dettes.
- Fin décembre 2006, le Parlement Italien a approuvé la mise en place de la réforme des TFR en 2007 qui transforme cette indemnité de cessation de contrat de travail en plan à cotisations définies. Ainsi sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 30 juin 2007, les salariés en activité au 31 décembre 2006 ont dû choisir entre plusieurs formules de plan à cotisations définies, pour les droits acquis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Les engagements acquis antérieurement restent comptabilisés au bilan.

Le Groupe Sodexho participe également à des régimes dits « multi-employeurs », notamment en Suède et aux États-Unis. Ces régimes sont comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à contribution définies.

Les montants figurant au bilan au titre des plans à prestations définies sont les suivants :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Actif net de retraite*	(2)	0	(2)
Plans à prestations définies**	134	260	224

\* Inclus dans les « autres actifs non courants » à l'actif du bilan.

\*\* Inclus dans les « avantages au personnel » au passif du bilan.

Ces montants peuvent se détailler de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Valeur actuelle des obligations financées	551	591	511
Juste valeur des actifs de régime	(509)	(434)	(388)
<b>Valeur actuelle de l'obligation partiellement financée</b>	<b>42</b>	<b>157</b>	<b>123</b>
Valeur actuelle des obligations non financées	91	103	99
Coût des services passés non comptabilisés	(1)	(1)	0
Autres éléments non reconnus	0	1	0
<b>Passif net au bilan</b>	<b>132</b>	<b>260</b>	<b>222</b>

Comme précisé dans la note 2.1.1, Sodexho a opté pour l'option offerte dans le paragraphe 93A de l'amendement de décembre 2004 à la norme IAS 19 et comptabilise donc

les écarts actuariels au cours de la période dans laquelle ils surviennent en dehors du résultat.

Les écarts actuariels, présentés dans l'état de variation des capitaux propres, s'élevaient à 33 millions d'euros (perte actuarielle) au 31 août 2006. Le montant cumulé des

écarts actuariels reconnus par capitaux propres s'élève à 68 millions d'euros (gain actuariel) au 31 août 2007.

Les actifs du régime se répartissent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Actions	218	275	262
Obligations d'État	237	69	80
Obligations privées	36	70	24
Assurances	5	11	0
Biens immobiliers	11	2	13
Trésorerie	2	7	9
<b>TOTAL</b>	<b>509</b>	<b>434</b>	<b>388</b>

Les montants inscrits au compte de résultat au titre des plans à prestations définies peuvent se détailler de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Coût des services rendus	38	35	34
Actualisation des obligations	32	27	27
Rendement attendu des actifs du régime	(29)	(26)	(23)
Réductions et règlements	(2)	0	0
Amortissement des services passés non reconnus et autres	0	1	0
<b>Charge nette</b>	<b>39</b>	<b>37</b>	<b>38</b>

Sur cette charge nette :

- 25 millions d'euros (26 millions au 31 août 2006) sont comptabilisés en coût des ventes ;
- 1 million d'euros (1 million d'euros au 31 août 2006) est comptabilisé en charges commerciales ;
- 10 millions d'euros (9 millions d'euros au 31 août 2006) sont comptabilisés en coûts administratifs ;
- le reste de la charge (coût financier et rendement attendu des actifs de régime) est comptabilisé en résultat financier (cf. note 4.2).

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies a évolué, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006, de la manière suivante :

	2006-2007
<b>Obligation au 1<sup>er</sup> septembre</b>	<b>694</b>
Coût des services rendus au cours de la période	38
Coût financier	32
Écarts actuariels	(83)
Coût des services passés	0
Effet des réductions ou règlements	(4)
Contributions effectuées par les participants au régime	6
Prestations servies prélevées sur les actifs de régime	(15)
Prestations servies non prélevées sur l'actif	(24)
Regroupements d'entreprises	0
Écart de change	(4)
Autre	2
<b>Obligation au 31 août</b>	<b>642</b>

Sur les 83 millions d'euros de gains actuariels générés en 2006-2007, une perte de 7 millions d'euros est liée à des ajustements d'expérience (l'ajustement d'expérience

sur l'obligation était une perte de 1 million d'euros en 2005-2006).

La juste valeur des actifs du régime a évolué, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006, de la manière suivante :

	2006-2007
<b>Juste valeur des actifs au 1<sup>er</sup> septembre</b>	<b>434</b>
Rendement attendu des actifs des régimes	29
Cotisations effectuées par l'employeur	40
Écarts actuariels	18
Effet des réductions ou règlements	(2)
Contributions effectuées par les participants au régime	6
Prestations servies prélevées sur les actifs de régimes	(15)
Regroupements d'entreprises	0
Écart de change	(3)
Autre	2
<b>Juste valeur des actifs au 31 août</b>	<b>509</b>

Les hypothèses actuarielles retenues sur les principaux pays pour les évaluations actuarielles réalisées au 31 août 2007 et au 31 août 2006 sont les suivantes :

Au 31 août 2007	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation*	5,00 %-5,30 %	5,30 %	5,70 %	5,10 %
Taux d'augmentation des salaires**	2,50 %-2,60 %	3,75 %	3,60 %	N/A
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	3,10 %	2,00 %
Taux de rendement des actifs de couverture	4,00 %-4,50 %	5,40 %	6,90 %	N/A
Montant du passif au bilan	23	4	32	46

\* Cette année les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans.

\*\* Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

Au 31 août 2006	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation	4,50 %	4,50 %	5,10 %	4,50 %
Taux d'augmentation des salaires*	2,50 %-2,60 %	3,75 %	4,25 %	4,00 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	3,00 %	2,00 %
Taux de rendement des actifs de couverture	4,00 %	5,40 %	6,70 %	N/A
Montant du passif au bilan	25	10	138	56

\* Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

Les taux de rendement sur actifs de couverture ont été déterminés par référence aux taux de rendement prévus par les marchés financiers pour chaque catégorie d'actifs et sur la durée de vie de l'obligation correspondante. Un rendement attendu des fonds est ainsi déterminé selon l'importance de chaque catégorie d'actifs dans les actifs des fonds.

Le rendement effectif des actifs de régime s'élève à 47 millions d'euros au 31 août 2007 (à comparer avec 29 millions d'euros de rendement attendu).

Sur la base d'une estimation raisonnablement déterminée, Sodexo versera 73 millions d'euros aux régimes sur l'année 2007-2008, dont 35 millions de livres sterling au Royaume-Uni.

#### 4.18.2 Autres avantages au personnel

Les autres avantages au personnel comprennent principalement des montants liés à l'épargne salariale aux États-Unis (*Deferred Compensation*) ainsi que les engagements relatifs aux médailles du travail.

**Montants inscrits au bilan au titre des autres avantages à long terme au personnel**

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Autres avantages à long terme au personnel	98	90	86

La charge comptabilisée au titre de ces avantages au cours de l'année fiscale 2006-2007 s'élève à 10 millions d'euros dont 3 millions d'euros enregistrés en résultat financier et relatifs aux plans d'Épargne Salariale aux États-Unis.

**4.19 Provisions**

(en millions d'euros)	Montants au 31 août 2006	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Écarts de change et autres	Variations de périmètre	Effet d'actualisation des provisions	Montants au 31 août 2007
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	30	12	(3)	(7)	(2)			30
Provisions pour litiges avec les salariés	14	11	(3)	(3)				19
Provisions pour fin de contrats ou contrats déficitaires	32	5	(6)	(2)	(1)		1	29
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	9	3	(5)	0	(1)			6
Provisions pour capitaux propres négatifs*	16	0	(6)	0				10
Autres provisions	7	4	(1)	(4)	2			8
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>108</b>	<b>35</b>	<b>(24)</b>	<b>(16)</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>102</b>

\* Filiales mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9.).

La répartition des provisions selon leurs échéances est la suivante :

(en millions d'euros)	31 août 2007		31 août 2006		31 août 2005	
	courantes	non courantes	courantes	non courantes	courantes	non courantes
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	17	13	9	21	8	16
Provisions pour litiges avec les salariés**	14	5	11	3	78	2
Provisions pour fin de contrats ou contrats déficitaires	10	19	12	20	7	7
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	3	3	5	4	1	4
Provisions pour capitaux propres négatifs*	0	10	0	16	0	20
Autres provisions	5	3	3	4	3	4
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>49</b>	<b>53</b>	<b>40</b>	<b>68</b>	<b>97</b>	<b>53</b>

\* Filiales mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9.).

\*\* Cf. note 4.28.

## 4.20 Dettes fournisseurs et autres dettes

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
Autres passifs non courants	79	101	80
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>79</b>	<b>101</b>	<b>80</b>
Clients avances et acomptes reçus sur commandes	349	217	174
Fournisseurs et comptes rattachés	1 228	1 138	1 123
Dettes sociales	703	687	573
Dettes fiscales	188	176	198
Autres dettes d'exploitation	56	71	82
Produits constatés d'avance	65	50	38
Autres dettes hors exploitation	29	30	9
<b>TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES COURANTES</b>	<b>2 618</b>	<b>2 369</b>	<b>2 197</b>

Les dettes sociales comprennent notamment les avantages à court terme au personnel.

## 4.21 Impôts différés

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006*	Au 31 août 2005*
Impôts différés Actif	136	241	224
Impôts différés Passif	(35)	(75)	(80)
<b>Impôts différés Actif (nets)</b>	<b>101</b>	<b>166</b>	<b>144</b>

\* Y compris l'effet des impôts différés passifs décrits en note 4.15.

Le montant d'impôts différés actifs, non comptabilisés du fait de leur récupération jugée peu probable, est de 36 millions d'euros, dont 7 millions d'euros de reports figurant dans les comptes de filiales antérieurement à leur acquisition.

L'origine des impôts différés est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006*	Au 31 août 2005*
Différences temporaires nettes			
- Charges de personnel	154	203	194
- Juste valeur des instruments financiers	1	1	(2)
- Autres différences temporaires	(59)	(45)	(56)
- Reports déficitaires	5	7	8
<b>Impôt différé Actif (nets)</b>	<b>101</b>	<b>166</b>	<b>144</b>

\* Y compris l'effet des impôts différés passifs décrits en note 4.15.

Les différences temporaires sur charges de personnel correspondent principalement aux impôts différés sur les avantages postérieurs à l'emploi. La forte diminution de l'engagement du Groupe par rapport à l'année dernière (-128 millions d'euros cf. note 4.18.1) explique quasi

exclusivement la baisse des impôts différés actifs liés aux charges de personnel.

Les impôts différés passifs nets directement enregistrés en capitaux propres au 31 août 2007 s'élèvent à 27 millions d'euros.

## 4.22 Tableau de flux de trésorerie

### Variation des postes de besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Mouvements	Écarts de change et autres	Variation de périmètre	Au 31 août 2007
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>18</b>	<b>(3)</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>13</b>
<b>Stocks</b>	<b>168</b>	<b>21</b>	<b>(4)</b>	<b>0</b>	<b>185</b>
Avances et acomptes aux fournisseurs	9	(3)	0	0	6
Clients et créances rattachées (nets des provisions)	1 645	146	(19)	3	1 775
Autres créances d'exploitation	173	1	(15)	1	160
Charges constatées d'avance	78	69	(2)	0	145
Actifs disponibles à la vente	2	0	0	0	2
<b>Créances liées à l'activité</b>	<b>1 907</b>	<b>213</b>	<b>(36)</b>	<b>4</b>	<b>2 088</b>
<b>Fonds réservés et actifs financiers de l'activité</b>					
<b>Chèques et Cartes de Services</b>	<b>423</b>	<b>26</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>454</b>
<b>Variation des postes d'actif du BFR</b>	<b>2 516</b>	<b>257</b>	<b>(37)</b>	<b>4</b>	<b>2 740</b>
<b>Créances liées à des opérations d'investissement ou de financement</b>	<b>2</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Avantages au personnel</b>	<b>349</b>	<b>(9)</b>	<b>(108)</b>	<b>0</b>	<b>232</b>
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>81</b>	<b>3</b>	<b>(5)</b>	<b>0</b>	<b>79</b>
Avances clients	217	130	2	0	349
Fournisseurs et comptes rattachés	1 138	104	(25)	11	1 228
Dettes fiscales et sociales	863	48	(20)	0	891
Autres dettes d'exploitation	71	(5)	(10)	0	56
Produits constatés d'avance	50	13	2	0	65
<b>Dettes liées à l'activité</b>	<b>2 339</b>	<b>290</b>	<b>(51)</b>	<b>11</b>	<b>2 589</b>
<b>Chèques et Cartes de Services à rembourser</b>	<b>1 127</b>	<b>161</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1 290</b>
<b>Variation des postes de passif du BFR</b>	<b>3 896</b>	<b>445</b>	<b>(162)</b>	<b>11</b>	<b>4 190</b>
<b>Dettes liées à des opérations d'investissement ou de financement</b>	<b>50</b>	<b>(21)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>29</b>



<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2005	Mouvements	Écarts de change et autres	Variation de périmètre	Au 31 août 2006
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>(3)</b>	<b>0</b>	<b>18</b>
<b>Stocks</b>	<b>176</b>	<b>(2)</b>	<b>(6)</b>	<b>0</b>	<b>168</b>
Avances et acomptes aux fournisseurs	5	4		0	9
Clients et créances rattachées (nets des provisions)	1 508	167	(31)	1	1 645
Autres créances d'exploitation	175	12	(14)	0	173
Charges constatées d'avance	57	9	11	1	78
Actifs disponibles à la vente	0	1	1	0	2
<b>Créances liées à l'activité</b>	<b>1 745</b>	<b>193</b>	<b>(33)</b>	<b>2</b>	<b>1 907</b>
<b>Fonds réservés et actifs financiers de l'activité</b>					
<b>Chèques et Cartes de Services</b>	<b>326</b>	<b>107</b>	<b>(12)</b>	<b>2</b>	<b>423</b>
<b>Variation des postes d'actif du BFR</b>	<b>2 265</b>	<b>301</b>	<b>(54)</b>	<b>4</b>	<b>2 516</b>
<b>Créances liées à des opérations d'investissement ou de financement</b>	<b>5</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Avantages au personnel</b>	<b>310</b>	<b>7</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>349</b>
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>80</b>	<b>13</b>	<b>(12)</b>		<b>81</b>
Avances clients	174	50	(3)	(4)	217
Fournisseurs et comptes rattachés	1 123	33	(22)	4	1 138
Dettes fiscales et sociales	771	88	(1)	5	863
Autres dettes d'exploitation	82	20	(32)	1	71
Produits constatés d'avance	38	0	12		50
<b>Dettes liées à l'activité</b>	<b>2 188</b>	<b>191</b>	<b>(46)</b>	<b>6</b>	<b>2 339</b>
<b>Chèques et Cartes de Services à rembourser</b>	<b>1 001</b>	<b>131</b>	<b>(20)</b>	<b>15</b>	<b>1 127</b>
<b>Variation des postes de passif du BFR</b>	<b>3 579</b>	<b>342</b>	<b>(47)</b>	<b>22</b>	<b>3 896</b>
<b>Dettes liées à des opérations d'investissement ou de financement</b>	<b>9</b>	<b>40</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>50</b>

## Variation des postes de l'endettement

(en millions d'euros)	Au 31 août 2006	Mouvements	Nouveaux leasings	Intérêts cours	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2007
Emprunts obligataires	1 327	476		9		2	1 814
Emprunts auprès des organismes financiers	514	(435)		(3)	(1)	(15)	60
Dettes sur location financement	71	(23)	10				58
Autres emprunts et dettes	8	4				6	18
Instruments dérivés	(40)	54		1		(14)	1
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 880</b>	<b>76</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>(1)</b>	<b>(21)</b>	<b>1 951</b>

(en millions d'euros)	Au 31 août 2005	Mouvements	Nouveaux leasings	Intérêts cours	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2006
Emprunts obligataires	1 326					1	1 327
Emprunts auprès des organismes financiers	548	(17)		2	7	(26)	514
Dettes sur location financement	82	(29)	19		(1)		71
Autres emprunts et dettes	20					(12)	8
Instruments dérivés	(38)	(2)					(40)
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 938</b>	<b>(48)</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>(37)</b>	<b>1 880</b>

### 4.23 Paiements fondés sur des actions

Des actions Sodexho Alliance ont été accordées par le Conseil d'Administration de Sodexho Alliance aux salariés du Groupe dans le cadre de divers plans de stock-options.

#### 4.23.1 Principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions

##### Période d'acquisition des droits

Les droits relatifs aux options octroyées après janvier 2003 sont acquis par tranche de 25 % sur une période de quatre ans. La durée de vie contractuelle de ces options est de six ans.

Les options octroyées dans le cadre des plans B en janvier 2002, en septembre 2002 et octobre 2002 sont acquises quatre ans après la date d'octroi et ont des durées de vie contractuelles respectives de six ans, de cinq ans et de cinq ans et demi.

Les options octroyées avant janvier 2003 dans le cadre des plans A sont acquises après une période de quatre ans après la date d'attribution et ont une durée de vie contractuelle de cinq ans.

##### Conditions de levée des options

Les plans en cours ne sont pas soumis à la réalisation d'objectifs.

#### 4.23.2 Modèle de valorisation utilisé et hypothèses retenues

##### Estimation de la juste valeur à date d'attribution

La juste valeur des options attribuées et réglées par remise d'instruments de capitaux propres est estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle de type binomial, prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options.

Outre le prix d'exercice des options mentionnées en note 4.23.3., le tableau suivant donne la liste des données entrées dans le modèle utilisé pour chaque plan valorisé selon IFRS 2 :

Date d'attribution du plan	Volatilité attendue (%)	Maturité (années)	Taux d'intérêt sans risque (%)	Taux attendu de rendement des dividendes (%)	Taux attendu d'annulation des options (% annuel)	Taux de croissance des dividendes	Prime de risque du marché (%)	Durée de vie attendue des options (années)
20 janvier 04	35,25 %	6	3,54 %	2,67 %	2,00 %	7,80 %	5 %	5
18 janvier 05	33,57 %	6	3,35 %	3,18 %	1,00 %	6,45 %	5 %	5
16 juin 05	32,20 %	6	3,33 %	4,10 %	0,00 %	13,66 %	4,24 %	5
13 septembre 05	31,95 %	6	3,33 %	3,75 %	0,00 %	13,66 %	4,24 %	5
10 janvier 06	31,64 %	6	3,33 %	3,03 %	1,00 %	13,66 %	4,24 %	5
17 janvier 07	29,42 %	6	4,18 %	2,81 %	1,00 %	17,47 %	4,24 %	5
17 janvier 07	29,42 %	7	4,18 %	2,81 %	1,00 %	17,47 %	4,24 %	5
24 avril 07	28,23 %	6	4,37 %	2,79 %	0,00 %	17,47 %	4,24 %	5
24 avril 07	28,23 %	7	4,37 %	2,79 %	0,00 %	17,47 %	4,24 %	5

La durée de vie attendue des options se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

La volatilité attendue se base sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité calculée par régression vers la moyenne des rendements journaliers sur les cinq années (durée de vie attendue des options) précédant la date d'octroi du plan (excluant les fluctuations de cours de septembre 2002) est un indice des tendances futures.

Les hypothèses concernant le comportement des optionnaires qui ont été utilisées lors de la détermination de la juste valeur des options (ces données sont également fondées sur des données historiques non indicatives des exercices d'options qui peuvent survenir) sont :

- pour les résidents fiscaux français :
  - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 20 % du prix d'exercice,
  - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 40 % du prix d'exercice ;
- pour les non-résidents fiscaux français :

- 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 20 % du prix d'exercice,
- 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 40 % du prix d'exercice,
- 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 70 % du prix d'exercice,
- 10 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 100 % du prix d'exercice.

#### 4.23.3 Charge comptabilisée initialement et mouvements sur l'exercice 2006-2007

La charge comptabilisée dans le compte de résultat pour l'exercice 2006-2007 au titre des stock-options est de 13,1 millions d'euros (contre 7,8 millions d'euros au 31 août 2006).

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	Au 31 août 2007		Au 31 août 2006	
	Nombre	PMP (en euros)	Nombre	PMP (en euros)
<b>En circulation en début de période</b>	<b>5 760 190<sup>(1)</sup></b>	<b>30,96</b>	<b>5 996 468<sup>(2)</sup></b>	<b>29,79</b>
Attribuées pendant la période	1 366 300	47,97	977 452	34,78
Annulées pendant la période	(158 560)	34,19	(292 091)	29,69
Exercées pendant la période	(2 282 803) <sup>(3)</sup>	32,69	(780 810) <sup>(4)</sup>	24,00
Expirées pendant la période	(127 208)	47,00	(140 829)	48,42
En circulation en fin de période	4 557 919	34,64	5 760 190	30,96
<b>Exercable en fin de période</b>	<b>1 818 750</b>	<b>28,81</b>	<b>3 007 080</b>	<b>33,99</b>

(1) Dans le solde sont incluses 1 756 878 options non comptabilisées conformément à IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

(2) Dans le solde sont incluses 2 146 072 options non comptabilisées conformément à IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

(3) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 52,3 euros.

(4) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 36,3 euros.

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 août 2007 est de 3,6 ans (3 ans au 31 août 2006).

La juste valeur moyenne pondérée des plans des options attribuées durant l'exercice est de 14,75 euros (8,86 euros au 31 août 2006).

Le tableau suivant précise les prix d'exercice et les dates d'expiration des options en circulation au 31 août 2007 :

Date d'octroi	Point de départ d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre d'options non exercées au 31 août 2007
Janvier 2002	Janvier 2006	Janvier 2008	47,00 euros	304 075
Octobre 2002	Octobre 2006	Octobre 2007	21,87 euros	935
Janvier 2003	Janvier 2004	Janvier 2009	24,00 euros	682 895
Juin 2003	Janvier 2004	Janvier 2009	24,00 euros	3 000
Janvier 2004	Janvier 2005	Janvier 2010	24,50 euros	580 513
Janvier 2005	Janvier 2006	Janvier 2011	23,10 euros	747 696
Juin 2005	Juin 2006	Juin 2011	26,04 euros	20 000
Septembre 2005	Septembre 2006	Septembre 2011	28,07 euros	10 000
Janvier 2006	Janvier 2007	Janvier 2012	34,85 euros	850 305
Janvier 2007	Janvier 2008	Janvier 2013	47,85 euros	500 900
Janvier 2007	Janvier 2008	Janvier 2014	47,85 euros	836 000
Avril 2007	Avril 2008	Avril 2013	55,40 euros	1 600
Avril 2007	Avril 2008	Avril 2014	55,40 euros	20 000
<b>TOTAL</b>				<b>4 557 919</b>

#### 4.23.4 Plans émis à la suite de l'acquisition de Sodexo Marriott Services

Le Groupe s'est engagé à livrer 3 044 394 actions Sodexo Alliance aux salariés de Sodexo, Inc. à un prix moyen de 29,01 dollars US, dans le cadre du rachat de 53 % du capital de Sodexo Marriott Services, Inc. en juin 2001. Au 31 août 2007, le nombre d'actions restant à livrer s'élève à 472 178.

Au 31 août 2007, ces actions sont toutes exercables jusqu'à avril 2011.

Les autres options ne sont pas valorisées car leur octroi est antérieur à novembre 2002, date de prise d'effet de IFRS 2, et leurs droits ont été acquis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	Au 31 août 2007		Au 31 août 2006	
	Nombre	PMP (\$)	Nombre	PMP (\$)
<b>En circulation en début de période</b>	<b>854 391</b>	<b>28,53</b>	<b>1 565 122</b>	<b>28,95</b>
Attribuées pendant la période				
Annulées pendant la période	(16 722)	29,93	(2 094)	23,59
Exercées pendant la période	(365 491) <sup>(1)</sup>	29,49	(708 637) <sup>(2)</sup>	29,47
Expirées pendant la période				
En circulation en fin de période	472 178	27,74	854 391	28,53
<b>Exercable en fin de période</b>	<b>472 178</b>	<b>27,74</b>	<b>854 391</b>	<b>28,53</b>

(1) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 67,77 USD.

(2) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 43,84 USD.

Le tableau suivant indique les prix d'exercice des options en circulation au 31 août 2007 :

Date d'octroi	Prix de souscription (\$)	Nombre d'options non exercées au 31 août 2007
06/11/1997	30,01	26 199
08/06/1998	38,82	86 424
22/09/1998	37,81	1 671
08/02/1999	31,95	2 096
22/11/1999	22,34	211 760
19/07/2000	23,01	354
15/12/2000	28,16	137 000
05/01/2001	27,57	2 966
02/04/2001	39,71	3 708
<b>TOTAL</b>		<b>472 718</b>

## 4.24 Regroupements d'entreprises

### 4.24.1 Acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2006-2007

Le tableau suivant présente les informations résumées relatives aux acquisitions de l'exercice 2006-2007 :

2006-2007	Pays	Date d'acquisition	Pourcentage acquis	Coût d'acquisition (en millions d'euros)
OCDN	États-Unis	30 octobre 2006	100 %	9,5
Gastro-Kanne	Allemagne	1 <sup>er</sup> janvier 2007	54 %	5,4
Vivaboxes International	Belgique	11 juin 2007	100 %	8,1
<b>TOTAL DES ACQUISITIONS DE L'EXERCICE 2006-2007<sup>(1)</sup></b>				<b>23,0</b>

(1) Dont 2 millions correspondent à un paiement différé après le 31/08/07.

L'impact sur le bilan du Groupe au 31 août 2007 de ces acquisitions est résumé dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2006-2007</b>
Écart d'acquisition	21,4
Immobilisations incorporelles	5,1
Quote-part de situation nette acquise	(0,2)
Impôts différés passifs	(1,5)
Intérêts minoritaires	(1,8)
<b>TOTAL DES ACQUISITIONS DE L'EXERCICE 2006-2007</b>	<b>23,0</b>

Le groupe s'étant engagé à acquérir 100 % de Gastro-Kanne avant fin 2009, un écart d'acquisition complémentaire de 4,3 millions d'euros (non compris dans le tableau ci-dessus) a été reconnu au 31 août 2007 conformément aux principes énoncés en note 2.12.3.

#### 4.24.2 Acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2005-2006

Le tableau suivant présente les informations résumées relatives aux acquisitions de l'exercice 2005-2006 :

<b>2005-2006</b>	<b>Pays</b>	<b>Date d'acquisition</b>	<b>Pourcentage acquis</b>	<b>Coût d'acquisition</b> <i>(en millions d'euros)</i>
Ticket Total	Argentine	14 juin 2006	100 %	14,3
Le Lido	France	13 février 2006	55,45 %	13,7
<b>TOTAL DES ACQUISITIONS DE L'EXERCICE 2005-2006</b>				<b>28,0</b>

L'allocation définitive du prix d'acquisition sur ces deux entités ayant été finalisée au cours de l'exercice 2006-2007, l'impact de ces acquisitions sur le bilan du Groupe au 31 août 2007 est résumé dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2006-2007</b> <b>Montants définitifs</b>	<b>2005-2006</b>
Écart d'acquisition	28,5	27,8
Immobilisations incorporelles	3,1	
Quote-part de situation nette acquise	(0,7)	0,3
Impôts différés passifs	(3,4)	
Intérêts minoritaires	0,5	
<b>TOTAL VERSÉ AU TITRE DES ACQUISITIONS DE L'EXERCICE 2005-2006</b>	<b>28,0</b>	<b>28,1</b>

Le 27 août 2007, suite à une augmentation de capital, le pourcentage de détention du Groupe dans la société Le Lido est passé de 55,45 % à 63,55 % générant un effet de relution comptabilisé en écart d'acquisition pour 1,8 million d'euros.

## 4.25 Engagements et éventualités

### 4.25.1 Sûretés réelles

Les engagements relatifs à des sûretés réelles (nantissement, gage sur équipement ou hypothèque d'immeuble), consenties par Sodexo Alliance et ses filiales dans le cadre de leurs activités opérationnelles au cours de l'exercice 2006-2007 ne sont pas significatifs.

### 4.25.2 Engagements en matière de location simple

Pour la durée résiduelle des contrats de location simple au 31 août 2007, le total des engagements donnés est le suivant :

Moins d'un an : 116 millions d'euros

De 1 à 3 ans : 151 millions d'euros

De 3 à 5 ans : 77 millions d'euros

Plus de 5 ans : 112 millions d'euros.

Il s'agit de nombreux contrats dans le monde entier, dont les dispositions sont négociées localement, qui portent essentiellement sur :

- des équipements sur sites, équipements de bureau et des véhicules pour 126 millions d'euros ;
- des loyers de bureau pour 318 millions d'euros. Les nouveaux baux d'une durée de 12 ans signés le 19 octobre 2006 dans le cadre de l'installation du nouveau siège social du Groupe à Issy-les-Moulineaux

en 2008 impactent les engagements donnés en matière de location de bureaux pour 53,8 millions d'euros. Les baux et renouvellement de baux signés par Sodexho France et Sodexho, Inc. pour l'occupation de leurs

bureaux respectifs représentent des engagements en matière de location simple pour 42 millions d'euros et 32 millions d'euros.

#### 4.25.3 Autres engagements donnés

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007					Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
	À moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	À plus de 5 ans	Total	Total	Total
Engagements de paiement donnés aux tiers	99	11	0	6	116	129	160
Garanties d'exploitation de sites	19	20	18	3	60	34	27
Garanties de bonne fin données à nos clients	13	0	0	120	133	92	16
Autres engagements	2	2	0	1	5	26	7
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>	<b>33</b>	<b>18</b>	<b>130</b>	<b>314</b>	<b>281</b>	<b>210</b>

Les engagements de paiements donnés aux tiers incluent principalement des garanties bancaires données par Sodexho, Inc. pour 83,2 millions d'euros et des engagements de financement en dettes subordonnées dans les PPP (cf. note 2.3.2.) pour 29,8 millions d'euros.

L'augmentation des garanties d'exploitation de sites est liée aux garanties données par le Groupe dans le cadre de la signature du contrat d'exploitation des sites de la tour Eiffel.

Les garanties de bonne fin accordées à nos clients sont réexaminées régulièrement par le management des entités opérationnelles. Une provision est constituée lorsque des paiements liés à ces garanties deviennent probables.

L'évolution de ces garanties sur la période reflète la croissance des contrats signés en partenariat public/privé principalement au Royaume-Uni.

Le Groupe a également des engagements de performances vis-à-vis de ses clients mais considère que ceux-ci ont plus la caractéristique de garanties d'exécution que d'un contrat d'assurance ayant pour objectif d'indemniser le client en cas de non-réalisation de la prestation (l'indemnité étant en général réservée aux cas où Sodexho n'aurait pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens alternatifs ou supplémentaires pour satisfaire le client).

Dans les faits, compte tenu de sa taille et de son implantation, le Groupe Sodexho considère être capable de mettre en œuvre les moyens supplémentaires nécessaires pour éviter de payer des indemnités aux clients bénéficiant de telles clauses.

À ce jour, aucune provision n'est constatée dans le bilan au titre de ces garanties.

La baisse des autres engagements provient principalement de l'extinction d'une garantie bancaire donnée à la justice brésilienne dans le cadre du litige avec Banco Santos (cf. note 4.28.).

Le Groupe a des engagements en terme de nombre d'heures de formation à accorder à ses salariés en France, engagements appelés Droit Individuel à la Formation. En l'absence d'une position des instances réglementaires sur le traitement comptable du Droit Individuel à la Formation, le Groupe a opté pour une présentation de ces droits en engagements donnés. Sur la base des informations disponibles, le nombre d'heures à accorder aux salariés des filiales françaises au titre du Droit Individuel à la Formation a été évalué à environ 1 264 000 heures.

#### 4.26 Informations sur les parties liées

##### 4.26.1 Rémunérations, avances et engagements en matière de pensions et indemnités assimilées accordés aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif ainsi qu'au Directeur Général de Sodexho Alliance

(en euros)	Au 31 août 2007
Avantages à court terme	12 624 109
Avantages postérieurs à l'emploi	331 088
Charge relative aux stock-options attribuées	5 301 098
<b>TOTAL</b>	<b>18 256 295</b>

Ces avantages incluent les jetons de présence, les rémunérations et avantages de toute nature versés (ou procurés sur la période pour des fonctions exercées) par les sociétés Bellon SA, Sodexho Alliance et/ou les sociétés du Groupe Sodexho.

## 4.26.2 Entreprises liées

**Filiales**

Sodexo Alliance exerce les activités de direction et d'animation de l'ensemble du Groupe Sodexo.

À ce titre, elle a perçu une rémunération de 94 millions d'euros de ses filiales au cours de l'exercice 2006-2007.

**Autres sociétés**

Les relations avec les autres entreprises liées concernent les prêts accordés, les transactions réalisées et les engagements hors bilan portant sur des entreprises associées et sur les participations non consolidées.

Prêts accordés	Valeurs brutes au 31 août 2007	Dépréciations au 31 août 2007	Valeurs nettes au 31 août 2007	Valeurs nettes au 31 août 2006	Valeurs nettes au 31 août 2005
Participations mises en équivalence	44	0	44	25	21
Autres sociétés non consolidées	1	1	2	0	1

Engagements hors bilan	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006	Au 31 août 2005
<b>Engagements de paiement donnés aux tiers</b>			
Participations mises en équivalence	30	34	32
Autres sociétés non consolidées	0	0	0
<b>Garanties de bonne fin données à des clients</b>			
Participations mises en équivalence	90	53	13
Autres sociétés non consolidées	0	0	0

Chiffre d'affaires réalisé	2006-2007	2005-2006
Participations mises en équivalence	261	116
Autres sociétés non consolidées	0	2

Charges d'exploitation constatées	2006-2007	2005-2006
Participations mises en équivalence	1	1
Autres sociétés non consolidées	0	0

Résultat financier réalisé	2006-2007	2005-2006
Participations mises en équivalence	3	0
Autres sociétés non consolidées	0	0

**Principal actionnaire**

Au 31 août 2007, la société Bellon SA détient 36,83 % du capital de Sodexo Alliance.

Au cours de l'exercice 2006-2007, Bellon SA a facturé à Sodexo Alliance un montant de 8,1 millions d'euros au

titre du contrat d'assistance et de conseil signé par les deux sociétés.

Au cours du premier semestre 2006-2007, l'Assemblée Générale des actionnaires de Sodexo Alliance a décidé la distribution d'un dividende de 0,95 euro par action. À ce titre, la société Bellon SA a reçu 55,6 millions d'euros de dividendes en février 2007.



## 4.27 Effectifs

Les effectifs du Groupe au 31 août 2007 sont les suivants :

	Au 31 août 2007
Encadrement	44 619
Employés	297 761
<b>TOTAL</b>	<b>342 380</b>

Le détail des effectifs par activité et par zone géographique est le suivant :

	Services de Restauration et de Facilities Management				Total	Chèques et Cartes de Services	Holdings	Total
	RFM Amérique du Nord	RFM Europe continentale	RFM Royaume-Uni et Irlande	RFM Reste du monde				
<b>TOTAL</b>	<b>119 242</b>	<b>89 013</b>	<b>42 908</b>	<b>87 527</b>	<b>338 690</b>	<b>3 348</b>	<b>342</b>	<b>342 380</b>

## 4.28 Litiges

### Contentieux Mc Reynolds c/Sodexo Marriott Services, Inc.

En 2005, Sodexo, Inc. a conclu un accord transactionnel dans le cadre du litige américain pour un montant maximum de 80 millions de dollars afin d'éviter les inconvénients d'une longue procédure, et sans pour autant reconnaître une quelconque responsabilité. Au 31 août 2007, tous les paiements ont été versés aux plaignants et aux avocats.

### Sodexo Pass do Brazil

Sodexo Pass do Brazil a été impliquée dans un litige, avec Banco Santos et un fonds mutuel, concernant l'existence de certains encours bancaires. Afin d'éviter les inconvénients d'une longue procédure, Sodexo Pass do Brazil et le fonds mutuel ont conclu un accord en juin 2007 concernant la majeure partie des encours concernés.

Sodexo ne s'attend pas à ce que les procédures encore en cours avec Banco Santos aient un impact significatif sur la situation financière du Groupe.

### Autres litiges

Le Groupe est impliqué dans d'autres litiges liés à son activité normale. Le Groupe ne s'attend pas à ce que les passifs relatifs à ces litiges soient globalement significatifs par rapport à l'activité ou à la situation financière consolidée.

## 4.29 Événements postérieurs à la clôture

Le 14 septembre 2007, Sodexo a conclu un accord en vue de l'acquisition de l'activité Chèques et Cartes de Services du Groupe VR, troisième émetteur de Chèques et Cartes de Services au Brésil. Cette acquisition permet à Sodexo de se renforcer dans le « Pass Alimentation » et le « Pass Restaurant » et d'enrichir son offre de deux nouveaux services, le transport et la maintenance de parc automobile. De plus, cette acquisition va ouvrir à Sodexo Chèques et Cartes de Services au Brésil de nouvelles perspectives de développement sur marché brésilien.

Sodexo a réalisé le 2 octobre 2007 l'acquisition de 100 % de l'activité Chèques Cadeaux de Tir Groupé, leader français sur le marché des entreprises et des collectivités pour un montant de 142,8 millions d'euros. Cette activité représente un volume d'émission d'environ 300 millions d'euros et sera consolidée sur environ onze mois de l'exercice 2007-2008. La mise à la juste valeur des actifs et des passifs est en cours.

Le 31 octobre 2007, Sodexo a réalisé l'acquisition de 100 % de Circles, leader dans les programmes de fidélisation pour les consommateurs et les employés en Amérique du nord. Circles offre des solutions innovantes et efficaces en matière de conciergerie, de motivation, de fidélisation et de reconnaissance. Cette acquisition vient renforcer l'expertise de Sodexo dans les services qui améliorent la Qualité de Vie et permettra des synergies importantes dans tous les segments de clientèle de Sodexo en Amérique du nord.

## 5. OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

### 5.1 Exposition aux risques sur les taux de change et d'intérêt

Le Groupe étant présent dans 80 pays, l'ensemble des postes des états financiers est impacté par la conversion des devises et plus particulièrement la variation du dollar US. Ces variations de change n'entraînent pas de risques d'exploitation, les recettes et les charges de chacune de nos filiales étant réalisées essentiellement dans la même devise.

Sodexo Alliance a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels le Groupe est exposé du fait de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change.

Les politiques arrêtées par le Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Financier Groupe, sont conçues pour éviter toute prise de position spéculative. En outre, selon ces politiques :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti en taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- le risque de change sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert ;
- le risque de contrepartie doit être géré et réparti. Chaque transaction doit s'appuyer sur une convention cadre de type convention AFB ou convention internationale équivalente (Convention ISDA) ;
- l'échéance des instruments de couverture ne doit pas dépasser celle des emprunts couverts.

### Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	JJ à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers (y compris instruments dérivés)		111	1 325	514
Trésorerie	1	1 831		
<b>Position nette à renouveler</b>	<b>2</b>	<b>(1 720)</b>	<b>1 325</b>	<b>514</b>
Position nette à renouveler à moins d'un an		(1 720)		
Augmentation de 1 % du taux court terme	3	1 %		
Durée moyenne		1 année		
Impact cumulé annuel d'une hausse de 1 % du taux court terme	4	(17)		
Montant des frais financiers nets acquittés sur l'exercice 2006-2007		89		
<b>Impact cumulé / frais financiers nets 2006-2007</b>		<b>(19) %</b>		

(1) À noter qu'une partie de la trésorerie provenant de l'activité Chèques et Cartes de Services, une part de la variation du taux d'intérêt aura un impact sur le résultat d'exploitation et non pas sur le résultat financier.

(2) Un montant négatif traduit un actif net.

(3) Cette augmentation de 1 % a été considérée comme identique sur l'ensemble des devises de financement du Groupe.

(4) Un montant négatif traduit un produit.

**Évaluation du risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un centime d'euro contre la totalité des devises concernées**

	USD	GBP	Autres devises étrangères
<i>Taux de clôture</i>	0,73185	1,472971	
<b>Actif monétaire</b>			
BFR actif	135	157	778
Autres créances	5	1	25
Impôts différés	77	16	16
Trésorerie	125	170	581
<b>TOTAL ACTIF MONÉTAIRE</b>	<b>342</b>	<b>344</b>	<b>1 400</b>
<b>Passif monétaire</b>			
Dettes financières	446	123	34
BFR passif	877	447	1 222
Autres dettes	0	31	36
Impôts différés	1	2	14
<b>TOTAL PASSIF MONÉTAIRE</b>	<b>1 324</b>	<b>603</b>	<b>1 306</b>
<b>Position nette</b>	<b>(982)</b>	<b>(259)</b>	<b>94</b>
Impact de la variation de 1 centime d'euro	(13)	(2)	NS

**Analyse de sensibilité aux taux de change**

Une variation de 10 % du dollar US aurait un impact de :

- 543 millions d'euros sur le chiffre d'affaires annuel du Groupe ;
- 26 millions d'euros sur le résultat opérationnel annuel du Groupe ;
- 11 millions d'euros sur le résultat annuel part du Groupe.

Une variation de 10 % de la livre sterling aurait un impact de :

- 152 millions d'euros sur le chiffre d'affaires annuel du Groupe ;
- 7 millions d'euros sur le résultat opérationnel annuel du Groupe ;
- 5 millions d'euros sur le résultat annuel part du Groupe.

**5.2 Exposition aux risques de liquidité**

La liquidité du Groupe s'est améliorée durant l'exercice 2006-2007 en raison de l'extension d'une année (à avril 2012) de l'échéance finale de la ligne de crédit signée en avril 2005 et de l'émission en mars 2007 d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros ayant une échéance finale en mars 2014. Ces deux opérations ont permis d'allonger la maturité moyenne des dettes financières du Groupe.

## 6. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le tableau ci-dessous présente les principales sociétés consolidées au 31 août 2007.

La première colonne indique le pourcentage d'intérêts, la seconde le pourcentage de contrôle. Seuls sont mentionnés les pourcentages d'intérêts ou de contrôles inférieurs à 97 %.

La lettre N désigne les sociétés entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

Les lettres ME désignent les filiales qui sont mises en équivalence, les autres sont intégrées globalement.

L'activité principale de la société est indiquée par les abréviations suivantes :

RFM = Services de Restauration et de Facilities Management ;

CCS = Chèques et Cartes de Services ;

HOL = Holding.

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>France</b>					
	Société Française de Restauration (consolidé)			RFM	France
	Altys Multiservice			RFM	France
	Altys Gestion			RFM	France
	Société Française de Services			RFM	France
	Société Française de Restauration et Services (consolidé)			RFM	France
	Sodequip			RFM	France
	Sodexho Prestige			RFM	France
	Lido SEGSMHI	63,5 %	63,5 %	RFM	France
	SIR			RFM	France
	CIR			RFM	France
	Comrest			RFM	France
	OL Restauration	70 %	70 %	RFM	France
	SIGES			RFM	France
	La Normande SA			RFM	France
	RGC			RFM	France
	Sagere			RFM	France
	Sogeres (consolidé)			RFM	France
	L'Affiche			RFM	France
	SFP			RFM	France
	Millénia	60 %	60 %	RFM	France
N, ME	Altima	40 %	40 %	RFM	France
	Bateaux Parisiens (consolidé)			RFM	France
	Armement Lebert Buisson			RFM	France
	Société des Thermes de Neyrac-les-Bains			RFM	France
	Émis			RFM	France
	Altys International			RFM	France
	Sodexho Chèques et Cartes de Services			CCS	France
	Sodexho Pass International			HOL	France
N	Vivaboxes France			CCS	France
	Sodexho France			HOL	France
	Universal Sodexho SAS			HOL	France
	Sofinsod			HOL	France
	Etinbis			HOL	France

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>France</b>				
			HOL	France
			HOL	France
			HOL	France
			HOL	France
			HOL	France
			HOL	France
			HOL	France
			HOL	France
			HOL	France
			HOL	France
			HOL	France
			HOL	France
			RFM	France
			RFM	France
			RFM	France
			RFM	France
			RFM	France

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Amérique</b>				
			RFM	États-Unis
			RFM	Canada
N			RFM	États-Unis
	49 %	49 %	RFM	États-Unis
			HOL	États-Unis
			RFM	États-Unis
			HOL	États-Unis
			RFM	États-Unis
			RFM	Venezuela
			RFM	Venezuela
			RFM	Brésil
			RFM	Brésil
			RFM	Argentine
	65 %	65 %	RFM	Colombie
	70 %	70 %	RFM	Venezuela
			RFM	Costa Rica
			RFM	Mexique
ME	50 %	50 %	RFM	États-Unis
			RFM	Pérou
ME	33 %	33 %	RFM	Chili
			RFM	Chili
			RFM	Chili
			RFM	Mexique
N			CCS	États-Unis

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Amérique</b>				
Sodexo Pass do Brazil			CCS	Brésil
Cardapio Informatica			CCS	Brésil
National Administracao de Restaurantes			CCS	Brésil
Sodexo Pass Chile			CCS	Chili
Sodexo Pass Venezuela	64 %	64 %	CCS	Venezuela
Sodexo Pass de Colombia	51 %	51 %	CCS	Colombie
Sodexo Pass Perú			CCS	Pérou
Sodexo Pass de Panama	51 %	51 %	CCS	Panama
Sodexo Pass SA			CCS	Argentine
Ticket Total Uruguay			CCS	Uruguay
Prestaciones Mexicanas (consolidé)			CCS	Mexique
Sodexo Servicios Operativos			CCS	Mexique

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Afrique</b>				
Universal Sodexo Afrique			RFM	France
Universal Sodexo Nigeria			RFM	Nigeria
Universal Sodexo Gabon	90 %	90 %	RFM	Gabon
Sodexo Angola			RFM	Angola
SABA			RFM	Tunisie
Sodexo Bénin			RFM	Bénin
Sodexo Tchad			RFM	Tchad
Universal Sodexo Ghana	90 %	90 %	RFM	Ghana
Sodexo Pass Tunisie	77 %	77 %	CCS	Tunisie
Sodexo Maroc			RFM	Maroc
Universal Sodexo Guinée Equatoriale	70 %	70 %	RFM	Guinée Eq.
Universal Sodexo Cameroun	70 %	70 %	RFM	Cameroun
Universal Sodexo Congo			RFM	Congo
Sodexo Southern Africa (consolidé)	55 %	55 %	RFM	Afrique du Sud
Sodexo Investments Ltd			HOL	Afrique du Sud
Wadi Ezzain	75 %	75 %	RFM	Lybie
Universal Sodexo Madagascar			RFM	Madagascar
Sodexo Tanzania			RFM	Tanzanie

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Europe</b>				
Sodexo Belgique (consolidé)			RFM	Belgique
Altys Belgique			RFM	Belgique
Imagor Services & Cie Snc			CCS	Belgique
Groupe Cheque-List Groep			CCS	Belgique

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Europe</b>					
	Imagor RSC			CCS	Belgique
	Special Event			CCS	Belgique
N	Vivaboxes International			CCS	Belgique
	Sodexho Suisse			RFM	Suisse
	Altys Suisse			RFM	Suisse
	Altys Deutschland			RFM	Allemagne
	Altys Austria			RFM	Autriche
	Altys République Tchèque			RFM	République tchèque
	Sodexho Luxembourg (consolidé)			RFM	Luxembourg
	Sodexho Italia (consolidé)			RFM	Italie
	Sodexho Doo			RFM	Slovénie
	Sodexho Oy			RFM	Finlande
	Abra Nordic Vending Oy			RFM	Finlande
ME	Arandur Oy	33 %	33 %	RFM	Finlande
	Sodexho Scandinavian Holding (consolidé)			RFM	Suède
	Sodexho España (consolidé)			RFM	Espagne
	Altys Multiservicios	79 %	79 %	RFM	Espagne
	Sodexho Portugal II Restauracao e Servicos			RFM	Portugal
	Sodexho Catering & Services GmbH (consolidé)			RFM	Allemagne
	Sodexho Scs GmbH (consolidé)			RFM	Allemagne
	Barenmenu			RFM	Allemagne
	Sodab			RFM	Allemagne
	Känne Catering-Service GmbH			RFM	Allemagne
N	Gastro-Kanne	54 %	54 %	RFM	Allemagne
	Sodexho Ao			RFM	Russie
	Sodexho Euroasia			RFM	Russie
	Sodexho Pass CIS			CCS	Russie
	Sodexho Spolecne Stravovani a Sluzby			RFM	République tchèque
	Sodexho – Skolni Jidelny			RFM	République tchèque
	Sodexho Spolocne Stravovanie a Sluzby			RFM	Slovaquie
	Sodexho Magyarorszag KTT			RFM	Hongrie
	Zona Vendeglato			RFM	Hongrie
	Sodexho Toplu Yemek			RFM	Turquie
	Sodexho Polska			RFM	Pologne
	Sodexho Catering & Services GmbH			RFM	Autriche
ME	Agecroft Prison Management Ltd	50 %	50 %	RFM	Royaume-Uni
	Sodexho Services Group			HOL	Royaume-Uni
ME	HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni
	Sodexho Ltd			RFM	Royaume-Uni
	Sodexho Prestige Ltd (consolidé)			RFM	Royaume-Uni
	Universal Sodexho Scotland			RFM	Royaume-Uni
	Harmondsworth Detention Services	51 %	51 %	RFM	Royaume-Uni
	Kalyx			RFM	Royaume-Uni

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Europe</b>					
ME	Catalyst Healthcare (Romford) Holdings Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni
	Tillery Valley Foods			RFM	Royaume-Uni
	Rugby Hospitality 2003	55 %	55 %	RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Defence Services			RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Land Technology			RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Investment Services			RFM	Royaume-Uni
ME	Peterborough Prison Management Holdings Ltd	33 %	33 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Ashford Prison Services Holdings Ltd	33 %	33 %	RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Holdings			HOL	Royaume-Uni
	Sodexo Education Services			RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Management Services (consolidé)			RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Healthcare Services			RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Support Services			HOL	Royaume-Uni
	Universal Sodexo Holdings			HOL	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni
	Universal Services Europe			HOL	Royaume-Uni
	Primary Management Aldershot	60 %	60 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Mercia Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni
ME	South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni
	Rugby Travel & Hospitality'07	80 %	80 %	RFM	Royaume-Uni
ME	RMPA Holdings Ltd	14 %	14 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Pinnacle Schools (Fife) Holdings Ltd	10 %	10 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Enterprise Civic Buildings (Holdings) Ltd	10 %	10 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Enterprise Education Holdings Conwy Ltd	10 %	10 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Enterprise Healthcare Holdings Ltd	10 %	10 %	RFM	Royaume-Uni
ME	ES 2005 Ltd	50 %	50 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Addiewell Prison (Holdings) Ltd	33 %	33 %	RFM	Royaume-Uni
N, ME	Healthcare support (North Staffs) Holding Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni
N	Vivaboxes UK			CCS	Royaume-Uni
	Sodexo Ireland Ltd			RFM	Irlande
	Universal Sodexo Norway			RFM	Norvège
	Universal Sodexo The Netherlands			RFM	Pays-Bas
	Universal Sodexo Kazakhstan Ltd			RFM	Danemark
	Universal Services Europe			RFM	Islande
	Sodexo Nederland BV (consolidé)			RFM	Pays-Bas
N	Sodexo Altys BV			RFM	Pays-Bas
	Sodexo Pass Luxembourg			CCS	Luxembourg
	Sodexo Pass Belgique (consolidé)			CCS	Belgique
	Sodexo Pass GmbH			CCS	Allemagne
	Sodexo Pass SRL (consolidé)			CCS	Italie
N	Vivaboxes Italie			CCS	Italie
	Sodexo Pass Espana			CCS	Espagne
	Ticket Menu			CCS	Espagne
	Sodexo Pass Austria			CCS	Autriche



	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Europe</b>				
Sodexho Pass Limited			CCS	Royaume-Uni
Sodexho Pass Hungaria			CCS	Hongrie
Sodexho Pass Bulgaria			CCS	Bulgarie
Sodexho Pass Ceska Republika			CCS	République tchèque
Sodexho Pass Slovak Republic			CCS	Slovaquie
Vouchers Acquisition Corporate Holding BV			CCS	Pays-Bas
Sodexho Pass Polska			CCS	Pologne
Sodexho Restoran Servisleri	90 %	90 %	CCS	Turquie
Network Servizleri	45 %	50 %	CCS	Turquie
Sodexho Pass Romania			CCS	Roumanie
Bluticket Romania			CCS	Roumanie
Catamaran Cruisers			RFM	Royaume-Uni
Compagnie Financière Aurore Internationale			HOL	Belgique

	% Intérêts	% Contrôle	Activité principale	Pays
<b>Asie, Océanie, Moyen-Orient</b>				
Kelvin Catering Services	49 %	49 %	RFM	Émirats Arabes Unis
Teyseer Services Company	49 %	49 %	RFM	Qatar
Restauration Française (Nouvelle-Calédonie)	60 %	60 %	RFM	France
Sodexho Nouvelle-Calédonie	54 %	54 %	RFM	France
Socanord	60 %		RFM	France
SRRS (La Réunion)			RFM	France
Sodexho Polynésie			RFM	France
Sodexho Singapore			RFM	Singapour
Sodexho Malaysia			RFM	Malaisie
Sodexho Hong Kong			RFM	Hong Kong
ME Sodexho Healthcare Support Services (Thaïland)	26 %	26 %	RFM	Thaïlande
Sodexho Korea			RFM	Corée
Universal Sodexho Eurasia			RFM	Royaume-Uni
AIMS Corporation			RFM	Australie
Sodexho Australia (FM) Pty Ltd			RFM	Australie
Sodexho Retail Services Pty Ltd			RFM	Australie
Universal Remote Site Services (consolidé)			RFM	Singapour
PT Universal Ogden Indonesia		90 %	RFM	Indonésie
Altys Multi-Service Pty			RFM	Australie
Sodexho Australia (consolidé)			RFM	Australie
ME Serco Sodexho Defence Services	50 %	50 %	RFM	Australie
Sodexho Venues Australia			RFM	Australie
Sodexho Total Support Services NZ			RFM	Nouvelle-Zélande
Universal Sodexho Pty Ltd			RFM	Australie
Sodexho Tianjin Service Management Company Ltd			RFM	Chine

## 4.

## Informations consolidées

Annexe aux comptes consolidés

	% Intérêts	% Contrôle	Activité principale	Pays
<b>Asie, Océanie, Moyen-Orient</b>				
			RFM	Chine
			RFM	Chine
ME	49 %	49 %	RFM	Chine
	95 %	95 %	RFM	Chine
			RFM	Chine
	70 %	70 %	RFM	Chine
			CCS	Chine
	61 %	74 %	RFM	Thaïlande
	49 %	49 %	RFM	Thaïlande
			RFM	Inde
			CCS, RFM	Inde
	60 %	60 %	CCS	Philippines
	60 %	60 %	RFM	Liban
			RFM	Laos
	95 %	95 %	CCS	Indonésie
	70 %	70 %	RFM	Mongolie
			RFM	Emirats-Arabes Unis
	95 %	95 %	RFM	Russie
			RFM	Russie

## → RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

### Exercice clos le 31 août 2007

Aux Actionnaires  
**SODEXHO ALLIANCE S.A.**  
3, avenue Newton  
78180 Montigny-le-Bretonneux

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Sodexho Alliance S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société a procédé à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalué également s'il existe un indice de perte de valeur sur les actifs à durée d'utilité déterminée selon les modalités décrites dans la note 2.8 et 4.10 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et la méthode retenue pour l'évaluation de la valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés après impôts. Nous avons également examiné la documentation préparée dans ce cadre et apprécié la cohérence des données utilisées notamment en ce qui concerne les hypothèses retenues pour l'élaboration des plans d'activité.

- En ce qui concerne les provisions pour risques et litiges, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'examen des situations connues à ce jour et telles qu'elles sont présentées aux notes 2.16 et 4.19 de l'annexe.
- Les provisions couvrant les engagements de retraite et autres avantages assimilés selon les modalités décrites dans les notes 2.17 et 4.18 de l'annexe ont fait l'objet pour l'essentiel d'une évaluation par des actuaires externes. Nous avons examiné les données et hypothèses retenues par ces actuaires ainsi que leurs conclusions et nous avons vérifié que la note 4.18 fournit une information appropriée. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les éléments mentionnés ci-dessus reposent sur le recours à des estimations et des hypothèses sous-jacentes. Comme précisé dans la note 2.2 aux comptes consolidés nous rappelons que les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en présence de conditions différentes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 16 novembre 2007

Les commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis Pierre Schneider



**KPMG Audit**

Département de KPMG SA

Patrick-Hubert Petit



## → INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### Ratios financiers

		Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006
Indépendance financière	Dettes financières non courantes		
	Capitaux propres et intérêts minoritaires	0,8	0,9
Capacité de remboursement des emprunts (en années)	Dettes financières*		
	Autofinancement**	3,4	4,2
Rendement des capitaux propres	Part du Groupe dans le résultat net		
	Part du Groupe dans les capitaux propres	18,0 %	17,8 %
Couverture des charges d'intérêts	Résultat opérationnel		
	charges d'intérêts nettes	7,2	6,3

\* Dettes financières = dettes financières non courantes + dettes financières courantes hors découverts bancaires-instruments financiers dérivés à l'actif.

\*\* Flux net de trésorerie lié à l'activité - variation du besoin en fonds de roulement.

Codes iso	Pays	Monnaie	Taux de clôture au 31/8/07 1 euro =	Taux moyen 2006-2007 1 euro =
CFA	Afrique	C.F.A (1 000 unités)	0,655957	0,655957
ZAR	Afrique du Sud	Rand cial	9,899300	9,554458
DZD	Algérie	DINAR (1 000 unités)	0,093558	0,093677
SAR	Arabie	Rial	5,122600	4,957409
ARS	Argentine	Peso	4,328900	4,095843
AUD	Australie	Dollar	1,655200	1,650922
BRL	Brésil	Real	2,661300	2,719045
BGN	Bulgarie	Lev bulgare	1,955800	1,955800
CAD	Canada	Dollar	1,442100	1,478356
CLP	Chili	Peso (1 000 unités)	0,716400	0,703635
CNY	Chine	Yuan	10,325200	10,241582
COP	Colombie	Peso (1 000 unités)	2,706440	2,859151
KRW	Corée	Won (1 000 unités)	1,284280	1,236584
CRC	Costa Rica	Colon (1 000 unités)	0,708370	0,685460
DKK	Danemark	Couronne	7,444200	7,451246
AED	Émirats Arabes Unis	Dirham	5,015900	4,854737
USD	États-Unis	Dollar	1,366400	1,321941
GHC	Ghana	Cedi (1 000 unités)	1,274800	5,860747
HKD	Hongkong	Dollar	10,658400	10,312614
HUF	Hongrie	Forint (1 000 unités)	0,257420	0,254835
INR	Inde	Roupie (1 000 unités)	0,056020	0,057104
IDR	Indonésie	Rupiah (1 000 unités)	12,837330	12,035828
ISK	Islande	Couronne islandaise	87,200000	87,322869
JPY	Japon	Yen (1 000 unités)	0,157550	0,157381
KZT	Kazakhstan	Tenge (1 000 unités)	0,170670	0,164875
LBP	Liban	Livre lib. (1 000 unités)	2,059850	1,991508
MGA	Madagascar	Malagasy ariary (1 000 unités)	2,506220	2,598791
MYR	Malaisie	Ringgit	4,774200	4,655250
MAD	Maroc	Dirham	11,210500	11,147981
MXN	Mexique	Peso	15,075700	14,449487

Codes iso	Pays	Monnaie	Taux de clôture au 31/8/07 1 euro =	Taux moyen 2006-2007 1 euro =
MNT	Mongolie	Togrog mongol (1 000 unités)	1,607660	1,540476
NGN	Nigeria	Naira (1 000 unités)	0,172560	0,169035
NOK	Norvège	Couronne	7,947500	8,127717
NZD	Nouvelle-Zélande	Dollar néo-zélandais	1,919700	1,868491
OMR	Oman	Rial	0,525200	0,508466
PAB	Panama	Balboa	1,365800	1,321918
PEN	Pérou	Sol	4,320000	4,221967
PHP	Philippines	Peso philippin	63,845000	63,682575
PLN	Pologne	Zloty	3,832000	3,852027
XPF	Polynésie	Franc CFP	119,331700	119,331700
QAR	Qatar	Rial	4,971500	4,810764
CZK	Rép. tchèque	Cour. tchèque (1 000 unités)	0,027716	0,028133
RON	Roumanie	Nouveau Leu	3,247500	3,354819
GBP	Royaume-Uni	Livre	0,678900	0,674619
RUB	Russie	Rouble (1 000 unités)	0,035086	0,034602
SGD	Singapour	Dollar	2,079600	2,032047
SKK	Slovaquie	Cour. slovaque (1 000 unités)	0,033754	0,034697
SIT	Slovénie	Zone Euro depuis le 01/01/07	0,239640	0,239637
SEK	Suède	Couronne	9,372100	9,205606
CHF	Suisse	Franc suisse	1,636600	1,619723
TZS	Tanzanie	Shilling (1 000 unités)	1,755260	1,685962
THB	Thaïlande	Baht	44,652000	44,930179
TND	Tunisie	Dinar	1,738300	1,719806
TRY	Turquie	Livre	1,812800	1,840461
UYU	Uruguay	Peso uruguayen	32,267000	31,773836
VEB	Venezuela	Bolivar (1 000 unités)	2,930310	2,842027

## Synthèse des résultats et éléments financiers sur deux ans

	2006-2007	2005-2006
<b>Capitaux propres</b>	<b>2 300</b>	<b>2 146</b>
Part du Groupe	2 277	2 129
Part des minoritaires	23	17
<b>Dettes financières<sup>(1)</sup></b>		
Dettes financières non courantes	1 839	1 852
Dettes financières courantes	111	28
<b>Trésorerie (y compris découverts bancaires)</b>	<b>1 377</b>	<b>1 006</b>
<b>Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de services</b>	<b>454</b>	<b>423</b>
<b>Endettement financier net<sup>(2)</sup></b>	<b>(119)</b>	<b>(451)</b>
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>13 385</b>	<b>12 798</b>
Résultat opérationnel	640	605
Résultat consolidé	363	333
Part des minoritaires	16	10
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>347</b>	<b>323</b>
<b>Nombre d'actions moyen</b>	<b>156 113 136</b>	<b>156 050 771</b>
Résultat par action	2,22	2,07
Dividende par action (en euro)	0,95	0,95
Valeur de l'action au 31 août (en euros)	48,38	41,61
Cours le plus haut de l'exercice	59,71	42,09
Cours le plus bas de l'exercice	40,61	28,00

(1) Y compris les instruments financiers, hors découverts bancaires.

(2) Trésorerie + fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services – dettes financières.

## Politique d'investissements

	2006-2007	2005-2006
Investissements corporels et incorporels et investissements chez les clients	240	207
Acquisitions de titres de participations	23	51

## Participation du personnel aux résultats de l'entreprise

2006-2007	12
2005-2006	12
2004-2005	12
2003-2004	12
2002-2003	8

# Informations sociales et environnementales

## 1. INFORMATIONS SOCIALES

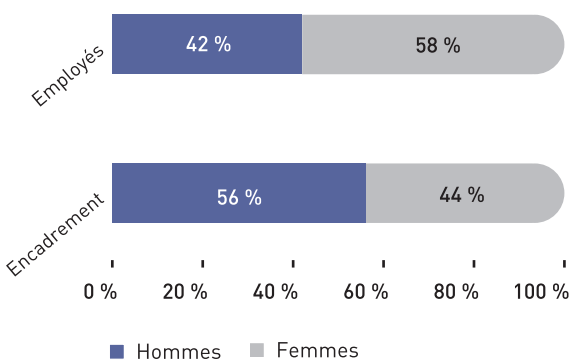
Nous vous présentons ci-dessous des informations relatives aux conséquences sociales de l'activité du Groupe dans le monde et en France plus particulièrement. D'autres informations sont également disponibles dans le « Rapport de Développement Durable » et le « Rapport Ressources Humaines » consultables sur le site Internet [www.sodexho.com](http://www.sodexho.com).

### 1.1 Dans le monde

#### 1.1.1 Répartition de l'effectif total du Groupe en fin d'exercice 2006-2007<sup>1</sup>

Employés	Encadrement	Total
297 761	44 619	342 380

10 284 personnes supplémentaires ont rejoint l'effectif du Groupe au cours de l'exercice.



#### 1.1.2 Recrutement par catégorie<sup>2</sup>

*Nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée (hors reprise de personnel) par catégorie*

Employés	Encadrement	Total
149 925	10 960	160 885

28 656 contrats à durée indéterminée supplémentaires ont été conclus par rapport à l'exercice 2005-2006.

*Pourcentage d'embauches en contrat à durée indéterminée (hors reprise de personnel) par rapport aux effectifs moyens*

Employés	Encadrement	Total
50,9 %	24,6 %	47,4 %

#### 1.1.3 Formation des collaborateurs par catégorie<sup>2</sup>

*Nombre de personnes ayant suivi une formation*

Employés	Encadrement	Total
177 543	37 531	215 074

17 274 personnes supplémentaires ont suivi une formation par rapport à l'exercice précédent.

*Pourcentage de personnes ayant suivi une formation par catégorie par rapport aux effectifs moyens*

Employés	Encadrement	Total
60,2 %	84,2 %	63,4 %

*Nombre d'heures de formation<sup>2</sup>*

La durée totale de formation dans le Groupe a été de 2 543 309 heures, soit 89 401 heures de plus qu'en 2005-2006.

1 Périmètre = 100 % des effectifs Groupe en fin d'exercice 2006-2007 (au 31 août 2007 en France et au 31 juillet 2007 dans les autres pays).

2 Périmètre = 97 % des effectifs Groupe en fin d'exercice 2006-2007.

### 1.1.4 Promotion interne<sup>1</sup>

Au cours de l'exercice 2006-2007, le Groupe a procédé à 2 845 promotions internes avec changement de catégorie, dont 2 470 à des postes de responsables de site et 375 à des postes de cadres. Le nombre total de promotions internes est en augmentation de 646 par rapport à l'exercice 2005-2006. Ces chiffres ne comprennent pas les promotions à l'intérieur d'une même catégorie.

Promotion interne par passage d'une catégorie à l'autre	Responsables de site	Cadres
Promotion interne (promotion interne + embauches)	19,8 %	28,2 %

### 1.1.5 Accidents du travail par catégorie<sup>1</sup>

#### Nombre d'accidents du travail par catégorie

Employés	Encadrement	Total
8 500	461	8 961

#### Pourcentage d'accidents du travail par catégorie par rapport aux effectifs moyens

Employés	Encadrement	Total
3,0 %	1,1 %	2,7 %

Le nombre d'accidents par personne a été en légère augmentation de 0,2 % par rapport à l'exercice précédent.

### 1.1.6 Enquête d'opinion des salariés

Les enquêtes d'opinion des salariés sont un outil essentiel pour aider l'entreprise à comprendre les attentes de ses collaborateurs et à attirer, développer, motiver et fidéliser les meilleurs talents dont elle a besoin.

Sodexo a mené depuis plusieurs années des enquêtes de satisfaction auprès de son personnel et a souhaité mesurer désormais le niveau d'engagement de ses salariés ; c'est-à-dire, au-delà de la satisfaction, leur motivation à rester dans l'entreprise et plus encore leur engagement dans l'action pour le progrès de l'entreprise.

Un collaborateur engagé se définit comme étant un salarié qui parle favorablement de l'entreprise, souhaite rester dans l'entreprise et est prêt à s'investir pour le succès de l'entreprise. Le taux d'engagement est le pourcentage des salariés répondant à cette définition.

La première Enquête d'Engagement Sodexo a été réalisée au cours de l'exercice 2005-2006 de façon globale dans 35 pays couvrant 87 % des effectifs du Groupe.

Le taux d'engagement global de Sodexo s'élève à 50 %.

Hewitt Consultants, partenaire de Sodexo pour cette enquête, mène des enquêtes selon la même méthodologie dans des entreprises du monde entier convaincues de l'importance des ressources humaines et qui souhaitent mesurer l'engagement de leurs salariés afin de l'améliorer. Par rapport à ces entreprises, le taux d'engagement de Sodexo se situe dans la moyenne (selon la base de données d'Hewitt Consultants).

Sodexo s'est fixé l'objectif d'atteindre et de dépasser le taux global d'engagement de 60 %, correspondant aux entreprises jugées les plus performantes dans ce domaine.

Comme l'Enquête est prévue tous les deux ans, elle n'a pas été conduite durant l'exercice 2006-2007. La prochaine Enquête d'Engagement est prévue durant l'exercice 2007-2008.

### 1.1.7 Taux de fidélisation du personnel

Le taux de fidélisation du personnel est l'un des indicateurs clés de performance du Groupe depuis sept ans. Sur cette période, le taux de fidélisation de l'ensemble du personnel a nettement progressé passant de 49 % à 64,2 % et celui des responsables de site, de 81 % à 87,2 %.

Pour accroître la fidélité du personnel, des plans d'action sont mis en place, par exemple :

- organiser des programmes d'intégration structurés ;
- mettre en place des programmes de reconnaissance ;
- renforcer la communication interne :
  - réunions du directeur d'entité avec les responsables de site et le management intermédiaire,
  - lettre d'informations mensuelle du directeur d'entité au management ;
- suivre et analyser régulièrement les taux de fidélisation du personnel ;
- comprendre les raisons du départ lors d'un entretien avec le salarié démissionnaire.

<sup>1</sup> Périmètre = 97 % des effectifs Groupe à fin d'exercice 2006-2007.



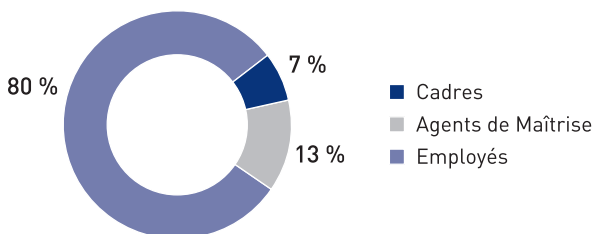
## 1.2 En France

Les informations présentées ci-dessous concernent l'ensemble des activités de Sodexo en France, à savoir les Services de Restauration et de Facilities Management, les Chèques et Cartes de Services, les sociétés de management du Groupe et Sodexo Alliance.

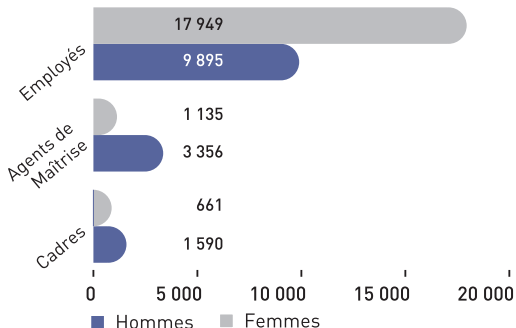
### 1.2.1 Effectifs

Au 31 août 2007, l'effectif global des activités de Sodexo en France était de 34 588 collaborateurs, soit 1 072 salariés supplémentaires en un an.

#### Répartition des effectifs par statut

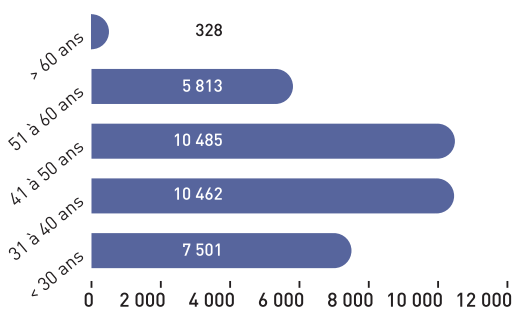


#### Répartition Hommes/Femmes par catégorie d'emploi



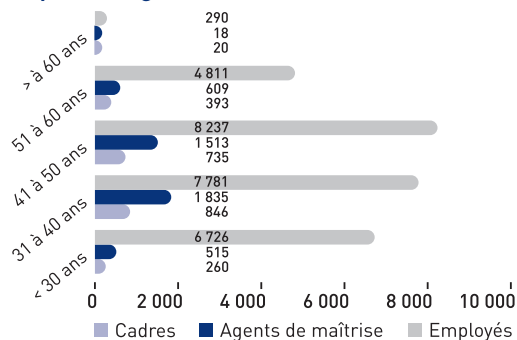
Les femmes représentent 57 % des effectifs totaux et, par catégorie, 64 % des effectifs employés, 25 % des agents de maîtrise et 29 % des cadres.

#### Répartition des effectifs par tranche d'âge



L'âge moyen des collaborateurs en France est de 40,5 ans, soit 0,9 an de plus qu'au 31 août 2006.

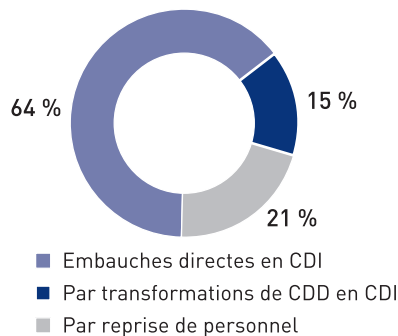
#### Répartition des effectifs par tranche d'âge et par catégorie



### 1.2.2 Emploi

Au cours de l'exercice 2006-2007, 5 012 embauches en contrat à durée indéterminée (CDI) ont été réalisées et se répartissent comme suit : 3 230 embauches directes en CDI, 745 embauches par transformation de contrats à durée déterminée (CDD) en CDI et 1 037 embauches par reprise de personnel.

#### Embauche en CDI



Les reprises de personnel sont une spécificité des métiers de Sodexo. En effet, en vertu des dispositions légales et conventionnelles, les changements de société de services s'accompagnent du transfert des contrats de travail du personnel affecté aux sites gérés.

Compte tenu de l'image du Groupe, Sodexo bénéficie d'un flux de candidatures spontanées et de réponses à des annonces ciblées dans les métiers de la restauration qui lui permettent de recruter sans grosses difficultés les Cadres recherchés.

En revanche, Sodexo éprouve plus de difficultés à recruter les responsables opérationnels en Facilities Management car il s'agit d'un domaine récent du marché du travail, encore mal connu des étudiants.

Par ailleurs, Sodexo rencontre encore quelques difficultés à recruter les personnels de cuisine qualifiés en raison d'une pénurie de compétences dans ces métiers.

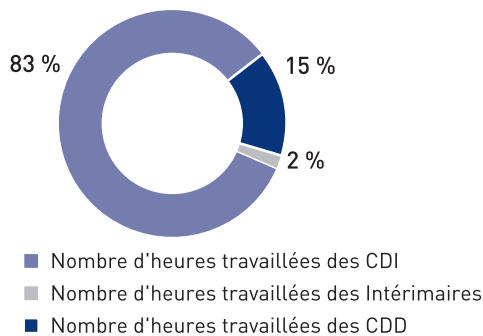
Pour compenser ces difficultés, le Groupe a mis en place une politique active de formation, de promotion, de recours à l'apprentissage et aux contrats de professionnalisation.

Au 31 août 2007, 13 % des effectifs étaient en contrat à durée déterminée.

Sur l'exercice, l'emploi en contrat à durée déterminée n'a représenté que 15 % des heures travaillées et le travail en intérim 2 %. Il s'agit d'emplois qui répondent essentiellement à des besoins de remplacement temporaire ou à des surcroûts d'activité.

207 359 heures supplémentaires ont été payées sur l'exercice 2006-2007, soit 0,42 % des heures travaillées.

### Nombre d'heures travaillées par type de contrat



Au cours de l'exercice, il a été procédé à 850 licenciements. Parmi ceux-ci, 6 étaient pour motif économique.

La croissance des activités place rarement le Groupe dans une situation de réduction des effectifs. Néanmoins, lorsque des efforts de productivité déployés et les fermetures de contrats contraignent Sodexo à des réductions d'effectifs, des plans de sauvegarde de l'emploi sont mis en œuvre, dont les dispositions sont dictées par la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences et les dispositions légales.

En particulier :

- recours à la mobilité interne avec les aides afférentes ;
- mise en place d'une cellule de mobilité et de reclassement interne ;
- développement de formations pour adaptation à de nouveaux postes de travail ;
- aide à la mise en œuvre de projets personnels ;
- mise en œuvre de mesures d'aides spécifiques pour les salariés de 50 ans et plus.

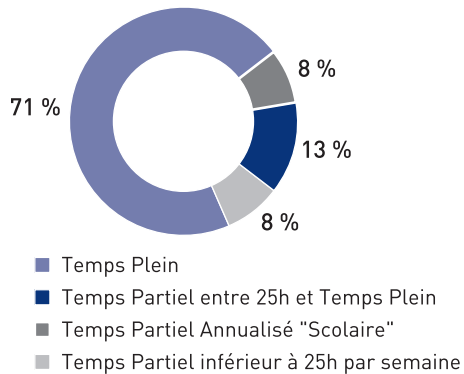
### 1.2.3 Promotion interne

La promotion interne est un axe fort de la politique Ressources Humaines de Sodexo. Au cours de l'exercice 2006-2007, 387 collaborateurs en France ont connu une progression professionnelle s'accompagnant d'un changement de statut. Ainsi, 314 employés sont devenus agents de maîtrise et 73 agents de maîtrise sont devenus cadres.

### 1.2.4 Organisation du temps de travail

À l'exception des activités de Restauration publique qui représentent 1,85 % des effectifs totaux, la durée du temps de travail est de 35 heures hebdomadaires (34,87 heures pour la plupart des filiales).

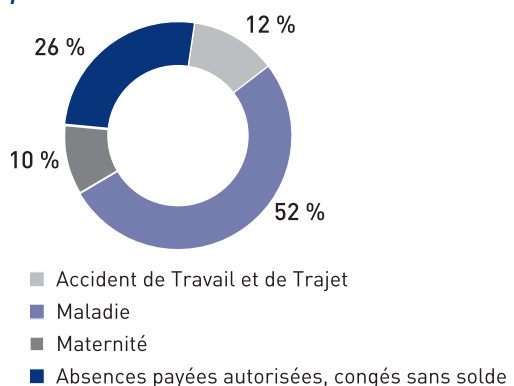
#### Organisation du temps de travail



### 1.2.5 Absentéisme

Le taux d'absentéisme moyen calculé sur le nombre de journées d'absence est de 7,97 % pour l'ensemble de l'effectif, soit 0,35 % de moins que pour l'exercice 2005-2006. Les trois premiers motifs sont la maladie (52 %), les absences payées autorisées, les congés sans solde accordés aux salariés (26 %) et les accidents de travail et de trajets (12 %).

#### Nombre de journées d'absence réparties par cause



### 1.2.6 Rémunérations

Le salaire annuel moyen d'un salarié à temps plein de la catégorie Employés est de 19 068 euros, soit 2,57 % de plus que l'exercice précédent. Il est supérieur de 26,7 % au minimum légal (SMIC moyen 31.08.2007 pour une durée hebdomadaire du travail de 34,87 heures de 15 047 euros).

La rémunération moyenne des femmes salariées à plein-temps est égale à :

- 81 % de celle des hommes pour les cadres ;
- 96 % de celle des hommes pour les agents de maîtrise ;

- 89 % de celle des hommes pour les employés.

Les catégories citées ci-dessus recouvrent cependant chacune, des fonctions de nature différentes.

### Intéressement et participation (titre IV du livre IV du Code du travail)

Il existe des accords de participation dans les différentes filiales de Sodexho en France. Le montant de la participation attribué aux salariés au cours de l'exercice 2006-2007 a été de 12 326 937 euros, soit 585 987 euros de plus que l'exercice précédent.

### 1.2.7 Charges sociales<sup>1</sup>

Au 31 août 2007, pour la catégorie Employés, la part salariale des charges sociales est de 24,79 % de la rémunération. Quant à la part patronale, elle s'élève à 47,90 %.

### 1.2.8 Accords collectifs

Au total, 36 accords collectifs ont été signés au cours de l'exercice 2006-2007 dont deux accords de participation.

La négociation annuelle des salaires avec les organisations syndicales a été menée au sein des différentes filiales de Sodexho en France.

Tous les salariés des filiales en France sont couverts par des accords collectifs.

### 1.2.9 Conditions d'hygiène et de sécurité

Le taux de fréquence\* des accidents de travail est de 57,63 et le taux de gravité\* est de 1,65.

Au cours de l'exercice, 107 réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ont eu lieu, contre 92 pour l'exercice précédent.

Dans le cadre légal de l'obligation générale de sécurité :

- tout nouvel embauché reçoit une première formation visant à lui faire connaître son poste de travail, l'informer des risques auxquels il est exposé et de la conduite à tenir en cas d'accident ;
- en tant que prestataire de services exerçant dans des locaux appartenant généralement au client, un plan de prévention est établi en collaboration, à partir d'une évaluation des risques et des interférences possibles entre activités ;
- une démarche d'identification des dangers, d'analyse des risques et de mise en œuvre d'actions de prévention est formalisée dans le document unique « Évaluation des risques professionnels ».

### 1.2.10 Formation

À l'occasion des premiers Trophées du Droit Individuel à la Formation (DIF) décernés en mars 2007 par le groupe Demos, l'un des leaders européens de la formation continue, Sodexho remporte le « Trophée d'argent ».

Ces trophées récompensent les entreprises qui ont le mieux intégré le DIF et qui offrent au plus grand nombre un accès à la formation et des perspectives d'évolution professionnelle. Dans le cadre du DIF, 2 000 collaborateurs de Sodexho ont pu bénéficier d'une action de formation en 2006. Ils étaient 4 000 en 2007.

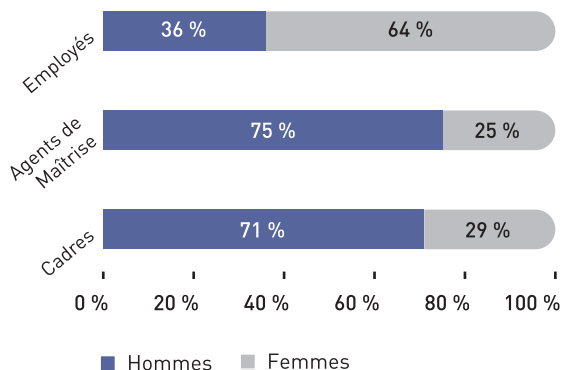
Pour l'ensemble des formations organisées, le nombre de personnes formées est de 11 366, en augmentation de 15,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Grâce à la rationalisation des structures et moyens de formation, Sodexho a pu former davantage de collaborateurs, tout en optimisant les dépenses de formation.

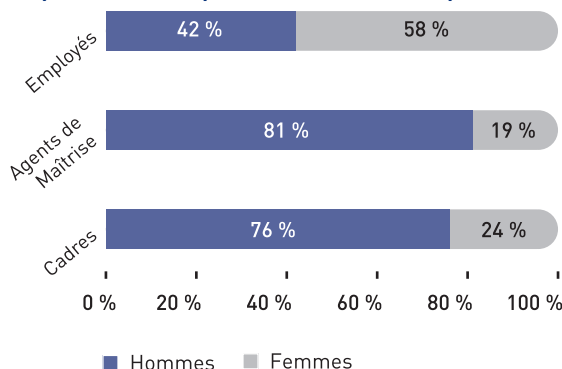
Le montant total des dépenses engagées pour la formation par l'ensemble des activités de Sodexho en France représente 1,82 % de la masse salariale.

L'accès des femmes à la formation professionnelle doit être encore amélioré pour atteindre la même proportion que leur représentation dans les effectifs.

### Répartition des effectifs par sexe



### Répartition des personnes formées par sexe



Le nombre d'heures de stage s'est élevé à 214 398 durant l'exercice, soit une augmentation de 18,3 % par rapport à l'exercice précédent.

L'intervention de formateurs internes, plus particulièrement pour l'acquisition de compétences par les collaborateurs sur les différents sites, est largement favorisée. Plus

\* Définition dans le Glossaire.

<sup>1</sup> Périmètre : 74 % des effectifs moyens France au cours de l'exercice 2006-2007.

de 100 cadres et agents de maîtrise animent ainsi régulièrement des sessions de formation (animateurs de formation, gérants formateurs, cadres opérationnels ou fonctionnels). Chaque fois que cela est possible, les actions de formation se déroulent sur site.

### 1.2.11 Emploi et insertion

À l'occasion du « Grand Prix de la Diversité 2006 en entreprise », Sodexho remporte le « Prix de l'Innovation » pour son engagement dans la promotion de la diversité au sein de ses équipes. Cette récompense lui a été remise par le Ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances, lors de la cérémonie de clôture du « Tour de France de la Diversité ». Lancée en octobre 2006 dans 18 villes étapes, cette manifestation avait pour objectif de sensibiliser les entreprises aux enjeux de la diversité et d'en démontrer la richesse par des exemples concrets et des bonnes pratiques.

Dans le cadre de son accord national avec l'association des Restos du Cœur et plus particulièrement sur le soutien de l'association dans le domaine de l'insertion par l'emploi, Sodexho a pu offrir un emploi à 30 personnes accueillies par les Restos du Cœur durant l'exercice 2006-2007.

#### Travailleurs handicapés

Les filiales de Sodexho en France emploient 722 travailleurs handicapés, soit une augmentation de 12.3 % par rapport au 31 août 2006, dont 10 cadres et 62 agents de maîtrise.

Un accord sur le handicap a été signé par les organisations syndicales et agréé par le ministère de l'Emploi en octobre 2006.

Cet accord formalise l'engagement de Sodexho en France de recruter 200 personnes handicapées, plus 50 apprentis handicapés et 150 stagiaires handicapés.

70 responsables ressources humaines et opérationnels ont été formés au recrutement des personnes handicapées et Sodexho organise en lien avec l'Adapt, pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, la semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

#### Personnes détenues

Dans le cadre de son contrat avec le ministère de la Justice, SIGES participe à la mission de réinsertion de l'Administration pénitentiaire. Deux Chargés de Relations Entreprises ont constitué un partenariat avec plus de 235 entreprises qui collaborent au programme de placement à l'emploi développé par SIGES. Sur l'exercice,

grâce à ce programme 81 détenus, ont fait l'objet d'un placement en emploi durable lors de leur libération sur les établissements pénitentiaires de Bapaume (62) et Longuenesse (59).

Après deux années de négociation, SIGES a pu finaliser avec le ministère de la Justice un partenariat entre le Groupement régional d'Employeurs Insertion Qualification du BTP du Nord-Pas-de-Calais (GEIQ), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Omer (62) (CCI), La Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat du Nord-Pas-de-Calais (CMA) et le Plan Local d'Insertion pour l'Emploi de Saint-Omer. Ce partenariat permet la mise en réseau des besoins en emploi des 250 entreprises du bâtiment adhérentes au GEIQ avec l'offre de compétences des personnes détenues dans l'établissement pénitentiaire de Longuenesse. Dans le souci de répondre aux besoins en main-d'œuvre de ces métiers, ce partenariat prévoit la prise en charge, dans le cadre d'un emploi durable, de 20 détenus par an par ces entreprises du bâtiment. Les actions de repérage, de suivi et de tutorat sont conjointement financées par le Ministère de la Justice et SIGES. À ce jour, le dispositif étant opérationnel depuis février 2007, sept détenus ont déjà bénéficié d'un emploi grâce à ce partenariat.

#### Jeunes non qualifiés

Le 9 juin 2005, Sodexho France Restauration et Services a adhéré à la Charte de l'Apprentissage, l'engagement formalisé par la signature de cette Charte visait à augmenter de 20 % le nombre d'apprentis dans les deux prochaines années.

Au 31 décembre 2006, Sodexho comptait 303 apprentis chez Sodexho en France, soit une augmentation de 31 % par rapport au 31 décembre 2005.

#### Seniors

À la fin de l'exercice 2006-2007, les salariés de plus de 55 ans représentent 7 % de l'effectif chez Sodexho France Restauration et Services. Cette population a augmenté de 5 % par rapport à l'exercice précédent.

Durant l'exercice 2006-2007, huit personnes de plus de 55 ans ont été promues et 33 ont été embauchées en CDI.

### 1.2.12 Œuvres sociales

La contribution au financement des activités sociales et culturelles gérées par les différents comités d'établissement représente 0,6 % de la masse salariale.

## 2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Sodexho s'engage à contribuer à la protection de l'environnement des pays dans lesquels il est présent. Respecter l'environnement signifie créer le cadre nécessaire à la Qualité de Vie de chacun.

Bien que Sodexho ne soit pas considéré comme une entreprise polluante, le Groupe est particulièrement attentif aux questions écologiques vis-à-vis de ses clients et de ses consommateurs. Compte tenu des enjeux que représente la préservation de l'environnement, le Groupe met en œuvre l'ensemble de ses moyens pour non seulement identifier et réduire continuellement les risques que génèrent ces activités, mais aussi pour aller plus loin et apporter des solutions concrètes à ses clients en particulier et à la société civile en général.

En 2003, l'engagement environnemental du Groupe a été formalisé par la signature d'une Charte « Principes éthiques et Contrat de Développement Durable ». Cet engagement s'inscrit dans la vocation du Groupe d'améliorer la Qualité de Vie au Quotidien. Sodexho applique dans tous les pays où il opère les réglementations environnementales en vigueur et a choisi de concentrer ses efforts dans quatre domaines d'action environnementale :

- la prévention de la pollution ;
- le traitement des déchets ;
- le contrôle de l'énergie ;
- la réduction de la consommation d'eau.

### 2.1 La prévention de la pollution

Sodexho s'engage à apporter toute sa compétence à l'analyse, au traitement et à la réduction des nuisances que peut engendrer son activité. Le Groupe multiplie ses actions dans les pays où il intervient pour prévenir les risques environnementaux et contribuer au respect de l'environnement en limitant la pollution engendrée par ses activités.

Parmi les différentes actions mises en œuvre par Sodexho, on citera en particulier :

- l'utilisation réduite des ressources naturelles ;
- le choix des solutions « écologiques » ;
- la réduction des émissions de carbone ;
- la dématérialisation (électronique plutôt que papier) ;
- la compensation (compenser des actions non écologiques par des actions en faveur de l'environnement).

De nombreuses initiatives sont prises au niveau local :

En France, 3 000 restaurants Sodexho proposent aux consommateurs des serviettes en papier 100 % recyclé. L'optimisation de la chaîne logistique a permis notamment de réduire, depuis plusieurs années, le nombre de livraisons sur les sites grâce à l'utilisation d'un parc de véhicules mieux adapté, passant ainsi d'une moyenne de 31 livraisons mensuelles de produits par site à 15 en dix ans.

Aux États-Unis, les bases-vie situées à Prudhoe Bay en Alaska recevaient environ 140 livraisons par camion par an. Le choix d'une livraison par voie maritime a permis d'économiser 92 540 gallons de carburant par an (environ 350 000 litres).

### 2.2 Le traitement des déchets

Les déchets produits par Sodexho sont essentiellement liés aux produits utilisés dans la préparation des repas et à leurs résidus, ainsi que dans les différentes activités de nettoyage et sont des déchets non dangereux. Ils sont principalement composés d'emballages (papier, carton, plastique, verre, métal et bois) et de matières organiques, le reste étant composé des déchets gras et de résidus lessiviels.

Le Groupe développe une politique visant d'une part, à réduire à la source la production d'emballage, sans compromettre l'hygiène et la qualité des produits et d'autre part, à valoriser les déchets produits, dès que possible.

Depuis plusieurs années déjà, Sodexho s'efforce d'être systématiquement en conformité avec les plans d'enlèvement de déchets. Mais de plus en plus, les préoccupations environnementales de Sodexho l'ont conduit à inciter ses fournisseurs et partenaires à :

- réduire significativement leurs emballages et suremballages ;
- privilégier les matériaux recyclés ou biodégradables ;
- procéder à la récupération des consignes (palettes, caisses...).

Sodexho concentre en particulier ses efforts sur la collecte et le recyclage des huiles de cuisson usagées. Des actions d'information et des initiatives autour du tri sélectif et du recyclage sont menées auprès des consommateurs et des clients, dans le monde.

Ainsi au Royaume-Uni, notre filiale a généré 500 000 litres d'huiles de cuisson usagées en 2006-2007 : ces déchets ont fait l'objet d'une collecte et d'un recyclage auprès d'un prestataire agréé en carburant bio-diesel, grâce à une séparation entre méthanol et dioxyde de sodium.

En Australie, Sodexho a décidé de n'utiliser que des huiles de friture issues du colza dans la mesure où elles peuvent être recyclées en bio-carburant. L'objectif de Sodexho est maintenant de faire utiliser ce carburant par les entreprises de logistique qui livrent les sites d'où ces huiles proviennent.

En Suède, un partenariat original entre Sodexho et Ragn-Sells, le leader du recyclage a permis de mettre en place un processus de tri hyper-sélectif à la source, baptisé « Greenbacks » sur dix sites de clients, dont celui du Lärarförbundet, le syndicat des Instituteurs. Une formation est dispensée à laquelle 150 collaborateurs de Sodexho ont participé.

## 2.3 Le contrôle de l'énergie

L'énergie utilisée est mise à disposition par les clients et dans la plupart des cas, Sodexho n'a pas la maîtrise directe de sa consommation énergétique compte tenu de l'absence de compteurs pour ses centres de production. Le Groupe utilise l'énergie électrique mais aussi le gaz naturel et souvent les deux énergies combinées. Conscient du caractère préoccupant de la raréfaction progressive des énergies fossiles, Sodexho s'emploie activement à identifier sur ses sites les solutions qui permettent de réduire ces consommations d'énergie.

À ce titre, les services d'ingénierie de Sodexho apportent leur savoir-faire dans plusieurs pays et participent activement à la réduction des consommations d'eau et d'énergie par :

- la sélection d'équipements de cuisson et de lavage à consommation réduite ;
- la mise en place systématique d'éléments permettant la réduction automatique des consommations (programmateurs, minuteriers, etc.) ;
- l'utilisation de pompes à chaleur ou de différentes énergies renouvelables ;
- le choix du matériel de transport en intégrant une considération environnementale.

Les opérations d'entretien des équipements et matériels sont menées de manière à les conserver dans un bon état de fonctionnement ; elles participent ainsi à l'effort de préservation de l'environnement.

De son côté, l'encadrement sensibilise et forme les équipes à une meilleure utilisation des équipements, de manière à réduire significativement les consommations d'énergie sur les exploitations. Des gestes simples mais efficaces sont enseignés pour permettre de réduire les impacts environnementaux des pratiques professionnelles du Groupe.

En Thaïlande, les équipes de Sodexho ont apporté des solutions techniques concrètes dans le cadre d'un contrat de services de Facilities Management, au Bangkok Medical Center, le plus grand hôpital privé de Thaïlande en vue de réduire sa consommation électrique de près d'un tiers.

Au Royaume-Uni, Sodexho a d'ores et déjà converti 97 % des sites et bureaux lui appartenant à l'énergie « verte » réalisant ainsi une réduction de 738 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> grâce au procédé GQCHP (*Good Quality Combined Heat and Power*).

## 2.4 La consommation d'eau

Sodexho sensibilise les consommateurs à l'utilisation raisonnée de la ressource en eau potable et travaille à améliorer ses techniques de dépollution des eaux usées. Celles-ci sont traitées avant rejet dans les réseaux d'assainissement grâce à différents systèmes de rétention mis en place (séparateurs à graisse, etc.). Ces dispositifs sont très régulièrement entretenus de manière à en optimiser l'efficacité et rejeter des eaux usées peu chargées en matières polluantes, qui sont par conséquent plus faciles à traiter en aval.

À titre d'exemple, au Chili, le programme Sodex H<sup>2</sup>O visant à sensibiliser ses clients et collaborateurs sur les bonnes pratiques et bons réflexes en matière de conservation et protection de l'eau a déjà permis de toucher 1 700 personnes au total.

## 2.5 Les certifications ISO 14001 / LEED

Les sites du Groupe ont réalisé d'importants progrès en matière de gestion environnementale au cours des dernières années. Ainsi la certification ISO 14001 a été obtenue sur des sites situés dans 12 pays (Australie, Belgique, Danemark, Finlande, France, Chine-Hong Kong, Inde, Pays-Bas, Pérou, Roumanie, Suède et Royaume-Uni). Aux États-Unis, où la référence environnementale est le label LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*), plusieurs sites du Groupe ont reçu cette accréditation.

## 2.6 Favoriser les partenariats en faveur de l'environnement

Dans certaines filiales qui témoignent d'une démarche très avancée, des chartes prévoient un autodiagnostic annuel, qui permet d'identifier les performances et les axes d'amélioration.

De façon générale, Sodexho favorise les partenariats avec des fournisseurs et des producteurs soucieux de l'environnement dans le choix, le traitement et le transport des produits.

Pour aller plus loin, Sodexho cherche à multiplier les partenariats en faveur de l'environnement avec ses clients et avec la société civile, afin de trouver ensemble des solutions concrètes, inscrites dans la durée.

## 2.7 Sensibiliser au respect de l'environnement

Le Groupe développe la promotion de l'agriculture raisonnée et des produits biologiques, à travers des partenariats agricoles locaux au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et aux États-Unis. Pour répondre aux attentes des consommateurs, Sodexo assure la promotion de produits issus de l'agriculture biologique, conciliant l'équilibre entre la faune, la flore et leur interrelation avec l'Homme.

Parallèlement, des programmes de sensibilisation sont menés auprès des collaborateurs, clients et consommateurs pour faire connaître les actions environnementales du Groupe et encourager la généralisation des bonnes pratiques menées depuis plusieurs années.

Ainsi en 2007 aux États-Unis, Sodexo a mis l'accent sur le programme de formation et de sensibilisation « *The Future is in Our Hands : PLANit* » destiné à ses cadres et responsables de sites. L'objectif est de former 350 collaborateurs dans un premier temps, puis à terme jusqu'à 1 500 collaborateurs.

Dans les écoles, en partenariat avec les municipalités et les enseignants, les jeunes générations sont sensibilisées au tri sélectif et à la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie.

## 2.8 Récompenses et Distinctions

La reconnaissance extérieure des engagements de Sodexo et de ses initiatives en faveur du Développement Durable se traduit par de nombreuses récompenses décernées régulièrement pour les actions du Groupe en faveur de l'environnement à travers le monde.

Parmi les récompenses significatives, on retiendra :

- Royaume-Uni : la filiale du Groupe Tillery Valley Foods spécialisée dans la préparation de repas frais et surgelés pour le segment santé a reçu l'accréditation « *Green Dragon Level 2 Standard* ». Ce standard environnemental propre au Pays de Galles récompense les actions entreprises par les sociétés en matière écologique.
- États-Unis : en 2007, Sodexo a reçu le « *Chuck Haugen Conservation Fund's Business of the Year Award* » pour le travail accompli à la California State University Monterey Bay en matière de menus et de traitement des déchets. De même, Sodexo sur le site de University of California Davis (UC Davis) a reçu le « *Best Practice Award for Innovative Waste Reduction* » (*Energy Efficiency Partnership Program*) pour sa performance en termes de gestion des déchets.





# 5. Informations sur la société mère

<b>Comptes sociaux Sodexo Alliance</b>	<b>192</b>
1. <i>Compte de résultat</i>	192
2. <i>Bilan</i>	193
<i>Annexe aux comptes sociaux</i>	194
<i>Rapports des Commissaires aux Comptes</i>	208
<b>Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux</b>	<b>210</b>
1. <i>Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices</i>	210
2. <i>Répartition des résultats</i>	211
3. <i>Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille</i>	212
<b>Informations sociales et environnementales concernant la société mère</b>	<b>214</b>
1. <i>Informations sociales</i>	214
2. <i>Informations environnementales (Société mère)</i>	216

# Comptes sociaux Sodexo Alliance

## 1. COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006
<b>Chiffre d'affaires</b>	3	<b>39 020</b>	<b>42 117</b>
Autres produits d'exploitation		129 865	124 544
Achats consommés		(354)	(2 325)
Charges de personnel		(22 403)	(19 358)
Autres charges d'exploitation		(117 846)	(90 931)
Impôts et taxes		(5 087)	(4 316)
Dotations aux amortissements et provisions		(3 660)	(3 692)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>19 535</b>	<b>46 039</b>
Charges et produits financiers	4	123 975	80 467
Charges et produits exceptionnels	5	(42 159)	(32 179)
Impôts sur les résultats	6	34 627	19 432
<b>Résultat</b>		<b>135 978</b>	<b>113 759</b>

## 2. BILAN

### ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006
<b>Actif immobilisé net</b>		
Immobilisations incorporelles	3 021	3 786
Immobilisations corporelles	4 091	4 856
Immobilisations financières	4 381 074	4 215 953
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>4 388 186</b>	<b>4 224 596</b>
<b>Actif circulant</b>		
Clients et comptes rattachés	43 549	41 264
Autres créances et comptes de régularisation	37 766	37 110
Valeurs mobilières de placement	170 160	115 814
Disponibilités	14 249	12 990
<b>Total actif circulant</b>	<b>265 724</b>	<b>207 178</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 653 910</b>	<b>4 431 774</b>

### PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31 août 2007	Au 31 août 2006
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	636 106	636 106
Primes	1 185 828	1 185 828
Réserves et résultat	830 894	843 950
Provisions réglementées	472	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2 653 300</b>	<b>2 665 884</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>89 086</b>	<b>47 461</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes financières	1 839 168	1 631 051
Fournisseurs et comptes rattachés	23 424	25 204
Autres dettes et comptes de régularisation	48 932	62 174
<b>Total des dettes</b>	<b>1 911 524</b>	<b>1 718 429</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>4 653 910</b>	<b>4 431 774</b>

## Annexe aux comptes sociaux

### 1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

#### Contrôle fiscal

Le contrôle fiscal du bénéfice fiscal consolidé est clos sans conséquences financières majeures.

#### Refinancement

Afin d'allonger la maturité de la dette existante du Groupe et de profiter de l'évolution des taux sur les marchés, Sodexo Alliance a refinancé une partie de la dette du Groupe en émettant le 30 mars 2007 un emprunt obligataire de 500 millions d'euros d'une durée de sept ans et d'un taux d'intérêt annuel de 4,5 %.

#### Retrait du New York Stock Exchange

Le 16 juillet 2007, Sodexo a finalisé son processus de retrait volontaire du New York Stock Exchange (NYSE) et a « désenregistré » ses actions au regard de la réglementation boursière américaine (*U.S. Securities Exchange Act* de 1934).

### 2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de Réglementation Comptable.

Ils ont été établis selon des règles d'évaluation et de présentation identiques à celles de l'exercice précédent.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Les chiffres figurant dans les tableaux de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, ainsi que certains éléments exceptionnels par leur nature concernant les activités habituelles.

Le bilan et le compte de résultat de Sodexo Alliance prennent en compte les données d'établissements situés en France et dans les Départements et Régions d'Outre-Mer.

#### 2.1 Valeurs immobilisées

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

#### Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis entre quatre et cinq ans, selon leur durée normale d'utilisation.

#### Immobilisations corporelles

Les principaux taux retenus d'amortissement linéaire sont les suivants :

Constructions	5 %
Installations générales et agencements	10 % et 20 %
Matériel et outillage	Entre 10 % et 25 %
Matériel de transport	25 %
Matériel de bureau et informatique	20 % et 25 %
Autres immobilisations corporelles	10 %

#### Immobilisations financières

Les titres de participation et les autres immobilisations financières sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. À la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'entrée dans le bilan.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la participation.

Pour les participations les plus significatives, la valorisation a été confortée par la détermination d'une valeur d'usage

basée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Les paramètres retenus ont été les suivants :

- flux de trésorerie après impôts établis à partir des plans d'activités réalisés par le management à trois ans et étendus au-delà de cet horizon sur la base des taux de croissance des secteurs d'activité et zones géographiques concernés ;
- actualisation des flux de trésorerie sur la base du coût moyen du capital.

L'estimation de la valeur d'usage peut justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part d'actif net comptable.

Les créances immobilisées sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2.2 Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute comptable.

## 2.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, les moins-values latentes éventuelles faisant l'objet d'une provision.

Les actions propres détenues dans le cadre des plans d'achat d'actions accordés aux salariés font l'objet d'une provision si la valeur unitaire des titres en portefeuille est supérieure au prix d'exercice des options accordées et potentiellement exerçables. Si le nombre d'actions en portefeuille est inférieur aux options accordées et potentiellement exerçables, une provision est constatée, calculée sur l'écart entre le cours de bourse de l'action à la clôture et son prix d'exercice multiplié par le nombre d'actions restant à acquérir.

## 2.4 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice, à l'exception de celles ayant fait l'objet de couverture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours de clôture est, le cas échéant, portée au bilan en « Comptes de régularisation ». Une provision pour risques et charges est constituée pour couvrir la perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif.

## 2.5 Retraite

Les indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite relatives au personnel en activité figurent en « Engagements hors bilan ». Les engagements relatifs au régime de retraite supplémentaire, évalués selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des salaires de fin de carrière, figurent aussi en « Engagements hors bilan » après prise en compte des sommes disponibles.

## 2.6 Intégration fiscale

Sodexo Alliance est la société tête du Groupe d'intégration fiscale français. Sodexo Alliance est la seule redevable de l'impôt pour l'ensemble du Groupe intégré. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuels gains ou charges d'impôt sur les sociétés sont constatés dans les comptes de Sodexo Alliance.

À la suite de l'avis émis par le Conseil National de la Comptabilité (avis n° 2005-G du 12 octobre 2005 du Comité d'Urgence) relatif aux conditions de constatation d'une provision chez la société mère bénéficiant du régime de l'intégration fiscale, Sodexo Alliance a opté pour le traitement comptable suivant.

Les déficits fiscaux des filiales utilisés dans le cadre de l'intégration fiscale et qui leur seront probablement restitués, ont fait l'objet d'une provision pour charges fiscales (comptabilisée en provision pour impôt) dans les comptes de Sodexo Alliance. Sont considérés comme probablement restituables tous les déficits fiscaux des filiales opérationnelles puisqu'elles les utiliseront quand elles redeviendront bénéficiaires. Les déficits générés par des filiales holdings de participations ne font pas l'objet de provisions mais sont mentionnés dans l'annexe.

## 3. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

### Chiffre d'affaires par secteur d'activité

Services de Restauration et de Facilities Management	19 728
Prestations de services de holding	19 292
<b>TOTAL</b>	<b>39 020</b>

### Chiffre d'affaires par zone géographique

France métropolitaine	31 776
Départements et Régions d'Outre-Mer	7 244
<b>TOTAL</b>	<b>39 020</b>

## 4. RÉSULTAT FINANCIER

	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006
Dividendes reçus des filiales et participations	183 486	152 687
Intérêts et produits assimilés	29 712	13 123
Intérêts et charges assimilées	(91 717)	(82 422)
Résultat net des variations de change	411	(1 194)
Résultat net sur provisions d'éléments financiers	2 083	(1 726)
<b>TOTAL</b>	<b>123 975</b>	<b>80 467</b>

## 5. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Résultat lié aux dotations et reprises de provisions sur situation nette négative des titres de participation	(1 691)
Résultat sur actions propres et obligations sur plans d'achat d'actions	(26 338)
Autres provisions pour risques et charges	4 874
Augmentation nette de la provision pour déficits restituables aux filiales intégrées	(2 029)
Abandons de créance / subventions accordées	0
Résultat sur cessions d'actifs	(16 975)
Divers	0
<b>TOTAL</b>	<b>(42 159)</b>

Le résultat (26 338 milliers d'euros) sur actions propres et obligations sur plans d'achat d'actions provient :

- de la reprise de provision pour titres Sodexo Alliance à acquérir pour 12 898 milliers d'euros ;
- du profit constaté lors des exercices de stock-options pour 16 954 milliers d'euros ;
- de la dotation aux provisions sur actions propres pour 56 190 milliers d'euros.

## 6. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat d'exploitation	19 535	(8 052)	11 483
Résultat financier	123 975	20 833	144 808
Résultat exceptionnel	(42 159)	21 846	(20 313)
<b>TOTAL</b>	<b>101 351</b>	<b>34 627<sup>(1)</sup></b>	<b>135 978</b>

(1) Ce montant comprend notamment le gain d'impôt sur l'intégration fiscale française pour 32 959 milliers d'euros.

## 7. ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeurs brutes au 31 août 2006	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs brutes au 31 août 2007
Immobilisations incorporelles	5 418	1 141	2 273	4 286
Immobilisations corporelles	12 392	1 707	113	13 986
Immobilisations financières				
- Participations	4 157 369	200 161	321 411	4 036 119
- Créances rattachées à des participations	131 831	424 589	145 265	411 155
- Autres immobilisations financières	4 394	43 889	36 665	11 619
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>4 293 594</b>	<b>668 639</b>	<b>503 341</b>	<b>4 458 893</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 311 404</b>	<b>671 487</b>	<b>505 727</b>	<b>4 477 164</b>

### Participations

#### Créations et acquisitions de sociétés

Sodexo Alliance a acquis le 31 août 2007, 105 743 170 titres de Sodexo Holdings Limited d'une valeur de 193 millions d'euros auprès de sa filiale, Compagnie Financière Aurore International. Le pourcentage de détention directe de Sodexo Alliance passe ainsi de 79,41 % à 100 %.

#### Augmentation de capital

Sodexo Alliance a procédé à l'augmentation de capital des filiales suivantes :

- Sodexo Toplu Yemek pour 1 131 milliers d'euros ;
- Sodexo Grande Chine pour 2 millions d'euros à la suite de la souscription à 100 % de l'augmentation de capital décidée le 20/09/2006 ;
- Excel pour 1 447 milliers d'euros dans le cadre de l'opération de l'apport de la branche Excel à Sofinsod.

### Sorties de titres

Le 18 juin 2007, Sodexo Alliance a apporté à la Société Sofinsod, la totalité des actions composant le capital social de la société Excel. En contrepartie de cet apport, il a été attribué à Sodexo Alliance 10 732 actions Sofinsod.

Le 13 mars 2007, Sodexo Alliance a cédé la totalité des titres (1 529 488 titres) de Sodexo Hellas.

Enfin, le 6 juin 2007, Sodexo Alliance a approuvé la dissolution sans liquidation de Astilbe SAS représentant 3 024 875 titres d'une valeur de 304 477 milliers d'euros. Cette dissolution a eu pour conséquence la transmission universelle du patrimoine de Astilbe SAS à Sodexo Alliance.

## 8. ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissements au 31 août 2006	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements au 31 août 2007
Immobilisations incorporelles	1 631	203	569	1 265
Immobilisations corporelles	7 536	2 385	26	9 895
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>9 167</b>	<b>2 588</b>	<b>595</b>	<b>11 160</b>

## 9. MONTANTS ET ÉCHÉANCE DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES CRÉANCES

	Montants bruts	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Amortissements et provisions	Montants nets
Participations	4 036 119		4 036 119	77 683	3 958 436
Créances rattachées à des participations	411 155	411 155			411 155
Autres immobilisations financières <sup>(1)</sup>	11 619		11 619	136	11 483
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>4 458 893</b>	<b>411 155</b>	<b>4 047 738</b>	<b>77 819</b>	<b>4 381 074</b>
Créances clients et comptes rattachés	46 374	46 374		2 825	43 549
Autres créances	41 930	41 727	203	4 164	37 766
<b>Total créances clients et autres créances</b>	<b>88 304</b>	<b>88 101</b>	<b>203</b>	<b>6 989</b>	<b>81 315</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 547 197</b>	<b>499 256</b>	<b>4 047 941</b>	<b>84 808</b>	<b>4 462 389</b>

(1) Y compris actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidités (cf. note 12).

Il n'y a pas de créances représentées par des dettes de commerce.



## 10. ÉTAT DES PROVISIONS

	Montants au 31 août 2006	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions Reprises et reclassements de l'exercice	Montants au 31 août 2007
Provisions pour risques et charges	47 461	63 706	22 081	89 086
Provisions pour dépréciation				
- Sur immobilisations financières	77 641	20 438	20 260	77 819
- Sur actif circulant	7 632		3 844	3 788
<b>Total des provisions pour dépréciation</b>	<b>85 273</b>	<b>20 438</b>	<b>24 104</b>	<b>81 607</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>132 734</b>	<b>84 144</b>	<b>46 185</b>	<b>170 693</b>
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		693	2 317	
- financières		21 733	23 816	
- exceptionnelles		61 718	20 052	

### Provisions pour risques et charges

Au 31 août 2007, les principales provisions pour risques et charges concernent :

- provision pour déficits restituables aux filiales intégrées fiscalement : 16 270 344 euros ;
- provision pour titres à acquérir : 9 133 936 euros ;
- provision pour dépréciation des actions propres : 56 190 559 euros ;
- risques sur situations nettes négatives de filiales : 5 278 077 euros ;
- autres provisions pour risques et litiges : 2 213 509 euros.

## 11. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

	Montants bruts au 31 août 2007	Dépréciations	Montants nets au 31 août 2007	Montants nets au 31 août 2006
SICAV monétaires	42 631		42 631	39 939
Actions propres	122 126		122 126	75 875
Trésorerie sur le contrat liquidité ODDO	5 403		5 403	
<b>TOTAL</b>	<b>170 160</b>		<b>170 160</b>	<b>115 814</b>

## 12. ACTIONS PROPRES

### TABLEAU DE MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES ACTIONS PROPRES

	Valeurs mobilières de placement	Autres immobilisations financières
<b>Nombre d'actions détenues</b>		
Au 1 <sup>er</sup> septembre	2 889 005	56 400
Achats	1 830 040	1 521 402
Ventes	(2 284 353)	(1 366 502)
Au 31 août	2 434 692	211 300
<b>Valeur brute des actions détenues</b>		
Au 1 <sup>er</sup> septembre	79 247	2 137
Achats	101 075	75 807
Ventes	(58 196)	(67 297)
Au 31 août	122 126	10 647

Ces cessions ont été réalisées dans le cadre de l'exercice de stock-options accordées précédemment aux salariés.

## 13. CAPITAUX PROPRES

### 13.1 Capital social

Le capital social n'a pas évolué au cours de l'exercice. Au 31 août 2007, il s'élève à 636 105 652 euros et comprend 159 026 413 actions dont 25 722 952 actions à droit de vote double.

### 13.2 Variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent	2 665 884
Dividendes approuvés par l'Assemblée Générale et distribués	(151 075)
Dividendes attachés aux actions autodétenues	2 105
Résultat de l'exercice	135 978
Provisions réglementées	472
Autres	(64)
<b>Capitaux propres à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 653 300</b>

La société est en conformité avec les articles L. 225-210 et L. 225-214 dans la mesure où elle dispose de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède.

## 14. MONTANT ET ÉCHÉANCE DES DETTES

Dettes et comptes de régularisation	Montants bruts	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	1 818 590	41 096	1 277 494	500 000
Banques créditrices	262	262		
Emprunt auprès des sociétés apparentées	20 317	20 317		
Autres dettes financières				
<b>Sous-total Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 839 169</b>	<b>61 675</b>	<b>1 277 494</b>	<b>500 000</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	23 424	23 424		
Autres dettes et comptes de régularisation	48 932	48 931		
<b>TOTAL</b>	<b>1 911 524</b>	<b>134 030</b>	<b>1 277 494</b>	<b>500 000</b>

Il n'y a pas de dettes représentées par des effets de commerce.

## 15. EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DETTES FINANCIÈRES

### Emprunt de 300 millions d'euros

Le 16 mars 1999, Sodexo Alliance a émis un emprunt obligataire de 300 millions d'euros.

Ces obligations sont remboursables au pair le 16 mars 2009 et portent intérêt à un taux annuel de 4,625 %, le coupon étant payable le 16 mars de chaque année.

Le 30 mars 2007, Sodexo Alliance a procédé à un rachat partiel pour un montant nominal de 12,7 millions d'euros sur cet emprunt obligataire.

### Emprunt de 1 000 millions d'euros

Le 25 mars 2002, Sodexo Alliance a émis un emprunt obligataire de 1 000 millions d'euros remboursable au pair le 25 mars 2009.

Cet emprunt porte intérêt à un taux annuel de 5,875 %, le coupon est payable le 25 mars de chaque année.

Le 30 mars 2007, Sodexo Alliance a procédé à un rachat partiel pour un montant nominal de 9,7 millions d'euros sur cet emprunt obligataire.

### Emprunt obligataire 2007

Le 30 mars 2007, Sodexo Alliance a émis un emprunt obligataire de 500 millions d'euros remboursable au pair le 30 mars 2014 et portant intérêt à un taux annuel de 4,50 %. Le coupon est payable le 28 mars de chaque année.

Ces emprunts obligataires ne comportent pas de covenants financiers.

### Autres emprunts

#### Ligne de crédit confirmé multidevises d'avril 2005

Le 29 avril 2005, Sodexo Alliance et Sodexo, Inc. ont signé une ligne de crédit confirmé multidevises d'un montant maximum de 460 millions d'euros plus 700 millions de dollars US. Cette ligne a une échéance fixée initialement au 29 avril 2010, cette échéance pouvant être prolongée à la demande de Sodexo Alliance et sous réserve de l'accord des prêteurs jusqu'au 29 avril 2011, puis au 26 avril 2012. Les prêteurs ont accepté le 27 mars 2006 de prolonger une première fois le terme du crédit en le portant au 29 avril 2011. Le 18 avril 2007, Sodexo a également obtenu des organismes prêteurs le prolongement jusqu'au 26 avril 2012 de cette ligne de crédit.

Au 31 août 2007, aucun tirage n'était en cours sur cette ligne qui était utilisée uniquement pour émettre des garanties bancaires à hauteur de 113 millions de dollars US (83 millions d'euros).

Cette ligne de crédit ne comporte pas de covenants financiers mais implique le respect par l'emprunteur de clauses généralement prévues dans ce type de crédit syndiqué. En cas de non-respect de ces clauses, les banques, à une majorité des deux tiers du crédit alloué, sont autorisées à demander le remboursement anticipé du solde du crédit syndiqué.

Le remboursement anticipé de ce crédit donnerait le droit aux porteurs des obligations de 1 milliard d'euros de mars 2002 et de 500 millions d'euros de mars 2007 de demander également le remboursement anticipé.

## 16. CHARGES À PAYER

Dettes financières	41 096
Fournisseurs et comptes rattachés	8 175
Dettes fiscales et sociales	9 676
Autres dettes	0
<b>TOTAL</b>	<b>58 946</b>

## 17. CRÉDIT-BAIL

	Construction	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur d'origine	10 231	3 546	13 777
Acquisitions			
Matériel sorti			
<b>TOTAL</b>	<b>10 231</b>	<b>3 546</b>	<b>13 777</b>
<b>Amortissements</b>			
Cumul exercices antérieurs	7 863	1 818	9 681
Matériel sorti			
Dotation de l'exercice	1 087	913	2 000
<b>TOTAL</b>	<b>8 950</b>	<b>2 731</b>	<b>11 681</b>
<b>Redevances payées</b>			
Cumul exercices antérieurs	10 900	2 280	13 180
Matériel sorti			
Paieement	1 519	832	2 351
<b>TOTAL</b>	<b>12 419</b>	<b>3 111</b>	<b>15 531</b>
<b>Redevances restant a payer</b>			
À 1 an au plus	1 480	452	1 932
À plus d'1 an et 5 ans au plus	500	381	881
À plus de 5 ans			
<b>TOTAL</b>	<b>1 980</b>	<b>833</b>	<b>2 813</b>
<b>Dont valeur résiduelle</b>			
À 1 an au plus			
À plus d'1 an et 5 ans au plus	1 281	814	2 095
À plus de 5 ans			
<b>TOTAL</b>	<b>1 281</b>	<b>814</b>	<b>2 095</b>
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>	<b>1 519</b>	<b>832</b>	<b>2 351</b>

## 18. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIÉES

	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	Entreprises sans liens
<b>ACTIF – MONTANTS BRUTS</b>			
Participations	4 031 554	1 117	3 448
Créances rattachées à des participations	411 155		
Autres titres immobilisés	76		
Avances et acomptes versés sur commandes	15		
Clients et comptes rattachés	26 294		
Autres créances d'exploitation			
Sociétés apparentées	13 487		
Créances hors exploitation	5		
<b>TOTAL</b>	<b>4 482 586</b>	<b>1 117</b>	<b>3 448</b>
<b>PASSIF</b>			
Clients avances et acomptes reçus			
Fournisseurs et comptes rattachés	11 095		
Autres dettes d'exploitation			
Sociétés apparentées	1 592		
<b>TOTAL</b>	<b>12 687</b>		
<b>Compte de résultat</b>			
Produits financiers	209 992	5 693	57
Charges financières	29 320		628

Entreprises liées : filiales consolidées par intégration globale.

Entreprises avec liens : filiales en équivalence et filiales non consolidées détenues à plus de 10 %.

Entreprises sans liens : autres sociétés détenues à moins de 10 %.

## 19. ENGAGEMENTS FINANCIERS

### Engagements donnés par Sodexo Alliance

	31 août 2007	31 août 2006
Garanties de bonne fin données aux clients du Groupe Sodexo	571 410	539 046
Engagements de paiement donnés aux tiers	236 127	751 916
Engagements de retraite	2 126	2 233
Autres engagements	61 236	5 955

La quasi-totalité des engagements de paiement donnés aux tiers concernent des garanties d'emprunts accordés aux filiales de Sodexo Alliance.

Les nouveaux baux d'une durée de 12 ans signés le 19 octobre 2006 dans le cadre de l'installation du nouveau

siège social du Groupe à Issy-les-Moulineaux en 2008 impactent les engagements donnés en matière de location de bureaux pour 53,8 millions d'euros.

### Engagements reçus par Sodexo Alliance

31 août 2007	31 août 2006
1 777 827	1 330 660

Sodexo, Inc. a contre-garanti les emprunts financiers de Sodexo Alliance.

### Engagements au titre des instruments financiers

Sodexo Alliance a contracté de nouveaux engagements financiers au cours de l'exercice. À la fin de l'exercice, les seuls engagements restant en cours sont :

Nature	Date de mise en place	Date d'échéance	Nominal	Taux d'intérêt payé	Taux d'intérêt reçu	Couverture de change	Valeur de marché des swaps 31/08/2007
Swaps de devises et de taux d'intérêts en couverture d'un prêt à Sodexo, Inc.	Août 2007	Février 2008	550 000 KUSD 403 078 KEUR	5,8775 % USD		1,3664 EUR/USD	135 876 EUR
				5,157 % EUR			

## 20. PRINCIPAUX ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE L'ASSIETTE DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

### Accroissements

Charges à répartir restant à amortir	581
Quote-part de frais sur dividendes à recevoir société mère	0

### Allègements

Provision pour titres à acquérir	9 134
Provision pour créances douteuses	13
Provision pour remise en état	0
Autres provisions non déductibles	152

L'actif futur d'impôt correspondant à cette fiscalité latente s'élève à 3 001 milliers d'euros.

## 21. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

### Indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite

À l'occasion du départ à la retraite de ses salariés, Sodexo Alliance leur versera les indemnités prévues dans l'accord d'entreprise. L'engagement de retraite a été calculé sur la base des droits acquis à la clôture de l'exercice, en prenant en compte les salaires de fin de carrière et des hypothèses d'actualisation et de présence dans l'entreprise.

Cet engagement, qui ne fait l'objet d'aucune provision au bilan, peut être évalué à 483 milliers d'euros.

### Engagements relatifs à un plan de retraite supplémentaire

Les engagements relatifs à un plan de retraite supplémentaire ont été évalués selon la méthode d'évaluation des unités de crédit projetées en tenant compte des salaires de fin de carrière. Après prise en compte des sommes disponibles, ces engagements peuvent être évalués à 1 643 milliers d'euros.

## 22. DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Sodexo Alliance a des engagements en terme de nombre d'heures de formation à accorder à ses salariés en France, engagements appelés Droit Individuel à la Formation.

À ce titre, le nombre d'heures au 31 août 2007 s'élève à environ 5 200 heures.

## 23. JETONS DE PRÉSENCE

Le montant des jetons de présence versés aux administrateurs au cours de l'exercice s'élève à 455 milliers d'euros.

## 24. INTÉGRATION FISCALE

---

### Gain d'intégration fiscale

Le gain d'intégration comptabilisé au titre de l'exercice 2006-2007 s'élève à 32 959 milliers d'euros : il correspond à la différence entre la dette d'impôt de Sodexo Alliance en tant que société mère du Groupe d'intégration fiscale et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les sociétés françaises intégrées.

### Déficits restituables au 31 août 2007

Le montant des déficits potentiellement restituables au 31 août 2007 s'élève à 47 256 milliers d'euros. La provision ajustée au taux d'impôt de 34,43 % s'élève au 31 août 2007 à 16 270 milliers d'euros.

Le solde des déficits générés par des filiales holding de participation s'élève à 99 909 milliers d'euros.

## 25. EFFECTIF MOYEN DE L'ENTREPRISE

---

Cadres	126
Agents de maîtrise	36
Employés	34
Apprentis	2
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>

L'effectif moyen représente la moyenne du personnel présent à la fin de chaque trimestre et comprend le personnel des établissements de Sodexo Alliance en France métropolitaine et dans les Départements et Régions d'Outre-Mer.

## 26. CONSOLIDATION

---

Sodexo Alliance est consolidé dans les comptes de Bellon SA, dont le siège social est situé au 2, place d'Arvieux à Marseille.

## 27. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

---

Une promesse de vente a été signée en juin 2007 pour la vente d'un bâtiment à usage de bureaux situé à Montigny-le-Bretonneux. Cette opération s'est concrétisée par la cession début septembre.

Le 31 octobre 2007, Sodexo a acquis 100 % de Circles, leader dans les programmes de fidélisation pour les

consommateurs et les employés en Amérique du Nord. Cette acquisition vient renforcer l'expertise de Sodexo dans les services qui améliorent la Qualité de Vie et permettra des synergies importantes dans tous les segments de clientèle de Sodexo en Amérique du Nord.



## 28. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux propres*	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis en net	Montant des garanties données	Chiffre d'affaires du dernier exercice*	Résultat du dernier exercice*	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				brute	nette					
<b>Renseignements détaillés</b>										
<b>Filiales françaises</b>										
Holding Sogeres	6 098	11 651	100,00 %	104 702	104 702				3 503	
Sodexo Pass International	117 780	(18 768)	91,24 %	107 458	107 458				56 754	33 245
Sofinsod	21 283	56 318	100,00 %	72 460	72 460				16 261	16 598
Universal Sodexo SAS	31 712	18 337	100,00 %	31 400	31 400		1 025	82	(3 131)	
Société Française de Restauration	10 643	12 281	93,49 %	12 553	12 553			496 977	12 679	10 385
Gardner Merchant Groupe	34 330	(31 724)	100,00 %	12 348	12 348			10	836	
Société Française de Restauration & Services	1 899	2 239	86,20 %	9 649	9 649		1 978	209 948	5 589	3 143
Ouest Catering SAS	516	8 222	100,00 %	9 200	9 200			1 638	663	
Holding Altys	8 016	2 237	100,00 %	8 016	8 016			20 775	1 996	
Sodexo Grande Chine	8 602	7 506	99,36 %	8 547	8 547				(2 009)	
Sodexo IS & T	6 500	1 117	100,00 %	6 500	6 500			2	(219)	1 316
<b>Participations françaises</b>										
Sogeres	1 985	185 974	37,08 %	72 567	72 567			374 802	3 429	2 299
<b>Filiales étrangères</b>										
Sodexo, Inc.	110	1 579 750	100,00 %	2 377 539	2 377 539	402 518	188 863	5 164 928	107 964	60 837
Sodexo Holdings Limited	460 743	390 964	100,00 %	751 028	751 028		10 623		(11 391)	
Sodexo Scandinavian Holding AB	56 551	24 133	100,00 %	86 089	86 089		13 337	398 065	11 217	
Sodexo Awards	14	(9 890)	100,00 %	45 684	7 803				3 049	
Compagnie Financière Aurore International	58 007	135 637	100,00 %	68 918	68 918				(40)	
Sodexo Catering & Services GmbH	1 023	30 418	100,00 %	37 507	37 507			148 305	4 366	
Sodexo Australia	28 857	(5 762)	100,00 %	36 378	36 378		14 077	39 111	(2 076)	
Sodexo España	3 467	20 476	98,86 %	26 804	26 804			132 249	2 515	
Sodexo Belgique	4 299	21 786	73,74 %	26 887	26 887			229 391	7 180	4 339
Sodexo Venues Australia Pty	18 551	(15 580)	100,00 %	21 729	4 554			10 266	2 078	
Sodexo Chile	10 850	6 775	99,94 %	10 911	10 911		1 675	178 583	783	965
Kalyx	22	8 795	100,00 %	9 430	9 430			82 786	7 728	5 829
Sodexo Mexico	9 766	(4 633)	100,00 %	8 673	8 673			27 077	516	
<b>Renseignements globaux</b>										
<b>Autres filiales françaises</b>				<b>12 950</b>	<b>7 004</b>	<b>3 266</b>	<b>8 770</b>			<b>11 450</b>
<b>Autres filiales étrangères</b>				<b>54 970</b>	<b>40 847</b>	<b>1 403</b>	<b>144 620</b>			<b>26 303</b>
<b>Autres participations françaises</b>				<b>408</b>	<b>42</b>					<b>22</b>
<b>Autres participations étrangères</b>				<b>4 814</b>	<b>2 622</b>					<b>53</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>4 036 119</b>	<b>3 958 436</b>	<b>407 187</b>	<b>384 968</b>			<b>176 784</b>

\* Sur la base des comptes retraités pour la consolidation du Groupe.

## → RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

### Exercice clos le 31 août 2007

Aux Actionnaires

#### SODEXHO ALLIANCE S.A.

3, avenue Newton

78180 Montigny-le-Bretonneux

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Sodexho Alliance S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède à l'évaluation de ses titres de participation selon les modalités prévues dans la note 2.1 des principes, règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination des valeurs d'usage et à revoir les calculs effectués par votre Société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 16 novembre 2007

Les commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis Pierre Schneider



**KPMG Audit**

Département de KPMG SA

Patrick-Hubert Petit



## → RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

### Exercice clos le 31 août 2007

Aux Actionnaires

#### **SODEXHO ALLIANCE SA**

3, avenue Newton

78180 Montigny-le-Bretonneux

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

#### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice**

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- Opérations d'apports de titres

En date du 18 juin 2007, les deux opérations d'apport de titres suivantes ont eu lieu :

- la société Sodexo Alliance S.A. a apporté la totalité des titres de la société Excel S.A.S. qu'elle détenait à la société Sofinsod S.A.S., en échange de titres de la société Sofinsod S.A.S.
- la société Sofinsod S.A.S. a apporté la totalité des titres Excel S.A.S. à la société Loisirs Développement S.A.S., en échange de titres de la société Loisirs Développement S.A.S.

Ces opérations concernant des sociétés sous contrôle commun, les apports de titres ont été réalisés à la valeur nette comptable, soit un montant de € 694 636 dans les deux cas.

#### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Contrat d'assistance et de conseil entre les sociétés Bellon S.A. et Sodexo Alliance S.A., dont Messieurs Pierre Bellon, Rémi Baudin, Bernard Bellon, François-Xavier Bellon et Mesdames Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Mademoiselle Astrid Bellon sont mandataires sociaux.

Pour l'exercice clos le 31 août 2007, la société Bellon S.A. a facturé à la société Sodexo Alliance S.A. la somme de € 8 126 800 hors taxes.

- Engagements pris par la société Bellon S.A. au bénéfice de Monsieur Michel Landel, directeur général de la société Sodexo Alliance S.A.

En cas de rupture du contrat de travail, à l'initiative de la société, pour un motif autre que la faute lourde ou grave, ou à sa propre initiative, Monsieur Michel Landel recevrait une indemnité égale à deux ans de salaire total, en complément des éventuelles indemnités conventionnelles ou légales.

En cas de rupture du contrat de travail, à l'initiative de la société, pour un motif autre que la faute lourde ou grave, ou à sa propre initiative, Monsieur Michel Landel recevrait une indemnité de non concurrence égale à un an de salaire total. Cette indemnité ne lui serait due, en cas de rupture à l'initiative de la Société pour faute grave ou lourde, que si la clause de non concurrence était activée par la société.

La société Bellon S.A. s'est également engagée à faire bénéficier Monsieur Michel Landel, en complément du régime de retraite obligatoire, du régime de retraite des dirigeants du Groupe Sodexo. Sous la condition suspensive de sa présence dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, il percevra une pension correspondant à 14 % de sa dernière rémunération annuelle fixe versée par Sodexo Alliance, sa société mère ou toute autre filiale. Les cotisations versées au titre de l'exercice 2006-2007 se sont élevées à € 128 664.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 16 novembre 2007

Les commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis Pierre Schneider



**KPMG Audit**

Département de KPMG SA

Patrick-Hubert Petit



## 5.

## Informations sur la société mère

Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux

# Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux

## 1. RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)	Exercice 2006-2007 <sup>(1)</sup>	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004	Exercice 2002-2003
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	636 105 652	636 105 652	636 105 652	636 105 652	636 086 260
Nombre d'actions ordinaires existantes	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 021 565
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
Par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
- Bons de souscription d'actions	-	-	-	-	6 243 718
- Stock-options	-	-	-	-	93 248
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	39 020 200	42 117 334	43 188 837	47 277 612	65 741 805
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	142 738 625	109 457 262	81 909 782	65 462 209	77 398 525
Impôts sur les bénéfices	34 627 337	19 431 725	14 468 156	18 321 581	21 151 093
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	135 978 445	113 759 209	77 098 733	87 490 294	79 261 607
Résultat distribué	182 880 375	151 075 092	119 269 810	111 318 489	97 003 155
<b>Résultats par action</b>					
Résultat après impôts et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,12	0,81	0,61	0,53	0,62
Résultat après impôts, participation des salariés, produit d'impôt et dotations aux amortissements et provisions	0,86	0,72	0,48	0,55	0,50
Dividende net attribué à chaque action	1,15	0,95	0,75	0,70	0,61
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	198	176	259	236	267
Montant de la masse salariale de l'exercice	14 930 987	13 535 263	11 348 563	11 336 520	11 939 190
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	7 472 219	5 823 051	4 984 400	4 336 551	4 759 799

(1) Résultats soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 22 janvier 2008.

## 2. RÉPARTITION DES RÉSULTATS

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercice 2006-2007<sup>(1)</sup></b>	<b>Exercice 2005-2006</b>	<b>Exercice 2004-2005</b>	<b>Exercice 2003-2004</b>	<b>Exercice 2002-2003</b>
Résultat net après impôt	135 978	113 759	77 098	87 490	79 262
Report à nouveau	577 832	613 189	653 290 <sup>(2)</sup>	684 765	701 934
Report à nouveau <sup>(3)</sup>	2 040	1 959	2 070	1 465	573
Dotation à la réserve légale		0	0	(2)	0
Dotation à la réserve de plus-value à long terme		0	0	0	0
Prélèvement à la réserve de plus-value à long terme		0	0	0	0
<b>Bénéfice à répartir</b>	<b>715 850</b>	<b>728 907</b>	<b>732 458</b>	<b>773 718</b>	<b>781 769</b>
Répartition des dividendes nets	182 880	151 075	119 270	111 318	97 003
Réserves	0	0	0	2	0
Report à nouveau	532 971	577 832	613 188	662 398	684 766
<b>Nombre d'actions composant le capital</b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 021 565</b>
<b>Nombre d'actions donnant droit à dividende</b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 021 565</b>
<b>Bénéfice après impôt par action (en euro)</b>	<b>0,86</b>	<b>0,72</b>	<b>0,48</b>	<b>0,55</b>	<b>0,50</b>

(1) Les éléments ci-dessus sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 janvier 2008.

(2) Changement de méthode comptable relatif à la constatation d'une provision chez la société mère bénéficiant du régime d'intégration fiscale. Capitaux propres sur le bilan d'ouverture impactés à hauteur de 9 110 milliers d'euros.

(3) Dividendes non distribués des actions autodétenues.

### 3. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

Nombre de titres		Valeur nette comptable au 31 août 2007
<b>I) TITRES DE PARTICIPATIONS</b>		
<b>1. SOCIÉTÉS FRANÇAISES</b>		
<b>Filiales</b>		
6 716 104	SODEXHO PASS INTERNATIONAL	107 457 668
399 995	HOLDING SOGERES	104 701 923
1 330 176	SOFINSOD	72 459 963
1 982 009	UNIVERSAL SODEXHO SAS	31 399 929
621 891	S.F.R	12 553 441
2 251 135	GARDNER MERCHANT GROUPE SA	12 348 365
109 154	S.F.R.S	9 649 360
2 503	OCF OUEST CATERING SAS	9 200 000
8 546 658	SODEXHO GRANDE CHINE	8 546 658
500 981	HOLDING ALTYS	8 015 696
1 625 000	SODEXHO IS & T	6 500 000
139 618	S.F.S	2 377 241
3 837	RESTAURATION FRANCAISE	1 005 290
19 998	CIR	787 010
49 995	SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE ET DE TOURISME DE GUYANE	762 169
38 997	SIGES	608 209
2 490	SOCIÉTÉ DES THERMES DE NEYRAC-LES-BAINS	540 094
387 000	SODEXHO AMERIQUE DU SUD	387 000
10 811	Émis	172 599
	Autres < 150 000 euros en net	363 888
<b>Participations</b>		
45 998	SOGERES	72 566 845
	Autres < 150 000 euros en net	42 000
<b>TOTAL SOCIÉTÉS FRANÇAISES</b>		<b>462 445 348</b>
<b>2. SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES</b>		
<b>Filiales</b>		
195	SODEXHO, INC.	2 377 539 202
513 646 471	SODEXHO HOLDINGS LTD	751 028 037
5 300 000	SODEXHO SCANDINAVIAN HOLDING AB	86 089 349
136 607	COMPAGNIE FINANCIÈRE AURORE INTERNATIONAL	68 918 257
1	SODEXHO CATERING AND SERVICES GmbH	37 506 819
62 752	SODEXHO AUSTRALIA	36 378 141
29 046	SODEXHO BELGIQUE	26 887 366
11 407	SODEXHO ESPAÑA	26 804 146
50 700	SODEXHO CHILE	10 910 841
15 000	KALYX	9 430 426
86 662 670	SODEXHO MEXICO	8 672 833
998 000	SODEXHO AWARDS	7 802 642
298 500	SODEXHO OY	4 956 750
20 550 102	SODEXHO INDIA	4 667 881
37 200	SODEXHO VENUES AUSTRALIA	4 553 577
1 860 040	SODEXHO ITALIA	4 029 452

Nombre de titres		Valeur nette comptable au 31 août 2007
45 000	AIMS CORPORATION	3 623 285
328 140 279	SODEXHO NIGERIA	2 378 417
67 643	SODEXHO POLSKA	2 037 782
84 996	SODEXHO MAROC	1 910 202
2 044 348	SODEXHO DO BRASIL COMERCIAL Ltda	1 891 858
56 893	SODEXHO SPOLOCNE STRAVOVANI	1 690 782
36 000	SODEXHO PORTUGAL	1 409 000
100 000	SODEXHO MAGYARORSZAG KFT	1 309 924
15 500	SODEXHO MM CATERING	1 194 992
495 499 996	SODEXHO TOPLU YEMEK	1 131 445
10 182	UNIVERSAL SODEXHO THE NETHERLANDS	1 047 349
104 648 427	SODEXHO DOO	1 018 459
29 700	SODEXHO SPOLOCNE	727 603
1 032 035	SODEXHO PERU	705 123
550 000	SODEXHO SINGAPORE	652 348
270 401	SODEXHO INVERSIONES	600 378
1 526 805	SODEXHO AO	447 887
3 835 000	SODEXHO MALAYSIA	386 275
5 000	SISA	381 123
620 000	SODEXHO COSTA RICA	348 130
6 496	SODEXHO GENEVE	320 000
2 808	SODEXHO NOUVELLE-CALEDONIE	296 927
2 499	CATESCO SAS	285 623
1 398	SODEXHO CAMEROUN	211 797
249	SODEXHO PASS CHILE	186 517
2 497	SODEXHO MONACO	177 102
	Autres < 150 000 euros en net	822 423
<b>Participations</b>		
1 299 888	LEOC JAPAN COMPANY LTD	2 261 912
392	TEYSEER SERVICES QATAR	208 024
	Autres < 150 000 euros en net	152 368
<b>TOTAL SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES</b>		<b>3 495 990 774</b>
<b>TOTAL TITRES DE PARTICIPATION</b>		<b>3 958 436 122</b>
<b>II) AUTRES TITRES IMMOBILISÉS</b>		
	Autres < 150 000 euros en net	192 904
<b>TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISÉS</b>		<b>192 904</b>
<b>III) VMP HORS ACTIONS PROPRES DÉTENUES</b>		
5 333	KLEBER EURIBOR	12 935 618
278	NATIXIS-CASH 1ER FCP 3DEC	29 695 829
	TRÉSORERIE SUR LE CONTRAT LIQUIDITÉ ODDO	5 402 564
	Autres < 150 000 euros en net	0
<b>TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>		<b>48 034 011</b>

# Informations sociales et environnementales concernant la société mère

Les informations présentées ci-dessous sont relatives aux conséquences sociales et environnementales de l'ensemble des activités de Sodexo Alliance en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, conformément à l'article L.225-102-1 du Code du commerce.

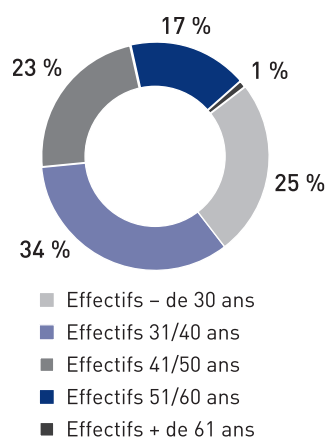
## 1. INFORMATIONS SOCIALES

Au 31 août 2007, les effectifs de Sodexo Alliance étaient de 212 personnes, répartis de la façon suivante :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Hommes	62	2	5	69
Femmes	74	34	35	143
<b>TOTAL</b>	<b>136</b>	<b>36</b>	<b>40</b>	<b>212</b>

Les catégories citées dans les tableaux recouvrent, chacune, des fonctions de nature différente.

Les femmes représentent 67 % des effectifs de Sodexo Alliance.



Au cours de l'exercice 2006-2007 :

- le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée (CDI) s'est élevé à 44 dont 42 par embauches directes et 2 par transformation de contrat à durée déterminée (CDD) en CDI ;
- 5,66% des effectifs de Sodexo Alliance sont en contrat à durée déterminée et le recours au travail intérimaire a représenté 0,54 % des heures travaillées. Dans les deux cas, il s'agissait principalement de faire face à un surcroît d'activité.

Au cours de l'exercice, Sodexo Alliance a procédé à huit licenciements, dont aucun pour motif économique.

En métropole et dans les départements d'outre-mer, la durée hebdomadaire du temps de travail est de 35 heures.

Le travail à temps partiel a concerné 11 salariés (3 cadres, 1 agent de maîtrise et 7 employés).

Au total 3 559 heures supplémentaires ont été effectuées sur l'exercice, représentant 1,07 % du total des heures travaillées.



Au cours de l'exercice, le taux d'absentéisme s'est élevé à 2,26 % et le nombre de journées d'absence s'établit comme suit :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Nombre de journées d'absence pour accidents de travail et de trajet	0	0	10	10
Nombre de journées d'absence pour maladie	39	87	223	349
Nombre de journées d'absence pour maternité	391	0	83	474
Nombre de journées d'absence pour autres motifs (congés sans solde, congés autorisés)	7	18	278	303
<b>TOTAL</b>	<b>437</b>	<b>105</b>	<b>594</b>	<b>1 136</b>

En matière de rémunération, les salaires bruts annuels moyens se sont élevés à :

Salaire brut annuel moyen en euros	Cadres	Agents de maîtrise	Employés
Hommes	109 796	NS*	28 005
Femmes	80 517	37 794	26 605

\* Non significatif car il n'y a que 2 collaborateurs dans cette catégorie.

L'activité de Sodexo Alliance n'a pas dégagé de participation aux résultats de l'entreprise au cours de l'exercice.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni quatre fois et a constaté un accident de travail ayant entraîné 10 jours d'arrêt de travail. Le taux de fréquence\* est de 3,02 et le taux de gravité\* est de 0,03.

Sodexo Alliance a consacré 2,45 %\* de sa masse salariale à la formation, de la façon suivante :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Nombre d'heures de stage	2 021	382	313	2 716
Nombre de personnes formées	51	22	6	79
Hommes (en %)	37	5	0	25
Femmes (en %)	63	95	100	75

Sodexo Alliance a consacré un montant de 23 156 euros à l'insertion de travailleurs handicapés et emploie deux personnes handicapées.

La Société a également versé 81 946 euros au comité d'entreprise pour ses œuvres sociales.

L'effectif moyen représente la moyenne du personnel présent à la fin de chaque trimestre et comprend le personnel des établissements de Sodexo Alliance en France métropolitaine et dans les Départements et Régions d'Outre-Mer.

\* Déclaration annuelle de formation 2006.

## 2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES (SOCIÉTÉ MÈRE)

Dans le cadre de ses engagements en matière de développement durable, Sodexo cherche à minimiser ses impacts directs sur l'environnement dans le cadre de ses activités tertiaires.

Travailler sur son ordinateur, utiliser son imprimante, boire un café, chauffer son bureau, allumer la lumière, se déplacer : toutes ces activités contribuent à altérer l'environnement. Un groupe de réflexion nommé Comité de Vie Environnementale a été constitué à son siège social et se compose de représentants de différentes fonctions pouvant interagir ensemble pour étudier et limiter les effets produits par les collaborateurs dans le cadre de leurs activités administratives.

Un premier plan d'actions a été défini et il s'accompagne d'opérations de sensibilisation des collaborateurs sur le site de Montigny avec la mise en place d'un réseau de "veilleurs environnementaux" et le lancement de la politique environnementale dans les bureaux.

### Consommation d'électricité

La consommation d'énergie au cours des deux derniers exercices du siège social a évolué comme suit :

2006-2007	1 766 632 Kw
2005-2006	1 864 753 Kw

Cette consommation représente une réduction de 5 % par rapport à l'année précédente qui s'explique essentiellement par la douceur de l'hiver et les moindres besoins en chauffage.

### Consommation d'eau

2006-2007	1 777 m <sup>3</sup>
2005-2006	1 546 m <sup>3</sup>

L'eau consommée provient des moyens de distribution publique et concerne les besoins du siège social. L'augmentation de consommation d'environ 10 % par rapport à l'année précédente correspond à l'incidence de plusieurs facteurs cumulés (vétusté du réseau, remplacement des gobelets plastique par des tasses réutilisables, suppression de bouteilles d'eau plastique...).

Le siège de Sodexo va être transféré au premier semestre 2008 à Issy-les-Moulineaux et le nouveau bâtiment devrait permettre une meilleure gestion environnementale.

# 6. Informations juridiques

<b>Renseignements de caractère général concernant Sodexo Alliance et son capital</b>	<b>218</b>
1. <i>Renseignements de caractère général concernant Sodexo Alliance</i>	218
2. <i>Renseignements de caractère général concernant le capital</i>	220
<b>Organigramme juridique simplifié</b>	<b>225</b>

# Renseignements de caractère général concernant Sodexho Alliance et son capital

## 1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT SODEXHO ALLIANCE

Les informations ci-dessous sont extraites des statuts de la Société, l'intégralité du document est consultable sur le site internet [www.sodexho.com](http://www.sodexho.com).

### 1.1 Dénomination, siège social

La Société a pour dénomination : Sodexho Alliance SA.

Le siège social est fixé en France à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines) 78180 - 3, avenue Newton.

Téléphone : +33 1 30 85 75 00 Fax : +33 1 30 85 50 88.

### 1.2 Forme juridique

Sodexho Alliance est une société anonyme, régie par les articles L. 210-1 à L. 247-9 du Code de commerce et par le décret n° 67-236 du 23 mars 1967.

### 1.3 Nationalité

Française.

### 1.4 Date de constitution et d'expiration (article 5 des statuts)

« La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du 31 décembre 1974, sauf dissolution anticipée ou prorogation. »

La date d'expiration de la Société est le 30 décembre 2073.

### 1.5 Objet social (article 2 des statuts)

« La Société a pour objet, en France, dans les départements et territoires d'outre-mer et à l'étranger, directement ou indirectement, soit pour le compte de tiers, soit pour son propre compte ou en participation avec des tiers,

- l'étude et la prestation de tous services destinés à l'organisation de la restauration et de la vie dans toutes collectivités ;
- l'exploitation de tous restaurants, bars, hôtels et plus généralement de tous établissements se rapportant à la restauration, l'hôtellerie, le tourisme, les loisirs et les services, leur propriété et leur financement ;
- la fourniture de tout ou partie des prestations de services nécessaires au fonctionnement, à l'entretien et à la gestion d'établissements ou d'immeubles à usage de bureaux, de commerce, d'industrie, de loisir, de santé et de scolarité, ainsi qu'à l'exploitation et à la maintenance de l'ensemble ou partie des équipements qui y sont installés ;
- la réalisation de tous travaux d'installation, de réparation, de rénovation ou de remplacement de tous équipements ;
- le conseil, l'étude économique, financière et technique de tous projets et de toutes prestations de services liées à la réalisation, l'organisation et l'exploitation des établissements définis ci-dessus, et notamment, tous actes concourant à la construction de ces établissements et toutes consultations et assistances s'y rapportant ;
- la création de toutes sociétés nouvelles et la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés quel que soit leur objet ;
- et plus généralement toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes. »

## 1.6 Immatriculation de la Société

Sodexo Alliance est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le n° 301 940 219.

## 1.7 Code APE

741 J.

## 1.8 Consultation des documents juridiques relatifs à la Société

Les documents relatifs à la Société devant être mis à la disposition du public (les statuts, les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la Société et celles consolidées pour chacun des deux exercices précédant la date de ce Document de référence) sont disponibles sur le site [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com) et peuvent également être consultés au siège social : 3, avenue Newton – 78180 Montigny-le-Bretonneux, sur rendez-vous si possible.

## 1.9 Contrats importants

À ce jour, la Société n'a pas conclu de contrats importants, autres que ceux conclus dans le cadre normal de ses affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe.

## 1.10 Exercice social (article 17 des statuts)

« L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année et finit le 31 août de l'année suivante. »

## 1.11 Répartition statutaire des bénéfices (extrait de l'article 18 des statuts)

« (...) 2. Sur le bénéfice, diminué des pertes antérieures s'il y a lieu, il est tout d'abord prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours si, pour une raison quelconque, la réserve est descendue au-dessous du dixième.

3. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, et du prélèvement pour la réserve légale s'il y a lieu, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé successivement :

- a) toute somme que l'Assemblée Générale Ordinaire, sur la proposition du Conseil d'Administration, décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserves extraordinaires, de prévoyance ou autres avec une affectation spéciale ou non,
- b) le surplus est réparti entre les actionnaires. (...) ».

## 1.12 Assemblées Générales (extrait de l'article 16 des statuts)

1. Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité aux assemblées, les actionnaires qui participent aux dites assemblées par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par la réglementation.

2. L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :

- à l'inscription en compte de l'actionnaire pour les propriétaires d'actions nominatives ;
- à la justification de l'immobilisation de leurs actions pour les propriétaires d'actions au porteur.

Ces formalités doivent être accomplies deux jours avant la date de réunion de l'Assemblée. Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ce délai.

Le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles.

Lors de la réunion de l'Assemblée, l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou vote par correspondance.

Il n'est tenu compte que des formules de vote par correspondance qui sont parvenues à la Société trois jours au moins avant l'Assemblée.

# 6.

## Informations juridiques

Renseignements de caractère général concernant Sodexo Alliance et son capital

En cas de conflit entre ces deux modes de participation, la formule de procuration est prise en considération, sous réserve des votes exprimés dans le formulaire de vote par correspondance.

3. Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président s'il en a été désigné un et, subsidiairement par l'administrateur le plus ancien présent à cette Assemblée.

4. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

### 1.13 Droit de vote double (extrait de l'article 16 des statuts)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative au nom d'un même actionnaire, depuis quatre ans au moins ;

- aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfices, réserves ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

### 1.14 Franchissement de seuils de participation (extrait de l'article 9 des statuts)

Tout actionnaire venant à détenir directement ou indirectement un nombre d'actions représentant 2,50 % du capital ou chaque multiple de cette quotité du capital social est tenu d'informer la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de quinze jours. Les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée peuvent être privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi. L'obligation d'information s'applique également lors du franchissement du seuil ci-dessus dans le sens inverse.

## 2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

### 2.1 Conditions statutaires auxquelles sont soumises les modifications du capital et des droits sociaux

Aucune.

### 2.2 Tableaux d'évolution du capital

	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004	Exercice 2002-2003
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social (en euros)	636 105 652	636 105 652	636 105 652	636 105 652	636 086 260
Nombre d'actions ordinaires existantes	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 021 565
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre d'instruments financiers permettant la création d'actions :					
- conversion d'obligations	0	0	0	0	0
- exercice de droits de souscription :					
bons de souscription d'actions	0	0	0	0	374 773
stock-options	0	0	0	0	93 248

**Évolution du capital au cours des cinq derniers exercices**

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Montant des augmentations de capital	Prime d'émission	Nombre d'actions après opération	Montants successifs du capital
31/08/2000	Augmentation de capital Stock-options (20 348)	20 348	325 568 EUR	1 068 228,90 EUR	33 587 529	537 400 464 EUR
13/10/2000	Augmentation de capital Stock-options (1 552)	1 552	24 832 EUR	58 950,13 EUR	33 589 081	537 425 296 EUR
06/12/2000	Augmentation de capital Stock-options (18 020)	18 020	288 320 EUR	591 737,50 EUR	33 607 101	537 713 616 EUR
07/03/2001	Augmentation de capital Exercice BSA (22) Stock-options (72 624) Division du nominal par 4	101 112 159	1 163 724 EUR	2 091 163,19 EUR	134 719 260	538 877 040 EUR
14/05/2001	Augmentation de capital Exercice BSA (16 062) Stock-options (6 256) Plan d'Épargne d'Entreprise (4 728)	273 116	1 092 464 EUR	5 844 314 EUR	134 992 376	539 969 504 EUR
04/07/2001	Augmentation de capital	22 498 729	89 994 916 EUR	922 447 889 EUR	157 491 105	629 964 420 EUR
31/08/2001	Augmentation de capital Exercice BSA (2 732) Stock-options (23 034)	68 549	274 196 EUR	1 349 699,44 EUR	157 559 654	630 238 616 EUR
18/10/2001	Augmentation de capital (Plan d'Épargne International)	1 385 848	5 543 392 EUR	51 985 486,89 EUR	158 945 502	635 782 008 EUR
11/01/2002	Augmentation de capital Exercice BSA (150) Stock-options (12 353)	14 852	59 408 EUR	314 564,28 EUR	158 960 354	635 841 416 EUR
31/08/2002	Augmentation de capital Exercice BSA (3 076) Stock-options (9 816)	61 062	244 248 EUR	1 287 974,68 EUR	159 021 416	636 085 664 EUR
31/08/2003	Augmentation de capital Exercice BSA (9)	149	596 EUR	3 082,05 EUR	159 021 565	636 086 260 EUR
31/08/2004	Augmentation de capital Exercice BSA (291)	4 848	19 392 EUR	100 383,86 EUR	159 026 413	636 105 652 EUR

BSA = Bons de souscription d'actions.

**2.3 Titres donnant accès au capital**

À la date de ce Document de référence, il n'existe aucun titre en circulation donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société.

## 2.4 Capital autorisé mais non émis

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2006 et celle du 30 janvier 2007 ont donné au Conseil d'Administration l'autorisation d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital de la Société par voie d'émissions d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant

accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ou par incorporation de bénéfices, primes, réserves ou autres. Ces émissions peuvent être réalisées avec ou sans droit préférentiel de souscription et, dans ce dernier cas, avec un droit de priorité, le tout dans les limites suivantes :

Nature de l'augmentation de capital	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital autorisée	Date d'autorisation	Date limite de validité
<b>Autorisations avec droit préférentiel de souscription</b>			
- Émission d'actions, en numéraire, ou à travers des bons ou autres valeurs mobilières	63 millions d'euros <sup>(1)</sup>	31 janvier 2006	31 mars 2008
- Émission de valeurs mobilières représentatives de créances	540 millions d'euros <sup>(1)</sup>	31 janvier 2006	31 mars 2008
<b>Autorisations sans droit préférentiel de souscription</b>			
- Émission d'actions, en numéraire, ou à travers des bons ou autres valeurs mobilières	63 millions d'euros <sup>(1)</sup>	31 janvier 2006	31 mars 2008
- Émission de valeurs mobilières représentatives de créances	540 millions d'euros <sup>(1)</sup>	31 janvier 2006	31 mars 2008
- Autorisations dans le cadre d'OPE ou d'apport en nature	10 % du capital	31 janvier 2006	31 mars 2008
<b>Autorisations en faveur des salariés</b>			
- Options de souscription ou d'achat d'actions	10 % du capital	31 janvier 2006	31 mars 2009
- Dans le cadre des art. L. 225-138 c.commerce et L. 443-5 c.travail		<sup>(2)</sup> 31 janvier 2006	31 juillet 2007
- Dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise	40 millions d'euros <sup>(3)</sup>	3 février 2004	4 février 2009
- Attribution gratuite d'actions	1 % du capital	30 janvier 2007	30 mars 2010

(1) Ces montants ne sont pas cumulables.

(2) Le montant maximal de l'augmentation de capital réservée aux salariés est limité à 10 % de l'augmentation réalisée en vertu des autorisations conférées ci-dessus.

(3) Le nombre cumulé des actions détenues à tout moment, directement ou indirectement, par les salariés dans le cadre des Plans d'Épargne du Groupe ne pourra excéder 5 % du capital social.

## 2.5 Répartition du capital social de Sodexo Alliance SA

### 2.5.1 Capital social au 31 août 2007

Le capital social est de 636 105 652 euros, divisé en 159 026 413 actions de 4 euros chacune, toutes entièrement libérées et de même catégorie.

Les actions de la Société entièrement libérées sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur identifiable dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur et notamment de l'article L. 228-2 du Code de commerce.

Il existe 24 536 actionnaires au porteur identifiés par la dernière enquête Euroclear et 855 actionnaires nominatifs.

### 2.5.2 Détention du capital

À la clôture de l'exercice, la société Bellon SA détenait 36,83 % du capital de Sodexo Alliance et Sofinsod, filiale à 100 % de Sodexo Alliance, détenait directement 18,5 % de la société Bellon SA.

Au 31 août 2007, les sociétés suivantes ont fait savoir à la Société le montant de leur détention :

- la Caisse des Dépôts et Consignations détenait 2,76 % du capital et 3,69 % des droits de vote ;
- la société Arnhold and S. Bleichroeder Advisers, agissant pour le compte de différents fonds dont elle assure la gestion (incluant le fonds *First Eagle Funds, Inc.*), détenait 6,24 % du capital et 5,46 % des droits de vote.

L'actionnariat salarié, à la clôture de l'exercice, représentait 0,71 % du capital de la Société.



Au 31 août 2007, la société Sodexo Awards, filiale à 100 % de Sodexo Alliance, détenait 443 621 actions Sodexo Alliance (représentant 0,28 % du capital) destinées à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés de Sodexo, Inc. dans le cadre de la reprise des plans attribués par Sodexo Marriott Services et repris par Sodexo Alliance en 2001 (*SMS Plans*).

Au 31 août 2007, la société Sodexo Alliance, détenait 2 645 992 de ses propres actions (représentant 1,66 % du capital) dont :

- 2 434 692 actions destinées à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés du Groupe ;
- et 211 300 actions dans le cadre du Contrat de Liquidités mis en œuvre par la société Oddo Corporate Finance depuis le 10 juillet 2006.

### 2.5.3 Modifications dans la répartition du capital social

	31 août 2007		31 août 2006		31 août 2005		31 août 2004	
	% capital	% droits de vote	% capital	% droits de vote	% capital	% droits de vote	% capital	% droits de vote
Actionnaires								
Bellon SA	36,83	43,78	36,83	41,90	36,83	41,73	38,53	39,88
Salariés	0,71	1,18	1,44	1,96	1,50	2,03	1,70	2,38
Caisse des Dépôts et Consignations	2,76	3,69	3,45	4,79	4,20	5,50	4,69	6,26
Arnhold and S. Bleichroeder Advisers	6,24	5,46	10,05	9,04	10,35	9,36	4,50	4,29
Public	51,52	45,89	46,29	42,31	44,96	41,38	48,67	47,19
Autodétention	1,94	0	1,94	0	2,16	0	1,91	0

Toutes les actions de la Société disposent des mêmes droits de vote, à l'exception des actions autodétenues qui perdent leur droit de vote et des actions détenues sous la forme nominative depuis plus de quatre ans qui bénéficient de droits de vote doubles.

### 2.5.4 Rachats et cessions d'actions de Sodexo Alliance

Dans le cadre de l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2007 et la Société a racheté entre le 31 janvier 2007 et le 31 août 2007 un total de 1 830 040 actions Sodexo Alliance, représentant 1,15 % du capital de la Société, au cours moyen de 55,23 euros.

Au cours de l'exercice 2006-2007, la Société a transféré 2 284 353 actions, à l'occasion de levées d'options d'achat d'actions.

Sodexo Awards a racheté au cours de l'exercice un total de 668 732 actions Sodexo Alliance représentant 0,42 % du capital de la Société, au cours moyen de 52,56 euros. Pendant l'exercice, Sodexo Awards a transféré 365 491 actions principalement sous la forme d'ADR (*American Depositary Receipts*) à l'occasion de levées d'options par des collaborateurs du Groupe aux États-Unis.

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2006, la société Sodexo Alliance et Oddo Corporate Finance ont conclu un contrat de liquidité, portant sur les actions ordinaires de Sodexo Alliance, conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI datée du 14 mars 2005 et approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 22 mars 2005.

Le contrat a été conclu pour une période initiale courant jusqu'au 31 août 2006 puis reconductible par périodes successives de 12 mois.

Pour la mise en œuvre effective de ce contrat, 15 millions d'euros ont été affectés au compte de liquidités.

Au cours de l'exercice, les interventions effectuées dans le cadre de ce contrat de liquidité ont été les suivantes :

- achat de 1 521 402 actions pour un montant global de 75 807 566,27 euros et un cours moyen de 49,83 euros ;
- cession de 1 366 502 actions pour un montant global de 67 873 085,08 euros et un cours moyen de 49,67 euros.

Au 31 août 2007, le compte de liquidités était composé de la façon suivante :

- 211 300 actions ;
- 5,4 millions d'euros.

## 2.6 Disposition statutaire particulière

Tout actionnaire venant à détenir directement ou indirectement un nombre d'actions représentant 2,50 % du capital ou chaque multiple de cette quotité du capital social est tenu d'informer la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de quinze jours. Les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée peuvent être privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi. L'obligation d'information s'applique également lors du franchissement du seuil ci-dessus dans le sens inverse.

Aucun actionnaire n'a déclaré avoir franchi un seuil à la hausse ou à la baisse depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006. À la date du présent Document de référence et à la connaissance de la Société, en dehors des actionnaires cités dans le tableau

ci-dessus, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement ou de concert plus de 2,5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

## 2.7 Connaissance de l'actionariat

La Société peut faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

## 2.8 Actionariat du personnel

### Options de souscription et d'achat d'actions accordées à des cadres du Groupe

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 février 2001 a donné l'autorisation au Conseil d'Administration d'acheter des actions Sodexo Alliance afin de les attribuer à des salariés dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions. Cette autorisation a été renouvelée par les Assemblées Générales Ordinaires du 3 février 2004, du 31 janvier 2006 et du 30 janvier 2007.

Le nombre d'options d'achat non encore levées au 31 août 2007 dans le cadre des plans attribués par Sodexo Alliance était de 4 557 919 pour un montant global de 156 673 094 euros (voir détails page 82).

Le nombre d'options d'achat non encore levées au 31 août 2007 dans le cadre des plans attribués par Sodexo Marriott Services et repris par Sodexo Alliance en 2001 (SMS Plans) était de 472 178 pour un montant global de 13 096 382 dollars US (voir détails page 83).

Par ailleurs, au 31 août 2007, il n'existait plus aucune option de souscription d'actions susceptible d'être exercée.

### Plans d'Épargne d'Entreprise

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 février 2004 a renouvelé les autorisations données par les Assemblées Générales Extraordinaires du 23 février 1993, du 13 février 1996, du 21 février 2000 et du 4 février 2003 au Conseil d'Administration de permettre la souscription d'actions Sodexo Alliance SA, réservée aux salariés du Groupe, dans le cadre de Plans d'Épargne d'Entreprise.

Le Conseil d'Administration :

- lors de sa séance du 8 octobre 1993, a fait usage pour la première fois de cette autorisation ; le prix de souscription a été fixé à 120 euros par action ; le nombre d'actions nouvelles souscrites s'est élevé à 88 000 ;
- lors de sa séance du 7 octobre 1994, a fait usage pour la deuxième fois de cette autorisation ; le prix de souscription a été fixé à 112 euros par action ; le nombre d'actions nouvelles souscrites s'est élevé à 25 000 ;
- lors de sa séance du 23 octobre 1995, a fait usage pour la troisième fois de cette autorisation ; le prix de souscription a été fixé à 148 euros par action ; le

nombre d'actions nouvelles souscrites s'est élevé à 48 697 ;

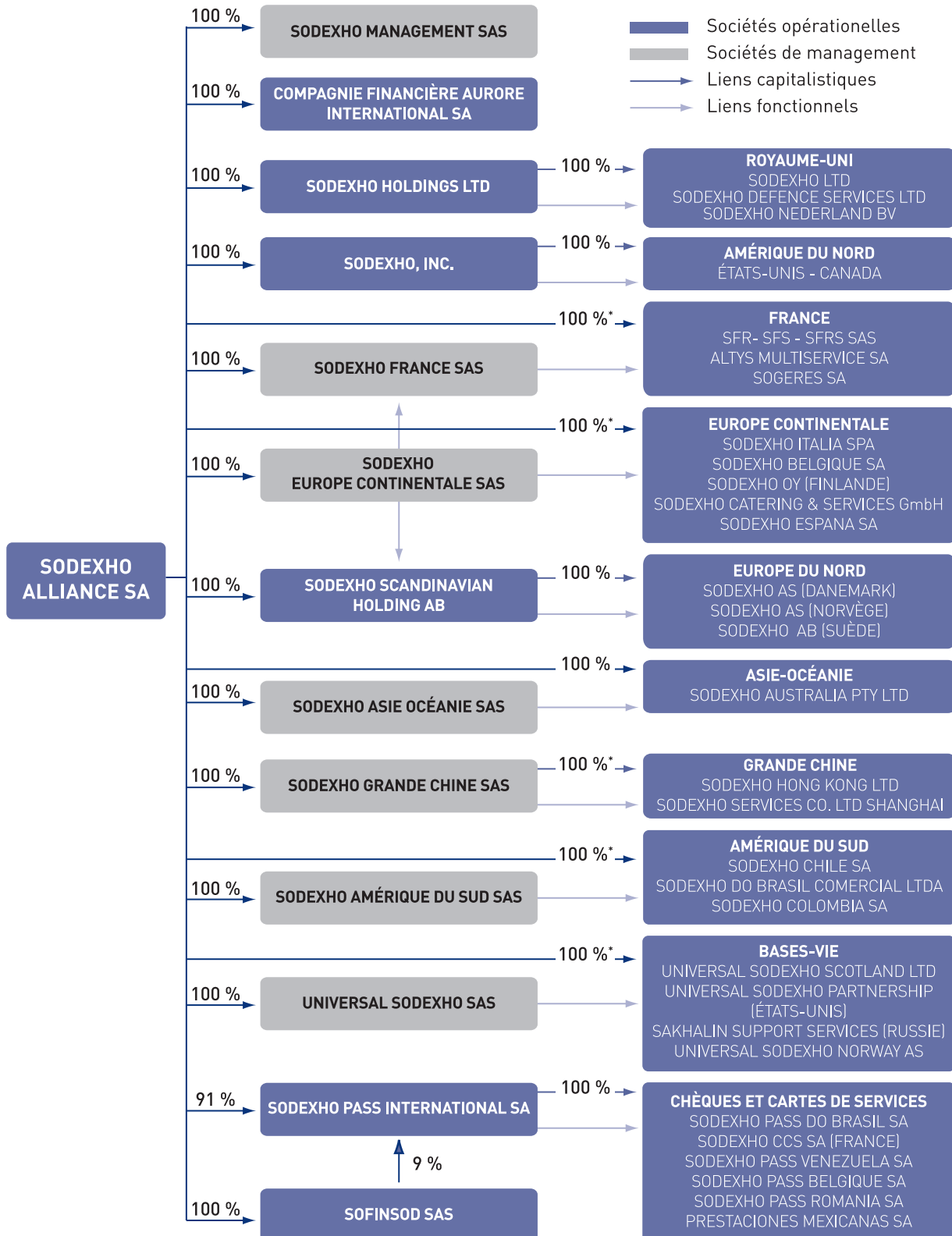
- lors de sa séance du 14 juin 1996, a décidé d'un nouveau Plan d'Épargne d'Entreprise par achat d'actions Sodexo SA en bourse ; les versements au Plan d'Épargne d'Entreprise ont permis d'acquérir 16 856 actions ;
- lors de sa séance du 23 octobre 1997, a décidé d'un nouveau Plan d'Épargne d'Entreprise par achat d'actions Sodexo Alliance en bourse ; les versements au Plan d'Épargne d'Entreprise ont permis d'acquérir 16 420 actions ;
- lors de sa séance du 22 octobre 1998, a décidé d'un nouveau Plan d'Épargne d'Entreprise par achat d'actions Sodexo Alliance en bourse ; les versements au Plan d'Épargne d'Entreprise ont été reçus au cours du mois de décembre 1998 ;
- lors de sa séance du 21 octobre 1999, a décidé d'un nouveau Plan d'Épargne d'Entreprise par achat d'actions Sodexo Alliance en bourse ; les versements au Plan d'Épargne d'Entreprise ont été reçus au cours du mois de décembre 1999 ;
- lors de sa séance du 6 décembre 2000, a décidé d'un nouveau Plan d'Épargne d'Entreprise par souscription d'actions Sodexo Alliance ; les versements au Plan d'Épargne d'Entreprise ont permis la création de 4 728 actions.

Faisant usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2000, le Conseil d'Administration de Sodexo Alliance a octroyé à 150 000 collaborateurs du Groupe dans 22 pays un Plan d'Épargne International. Le 18 octobre 2001, le Conseil d'Administration a constaté la souscription globale de 1 385 848 actions de 4 euros par 18 726 collaborateurs. Le prix de souscription était de 41,51 euros hors États-Unis et de 44,10 euros aux États-Unis. Ce plan d'Épargne International est décrit dans le Document de référence Sodexo 2000-2001, visa COB numéro R.01.488, page 78 de la partie financière.

Les versements dans le Plan d'Épargne d'Entreprise de la participation de certaines sociétés françaises du Groupe ont permis :

- pour l'exercice 2000-2001, d'acquérir 110 000 actions en date du 30 novembre 2001 ;
- pour l'exercice 2001-2002, d'acquérir 144 000 actions en date du 2 décembre 2002 ;
- pour l'exercice 2002-2003, d'acquérir 85 000 actions en date du 28 novembre 2003 et 80 000 actions en date du 2 janvier 2004 ;
- pour l'exercice 2003-2004, d'acquérir 72 000 actions en date du 14 janvier 2005 ;
- pour l'exercice 2004-2005, d'acquérir 45 000 actions en date du 25 janvier 2006 ;
- pour l'exercice 2005-2006, d'acquérir 10 000 actions en date du 8 décembre 2006, 40 000 actions en date du 20 décembre 2006, 30 000 actions en date du 27 décembre 2006, 30 000 actions en date du 28 décembre 2006 et 6 000 actions en date du 29 décembre 2006.

# Organigramme juridique simplifié



\* Ces filiales opérationnelles sont en règle générale détenues majoritairement par SODEXHO ALLIANCE.

NB : Les filiales opérationnelles citées pour chaque zone géographique ou d'activités sont celles dont les chiffres d'affaires sont les plus élevés au 31/08/07.



# 7. Assemblée Générale Mixte

<b>Rapport du Conseil d'Administration</b>	<b>228</b>
<i>Sur la partie ordinaire</i>	228
<i>Sur la partie extraordinaire</i>	230
<i>Utilisation des autorisations financières</i>	231
<b>Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 22 janvier 2008</b>	<b>232</b>
<i>Résolutions ordinaires</i>	232
<i>Résolutions extraordinaires</i>	234
<i>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur l'émission de titres de capital et/ou d'autres valeurs mobilières</i>	240
<i>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés</i>	241
<i>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur l'émission de titres de capital ou d'autres valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription</i>	242
<i>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital par annulation d'actions achetées</i>	243

# Rapport du Conseil d'Administration

## → SUR LA PARTIE ORDINAIRE

### Approbation des comptes annuels (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> résolutions)

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale, pour l'exercice 2006-2007 les comptes annuels de la société Sodexho Alliance qui font ressortir un bénéfice net de 136 millions d'euros, et les comptes consolidés du Groupe qui font ressortir un résultat net part du Groupe de 347 millions d'euros, ainsi que l'affectation du résultat 2006-2007.

Le Conseil propose la distribution en espèces d'un dividende de 1,15 euro par action.

	Exercice 2006-2007 <sup>(1)</sup>	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004	Exercice 2002-2003
Nombre d'actions rémunérées	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 021 565
Dividende net en euro	1,15	0,95	0,75	0,70	0,61
Avoir fiscal en euro	_(2)	_(2)	_(2)	_(2)	0,305
Revenu global en euro	1,15	0,95	0,75	0,70	0,915
Valeur de l'action à la dernière séance boursière de novembre suivant la clôture de l'exercice (en euros)	43,42	44,83	34,37	21,58	24,04

(1) Distribution proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 janvier 2008.

(2) En application de l'article 93 de la loi 2003-1311, les distributions de dividendes effectuées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 n'ouvrent plus droit à l'avoir fiscal.

Le paiement du dividende sera effectué à partir du 4 février 2008.

Il est rappelé que le montant du dividende est éligible en totalité à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI et dans

les conditions applicables aux revenus de l'année 2008, lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

### Conventions réglementées (3<sup>e</sup> résolution)

#### Les conventions réglementées soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale sont les suivantes

##### Conventions passées au cours de l'exercice :

- En date du 6 juin 2007, le Conseil d'Administration a approuvé le reclassement des titres de la société Excel (Sodexho Prestige). La société Sodexho Alliance SA a apporté la totalité des titres de la société Excel qu'elle détenait à la société Sofinsod, en échange de titres de la société Sofinsod SAS, puis la société Sofinsod a apporté la totalité des titres de la société Excel à la

société Loisirs Développements, en échange de titres de la société Loisirs Développements.

##### Convention antérieurement passée dont l'exécution s'est poursuivie en 2006-2007 :

- En date du 31 décembre 1991, la société Bellon SA et Sodexho Alliance ont conclu un contrat de prestations, relatif à la fourniture par Bellon SA à Sodexho Alliance et aux sociétés de son Groupe, directement et avec l'aide d'experts qualifiés, d'une assistance et de conseils dans différents domaines tels que la stratégie, la finance, la comptabilité et la bourse. En contrepartie de ses prestations de services, Bellon SA reçoit une rémunération approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de Sodexho Alliance conformément aux dispositions légales en vigueur.

Messieurs Pierre Bellon, Rémi Baudin, Bernard Bellon, François-Xavier Bellon et Mesdames Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Mademoiselle Astrid Bellon sont mandataires communs aux deux sociétés liées par ce contrat de prestations. Pour l'exercice 2006-2007, la société Bellon SA a facturé à Sodexo Alliance la somme de 8 126 800 euros HT.

- En date du 13 septembre 2005, la société Bellon SA et Monsieur Michel Landel ont précisé certains termes de son contrat de travail. La société Bellon SA s'est engagée à verser à Monsieur Michel Landel diverses indemnités en cas de rupture du contrat, en complément des éventuelles indemnités conventionnelles ou légales.

La société Bellon SA s'est également engagée à faire bénéficier Monsieur Michel Landel, en complément du régime de retraite obligatoire, du régime de retraite des dirigeants du Groupe Sodexo. Les cotisations versées au titre de l'exercice 2006-2007 se sont élevées à 128 664 euros.

## Autorisation d'achat des actions de la Société (4<sup>e</sup> résolution)

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée de renouveler l'autorisation qui lui a été donnée de procéder à l'acquisition des actions de la Société en application des dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce.

Cette autorisation se substituerait à l'autorisation précédemment donnée par l'Assemblée Générale du 30 janvier 2007.

Elle permettrait de mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société dans la limite de 10 % du capital social à la date de réalisation de ces rachats.

Le programme de rachat que nous vous proposons d'autoriser lors de l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008 aurait les caractéristiques suivantes :

Prix d'achat unitaire maximum : 80 euros  
Nombre de titres : 10 % du capital social,  
et, dans les limites prévues par les textes en vigueur, pour une durée de dix-huit mois.

Les acquisitions d'actions pourront être effectuées pour :

1. l'animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AFEI telle que reconnue par l'AMF ;
2. l'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ;
3. l'attribution gratuite d'actions à des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux, en fonction de leurs performances en application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;

4. la conservation et l'utilisation ultérieure des actions dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
5. l'annulation d'actions par voie de réduction du capital.

## Composition du Conseil d'Administration (5<sup>e</sup> à 10<sup>e</sup> résolution)

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Robert Baconnier, Paul Jeanbart, François Perigot, Peter Thompson et Mark Tompkins et de Madame Patricia Bellinger viennent à échéance lors de l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale, conformément aux recommandations du Comité des Nominations, de renouveler les mandats de Messieurs Robert Baconnier, Paul Jeanbart, François Perigot, Peter Thompson et Mark Tompkins et de Madame Patricia Bellinger pour une durée de trois exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2010.

## Jetons de présence (11<sup>e</sup> résolution)

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale de fixer à 530 000 euros, l'enveloppe globale des jetons de présence à verser aux administrateurs au titre de l'exercice 2007-2008.

## Emprunts (12<sup>e</sup> résolution)

Le Conseil rend compte à l'Assemblée Générale de l'utilisation qu'il a fait de l'autorisation d'émettre un ou plusieurs emprunts sous la forme d'obligations négociables ordinaires, pour un montant maximum cumulé de 2 milliards d'euros. Cette autorisation a été utilisée le 15 mars 2007, le Conseil d'Administration a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire ordinaire pour un montant de 500 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale d'annuler, à hauteur de la partie non encore utilisée, ladite autorisation. En conséquence, le Conseil d'Administration disposera seul désormais, dans les conditions prévues par la loi, de la compétence pour décider ou autoriser sans limitation de montant, de l'émission de tout emprunt obligataire, avec faculté de subdélégation au Directeur Général.

## → SUR LA PARTIE EXTRAORDINAIRE

### Modification de la dénomination sociale (13<sup>e</sup> résolution)

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale de modifier la dénomination sociale de la Société en simplifiant la dénomination Sodexo Alliance et en adoptant la nouvelle dénomination :

**Sodexo.**

### Autorisation d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription ainsi que par incorporation de réserves (14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> résolutions)

Le Conseil demande à l'Assemblée Générale de renouveler les délégations de compétence qui lui ont été données le 31 janvier 2006 d'augmenter les capitaux permanents de la Société. Celles-ci n'ont pas été utilisées au cours des deux derniers exercices. Ces nouvelles autorisations permettraient au Conseil d'Administration de décider de l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois, par voie d'émissions d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ou par incorporation de bénéfices, primes, réserves ou autres. Ces émissions pourront être réalisées avec droit préférentiel de souscription dans les limites suivantes :

- le montant nominal maximal cumulé des actions qui pourront être émises ne pourra pas dépasser 64 millions d'euros ;
- le montant maximal cumulé des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société qui pourront être émises ne pourra pas dépasser le plafond de 750 millions d'euros.

En cas d'incorporation de réserves, primes, bénéfices, il n'est pas prévu de montant nominal maximal d'augmentation de capital.

Ces délégations de compétence données, pour une durée de 26 mois, au Conseil devraient lui permettre d'agir au mieux des intérêts de la Société, pour décider, le moment venu, des modalités les plus appropriées à mettre en œuvre, compte tenu des opportunités offertes par les marchés financiers, pour accroître ses capitaux permanents.

Le caractère futur des émissions et l'évolution des conditions du marché financier national et international ne permettent pas de donner, dès à présent, des chiffres

précis concernant l'incidence de la dilution du capital susceptible d'en résulter pour chaque actionnaire.

Les principales caractéristiques des valeurs mobilières émises en application des autorisations ci-dessus, ainsi que les conditions dans lesquelles elles pourraient, le cas échéant, donner accès à une quote-part du capital de la Société, ne seront donc déterminées qu'à la date de la décision d'émission et, conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967 ; un rapport complémentaire sera établi le moment venu décrivant les conditions définitives des opérations envisagées. Ce rapport sera mis à la disposition des actionnaires dans les 15 jours suivant la décision d'émission du Conseil d'Administration et porté à la connaissance de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de la prochaine réunion suivant la date à laquelle le Conseil d'Administration ou le Directeur Général, agissant sur délégation, aura décidé une émission.

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur cette émission sera établi au moment de l'utilisation de la délégation par le Conseil d'Administration.

### Autorisation d'augmenter le capital social dans le cadre d'un PEI (16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> résolutions)

Dans le cadre du projet de lancement d'un nouveau Plan d'Épargne International (PEI) et afin de se conformer aux spécificités légales des différents pays visés, le Conseil demande à l'Assemblée Générale de :

- l'autoriser, pendant 26 mois, à augmenter le capital social par émission de titres de capital ou de valeurs mobilières au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ;
- lui déléguer, pendant 18 mois, la compétence de procéder à une augmentation de capital social réservée aux salariés du Groupe Sodexo.

Ces demandes s'inscrivent dans une limite de 2,5 % du capital social, le prix de souscription des actions par les bénéficiaires sera fixé par le Conseil d'Administration, ce prix de souscription ne pouvant être inférieur de plus de 20 % à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription.

### Annulation d'actions (18<sup>e</sup> résolution)

Le Conseil demande également à l'Assemblée Générale de renouveler l'autorisation d'annuler, par voie de réduction



du capital social, les actions acquises dans le cadre du programme de rachat de ses propres actions par la Société, pour une durée de dix-huit mois.

## Modification des statuts (19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> résolutions)

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée l'adaptation des statuts aux nouvelles dispositions légales, en proposant :

1. la modification de certains alinéas de l'article 16 des statuts relatif aux conditions d'accès aux Assemblées Générales et aux délibérations des Assemblées Générales.

Ces modifications permettront :

- d'une part aux actionnaires ayant justifié d'un enregistrement comptable de leurs titres au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure (heure de Paris), de participer à l'Assemblée Générale,

- et, d'autre part à la Société d'organiser le vote également par télétransmission.

2. la modification de l'article 11 des statuts relatif au Conseil d'Administration, afin d'y introduire le nouveau dispositif prévu par la loi du 30 décembre 2006 relatif à l'élection de représentant(s) des salariés actionnaires au sein du Conseil d'Administration.

Cette disposition permettra à la Société, dans le cas où l'actionnariat salarié représenterait 3 % ou plus du capital social, d'organiser les conditions de la nomination d'un administrateur représentant les salariés.

## Pouvoirs pour formalités (21<sup>e</sup> résolution)

Cette résolution permettra de faire les publicités requises par la loi après la tenue de l'Assemblée.

## → UTILISATION DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

Les autorisations financières ayant fait l'objet d'une délégation au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2006 ou celle du 30 janvier 2007 ont été utilisées dans les conditions suivantes :

- **Augmentation ou réduction du capital social de la Société :**

À la date de ce Document de référence, le Conseil d'Administration n'avait utilisé aucune des délégations accordées par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2006 ou celle du 30 janvier 2007 pour augmenter ou réduire le capital social de la Société.

- **Achat et vente d'actions de la Société :**

Les interventions de la Société sur ses propres titres dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 30 janvier 2007 et mis en œuvre par le Conseil d'Administration du 30 janvier 2007, sont décrites dans le rapport visé page 223 de ce Document de référence.

- **Attributions d'options d'achat ou de souscription d'actions :**

À la date de ce Document de référence, le Conseil d'Administration n'avait pas fait usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2006 d'attribuer des options de souscription d'actions au profit de salariés du Groupe.

Les attributions d'options d'achats d'actions au profit de salariés du Groupe réalisées par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2006-2007 en application de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2006 sont décrites dans le rapport visé page 82 de ce Document de référence.

- **Attributions gratuites d'actions :**

À la date de ce Document de référence, le Conseil d'Administration n'avait pas fait usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 30 janvier 2007 d'attribuer des actions gratuites au profit de salariés du Groupe.

# Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 22 janvier 2008

## → RÉOLUTIONS ORDINAIRES

### Première résolution

*(Approbation des comptes – Quitus aux administrateurs)*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice 2006-2007 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration et qui se soldent par un bénéfice de 135 978 445,01 euros. Elle approuve également les comptes consolidés de l'exercice 2006-2007 qui font apparaître un bénéfice net part du Groupe de 347 millions d'euros.

Elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour ledit exercice.

### Deuxième résolution

*(Affectation du résultat)*

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

d'affecter le résultat de 135 978 445,01 euros  
augmenté du report à nouveau figurant 579 872 810,60 euros  
à la clôture de l'exercice 2006-2007

**Soit un total de 715 851 255,61 euros**

De la manière suivante :

- dividende net 182 880 374,95 euros  
- report à nouveau 532 970 880,66 euros

**Total 715 851 255,61 euros**

Il sera ainsi distribué à chacune des actions de la Société ayant droit au dividende, un dividende net de 1,15 euro :

- ouvrant droit à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI et dans les conditions applicables aux revenus de l'année 2007 lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques imposables à l'impôt sur le revenu en France ;
- et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.

Dans l'hypothèse où à cette date la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le montant du dividende correspondant à ces actions ne sera pas versé et sera affecté au report à nouveau.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 4 février 2008.

Rappel du montant des dividendes répartis par la Société au titre des trois derniers exercices :

	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004
Nombre d'actions rémunérées	159 026 413	159 026 413	159 026 413
Dividende net (en euro)	0,95	0,75	0,70

### Troisième résolution

*(Approbation des conventions réglementées)*

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce, l'Assemblée Générale approuve ledit rapport et lesdites conventions.

### Quatrième résolution

*(Achat par la Société de ses propres actions)*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et pour une période de dix-huit mois, à faire acheter par la Société ses propres actions.

Cette autorisation est destinée à permettre à la Société :

- d'assurer l'animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charge de déontologie de l'AFEI telle que reconnue par l'AMF ;

- d'attribuer des actions aux salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ;
- d'attribuer gratuitement des actions à des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux, en fonction de leurs performances en application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- d'acheter des actions pour conservation et utilisation ultérieure dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- de les annuler par voie de réduction de capital.

Ces opérations pourront être effectuées par tous moyens en bourse ou de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La part maximale du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment dans les limites autorisées par les dispositions réglementaires en vigueur.

L'Assemblée Générale fixe le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de la présente résolution à 10 % du capital de la Société, ce qui, à ce jour, correspond à 15 902 641 actions, étant précisé que dans le cadre de l'utilisation de la présente autorisation, le nombre d'actions autodétenues devra être pris en considération afin que la Société reste en permanence dans la limite maximum de 10 % d'actions autodétenues.

L'Assemblée Générale décide que le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 750 millions d'euros.

L'Assemblée Générale décide que le prix maximum d'achat ne pourra excéder 80 euros par action sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société.

En vue d'assurer l'exécution de la présente délégation, tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, à l'effet :

- de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres d'achat et de vente d'actions ;
- d'effectuer toutes déclarations et de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Cette autorisation annule et remplace toute délégation antérieure de même nature et, en particulier, celle consentie sous la quatrième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2007.

## Cinquième résolution

*(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Robert Bacconnier)*

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de M. Robert Bacconnier, administrateur sortant, pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2010.

## Sixième résolution

*(Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Patricia Bellinger)*

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Mme Patricia Bellinger, administrateur sortant, pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2010.

## Septième résolution

*(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Paul Jeanbart)*

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de M. Paul Jeanbart, administrateur sortant, pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2010.

## Huitième résolution

*(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. François Périgot)*

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de M. François Périgot, administrateur sortant, pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2010.

## Neuvième résolution

*(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Peter Thompson)*

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de M. Peter Thompson, administrateur sortant, pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2010.

## Dixième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Mark Tompkins)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de M. Mark Tompkins, administrateur sortant, pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2010.

## Onzième résolution

(Montant des jetons de présence pour l'exercice 2007-2008)

L'Assemblée Générale fixe à 530 000 euros le montant annuel des jetons de présence à verser globalement aux administrateurs au titre de l'exercice 2007-2008.

## Douzième résolution

(Privation d'effet de l'autorisation d'émission d'un emprunt obligataire pour la partie non utilisée)

L'Assemblée Générale prend acte que le Conseil d'Administration, usant de l'autorisation consentie sous la douzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 janvier 2007 dans les limites du montant de deux milliards d'euros, a procédé le 15 mars 2007 à l'émission d'un emprunt obligataire ordinaire pour un montant total de 500 millions d'euros.

L'Assemblée Générale décide de priver d'effet, à hauteur de la partie non encore utilisée, ladite autorisation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 30 janvier 2007. En conséquence, le Conseil d'Administration disposera seul désormais, dans les conditions prévues par la loi, de la compétence pour décider ou autoriser sans limitation de montant, de l'émission de tout emprunt obligataire, avec faculté de subdélégation au Directeur Général.

## → RÉOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

### Treizième résolution

(Changement de dénomination sociale)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de simplifier la dénomination actuelle de la Société et adopte comme nouvelle dénomination sociale :

« **Sodexo** »

En conséquence, l'Assemblée Générale décide que l'article 3 des statuts est désormais rédigé comme suit :

« Article 3 – Dénomination

La Société a pour dénomination : Sodexo »

### Quatorzième résolution

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d'actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à un titre de créance)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, conformément aux dispositions du Code de Commerce et notamment de ses articles L.225-129, L.225-129-2 et L.228-92, et après avoir constaté la libération intégrale du capital social,

- délègue au Conseil d'Administration sa compétence à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera,
  - à l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, ou en tout autre monnaie ou unité de compte

établie par référence à plusieurs monnaies, avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières, y compris de bons de souscription ou de bons d'acquisition émis de manière autonome, donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, au capital ou donnant droit à un titre de créance, par souscription soit en espèces soit par compensation de créances, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, les valeurs mobilières représentatives des créances pouvant être émises avec ou sans garantie, sous les formes, taux et conditions que le Conseil d'Administration jugera convenables ;

étant précisé que l'émission d'actions de préférence est exclue de la présente émission ;

- fixe à vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation de compétence ;
- décide qu'en cas d'usage, par le Conseil d'Administration, de la présente délégation de compétence :
  - le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme à partir de l'émission d'actions ou de valeurs mobilières ci-dessus visé au 1/ est fixé à 64 millions d'euros, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal de toute augmentation de capital susceptible d'être réalisée, immédiatement ou à terme, en vertu de la dix-septième résolution de la présente Assemblée ;
  - au plafond ci-dessus s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément en cas d'opérations financières nouvelles pour préserver, conformément

à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à terme au capital ;

- en outre, le montant nominal maximum global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société donnant ou non accès au capital ne pourra excéder 750 millions d'euros ou la contre-valeur à ce jour de ce montant en toute autre monnaie ou unité de compte établie par référence à plusieurs monnaies, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des titres de créances qui seront susceptibles d'être émis en vertu de la dix-septième résolution de la présente Assemblée.
4. décide qu'en cas d'usage de la présente délégation de compétence :
- la ou les émissions sont réservées par préférence aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible proportionnellement au nombre d'actions alors détenues par eux, le Conseil ayant la faculté d'instituer un droit de souscription à titre réductible ;
  - si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Conseil d'Administration pourra utiliser, dans les conditions prévues par la loi et dans l'ordre qu'il déterminera, l'une ou l'autre des facultés prévues à l'article L. 225-134 du Code de commerce dont notamment offrir au public, totalement ou partiellement, les actions et/ou les valeurs mobilières non souscrites ou limiter le montant de l'opération au montant des souscriptions reçues sous la condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts de l'émission décidée ;
5. prend acte qu'en cas d'usage de la présente délégation de compétence, la décision d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital emportera, au profit des porteurs des titres émis, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels les valeurs mobilières émises donneront droit ;
6. prend acte que la présente délégation de compétence emporte tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au Directeur Général, ou en accord avec ce dernier, à un Directeur Général Délégué, pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi, la présente délégation, et notamment pour :
- décider de l'augmentation de capital et déterminer les valeurs mobilières à émettre ;
  - décider le montant à émettre, le prix d'émission ainsi que le montant de la prime qui pourra, le cas échéant, être demandée à l'émission ;
  - déterminer les dates et modalités d'émission, la nature, les caractéristiques des titres à créer ; décider, en outre, dans le cas d'obligations ou d'autres titres de créances donnant accès au capital de la Société, de leur caractère subordonné ou non (et, le cas échéant de leur rang de subordination, conformément aux dispositions de l'article L. 228-97 du Code de commerce), fixer leur taux d'intérêt (notamment intérêt à taux fixe ou variable ou à coupon zéro ou indexé), leur durée (déterminée ou indéterminée) et les autres modalités d'émission (y compris le fait de leur conférer des garanties ou des sûretés) et d'amortissement (y compris de remboursement par remise d'actifs de la Société) ; ces titres pourraient être assortis de bons donnant droit à l'attribution, à l'acquisition ou à la souscription d'obligations ou d'autres valeurs mobilières représentatives de créances ou prendre la forme d'obligations complexes au sens entendu par les autorités boursières (par exemple, du fait de leurs modalités de remboursement ou de rémunération ou d'autres droits tels que l'indexation ou la faculté d'options) ; modifier, pendant la durée de vie des titres concernés, les modalités visées ci-dessus, dans le respect des formalités applicables ;
  - déterminer le mode de libération des actions et/ou des titres émis ou à émettre ;
  - fixer, s'il y a lieu, les modalités d'exercice des droits attachés aux actions ou aux valeurs mobilières donnant accès au capital à émettre et, notamment, arrêter la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance, déterminer les modalités d'exercice des droits, le cas échéant, à conversion, échange, remboursement, y compris par remise d'actifs de la Société tels que des actions ou valeurs mobilières déjà émises par la Société, ainsi que toutes autres conditions et modalités de réalisation de l'augmentation de capital ;
  - fixer les modalités selon lesquelles la Société aura, le cas échéant, la faculté d'acheter ou d'échanger en Bourse, à tout moment ou pendant les périodes déterminées, les titres émis ou à émettre en vue de les annuler ou non, compte tenu des dispositions légales ;
  - prévoir la faculté de suspendre éventuellement l'exercice des droits attachés à ces titres pendant un délai maximum de trois mois ;
  - à sa seule initiative, imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation ;
  - fixer et procéder à tous ajustements afin de prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la Société, notamment de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, et fixer les modalités selon lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital ;
  - constater la réalisation de chaque augmentation de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts ;

- passer toute convention, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés ;
7. prend acte du fait que, dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la délégation de compétence qui lui est conférée dans la présente résolution, le Conseil d'Administration rendra compte à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, conformément à la loi et à la réglementation, de l'utilisation faite des autorisations conférées dans la présente résolution ;
  8. prend acte de ce que la présente autorisation prive d'effet à hauteur de la partie non encore utilisée, de toute délégation antérieure relative à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de titres donnant accès immédiat ou à terme à une quotité du capital social de la Société.

## Quinzième résolution

*(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions du Code de commerce,

1. délègue au Conseil d'Administration sa compétence à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, à l'incorporation au capital de tout ou partie des bénéfices, réserves ou primes dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible et sous forme d'attribution d'actions ordinaires gratuites ou d'élévation du nominal des actions existantes ;
2. fixe à vingt-six 26 mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation de compétence ;
3. prend acte que la présente délégation de compétence emporte tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au Directeur Général, ou en accord avec ce dernier, à un Directeur Général Délégué, pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi, la présente délégation, et notamment pour :
  - fixer le montant et la nature des réserves à incorporer au capital, fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et/ou le montant dont le nominal des actions existantes composant le capital social sera augmenté, arrêter la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance ou à celle à laquelle l'élévation du nominal portera effet ;
  - décider que les droits formant rompus ne seront pas négociables que les actions correspondantes seront vendues, et que le produit de la vente sera alloué aux titulaires des droits ;

- constater la réalisation de chaque augmentation de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts et en général faire tout ce qui sera utile et nécessaire dans le cadre de la loi et de la réglementation en vigueur ;
4. prend acte du fait que, dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la délégation de compétence qui lui est conférée dans la présente résolution, le Conseil d'Administration rendra compte à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, conformément à la loi et à la réglementation, de l'utilisation faite des autorisations conférées dans la présente résolution.

## Seizième résolution

*(Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation de capital social, par émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise)*

L'Assemblée Générale des actionnaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, dans le cadre des dispositions des articles L. 443-1 et suivants du Code du travail et de l'article L. 225-138-1 du Code de commerce et conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 de ce même Code :

1. autorise le Conseil d'Administration à augmenter, en une ou plusieurs fois le capital social de la Société, par émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la Société et des entreprises françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce et de l'article L. 444-3 du Code du travail ;
2. décide que le ou les prix de souscription sera ou seront fixé(s) par le Conseil d'Administration, dans les conditions de l'article L. 443-5 du Code du travail, par application d'une décote ne dépassant pas 20 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription ;
 

Autorise expressément le Conseil d'Administration à réduire ou supprimer la décote ainsi consentie, s'il le juge opportun, notamment pour tenir compte, *inter alia*, des régimes juridiques, comptables, fiscaux et sociaux applicables dans les pays de résidence des adhérents à un plan d'épargne bénéficiaires de l'augmentation de capital ;
3. décide en application de l'article L. 443-5 du Code du travail que le Conseil d'Administration pourra également décider l'attribution, à titre gratuit, d'actions à émettre ou déjà émises ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société à émettre ou déjà émis, le cas échéant, au titre de l'abondement et/ou, le cas échéant, de la décote, sous réserve que la prise en compte de leur contre-valeur pécuniaire, évaluée au

prix de souscription, n'ait pour effet de dépasser les limites prévues aux articles L. 443-5 et L. 443-7 du Code du travail et que les caractéristiques des autres titres donnant accès au capital de la Société seront arrêtées par le Conseil d'Administration dans les conditions fixées par la réglementation applicable ;

4. décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions nouvelles à émettre ou autres valeurs mobilières donnant accès au capital et aux titres auxquels donneront droit les valeurs mobilières émises en application de la présente résolution en faveur des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ;
5. décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, avec faculté de délégation ou de subdélégation, conformément aux dispositions légales et réglementaires pour mettre en œuvre la présente résolution et notamment pour fixer les modalités et conditions des opérations et arrêter les dates et les modalités des émissions qui seront réalisées en vertu de la présente autorisation, fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, les dates de jouissance, les modalités de libération des actions, consentir des délais pour la libération des actions, demander l'admission en bourse des actions créées partout où il avisera, constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites, accomplir, directement ou par mandataire, toutes opérations et formalités liées aux augmentations du capital social et sur sa seule décision et, s'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation ;
6. décide que le montant nominal maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en vertu de la présente résolution ne pourra excéder 2,5 % du capital social de la Société (apprécié au jour de la décision du Conseil d'Administration décidant l'augmentation de capital), cette limite étant majorée du nombre d'actions nécessaires au titre des ajustements susceptibles d'être opérés conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, et le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions de la Société ;

L'autorisation conférée au Conseil d'Administration en vertu de la présente résolution est valable pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée.

## Dix-septième résolution

*(Délégation de compétence à consentir par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation de capital social, avec suppression du droit*

*préférentiel de souscription des actionnaires, réservée à des catégories de bénéficiaires)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, conformément aux dispositions des articles L. 225-129 et suivants et L. 225-138 du Code de commerce :

1. délègue au Conseil d'Administration la compétence de décider d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il fixera, par émission d'actions ainsi que de toutes autres valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société, une telle émission étant réservée aux personnes répondant aux caractéristiques des catégories (ou de l'une des catégories) définies ci-dessous ;
2. décide que le montant nominal de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en vertu de la présente résolution ne pourra excéder 2,5 % du capital social de la Société (apprécié au jour de la décision du Conseil d'Administration décidant l'augmentation de capital), cette limite étant majorée du nombre d'actions nécessaires au titre des ajustements susceptibles d'être opérés conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, et le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions de la Société. Le montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente résolution s'imputera sur le plafond global prévu au paragraphe 3 de la quatorzième résolution de la présente Assemblée ;
3. décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ou valeurs mobilières, et aux valeurs mobilières auxquelles donneraient droit ces valeurs mobilières, qui seraient émises en application de la présente résolution et de réserver le droit de les souscrire aux catégories de bénéficiaires répondant aux caractéristiques suivantes : (i) des salariés et mandataires sociaux des sociétés du Groupe Sodexo Alliance liées à la Société dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce et de l'article L. 444-3 du Code du travail et ayant leur siège social hors de France ; (ii) ou/et des OPCVM ou autres entités, ayant ou non la personnalité morale, d'actionnariat salarié investis en titres de l'entreprise dont les porteurs de parts ou les actionnaires seront constitués des personnes mentionnées au (i) du présent paragraphe ; (iii) ou/et tout établissement bancaire ou filiale d'un tel établissement intervenant à la demande de la Société pour les besoins de la mise en place d'un plan d'actionnariat ou d'épargne au profit des personnes mentionnées au (i) du présent paragraphe dans la mesure où le recours à la souscription de la personne autorisée conformément à la présente résolution permettrait aux salariés de filiales localisées à l'étranger de bénéficier de formules d'actionnariat ou d'épargne salariés équivalentes en termes d'avantage

économique à celles dont bénéficieraient les autres salariés du Groupe Sodexo Alliance ;

4. décide que le ou les prix de souscription sera ou seront fixé(s) par le Conseil d'Administration, en application de l'article L. 443-5 du Code du travail, par application d'une décote ne dépassant pas 20 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription ;

autorise expressément le Conseil d'Administration à réduire ou supprimer la décote ainsi consentie, s'il le juge opportun, notamment pour tenir compte, *inter alia*, des régimes juridiques, comptables, fiscaux et sociaux applicables dans les pays de résidence des adhérents à un plan d'épargne bénéficiaires de l'augmentation de capital.

5. décide que le Conseil d'Administration, dans les conditions prévues par les statuts, aura tous pouvoirs avec faculté de subdélégation, dans les conditions fixées par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation, et notamment aux fins de constater l'augmentation du capital social, de procéder à l'émission des actions et de modifier corrélativement les statuts.

Le Conseil d'Administration rendra compte à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante de l'utilisation faite de la présente délégation de compétence conformément aux dispositions légales et réglementaires.

La délégation ainsi conférée au Conseil d'Administration est valable pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée Générale.

## Dix-huitième résolution

*(Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, décide :

1. D'autoriser le Conseil, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, sous la condition suspensive de l'adoption par l'Assemblée Générale de la quatrième résolution, à annuler en une ou plusieurs fois des actions acquises par la Société au titre de la mise en œuvre de l'autorisation donnée à la quatrième résolution de la présente Assemblée Générale statuant sur la partie ordinaire, dans la limite de 10 % du capital social de la Société par période de vingt-quatre mois et réduire corrélativement le capital social.
2. De conférer tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation, pour procéder à cette ou ces réductions de capital, notamment arrêter le montant définitif de la réduction de capital, en fixer les modalités, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélatrice des statuts, effectuer toutes formalités, toutes démarches et déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une période de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.

Cette autorisation annule et remplace toute délégation antérieure de même nature et en particulier, celle consentie sous la quinzième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2007.

## Dix-neuvième résolution

*(Mise en harmonie de l'article 16 des statuts avec les dispositions des décrets du 3 mai 2002 et du 11 décembre 2006)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de mettre les dispositions statutaires relatives au vote à distance et à l'accès aux assemblées en harmonie avec les décrets n° 2002-803 du 3 mai 2002 et n° 2006-1566 du 11 décembre 2006 et de modifier en conséquence ainsi qu'il suit les paragraphes 1 et 2 de l'article 16 des statuts :

### Article 16 - Assemblées Générales

Le second alinéa du paragraphe 1 de cet article est désormais rédigé comme suit :

*« Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité aux assemblées, les actionnaires qui participent aux dites assemblées par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par la réglementation. »*

Le paragraphe 2 de cet article est désormais rédigé comme suit :

*« Les Assemblées Générales se composent de tous les actionnaires dont les titres sont libérés des versements exigibles et pour lesquels il a été justifié du droit de participer aux Assemblées Générales par l'enregistrement comptable des titres au nom soit de l'actionnaire soit, lorsque l'actionnaire n'a pas son domicile sur le territoire français, de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure (heure de Paris).*

*L'enregistrement comptable des titres dans le délai prévu au paragraphe précédent doit s'effectuer soit dans les comptes titres nominatifs tenus par la Société ou par l'intermédiaire habilité, soit dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.*

*L'accès à l'Assemblée Générale est ouvert à ses membres sur simple justification de leurs qualité et identité. Le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, faire remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles et exiger la production de ces cartes.*

*Tout actionnaire peut voter à distance, dans les conditions prévues par la loi et les règlements. De même, tout actionnaire peut, en séance, participer aux débats et voter par télétransmission. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.



## Vingtième résolution

*(Adaptation de l'article 11 des statuts au nouveau dispositif prévu par la loi du 30 décembre 2006 relatif à l'élection de représentant(s) des salariés actionnaires au sein du Conseil d'Administration.)*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de compléter les statuts afin d'y introduire le nouveau dispositif prévu par la loi du 30 décembre 2006 relatif à l'élection de représentant(s) des salariés actionnaires au sein du Conseil d'Administration.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide d'insérer sous l'article 11 des statuts, *in fine*, le nouveau paragraphe rédigé comme suit :

*« 3 - Lorsque le rapport présenté par le Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce, établit que les actions détenues par le personnel de la Société ainsi que par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 représentent plus de 3 % du capital de la Société, un administrateur est élu par l'Assemblée Générale des actionnaires sur propositions des actionnaires salariés.*

*Les candidats à la nomination sont désignés dans les conditions suivantes :*

- *lorsque le droit de vote attaché aux actions détenues par les salariés est exercé par les membres du Conseil de Surveillance d'un fonds commun de placement d'entreprise, les candidats sont désignés par ce Conseil ;*
- *lorsque le droit de vote attaché aux actions détenues par les salariés est directement exercé par ceux-ci, les candidats sont désignés à l'occasion de la consultation visée ci-après. Seules les candidatures présentées par un groupe d'actionnaires représentant au moins 5 % de l'actionnariat salarié détenu directement sont recevables.*

*Deux mois au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale des actionnaires, le Conseil d'Administration invite les salariés et ou les membres du Conseil de Surveillance du ou des fonds communs de placement d'entreprise à présenter des candidats. À cet effet, le président du Conseil d'Administration procède à la consultation écrite des actionnaires salariés par lettre simple en vue de la désignation de candidats. Ceux-ci disposent d'un délai de quinze jours à compter de l'envoi pour répondre.*

*Cette procédure fait l'objet de l'établissement d'un procès-verbal comportant le nombre de voix recueilli par chacune des candidatures. La liste de tous les candidats valablement désignés est établie et communiquée au Conseil d'Administration. »*

## Vingt et unième résolution

*(Pouvoirs)*

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.



## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ÉMISSION DE TITRES DE CAPITAL ET/OU D'AUTRES VALEURS MOBILIÈRES

**[Assemblée Générale du 22 janvier 2008 – Quatorzième résolution]**

Aux Actionnaires

**SODEXHO ALLIANCE S.A.**

3, avenue Newton

78180 Montigny-le-Bretonneux

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par le Code de commerce et notamment les articles L.225-129-2, L.225-135 et suivants et L.228-92, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au Conseil d'Administration de différentes émissions d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, la compétence pour décider des opérations suivantes et fixer les conditions définitives de ces émissions et vous propose le cas échéant de supprimer votre droit préférentiel de souscription : émissions d'actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription (Quatorzième résolution),

Le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra excéder 64 millions d'euros au titre des quatorzième et dix septième résolutions. Le montant nominal global des titres de créance susceptibles d'être émis ne pourra excéder 750 millions euros pour les quatorzième et dix septième résolutions.

Il appartient à votre Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113, R.225-114 et R.225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes et sur certaines autres informations concernant ces opérations, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à ces opérations et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre de la quatorzième résolution, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établissons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de ces autorisations par votre Conseil d'Administration en cas d'émissions d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 16 novembre 2007

Les commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis Pierre Schneider

**KPMG Audit**

Département de KPMG SA

Patrick-Hubert Petit

## → RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

(Assemblée générale du 22 janvier 2008 – Seizième résolution)

Aux Actionnaires  
**SODEXHO ALLIANCE S.A.**  
3, avenue Newton  
78180 Montigny-le-Bretonneux

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés de votre société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 443-5 du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer et ce pour une durée de 26 mois, le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Le montant nominal maximal de l'augmentation de capital pouvant ainsi être réalisée est fixé à 2,5 % du capital social de votre société.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées

tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre Conseil d'Administration.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 16 novembre 2007

Les commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis Pierre Schneider



**KPMG Audit**

Département de KPMG SA

Patrick-Hubert Petit



→ **RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR L'ÉMISSION DE TITRES DE CAPITAL OU D'AUTRES  
VALEURS MOBILIÈRES AVEC SUPPRESSION DU DROIT  
PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION**

**(Assemblée Générale du 22 janvier 2008 – Dix-septième résolution)**

Aux Actionnaires

**SODEXHO ALLIANCE S.A.**

3, avenue Newton

78180 Montigny-le-Bretonneux

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, et en exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92 et L. 225-138 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'émission de nouvelles actions ainsi que toutes autres valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de votre société, réservée à certaines catégories de personnes telles que définis dans le rapport du Conseil d'Administration, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer votre compétence, et ce pour une durée de 18 mois, afin de décider de cette opération et d'en arrêter les modalités et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription.

Le montant nominal maximal de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisé est fixé à 2,5 % du capital social de votre société, étant rappelé que ce montant s'imputera sur le plafond global prévu à la quatorzième résolution.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression

du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Le prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'émission sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dont le principe entre cependant dans la logique de l'opération soumise à votre approbation.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'Administration.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 16 novembre 2007

Les commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis Pierre Schneider



**KPMG Audit**

Département de KPMG SA

Patrick-Hubert Petit



→ **RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA RÉDUCTION DU CAPITAL PAR ANNULATION  
D' ACTIONS ACHETÉES**

---

**(Assemblée Générale du 22 janvier 2008 – Dix-huitième résolution)**

Aux Actionnaires  
**SODEXHO ALLIANCE S.A.**  
3, avenue Newton  
78180 Montigny-le-Bretonneux

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Sodexho Alliance S.A., et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 al. 7 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres

actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale dans sa quatrième résolution et serait donnée pour une période de 18 mois.

Votre conseil vous demande de lui déléguer, pour une période de 18 mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 16 novembre 2007

Les commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis Pierre Schneider



**KPMG Audit**

Département de KPMG SA

Patrick-Hubert Petit





# 8. Glossaire

**ADR** (*American Depositary Receipts*)  
**COSO** (*Committee Of Sponsoring Organisations*)  
**Croissance interne**  
**Nombre de sites**  
**Résultat net part du Groupe**  
**Risque d'intensité**  
**Taux de fidélisation des clients**  
**Taux de fréquence des accidents de travail**  
**Taux de gravité des accidents de travail**  
**Volume d'émission**

## Glossaire

### **ADR (American Depositary Receipts)**

Certificat nominatif négociable émis par une banque américaine, représentant la propriété d'une action ou d'une obligation d'une société non américaine cotée sur un marché public. L'ADR est coté en dollars mais l'action ou l'obligation sont, elles, libellées dans leur monnaie d'origine et conservées en dépôt dans une banque de leur pays d'origine dite « custodian ». L'ADR permet, sous certaines conditions, à une société non-américaine d'être cotée aux États-Unis. Une action Sodexho Alliance est représentée par un ADR Sodexho Alliance. Les dividendes et l'exercice du droit de vote appartiennent aux titulaires des ADR.

### **COSO (Committee Of Sponsoring Organisations)**

Né à l'initiative de grandes entreprises et d'associations privées, le COSO a été créé en 1985, aux États-Unis, dans le cadre d'une commission sénatoriale sur la fraude relative à l'information comptable et financière dirigée par le Sénateur Treadway. Ce comité a émis des recommandations pour les sociétés cotées en bourse et pour leurs auditeurs indépendants, en développant un cadre conceptuel du contrôle interne qui sert de référentiel, notamment pour l'application de certaines dispositions de la loi Sarbanes-Oxley.

### **Croissance interne**

La croissance interne est l'augmentation du chiffre d'affaires, à taux de change constants, excluant sur une période de douze mois l'impact des acquisitions ou des cessions de filiales.

### **Nombre de sites**

Le nombre de sites correspond au nombre de lieux sur lesquels le Groupe effectue une prestation pour un client.

### **Résultat net part du Groupe**

Il correspond au résultat net total (ce que l'ensemble des sociétés du Groupe a dégagé comme résultat) duquel est déduite la partie qui appartient aux actionnaires tiers des filiales dont Sodexho ne détient pas la totalité du capital.

### **Risque d'intensité**

Risques pour lesquels la combinaison fréquence / gravité nécessite leur transfert au marché de l'assurance.

### **Taux de fidélisation des clients**

Le taux de fidélisation des clients est calculé à partir du chiffre d'affaires du dernier exercice correspondant aux contrats perdus au profit d'un concurrent ou de l'autogestion, divisé par le chiffre d'affaires total du dernier exercice de l'entité en question. Sont également inclus les contrats résiliés par Sodexho et les fermetures de sites notamment dues aux délocalisations.

Ce taux est donc calculé de manière exhaustive. D'autres sociétés peuvent le calculer différemment.

### **Taux de fréquence des accidents de travail**

Nombre d'accidents par million d'heures travaillées.

### **Taux de gravité des accidents de travail**

Nombre de journées perdues pour accident du travail par million d'heures travaillées.

### **Volume d'émission**

Valeur faciale des chèques et cartes multipliée par le nombre de chèques et cartes émis.



# 9. Responsables du Document de référence et du contrôle des comptes

Responsable du Document de référence	248
Responsables du contrôle des comptes	248

## 9. Responsables du Document de référence et du contrôle des comptes

# Responsable du Document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation.

Le rapport de gestion décrit en page 252 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.



Le Directeur Général  
Michel Landel

# Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux Comptes	Date de première nomination	Durée du mandat	Expiration du mandat
<b>Titulaires</b>			
PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine RCS Nanterre 672 006 483 Société représentée par M. Louis-Pierre Schneider	22/02/1994	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010, à tenir en l'an 2011
KPMG Audit Département de KPMG SA Immeuble le Palatin 3, cours du Triangle 92923 Paris la Défense Cedex RCS Nanterre 775 726 417 Société représentée par M. Patrick-Hubert Petit	04/02/2003	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008, à tenir en l'an 2009
<b>Suppléants</b>			
Monsieur Patrick Frotié 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine	25/02/1997	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010, à tenir en l'an 2011
Monsieur Didier Thibaut de Menonville 2 bis, rue de Villiers F-92309 Levallois-Perret Cedex	04/02/2003	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008, à tenir en l'an 2009

# 10. Table de concordance

**Afin de faciliter la lecture du présent document, la table de concordance ci-après permet d'identifier :**

- Les principales rubriques exigées par le Règlement européen n° 809/2004 pris en application de la Directive dite « Prospectus » 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation. Les informations non applicables à Sodexho Alliance sont indiquées « N/A ».
- Les informations qui constituent le rapport financier imposé aux sociétés cotées par la transposition dans le code monétaire et financier de la Directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 (dite « Directive Transparence »).
- Les rubriques du Rapport de gestion telles que définies par l'article L. 225-100 du Code du commerce.

# 10. Table de concordance

## Table de concordance

Rubrique de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Pages
<b>1. Personnes responsables</b>	<b>248</b>
<b>2. Contrôleurs légaux des comptes</b>	<b>248</b>
<b>3. Informations financières sélectionnées</b>	<b>16-17</b>
<b>4. Facteurs de risques</b>	<b>76-77; 168-169</b>
<b>5. Informations concernant l'émetteur</b>	
5.1. Historique et évolution de la Société	5
5.2. Investissements	180
<b>6. Aperçu des activités</b>	<b>28-52</b>
<b>7. Organigramme</b>	
7.1. Description du Groupe	225
7.2. Liste des filiales	170-176
<b>8. Propriétés immobilières, usines et équipements</b>	<b>N/A</b>
<b>9. Examen de la situation financière et du résultat</b>	<b>113-180</b>
<b>10. Trésorerie et capitaux</b>	
10.1 Informations sur les capitaux	220-224
10.2 Flux de trésorerie	116
10.3 Conditions d'emprunts et financement	148-150
<b>11. Recherche et développement, brevets et licences</b>	<b>23-24</b>
<b>12. Informations sur les tendances</b>	<b>111-112</b>
<b>13. Prévisions et estimations du bénéfice</b>	<b>N/A</b>
<b>14. Organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et Direction Générale</b>	
14.1. Informations concernant les organes d'Administration et de Direction	56-63; 80-81
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration et de Direction du Groupe	64-65

Rubrique de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Pages
<b>15. Rémunération et avantages</b>	<b>63; 81</b>
<b>16. Fonctionnement des organes d'Administration et de Direction</b>	<b>66-69</b>
<b>17. Salariés</b>	
17.1. Nombre de salariés	16-17; 181
17.2. Participations et stock-options	180; 82-87
17.3. Participations des salariés dans le capital	223-224
<b>18. Principaux actionnaires</b>	<b>98</b>
<b>19. Opérations avec les apparentés</b>	<b>65; 228-229</b>
<b>20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>	
20.1. Informations financières historiques	1
20.2. Informations financières pro forma	N/A
20.3. États financiers	113-176; 192-207
20.4. Vérification des informations financières historiques	177; 208-209
20.5. Date des dernières informations financières	1
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.7. Politique de distribution des dividendes	228
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	167
<b>21. Informations complémentaires</b>	
21.1. Capital social	220
21.2. Acte constitutif et statuts	218-220
<b>22. Contrats importants</b>	<b>219</b>
<b>23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	<b>N/A</b>
<b>24. Documents accessibles au public</b>	<b>1</b>
<b>25. Informations sur les participations</b>	<b>212-213</b>

# 10. Table de concordance

<b>Informations du Rapport financier - « Directive Transparence »</b>		<b>Pages</b>
1. Comptes annuels		192-207
2. Comptes consolidés		113-176
3. Rapport de gestion		Tableau ci-dessous
4. Déclaration de la responsabilité		248
5. Rapports des contrôleurs légaux des comptes		177; 208
6. Communication relative aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes		79

<b>Rubriques du Rapport de gestion - L. 225-100 du Code de commerce</b>		<b>Pages</b>
1. Rapport d'activités		102-112
2. Informations sociales et environnementales		214-216
3. Renseignements concernant les organes d'Administration et de Direction		56-62; 80
4. Renseignements concernant le capital		220-223
5. Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte		228-229

Ce document contient des informations pouvant être réputées informations prévisionnelles, telles que les déclarations autres que les déclarations de faits historiques ou actuels. Ces informations prévisionnelles reflètent l'opinion de la Direction générale à la date de leur rédaction, et nous n'assumons aucune obligation quant à la mise à jour de ces données. Le lecteur ne devra pas accorder une confiance trop importante à ces informations.

**Nouvelles coordonnées à partir d'avril 2008**

Sodexo, siège social

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92130 Issy-Les-Moulineaux – France

Sodexo, Centre de Conférences et Restaurant Dockside

226, quai de la Bataille de Stalingrad

92130 Issy-Les-Moulineaux – France

***Edité par Sodexo***

Conception, création et réalisation :  Labrador 01 53 06 30 80

Coordination générale : Xplicite

Couverture :  TERRE DE SIÈGNE



Ce document respecte l'environnement : il a été conçu de manière à optimiser la quantité de papier et d'encre nécessaires. Il est imprimé avec des encres végétales sur un papier fabriqué à partir de bois provenant de forêts gérées durablement, labellisé FSC/PEFC. L'imprimeur est certifié Imprim'Vert. Il recycle et traite l'ensemble des déchets liés à l'impression.

Ce document est recyclable. Après utilisation, jetez-le dans la corbeille adéquate.

En 2008, **sodexo**

change de raison sociale et rajeunit son identité visuelle.



**sodexo**

*Faire de chaque jour un jour meilleur*